

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de Philosophie et Lettres
Département d'études romanes

L'Enseignement du français langue étrangère à Taiwan
Analyse linguistique et praxéologique

Thèse de doctorat présentée par
Yu-chun CHEN en vue de
l'obtention du titre de Docteur en
philosophie et lettres

Promoteurs :
Professeur Luc COLLÈS
Professeur Jean-René KLEIN

Louvain-la-Neuve
Septembre 2003

Mes profonds remerciements vont

à mes promoteurs, les professeurs Luc Collès et Jean-René Klein
dont la disponibilité, l'attention bienveillante et les encouragements
ont rendu ce travail possible ;

au Ministère de l'Education de Taiwan qui m'a octroyé
le Bourse dans le cadre de la convention l'UCL-Taiwan,
ce qui m'a permis de rédiger cette thèse sans soucis financiers ;

à Madame Francine Thyrion, Monsieur Jean-Marie Pierret
et Monsieur Guoxian Zhang
qui ont eu l'amabilité de me conseiller utilement en cours de rédaction ;

à mes amis enfin, Marianne, Ioana, Mickaël, Yan An et Michaël
qui ont mis leurs capacités respectives à ma disposition.

Sans l'aide, la critique et la gentillesse des uns et des autres,
cette thèse n'aurait pas vu le jour.
Encore merci !

*à mes parents et à mon mari Huai-jen WANG
à mon professeur Monsieur André NOUGÉ*

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
 CH. 1 : APERÇU DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À TAIWAN (jusqu'en 2001).....	 8
1.1. Structures de l'enseignement.....	8
1.2. Développement de l'enseignement des langues étrangères en général.....	10
1.3. Historique de l'enseignement du français.....	14
1.3.1. La situation depuis 1963.....	14
1.3.2. Les innovations depuis 1996.....	23
 CH. 2 : LANGUE, CULTURE ET COMMUNICATION.....	30
2.1. Présentation générale de la langue chinoise.....	30
2.1.1. La phonétique chinoise.....	32
2.1.2. L'écriture chinoise.....	35
- Les six modes de formation des caractères.....	36
- La mise en page des caractères chinois.....	40
- Comment consulter un dictionnaire chinois monolingue.....	40
2.2. Langue, culture et communication.....	42
 CH. 3 : LES CONCEPTS PHILOSOPHIQUES ET LEURS MANIFESTATIONS DANS LA CULTURE CHINOISE.....	 48
3.1. Bref résumé des concepts philosophiques.....	49
3.1.1. Le taoïsme.....	49
3.1.2. Le bouddhisme.....	51
3.1.3. Le confucianisme.....	52
3.2. Les manifestations de ces concepts dans la culture chinoise.....	55
3.2.1. Le « shenisme populaire ».....	56
3.2.2. Les coutumes et le quotidien.....	57
3.2.3. Manifestations dans la culture lettrée.....	59
3.2.4. Les relations interpersonnelles.....	61

CH. 4 : L'IMPACT DU CULTUREL SUR LA LANGUE CHINOISE...	62
4.1. L'harmonie.....	62
4.1.1. La conception de l'harmonie et sa représentation linguistique..	62
4.1.2. La calligraphie.....	66
4.1.3. L'idée de paire et de symétrie dans la langue chinoise.....	67
4.1.4. L'expression du refus.....	70
4.2. Les rapports hiérarchiques.....	73
4.2.1. La conception de la hiérarchie et sa représentation linguistique.....	73
4.2.2. Les sexes : les hommes avant les femmes.....	75
A) Les mots désignant l'homme et la femme du point de vue étymologique.....	77
B) Appellations et félicitations.....	77
C) Radical <i>nü</i> 'femme'.....	78
4.2.3. Priorité accordée à l'âge : les vieux avant les jeunes.....	79
4.2.4. La parenté : distinction du côté intérieur ou extérieur, proche ou lointain.....	81
4.2.5. Modifications de la hiérarchie.....	83
A) Apparition de classes jadis inexistantes.....	83
B) Importance de la femme dans la société moderne.....	84
C) Modification hiérarchique familiale.....	85
4.3. La politesse.....	85
4.3.1. La conception de la politesse et sa représentation linguistique..	86
4.3.2. Comment la hiérarchie et l'harmonie se reflètent dans la politesse.....	89
4.3.3. Formules de politesse.....	91
A) Formules de politesse en général.....	91
B) Quelques adjectifs de politesse.....	94
C) Quelques verbes de politesse indiquant un rapport hiérarchique.....	95
D) Quelques formules spécifiquement chinoises.....	96
4.3.4. La notion de « face ».....	100
4.4. Superstitions liées à la valeur des mots.....	103
4.4.1. Porte-bonheurs.....	104
4.4.2. Porte-malheurs.....	106
4.4.3. Autres associations d'idées humoristiques.....	107

CH.5 : STRUCTURES DES LANGUES FRANÇAISE ET CHINOISE..	108
5.1. Systèmes graphique et phonétique.....	110
5.1.1. Ecriture alphabétique, idéogrammes et transcriptions des mots étrangers.....	110
5.1.2. Phonétique.....	112
A) Consonnes et voyelles.....	113
B) Tonalité et enveloppe mélodique globale.....	116
5.2. Langue flexionnelle et langue non flexionnelle.....	117
5.2.1. Le substantif, le pronom et l'article.....	118
A) Genre.....	118
B) Nombre.....	118
5.2.2. Les verbes.....	121
A) Les catégories morphologiques du verbe.....	121
B) Le mode.....	122
C) Le temps et l'aspect.....	128
5.3. L'ordre des mots.....	138
5.3.1. Syntagme nominal.....	140
5.3.2. Phrase assertive.....	143
5.3.3. Organisation du texte.....	148
5.4. Résumé des difficultés des sinophones.....	150
CH.6 : LES TYPES D'APPRENTISSAGE DES LANGUES.....	153
6.1. Enseignement-apprentissage de la langue maternelle.....	153
6.2. Enseignement-apprentissage du chinois (langue première).....	155
6.2.1. Mode d'apprentissage et caractéristiques des manuels utilisés au Primaire.....	155
6.2.2. Caractéristiques du Secondaire.....	157
6.3. Enseignement-apprentissage de l'anglais (la première langue étrangère).....	157
6.3.1. Les manuels.....	158
6.3.2. Objectif de l'apprentissage et de la pratique en classe.....	159
6.4. Influence de l'enseignement du chinois et de l'anglais sur le français.....	160

CH.7: REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS

DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE À TAIWAN.....	162
7.1. Apprendre à apprendre.....	164
7.1.1. Envie d'apprendre et autonomie de l'apprenant.....	164
7.1.2. Passage progressif à l'autonomie.....	165
7.1.3. Exploration et intégration des compétences culturelles.....	166
7.1.4. Mise en condition favorable à l'étude.....	171
A) Suppression des inhibitions.....	171
B) Déclics entraînant l'épanouissement de l'étude	174
7.1.5. Utilisation adéquate des « outils ».....	175
7.1.6. Prise de notes et résumé.....	179
7.2. Assurer l'enseignement du FLE dans une optique communicative. 181	
7.2.1. La compréhension.....	182
A) Compréhension des mots et des morphèmes.....	183
B) Apprentissage du vocabulaire.....	184
C) Analyse grammaticale de la langue française.....	200
- Le genre et le nombre du substantif.....	202
- La conjugaison du verbe.....	204
- La syntaxe.....	211
D) Interactions culturelles.....	212
- Les interactions verbales.....	213
- Les interactions non verbales	215
7.2.2. La lecture.....	224
A) Quelques préliminaires à propos des habitudes de lecture.....	224
B) Le choix des textes.....	228
C) Les étapes de la lecture.....	239
D) Les corollaires de la lecture.....	242
7.2.3. La production.....	245
A) Production orale.....	246
- Prononciation.....	246
- Stratégies de communication.....	255
B) Production écrite.....	258
CONCLUSION.....	265
BIBLIOGRAPHIE.....	271
ANNEXES	

INTRODUCTION

Notre travail a pour objectif d'étudier les spécificités de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) aux sinophones et plus spécialement aux sinophones taiwanais.

Ce qui nous a amenée à aborder ce sujet spécifique, lequel s'est révélé source de vastes prolongements, c'est, il faut l'avouer, notre expérience personnelle d'étudiante et d'enseignante de français dans le milieu particulier de Taiwan. En outre, un long séjour en Belgique francophone nous a fait ressentir, par expérience directe, les lacunes de l'enseignement qui nous avait été octroyé.

Les apprenants taiwanais font, jusqu'à présent, connaissance avec la langue française lors de leur entrée à l'université. Le FLE est, le plus souvent, enseigné dans les départements de langue et littérature françaises ; ce premier contact est donc artificiel puisqu'il s'agit de cours dont la progression a été conçue avec une arrière-pensée didactique. Comme nous l'avons observé dans notre mémoire de 1997¹, l'accent des cours porte beaucoup plus sur l'écrit (lecture, grammaire, composition, traduction) que sur l'oral (prononciation, laboratoire, conversation), et ce à proportion respective de 70 % et 30 %.

La pratique de l'oral, à laquelle on accorde peu d'importance de toute façon, se résume souvent à la lecture à voix haute de conversations ou de textes composés spécialement pour le manuel. Les apprenants mémorisent ces textes ; c'est ainsi qu'ils peuvent répéter des actes de parole dans différentes situations de communication sans acquérir vraiment la faculté de les concevoir.

Cette méthode d'apprentissage semble efficace en milieu scolaire. Pourtant, quand il s'agit d'avoir de vrais échanges avec des francophones, qu'ils s'étendent sur deux minutes, une demi-heure ou une soirée, l'expression orale se révèle très problématique. C'est notre utilisation quotidienne du français (en compagnie de francophones ou de non-francophones) qui nous a amenée à percevoir l'acuité du problème.

Ce vécu personnel (partagé comme une 'fatalité' par la plupart de nos compatriotes)

¹ Y.-Ch. CHEN, *L'enseignement du FLE à Taiwan*, mémoire inédit, Département d'études romanes, Université catholique de Louvain, 1997, pp.23-25 « synthèse des cours dispensés à l'université ».

nous amène aujourd'hui à nous demander quelle est l'origine de ces difficultés et à réfléchir sur les rapports entre la langue et la culture.

Jusqu'ici nous n'avons pu trouver aucun ouvrage traitant de l'interrelation entre ces deux pôles dans le contexte particulier de l'enseignement du FLE à Taiwan. Si nous parvenons à établir le lien entre les aspects culturels et linguistiques, chinois et français, nous pensons que les résultats de notre recherche pourront contribuer à l'amélioration de l'enseignement du FLE à Taiwan.

Nous essaierons, au seuil de notre étude, de donner une idée globale de l'enseignement du français à Taiwan, tel qu'il a été pratiqué jusqu'en 2001, et de dégager les structures essentielles de cet enseignement.

Les chapitres 2, 3 et 4 tenteront de brosser un aperçu basique de la langue et de la culture chinoises, celles-ci étant liées de manière intrinsèque. Nous garderons à l'œil les spécificités taiwanaises que les lecteurs ne soupçonnent peut-être pas.

Le chapitre 5 portera sur l'étude comparative des systèmes linguistiques français et chinois, tant sur l'aspect écrit, extrêmement important pour les sinophones, que sur l'oralité, généralement peu mise en évidence (que ce soit dans leur propre langue ou dans une langue étrangère). Nous tenterons de donner matière à réflexion sur les différences structurelles importantes, qui influencent la transmission d'une langue à l'autre.

Le chapitre 6 reviendra plus en détail sur les méthodes d'apprentissage dans le domaine linguistique. Ce chapitre sera donc une sorte d'état des lieux du terrain sur lequel l'enseignant devra implanter la langue et la culture françaises.

Le chapitre 7, enfin, apportera notre petite pierre à la construction d'un enseignement solide, mais attrayant de la langue française. La section « apprendre à apprendre » fera appel à des notions probablement plus répandues chez les enseignants francophones que chez leurs collègues sinophones. Nous sommes consciente que ces notions devraient être non seulement comprises mais acquises. C'est pourquoi nous détaillerons davantage nos propositions concernant l'optique communicative et les plaisirs de l'ouverture sur une culture et un monde nouveaux.

C'est à nos collègues en exercice à Taiwan et à nos futurs collègues que nous nous

adressons.

Les premiers à pouvoir être intéressés par notre travail seront probablement les collègues francophones. Nous nous sommes efforcée d'exposer et d'expliquer quelques traits typiques de la langue chinoise et plus précisément de son emploi à Taiwan. Nous espérons qu'ainsi les professeurs de FLE pourront trouver les raisons de certaines réactions ou insuffisances qui les avaient étonnés chez leurs étudiants. Les chapitres (2, 3, 4 et 5) concernant la culture et la langue chinoises ainsi que le contraste entre les structures des langues française et chinoise leur sont donc destinés ; peut-être leur donneront-ils quelques idées supplémentaires.

Quant aux collègues taiwanais francisants, auxquels, bien sûr, ces mêmes chapitres n'apporteront pas de connaissances inédites, ils pourront peut-être (c'est en tout cas notre souhait) prendre conscience de l'impact que ces éléments, « normaux » à leurs yeux, peuvent avoir sur l'enseignement d'une langue (et d'une culture) aussi différente(s) que le français.

Les autres chapitres devraient être utiles aux uns et aux autres, puisque justement ils mettent l'accent sur la nécessité de lier les deux points de vue (francophone et sinophone) et de prendre conscience des deux faces du problème.

Nous parlons de deux points de vue, mais il nous semble nécessaire de préciser les caractéristiques de la sinophonie que nous traiterons dans notre travail. Pour ce faire, il nous faut décrire brièvement les situations géopolitique et linguistique de Taiwan² et

² Taiwan ou Formose (la 'Belle', du portugais *ilha Formosa*) a une superficie de 36.000 kilomètres carrés. Découvert par les Portugais en 1544 (d'où son surnom portugais), ce territoire longtemps négligé par la Chine au cours de son histoire a subi au XVII^e siècle l'occupation des puissances européennes (Espagnole et Hollandaise). Le traité de Shimonoseki (1895) en a fait une colonie japonaise pendant cinquante ans. A la fin de 1949, Tchang Kai-chek (ou Jiang Jieshi), après avoir perdu la guerre civile, s'est réfugié sur l'île pour survivre. « La République de Chine » n'a donc perduré qu'à Taiwan, sous le gouvernement nationaliste de Tchang, qui espérait reprendre la Chine « volée » par les communistes. Pourtant, la République populaire de Chine considère Taiwan comme une province de son territoire.

En 1987, la loi martiale, en vigueur depuis 1949, a été levée. La libéralisation du régime s'est poursuivie. Les relations avec la Chine continentale se sont développées, mais se limitent en général aux échanges commerciaux non officiels. Sur le plan de la diplomatie internationale, Taiwan n'est pas un pays membre de l'ONU et n'est reconnu que par une vingtaine de pays dont la majorité sont africains ou latino-américains. Jusqu'à aujourd'hui, les Taiwanais cherchent encore leur propre identité et hésitent entre trois orientations : le maintien de l'état actuel, la déclaration de l'indépendance et l'intégration pacifique à la Chine.

Ces raccourcis de l'histoire et de la politique de Taiwan nous semblent importants pour expliquer l'emploi de certains termes que nous allons utiliser dans notre travail. Nous estimons que ces

définir la terminologie employée.

Pour décrire les habitants de Taiwan, qui cherchent encore leur identité nationale, nous évitons de dire « les Chinois ». Le mot « sinophones » désigne ainsi tous les gens qui parlent chinois, notre propos s'appliquant le plus souvent aux sinophones de Taiwan.

Le terme « Taiwanais » désigne les 22 millions d'habitants qui résident pour l'instant à Taiwan, sans distinction de langue maternelle. En fait, la population de Taiwan se compose globalement de trois groupes installés à Taiwan à des époques différentes³.

D'abord, les aborigènes de Taiwan, une minorité d'autochtones appartenant à neuf tribus au moins de langues maternelles différentes. Ensuite, la très grande majorité, d'origine chinoise ancienne, émigrée surtout des deux provinces chinoises Guangdong et Fujian, il y a plus de trois siècles : les Hakkas (15% de la population) venus de Guangdong parlent le hakka, les Minnans (les gens venus du sud du Fujian et qui représentent à peu près 75% de la population) parlent le minnanhua, appelé aussi taiwanais. Enfin, les gens venus de différentes provinces de Chine continentale avec le gouvernement de Tchang Kai-chek à la fin des années quarante parlent le dialecte de leur province d'origine.

Comme le chinois n'est pas la langue maternelle de tous les habitants à Taiwan, nous le qualifions de « langue première »⁴, car le terme « langue maternelle » provoquerait une confusion. Outre le chinois, il existe donc d'autres langues : le taiwanais, le hakka et les langues des aborigènes. Comme nous l'avons dit plus haut, pour des raisons politiques,

circonstances amènent les mentalités des deux peuples (Chinois continentaux et Chinois taiwanais), à se différencier, alors qu'ils partagent leurs origines culturelles.

³ Bien que ces trois groupes ne parlent pas la même langue maternelle, ils s'intègrent et ne sont pas séparés par une frontière linguistique comme en Belgique.

⁴ Nous empruntons cet emploi à C. Simard. Il utilise l'expression *langue première* à la place de *langue maternelle* en tenant compte des trois situations linguistiques possibles. La première situation est d'ordre familial. « Dans le contexte familial, le terme *langue première* est préférable car, sur le plan psychosocial, il est plus neutre puisqu'il ne relie pas l'enfant exclusivement à sa mère et qu'il peut s'appliquer à toutes sortes de situations où l'enfant n'apprend pas forcément la langue de sa mère ». La deuxième situation est d'ordre sociopolitique. « Elle renvoie en effet au concept de *langue nationale*. Dans cette perspective, le terme *langue première* désigne la langue première sur le plan social, soit la langue partagée par l'ensemble des individus formant une communauté donnée ». La troisième situation concerne le système d'éducation : « Si les matières scolaires sont enseignées dans la *langue première* des élèves, celle-ci se confond alors avec la *langue d'enseignement* ». C. SIMARD, *Éléments de didactique du français langue première*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 5.

ces langues sont considérées comme des « dialectes » par rapport au chinois « langue nationale », langue officielle unique depuis l'arrivée du gouvernement de Tchang sur l'île.

Bien que le taiwanais soit en effet la langue maternelle de la plupart des gens, le chinois (ou le mandarin) reste la langue officielle et la seule langue d'enseignement dans le système éducatif de Taiwan, dès le début des études primaires. En quelque sorte, nous pourrions dire que les Minnans, les Hakka et les aborigènes sont bilingues, car ils connaissent leur propre langue maternelle et le chinois. Pourtant, les Chinois arrivés après l'année 1949 et leurs descendants ont souvent fait montre de mépris envers les « dialectophones ». Ce n'est que depuis l'année scolaire 2001-2002 que l'enseignement des langues maternelles est introduit dès les études primaires comme cours à option.

Sur les plans lexical et syntaxique, il y a d'assez larges correspondances entre le mandarin, le hakka et le taiwanais, du fait que ces trois langues sont toutes de famille sino-tibétaine. Pourtant, sur le plan phonétique, on a affaire à des systèmes très différents. Pour situer quelque peu la « distance », nous esquisserons quelques traits caractéristiques. Le chinois⁵ compte 21 initiales (début consonantique de la syllabe), 37⁶ finales (voyelles simples ou voyelles complexes) et 4 tons. Le hakka compte 21 initiales et 44 finales. Il dispose de 4 tons de plus que le mandarin, soit 8 au lieu de 4. Les syllabes du hakka, contrairement à celles du mandarin, peuvent se terminer par une des consonnes [p], [t] et [k]. Quant au taiwanais, il comporte 15 initiales, 57 finales et 8 tons⁷. Par exemple, le même caractère 你 'tu' se prononce [n] en hakka, [li] en taiwanais et [ni] en chinois.

Selon M. Marherbe⁸, les langues aborigènes taiwanaises appartiennent au groupe malayo-polynésien. Leurs langues présentent en commun avec le mandarin la caractéristique d'invariabilité des mots, mais l'emploi d'une énorme gamme de suffixes et de préfixes pourrait être considéré comme un succédané de flexions.

⁵ Pour plus de détails, voir chapitres 2, 5 et 7.

⁶ Selon Ch. N. LI et S. A. TOMPSON, *Mandarin Chinese. A Functional Reference Grammar*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1981, p. 6. G. ZHANG, en compte trente-neuf (cf. notre chapitre 5, p.112).

⁷ Pour plus de détails sur le taiwanais, voir XU Jidun 許極燉, *Tai wan yu gai lun 台灣語概論* 'Introduction à la langue taiwanaise', Taipei-Taiwan, Qian wei 前衛, 1998.

⁸ M. MALHERBE, *Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 287.

Quant au « chinois » dont il est question dans le présent travail, il s'agit de la langue moderne actuellement enseignée dans les écoles, parlée dans les médias nationaux, pratiquée dans la vie quotidienne, c'est-à-dire le mandarin (langue des fonctionnaires). Cette langue moderne 白話 *bai hua* 'langue parlée', largement fondée sur la langue de Pékin, a remplacé les écrits de style noble rédigés en 文言 *wen yan* 'langue littéraire classique' après la chute de l'empire (1911). Le mandarin, langue de la scolarité et de l'administration, est désigné par différents termes. Le terme 國語 *guo yu* 'langue nationale' s'utilise à Taiwan, tandis qu'en République populaire de Chine, on emploie le terme 普通話 *pu tong hua* 'langue commune'.

Outre cette différence d'appellation, il existe des différences d'usage ou d'expression entre le chinois de Pékin et celui en vigueur à Taiwan, qui, avec le contexte ou après explication, ne gênent pas la compréhension réciproque. Les deux principales différences concernent l'écriture et les « romanisations » phonétiques. La Chine populaire a simplifié dans les années 1950 l'écriture des idéogrammes, tandis que Taiwan garde l'usage des caractères traditionnels non simplifiés. A propos des transcriptions phonétiques, la Chine continentale emploie le 拼音 *Pinyin* 'épeler les sons', une notation phonétique en caractères latins, qui est pour le moment la plus répandue dans le monde entier. A Taiwan, le système 注音符號 *Zhu yin fu hao* 'signes pour noter les sons', des graphies dérivées de caractères chinois, cohabite avec plusieurs systèmes de romanisation, dont le plus utilisé est le Wade⁹.

Dans notre travail, nous employons la romanisation *Pinyin* et les caractères non simplifiés en vigueur à Taiwan. Nos exemples chinois procèdent de la langue parlée à Taiwan, qui pourrait différer quelque peu du chinois parlé en Chine continentale.

Ainsi, puisque la langue utilisée à des fins éducatives est le chinois et qu'il est le point de départ de notre étude comparative, c'est bien celui-ci que nous désignerons comme *langue première* même si ce n'est pas la langue maternelle de tous nos compatriotes.

⁹ Prenons comme exemple la transcription phonétique du caractère 家 qui signifie « maison, foyer » : en pinyin, il s'écrit *jia*, en zhu yin fu hao ㄐㄧㄚ, en Wade *chia*. En fait, le système de romanisation qui s'emploie en Chine est basé sur l'oreille chinoise à l'opposé des systèmes précédents (Wade, EFEO). Cette transcription pinyin utilisée sans avoir conscience qu'une transcription dans l'alphabet latin ne signifie pas une adaptation à la prononciation française par exemple, donne lieu à des lectures aberrantes du style de [] au lieu de [], prononciation correcte de 'Pékin' à la façon chinoise. Pour plus de détails, voir annexe 1.

Si nous avons trouvé utile de nous étendre aussi longuement sur les circonstances spécifiquement taiwanaises, c'est que nous ne comptons pas donner à notre étude l'apparence d'une recherche générale avec tous les efforts statistiques que cela suppose. Nous nous sommes basée sur notre pratique (de collégienne, d'étudiante puis d'enseignante à Taiwan - lycée, Alliance Française, cours intensif aux officiers de la Marine nationale -), celle de nos ex-collègues enseignant à Taiwan (ou même à l'étranger) et sur la grande diversité de sources diverses qui nous ont été offertes.

Nous commencerons donc par donner un bref résumé de la situation actuelle de l'enseignement taiwanais pour analyser ensuite la langue chinoise, ses racines culturelles, et l'impact de ces dernières sur les formes coutumières et langagières.

L'étude comparative des points principaux constituant la charpente des langues française et chinoise mènera tout naturellement à des propositions didactiques destinées à améliorer le passage d'une langue à l'autre et à amorcer la connaissance de la culture francophone chez les sinophones.

Durant la rédaction de notre travail, nous avons pu voir certaines de nos intuitions premières confirmées ou infirmées, et nous présentons aux lecteurs les résultats de nos réflexions qui, nous l'espérons, se révéleront utiles et fondés.

CHAPITRE 1. APERÇU DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À TAIWAN (jusqu'en 2001)

Pour permettre de mieux comprendre la situation de l'enseignement du français à Taiwan, le début de ce chapitre fournira quelques explications sur le système d'enseignement taiwanais en général. Nous ferons ensuite l'historique du développement de l'enseignement des langues étrangères avant d'examiner ce qui concerne le français.

1.1. Structures de l'enseignement à Taiwan

Les études primaires durent six ans et les écoliers commencent leurs études à l'âge des six ans. Quant aux études secondaires, elles durent également six ans et se divisent en deux cycles : inférieur et supérieur. Mais, dans près de quatre-vingt-quinze pour cent des cas, elles ne sont pas poursuivies dans le même établissement, parce qu'à Taiwan, très peu d'écoles secondaires proposent la formation complète en six ans. Après la fin du premier cycle des études secondaires, les élèves taiwanais doivent passer un examen pour accéder au cycle suivant.

Le système scolaire taiwanais assure neuf années de scolarité obligatoire et gratuite, à savoir six ans de primaire et trois ans de secondaire inférieur. Les autorités éducatives prévoient de prolonger la durée de l'enseignement obligatoire de neuf à douze ans, afin d'y inclure le passage au secondaire supérieur ('high school').

Les études secondaires supérieures ne sont pas encore obligatoires, mais pour ceux qui ont choisi de les faire, il y a trois possibilités:

- a. la filière des écoles secondaires supérieures (3 ans) qui constituent la prolongation ordinaire des écoles secondaires inférieures, est le chemin le plus direct vers les études universitaires qui durent 4 ans (7 ans pour la médecine) et qui peuvent être complétées par la maîtrise (1 à 4 ans) et le doctorat (2 à 7 ans);
- b. la filière des établissements qui ont un programme d'études de cinq ans et qui préparent à une entrée directe sur le marché professionnel, mais qui offrent quand même la possibilité de poursuivre des études universitaires par le biais d'un examen appelé « examen de transfert ». Ceux qui ont réussi cet examen ont le droit de s'inscrire directement en deuxième ou en troisième année de faculté selon

qu'ils poursuivent ou non leurs études dans leur spécialité d'origine;

- c. la filière des écoles professionnelles dont le cycle est de trois ans comme en (a), offre la possibilité de s'inscrire, selon les résultats, à un examen de sélection, dans une école supérieure technique telle que le collège technique (2 ou 3 ans) ou l'institut technique (4 ans).

Pour chaque filière, il y avait jusqu'en 2000, un examen d'entrée différent. Après l'examen, on pouvait choisir une école en fonction des préférences personnelles, mais surtout en fonction des notes obtenues. En règle générale, les élèves participaient aux trois examens pour avoir plus de chances de poursuivre leurs études dans au moins une des trois filières. Pour être admis dans une école très réputée, une note brillante était indispensable. Depuis des décennies, ces « examens d'entrée au cycle secondaire supérieur » jouaient un rôle décisif pour l'orientation scolaire des élèves.

Pourtant, depuis l'année académique 2001, le Ministère de l'Education a remplacé ces examens par une nouvelle mesure dite « key competency ». Inspiré par le Baccalauréat français, le « key competency » se déroule en deux étapes : en mai et en juin de la dernière année du secondaire inférieur.

De même, l'accès à l'université, qui était déterminé par un examen d'entrée où le nombre élevé des candidats exacerbait la concurrence, a été modifié également. La répartition des étudiants dans les universités, qui s'opérait uniquement d'après le classement de leurs notes au concours d'entrée et selon l'ordre de préférence de la discipline d'études exprimée avant ledit concours, n'existe plus. D'après la nouvelle mesure éducative, les lycéens pourront, après avoir passé le test de « key competency », solliciter l'admission dans les départements qui les intéressent.

Nous reviendrons plus tard sur cette nouvelle mesure, car elle modifie désormais les motivations des apprenants de français langue étrangère.

1.2. Développement de l'enseignement des langues étrangères en général

Comme les Départements des Langues étrangères l'indiquent souvent, leur enseignement a pour but de former des élites linguistiques, répondant aux besoins de la société. Autrement dit, l'évolution de la société, aux niveaux politique, économique et culturel, exerce une influence sur les stratégies éducatives. Avant d'aborder l'historique de l'enseignement des langues étrangères, il nous semble nécessaire de présenter brièvement les situations économique et politique de Taiwan.

Politiquement, après avoir perdu la guerre civile en Chine continentale, Tchang Kai-shek s'est réfugié sur l'île en 1949, « avec l'aide militaire et l'appui politico-financier des Américains »¹. En 1954, les Etats-Unis signaient des traités militaires avec les autorités de la Corée du Sud et de Taiwan, garantissant leur pouvoir et leur accordant leur plein appui militaire, diplomatique et financier. « Taiwan était donc complètement intégrée au système géopolitique américain d'encerclement de la Chine populaire en Asie orientale, système fondé sur une chaîne de régimes autoritaires, impopulaires, largement subventionné de l'extérieur : Corée du Sud, Philippines, Vietnam du Sud, Thaïlande et Taiwan. »². Bien qu'en 1971 la majorité des pays membre de l'O.N.U. se soit prononcée pour l'octroi du siège chinois à Pékin, donc pour l'exclusion de Taiwan, Taiwan est « toujours officieusement protégée par les Etats-Unis »³. Signalons au passage que la plupart des hauts fonctionnaires taiwanais actuels ont été diplômés aux USA.

Economiquement, le Japon et les Etats-Unis sont les principaux fournisseurs de l'île, suivis par l'Union Européenne, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En fait, en examinant le tableau 1, on constate que l'excédent d'importations en provenance du Japon est compensé par la quantité des exportations en direction des Etats-Unis. Depuis les années 1980 où Taiwan a connu un relatif ralentissement de sa croissance économique, Taiwan se tourne vers l'Europe et les autres pays asiatiques (Chine, Corée, Vietnam) pour diversifier ses partenaires.

¹ *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1996, entrée 'Taiwan', p. 14.

² *Ibid.*

³ J.-P. CABESTAN, *Le système politique de Taiwan*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1999.

Tableau 1 :
Les principaux partenaires commerciaux de la ROC (1992)⁴

	Importations vers Taiwan	Exportations en provenance de Taiwan
Etats-Unis	15,7	23,57
Japon	21,76	8,89
CEE	12,40	13,93
Allemagne	3,91	3,60
Grande-Bretagne	1,33	2,20
Pays-Bas	-	2,20
France	1,39	1,25

Les chiffres sont exprimés en milliards de dollars US.

L'anglais

A Taiwan, l'anglais est sans aucun doute la première langue étrangère, non seulement parce que c'est la langue internationale la plus utilisée dans les affaires politiques et économiques, mais aussi du fait que Taiwan est très attachée depuis au moins un demi-siècle aux Etats-Unis dans ces deux secteurs.

L'apprentissage de l'anglais remonte à la fin des années cinquante, une initiative prise par l'Université Nationale la plus importante de Taiwan. Depuis que l'Université Nationale de Taiwan a créé le premier Département de Littérature Etrangère en 1947, plusieurs universités ont suivi son exemple ; citons entre autres l'Université Nationale de Taiwan, l'Université Soochow (1954), l'Université Tunghai (1955), l'Université Nationale Chengchi (1956). On y trouve de nombreux départements qui assurent la poursuite des études jusqu'aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Ces études seront de plus en plus élargies à la connaissance de la culture comme composante de l'apprentissage de la langue.

La primauté accordée à cette langue se remarque dans le fait que les élèves prennent celle-ci comme cours obligatoire dès le début des études secondaires, soit dès l'âge de 12 ans. A partir de l'année académique 2001-2002, le Ministère de l'Education a introduit l'enseignement de l'anglais dans les études primaires à raison de 2 heures par semaine dès la cinquième année, soit à l'âge de 10 ans.

⁴ Republic of China (=Taiwan). Une statistique empruntée à la revue *Géopolitique*, n°46, été 1994, p.74.

La popularité de l'enseignement de cette langue perdure lors des études supérieures vu l'idée de son utilité immédiate à différents niveaux, par exemple pour faciliter l'accès à un poste dans les secteurs internationaux, qui sont nombreux à Taiwan, ou pour enseigner l'anglais au primaire et au secondaire.

Pour avoir une idée de la popularité de l'anglais, il suffit de jeter un coup d'oeil sur le marché de l'édition : il existe une abondante presse en anglais sur les rayons des librairies et surtout des publications hebdomadaires pour l'apprentissage par la radio ou la télévision. Les manuels se vendent souvent à prix bas ou moyen avec accompagnement de CD Rom, ce qui facilite la révision. Il faut mentionner également divers cours privés qui permettent aux apprenants de maîtriser mieux cette langue pour leur plaisir, leur réussite aux examens ou la préparation à la poursuite des études dans les pays anglophones. Le grand public peut même avoir accès aux émissions ou aux films anglais (américains dans la plupart des cas) 24 heures sur 24 à l'aide du câble, très répandu dans les foyers taiwanais.

Au chapitre 6, nous examinerons plus en détail les répercussions de la langue anglaise sur les apprenants sinophones, lors de l'apprentissage d'une autre langue étrangère, comme celui du français.

Le japonais et les autres langues

Toutes les autres langues étrangères sont enseignées beaucoup plus tard, en règle générale au niveau des études supérieures dans un département spécifique. Il s'agit notamment du japonais, du coréen, du français, de l'allemand, de l'espagnol, de l'arabe, du russe, de l'italien et du turc.

Pour diverses raisons politiques, économiques ou culturelles, le japonais reste la seconde langue étrangère. Rappelons que Taiwan a été colonisé par le Japon de 1895 à 1945, à la suite du traité de Shimonoseki. Comme il existe beaucoup d'accords de coopération et d'entreprises taiwano-japonaises, on choisit facilement cette langue afin d'assurer son avenir.

Le premier Département de Langue et de Littérature Japonaises a été créé en 1963. On compte une dizaine de départements de japonais au niveau universitaire. C'est la seule langue (autre que l'anglais) dont l'étude pourra se poursuivre jusqu'au niveau du doctorat à Taiwan.

Après l'anglais, le japonais reste la langue la plus enseignée dans les cycles secondaires supérieurs et est souvent choisi en priorité comme deuxième langue étrangère (parmi d'autres langues comme le français, l'allemand, l'espagnol dans la plupart des cas) par les étudiants du Département de Langue et Littérature Anglaises.

Si on évalue l'importance d'une langue par le nombre et le statut des universités qui l'enseignent, les autres langues étrangères n'occupent pas une place aussi importante que l'anglais et le japonais.

A la différence de celles-ci, qui font fréquemment partie du curriculum des universités nationales, les autres langues étrangères sont enseignées en général dans peu de départements au niveau des études supérieures et nationales. Il s'agit notamment du français (1963, année de création du premier département) dans cinq universités dont quatre sont privées ; de l'allemand (1963) dans cinq universités privées ; de l'espagnol (1962) dans quatre universités privées ; du russe (1994) dans trois universités dont deux sont privées ; de l'arabe (1978) dans une université nationale ; du coréen (1994) dans deux universités dont une est nationale ; du turc (1990) dans une université nationale ; de l'italien (1996) dans une université privée. Signalons entre autres que l'enseignement de langues telles que l'arabe, le turc, dans les universités nationales est dû probablement à des raisons pratiques, telles le commerce du pétrole, etc.

Ces dernières années, le gouvernement de Taiwan a souhaité développer plus de contacts avec des pays autres que l'Amérique ou le Japon. De plus, la perspective du développement de l'Union Européenne augmente l'intérêt pour les langues européennes, ceci pour des raisons politiques, culturelles, commerciales ou touristiques.

Vu la fréquence des contacts entre gens de différents pays, ce qui exige une meilleure communication, la radio appartenant au Ministère de l'Education émet régulièrement des cours de langues à la disposition des citoyens désireux d'apprendre. Ces derniers ont le choix entre l'anglais, le japonais (ces deux langues occupent une plage horaire plus dense et plus favorable), le français, l'allemand, l'espagnol, le coréen, le russe, l'arabe, le vietnamien, le thaï et l'indonésien.

Le russe, le turc et l'italien incorporés dans le système éducatif ne sont pas encore enseignés par la radio. Par contre, les apprentissages du vietnamien, du thaï et de l'indonésien se justifient par le besoin économique de ces langues, car, d'un côté,

les Taiwanais investissent beaucoup dans ces pays d'Asie du Sud et, de l'autre, il existe sur l'île de la main-d'oeuvre originaire de ces pays.

1.3. Historique de l'enseignement du français

A Taiwan, le début de l'enseignement du FLE remonte aux années 60, plus précisément à 1963 et traditionnellement, celui-ci n'était dispensé que dans quelques établissements supérieurs, à savoir quatre universités et un « college ».

Dernièrement, le Ministère de l'Education de Taiwan a lancé en 1999 « un projet de 5 ans » pour promouvoir l'enseignement des secondes langues étrangères dans le secondaire supérieur, un projet expérimental succédant à celui de 1996. On offre désormais aux élèves le choix entre le japonais, le français, l'allemand et l'espagnol.

1.3.1. La situation depuis 1963

Nous considérerons l'enseignement du FLE à Taiwan sous deux angles distincts : le système d'enseignement taiwanais et les cours de l'Alliance française.

a. Dans le système d'enseignement taiwanais

Le FLE est enseigné dans cinq Départements de Langue et Littérature Françaises. Les universités dont les Facultés de Langues Etrangères ou de Philosophie et Lettres disposent d'un département de français de plein exercice sont quatre, à savoir l'Université Nationale Centrale (UNC), l'Université Catholique Fu Jen, l'Université de Tamkang et l'Université de la Culture Chinoise. A ces établissements qui se trouvent dans la plupart des cas à Taipei, la capitale (l'UNC se trouvant plus précisément dans une province voisine de Taipei), s'ajoute Wen Tzao Ursuline College⁵ of Languages, situé dans le sud de Taiwan, à Kaohsiung, la seconde ville du pays. Rappelons que quatre de ces cinq établissements sont privés.

L'apprentissage du FLE reste une matière du niveau universitaire. Pourtant, il faut mentionner une exception à cette règle générale : Wen Tzao dispose de deux sections éducatives, le niveau du secondaire supérieur de cinq ans (cf 1.1. la structure de l'enseignement à Taiwan, filière b) existe depuis 1966 ; le niveau universitaire a été créé en 1999. Le premier niveau permet aux jeunes d'apprendre le français ou

⁵ Pris dans le sens anglais, ne pas confondre avec le mot « collège » en français.

d'autres langues étrangères à partir de 15 ans au lieu de 18 ans (début des études universitaires).

Dans certaines universités, la section de français (il en va de même pour celles de japonais, d'allemand et d'espagnol) est incorporée dans le département d'anglais. Dans la plupart des cas, ces cours de français sont obligatoires pour l'obtention du diplôme universitaire et le nombre d'UV⁶ varie entre quatre et douze d'après les différents règlements des départements. Par ailleurs, il est possible de trouver dans quelques autres universités des cours de français en option (par exemple dans le département de tourisme).

Pour chacune des cinq institutions, nous allons parler plus spécifiquement de la date de création, des objectifs, des cours, des manuels, des étudiants et des enseignants, ceci pour chacune des cinq institutions.

La date de création des principales institutions

Comme le montre le tableau ci-dessous (tableau 2), l'enseignement du FLE est inséré dans le système éducatif taiwanais depuis 1963, soit depuis trente-neuf ans. Ce sont surtout les institutions privées qui en ont pris l'initiative. Le fait que l'Université Nationale Centrale ait créé elle aussi en 1981 un département de français montre que le gouvernement envisage sérieusement la nécessité de l'enseignement de cette langue pour diversifier les partenaires commerciaux de l'île (cf. 1.2.).

Tableau 2 :

Date de création des Départements de Français

Désignation de l'établissement	Date de création du département de français	Date de création de l'institut ⁷ de français	Statut de l'institution
U. de la Culture Chinoise	1963	1968	Privée
U. de Tamkang	1963 ⁸	2002	Privée
U. catholique Fu Jen	1964 ⁹	1984	Privée
Wen Tzao Ursuline College	1966		Privée
U. Nationale Centrale	1981	2000	Nationale

⁶ Unité de valeur. Une unité de valeur signifie en règle générale une heure de cours par semaine. Pour avoir les heures consacrées à un certain cours pendant un quadrimestre, il suffit de multiplier l'UV par 15, soit le total des semaines pendant un quadrimestre.

⁷ Programme de 2 à 4 années d'études après la licence, pour accéder à la maîtrise.

⁸ Fondé en 1963 comme section de français, le département de français a été établi en 1975.

⁹ Fondé en 1964 comme section de français dans la faculté des langues étrangères ; le département a été établi en 1967.

L'existence du premier institut de français date de 1968 ; il fallut ensuite attendre 16 ans avant la création du second (1984). Le fait que l'Université Nationale Centrale et l'Université de Tamkang aient créé récemment (2000, 2002) un institut de français constitue un encouragement pour les étudiants et les professeurs de français, car il signifie que le gouvernement ne peut plus nier l'importance de cette langue, qui est présente dans 55 pays et pratiquée par un nombre de personnes estimé à 170 millions.

En fait, en vue de l'instauration éventuelle de l'enseignement du FLE dans les études secondaires, ces universités envisagent aussi une formation du personnel en didactique du FLE. Ceci explique bien la fondation très récente des deux instituts conduisant jusqu'au niveau de la maîtrise.

Les objectifs

Les objectifs de ces cinq institutions principales se ressemblent beaucoup : il s'agit de former du personnel compétent en langue française qui réponde aux besoins réels de l'Etat et de la Société dans des domaines tels que la traduction, la diplomatie, le commerce, la culture, la didactique, etc. Outre les connaissances de la langue et de la littérature, les Départements de français accordent également de l'importance à la culture et aux traditions européennes (surtout celles des pays francophones).

Ces institutions ont, pour améliorer l'enseignement du FLE, conclu des accords avec d'autres universités francophones, souvent avec échange d'étudiants. Par exemple, l'Université Nationale Centrale a établi des accords d'échange avec l'Université de Nantes et l'Université de Limoges ; l'Université Catholique Fu Jen s'est jumelée en 1999 avec l'Université catholique de Louvain, l'Université de Tamkang avec celle de Franche-Comté en 1989.

Ces dernières années, les échanges d'étudiants entre universités jumelles jouent un rôle important dans l'apprentissage du FLE et deviennent une façon d'attirer ou de motiver les apprenants. Par exemple, en 1994, un groupe d'une vingtaine d'étudiants de troisième année de Tamkang a été admis à l'Université de Franche-Comté. Après avoir suivi ces cours pendant environ dix mois, les étudiants ont été dispensés de certains cours de français à leur retour à Taiwan. Ce genre d'échange, remédiant au fait que le français n'est pratiqué qu'en classe, élargit l'horizon des étudiants, qui seront plus motivés après leur séjour à l'étranger. De tels échanges sont encore organisés aujourd'hui et comportent aussi des séjours au Canada.

L'Université catholique de Louvain fait partie de la liste d'échange des universités taiwanaïses. Lors de la préparation de notre thèse en 2001, nous avons eu la chance de rencontrer sur le campus de l'UCL une étudiante de l'institut de l'Université Fu Jen et un étudiant de troisième année de l'Université de Tamkang. Ils affirment que le fait d'étudier et de vivre un temps en Belgique les aide beaucoup à élargir leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

En dehors des échanges d'étudiants, les départements proposent également à ceux-ci différents stages, destinés à leur faciliter l'accès à des secteurs où l'on pratique le français ; p. ex., à partir de 1989, le département de français de Wen Tzao a invité les élèves de quatrième et de cinquième année à faire un stage dans des institutions publiques ou privées, ainsi que dans des compagnies et des organismes français.

Les cours

- Cours de niveau universitaire

Les cours se comptent en UV (unité de valeur), chacune équivalant à une heure de cours par semaine. Le nombre total (sur la durée entière des études) des UV exigé pour l'obtention du diplôme de licencié peut varier selon les universités, 128 UV à l'Université de la Culture Chinoise, 138 UV à l'Université catholique Fu Jen, 139 UV à l'Université de Tamkang.

Les cours des Départements de français se composent en général de trois catégories, à savoir « les cours généraux obligatoires à l'Université », « les cours obligatoires de français » et « les cours à option de français ». La première catégorie, occupant généralement 30% du temps alloué, est imposée par le Ministère de l'Education. Par contre, en vertu des « nouveaux règlements de l'Université », chaque université, depuis 1994, a le droit de décider des deux autres catégories, compte tenu de ses équipements, de son personnel enseignant et de sa spécialisation.

Prenons l'exemple de l'Université catholique Fu Jen et considérons les cours et la répartition des 138 UV pour les étudiants de l'année académique 2001 : 40 UV pour les cours généraux obligatoires à l'Université, 64 UV pour les cours obligatoires de français et 34 UV pour les cours à option de français. On constate que les cours se rapportant au français totalisent 98 UV (multipliées par 15, le total approximatif des semaines pendant un quadrimestre), soit un total de 1.470 heures de cours en français.

Nous attirons l'attention sur les deux catégories des cours spécialisés *en français*, qui ne font que 70% du temps total :

- *Cours obligatoires*, destinés au départ à fournir de solides notions de base pour la connaissance de la langue française : l'utilisation des manuels, la prononciation, le laboratoire, la conversation, la composition, la grammaire, la traduction, l'introduction à la lecture, littérature (dans peu de cas), etc. Signalons que le cours d'«utilisation des manuels» est consacré plus spécialement aux manuels provenant de France tels que *Le nouveau sans frontières*, *Tempo*, etc. «L'introduction à la lecture» est basée sur la lecture et l'analyse de textes français.
- *Cours à option* fournissant des connaissances supplémentaires dans divers domaines :
 - littéraire (dans la plupart des cas, puisque ce sont des départements de langue et de littérature françaises) : histoire littéraire, littérature contemporaine, poésie, prose, théâtre, morceaux choisis, la Bible, etc ;
 - langagier : stylistique, traduction, composition, linguistique, français de la presse, etc. ;
 - culturel : civilisation française, histoire française, histoire de l'art, cinéma français, économie et politique de la France contemporaine (ou de l'Union européenne), etc. ;
 - préparation de la future profession : français touristique, français des affaires (français commercial), la didactique du FLE, etc.

En règle générale, pendant les deux premières années, les universités¹⁰ accordent beaucoup d'importance à une formation de base en français, en y consacrant un nombre élevé d'UV de cours obligatoires. A cela s'ajoutent des cours à option pendant les deux dernières années afin d'assurer une bonne poursuite des études et une préparation au marché du travail. Comme nous l'avons observé dans notre mémoire de 1997¹¹, l'accent porte beaucoup plus sur l'écrit (lecture, grammaire, composition, traduction et autres) que sur l'oral (prononciation, laboratoire, conversation), ce à raison de 70/30 % approximativement.

Signalons que les étudiants de quatrième année des départements universitaires n'ont pas l'obligation de rédiger un travail de fin d'études afin d'obtenir le diplôme.

¹⁰ Wen Tzao, en ce qui concerne la branche secondaire supérieure, consacre les trois premières années à la formation de base de français.

¹¹ Y.-Ch. CHEN, *L'enseignement du FLE à Taiwan*, mémoire inédit, Département d'études romanes, Université catholique de Louvain, 1997, pp.23-25 « synthèse des cours dispensés à l'université ».

Vu que la langue est considérée comme un outil de communication, les universités encouragent depuis peu l'obtention d'un diplôme interdisciplinaire. Celle-ci sera possible de deux manières : par le biais d'un « département complémentaire » ou d'un « double diplôme ». La première voie demande de suivre certains cours spéciaux (20 UV environ, selon les différents départements), tandis que la seconde exige de suivre tous les cours obligatoires du département concerné (60 UV environ, selon les différents départements).

Selon cette conception interdisciplinaire, un étudiant du département de français pourrait suivre, en dehors de tous les cours de son département, 20 UV imposées par le département du « Trade International » pour avoir celui-ci comme département complémentaire, et vice-versa. Il pourrait, s'il est parmi les dix premiers de sa classe, demander à suivre tous les cours obligatoires d'un deuxième département. Dans ce cas-là, la durée de ses études universitaires sera de cinq ans au lieu de quatre, vu le nombre d'UV supplémentaires. A l'inverse, les départements de français suggèrent fortement aux étudiants de les choisir comme département complémentaire ou comme deuxième département.

- Cours de maîtrise

Cette formation dure de deux à quatre ans après l'obtention de la licence, avec des UV variant entre 30 et 34 (d'après les différents départements). En principe, les deux premières années sont destinées à la formation, avec des cours (obligatoires ou à option), et les deux années suivantes à la rédaction du mémoire, dont le dépôt est obligatoire pour l'obtention de ce diplôme.

Les cours sont de niveau plus approfondi que ceux de niveau universitaire et embrassent des domaines tels que la méthodologie, la dissertation, la traduction, la culture, la littérature (prose, poésie, théâtre, roman, auteurs choisis), etc. Le cours de didactique du FLE est bien sûr incorporé à la formation des futurs enseignants au secondaire supérieur.

Les étudiants désireux de poursuivre des études à ce niveau doivent réussir les concours d'entrée organisés par les universités. En général, le nombre admis pour chaque année ne dépasse pas 10. Pour l'instant, on compte une centaine de diplômés de ce niveau (pour le français).

Les manuels

Les manuels utilisés à Taiwan proviennent presque tous de France et couvrent les matières de différents cours. Il n'existe pas de méthode de langue conçue spécialement pour les apprenants taiwanais au niveau universitaire.

Pour les méthodes de FLE, on trouve sur le terrain des manuels anciens tels que *Le Mauger Bleu (Cours de langue et de civilisation françaises)*, Hachette 1953), *Voix et images de France* (CREDIF, 1960), *Le français et la vie* (Hachette, 1971), *C'est le printemps* (CLE International, 1976), *Salut les copains, Sans frontières* (CLE international, 1982), mais aussi des manuels plus récents comme *Le Nouveau Sans frontières* (CLE international, 1988), *Bienvenue en France* (Didier/Hatier, 1989), *Libre échange* (Hatier/Didier, 1991), *Espaces* (Hachette, 1992), *Le nouvel Espaces* (Hachette, 1995), *Panorama* (CLE International, 1996), *Tempo* (Didier/Hatier, 1996), *Café Crème* (Hachette Livre, 1997), *Reflets* (Hachette Livre, 1999), *Bien joué* (Hachette Livre, 1999).

Rappelons que l'emploi du *Mauger Bleu* comme méthode de français principale a duré jusqu'à la fin des années 80 approximativement. C'est depuis l'apparition du *Sans frontières* sur le marché que les étudiants taiwanais ont la possibilité de se servir d'éditions récentes des manuels ou de nouveaux manuels.

Bien que depuis les années soixante-dix, l'approche communicative mette l'accent sur la compétence de communication, les apprenants taiwanais sont habitués à une approche « grammaire-traduction ». La présentation explicite des règles grammaticales et la traduction des textes en chinois sont pour eux des façons d'accéder au français. Nous reviendrons aussi sur ces questions de l'acquisition et de l'enseignement du français au chapitre 6.

A part ces méthodes conçues en France et fréquemment employées à Taiwan, il existe aussi une méthode bilingue de français *Fa Yu*¹², conçue spécialement pour les Chinois en Chine continentale en 1992 et introduite à Taiwan en 1994. Pourtant, après quelque temps d'expérimentation, cette méthode n'a pas vu son utilisation

¹² *Français graduel - Fa yu shi yong jin jie jiao cai* 法語實用進階教材 *Méthode pratique et progressive de français*, conçue par l'Université des langues étrangères de Beijing, publiée par The Commercial Press Ltd. De Beijing. Cette méthode bilingue avec la version du chinois classique a été remaniée (du point de vue des graphies chinoises) par Ch.-M. CHEN, Y.-Q. CHEN, S.-E. SUN et Y.-I. ZHONG et publiée à Taiwan par la maison d'édition Tian ken 天肯. Nous avons analysé cette méthode en détail dans notre mémoire de 1997.

généralisée dans le système éducatif taiwanais.

Depuis peu, on trouve quelques manuels (de grammaire, de composition, de prononciation) rédigés par certains enseignants d'après leur propre expérience auprès des apprenants taiwanais. Pourtant ces livres sont peu nombreux et leur usage reste très limité¹³.

Les étudiants

En règle générale, il existe pour chaque année une classe de jour, où le nombre des étudiants varie entre 45 et 75 (des filles en majorité). L'Université de Tamkang a trois classes de jour chaque année alors que Wen Tzao a deux classes de jour et une classe de soirée chaque année. Le total approximatif de diplômés universitaires en français est estimé à 500 par an.

Il faut aussi mentionner qu'en raison du nombre élevé des étudiants chaque année et en vue d'une meilleure efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage, on subdivise les classes en groupes plus petits (20 à 30 étudiants) pour les matières de langue obligatoires telles que la lecture, la traduction, la grammaire, la composition, la conversation, le laboratoire, la prononciation, etc.

Signalons que dans le système actuellement en vigueur, le français n'est pas le premier choix pour la plupart des étudiants du département, ceci résultant d'un manque général de motivation chez les apprenants. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre 7.

Les enseignants

On constate que 80% des enseignants recensés pour l'année académique 2001-2002 sont de nationalité taiwanaise, contre 65% en 1997-1998 (cf. notre mémoire).

On confie généralement les classes supérieures aux francophones afin de

¹³ Citons quelques exemples. Pour la grammaire: J.J. YUE 岳家君, *Shi yong fa wen wen fa* 實用法文文法 *Grammaire chinoise de la langue française*, 2^e éd., Taipei, Guan Tang 冠唐, 1997. Ch. -Y. FONG 逢塵瑩, *Fa wen jie gou fen xi* 法文結構分析 *Analyse structurale du français*, 4^e éd., Taipei, Han Wei 漢威, 1993. Pour la composition: A. MONIER, *Chemins d'écriture*, Taipei, Han Wei 漢威, 2001. Pour la prononciation: Ph. CHAUBET, *Sens et Sons 2* (Saucissons ?). *Sept grands pièges de la prononciation du français*, Taipei, Zhong Yang 中央, 2001.

parvenir à enseigner le français au moyen du français uniquement, car les cours du début sont généralement donnés en chinois.

Les diplômes des professeurs sont soit le doctorat (la plupart des cas), soit la maîtrise, environ 80% des professeurs de français sont diplômés dans les pays francophones, surtout en France (de la Sorbonne en majorité). Certains enseignants ont fini leurs études en Belgique, en Suisse, au Canada ou même aux Etats-Unis.

Leurs spécialisations sont, par ordre décroissant, la littérature (en majorité), la langue et la linguistique, la didactique, la sinologie (professeurs étrangers), le commerce, l'art, la philosophie, l'histoire, la sociologie, etc.

Créée en mai 1996, l'Association des Professeurs de Français de la République de Chine (de Taiwan) adhère la même année à la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de Français) et pousse au développement et à l'amélioration de l'enseignement de FLE à Taiwan.

Signalons que ces dernières années, des colloques nationaux ou internationaux au sujet de l'enseignement des langues étrangères ont été organisés régulièrement. L'Université de Tamkang organise même des conférences à ce sujet (entre Taiwan et Chine) depuis 1996. Les communications et les échanges entre les enseignants favorisent également un meilleur enseignement du français.

b. Les cours de l'Alliance Française

Mentionnons les deux écoles de l'Alliance française, situées dans les deux premières grandes villes de Taiwan, l'une à Taipei et l'autre à Kaohsiung, deux institutions importantes pour la promotion de la langue et de la culture françaises. Elles fonctionnent d'une manière indépendante par rapport au système d'enseignement taiwanais

Les cours réguliers offerts par ces deux établissements sont divisés en modules pour les niveaux débutant, intermédiaire et avancé. Les classes sont généralement ouvertes l'après-midi ou le soir et consistent en petits groupes de moins de 20 personnes, ce qui est favorable à l'apprentissage.

Les horaires des cours diffèrent quelque peu d'une ville à l'autre. Ils s'échelonnent sur deux ou trois mois ; autrement dit, ils comprennent entre 40 heures

et 48 heures. A l'Alliance française de Taipei, chaque module comporte 48 heures, réparties en deux fois trois heures de cours par semaine, un module d'une durée de deux mois. Par contre, l'Alliance française de Kaohsiung accueille les apprenants toute l'année en proposant 4 modules de trois mois, à raison de 40 heures par session, soit deux fois deux heures de cours par semaine.

En dehors de ces cours réguliers en semaine, des cours intensifs sont proposés durant vacances d'été ou d'hiver. La majorité des apprenants sont des étudiants ou des lycéens plus disponibles durant ces congés. Des cours spécifiques relatifs aux différents domaines français tels que la grammaire, la prononciation, le théâtre, le cinéma, ou la cuisine, etc, sont disponibles d'après l'inscription choisie.

Quant aux méthodes employées, ce sont le plus souvent les méthodes communicatives. Les enseignants sont des francophones (français ou suisses, dans la plupart des cas) et des Taiwanais. On compte environ 200 apprenants, qui paient ces cours soit pour leur profession, la poursuite de leurs études (pendant ou après) ou simplement leur plaisir. Ils sont souvent plus motivés que les étudiants du système académique.

En dehors des cours, les « Alliances françaises » organisent régulièrement, dans leurs locaux ou dans les villes où elles se trouvent (Centre culturel, musée des Beaux-Arts), des manifestations culturelles variées (concerts, expositions, soirées à thèmes). Ce sont en l'occurrence des activités toujours en relation avec la France ou la culture française.

Récemment, l'Alliance française a été chargée officiellement des tests du niveau de la langue française, à savoir le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française, avec 1^{er} et 2^e degré) et le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française). Le certificat de réussite du DALF permettra aux étudiants désireux de poursuivre leurs études en France de suivre directement les cours sans examen de langue préalable.

1.3.2. Les innovations depuis 1996

Pour améliorer la communication dans un millénaire où l'internationalisation ne signifie pas seulement l'anglo-américanisation, le Ministère de l'Education de Taiwan a décidé dès 1996 d'expérimenter l'enseignement des secondes langues étrangères en cours à option dans les études secondaires supérieures. On comptait très peu d'écoles qui avaient inclus la langue française comme choix parmi d'autres langues

secondaires.

Récemment, le Ministère de l'Education a amplifié les moyens et lancé le « Projet de cinq ans » (de juillet 1999 à décembre 2004) pour promouvoir les enseignements du français, de l'allemand, de l'espagnol et du japonais. Grâce à cette mesure, les élèves taiwanais auront, dès l'âge de quinze ou seize ans, la possibilité d'apprendre une deuxième langue étrangère. Le but des autorités éducatives est d'étendre cette stratégie à plus d'un tiers des écoles à la fin de ce projet, qui est encore qualifié d'« expérimental » pour l'instant.

D'après les statistiques (cf tableau 3), on voit clairement l'augmentation progressive des écoles participantes (de 85 à 99). Le succès du cours de japonais est beaucoup plus important que celui de français, d'allemand, et d'espagnol, les cours de japonais totalisant plus du double du total des cours des trois autres langues. Pourtant, on pourrait dire que les cours de français ont la faveur parmi les langues européennes. L'augmentation du nombre de classes participantes témoigne de la popularité de cette langue chez les lycéens.

Tableau 3 :
Nombre des classes des secondes langues étrangères
dans les écoles secondaires supérieures
d'après des statistiques du Ministère de l'Education de Taiwan

	Ecoles participant	Cours de japonais	Cours de français	Cours d'allemand	Cours d'espagnol
Année ac. 2000	85	427	88	55	15
Année ac. 2001	99	492	107	45	18

(Soit une augmentation de 21% pour le français en regard de 15% pour le japonais)

Dans les paragraphes suivants, nous prêterons donc spécialement attention à l'enseignement du français dans le secondaire supérieur en ce qui concerne les cours, les manuels, les élèves et les enseignants.

Le français dans le secondaire

Les cours

Le Ministère de l'Education attribue trois objectifs à l'enseignement des secondes langues étrangères au secondaire supérieur¹⁴ :

- développer chez les élèves l'intérêt d'apprendre une deuxième langue étrangère, ainsi que la bonne façon d'apprendre en général ;
- former aux quatre compétences linguistiques fondamentales : la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite ;
- développer la compréhension de la culture des pays des langues-cibles ainsi qu'élargir les vues au niveau international.

Nous considérerons ici le cours de français de deux heures par semaine, créé dans cette optique, offert en option aux lycéens de la première année du cycle supérieur. Les professeurs y proposent des notions de base sur la langue et la culture françaises, et, plus particulièrement, cultivent l'envie d'apprendre, de comprendre plus, ou de pratiquer cette langue, sans étouffer l'intérêt ou la curiosité chez les lycéens qui choisissent cette langue comme cours à option.

Un cours de français de deuxième niveau sera donné s'il y a assez de lycéens, désireux de le suivre après le premier niveau, car un cours à option exige un minimum d'élèves. Souvent, le deuxième niveau n'existe pas ou alors comporte très peu d'élèves, vu que le français ne se présente pas comme une matière obligatoire pour le test de fin d'études. Même les enseignants des cours obligatoires proposent aux lycéens d'abandonner ce niveau pour consacrer leur temps aux examens des matières obligatoires pour l'entrée à l'université.

Les manuels

Les manuels utilisés n'ont pas été uniformisés ; en règle générale, c'est à l'enseignant de faire le choix. On vise ici l'utilisation de méthodes telles que *Bienvenue en France*, *Café Crème*, etc. L'enseignement à l'aide de l'audiovisuel est partiellement pratiqué dans la classe.

¹⁴ Ministère de l'Education de Taiwan, « Programmes des cours à option : cours de secondes langues étrangères » dans *Gao ji zhong xue ke cheng biao zhun* 高級中學課程標準 'Programmes standard des écoles secondaires supérieures', Taipei-Taiwan, mai 1996.

Habitué aux méthodes bilingues depuis l'apprentissage de l'anglais, les lycéens sont en règle générale très surpris par l'utilisation d'une méthode unilingue. Pourtant, cela dépend de la façon dont l'enseignant use de la méthode.

Il existe sur le terrain un manuel expérimental conçu spécialement pour l'enseignement du FLE aux lycées. Publié en 1998 à raison de 1000 exemplaires, ce manuel intitulé *Au Seuil de la langue française*¹⁵, a été rédigé par trois enseignants taiwanais à l'invitation du Ministère de l'Education.

La présentation de ce premier manuel ressemble beaucoup à la forme traditionnelle des méthodes anglaises utilisées aux lycées : une conversation au début de la leçon, une liste de vocabulaire avec traduction en chinois, de la grammaire explicite en chinois (surtout des phrases exemples traduites littéralement), une majorité d'exercices écrits structuraux, insistant sur la répétition et la mémorisation de la grammaire. Sans accompagnement audiovisuel, ce manuel se compose de 16 leçons en un volume prévu pour 60 ou 120 heures d'enseignement, autrement dit pour une année académique. En fait, c'est un manuel difficile, lourd et peu intéressant autant pour les élèves que pour les enseignants. Nous y reviendrons au chapitre 8.

Les élèves

Comme nous l'avons mentionné, ce cours de français à option est offert aux élèves de la première année du secondaire supérieur. Le nombre d'élèves dans une classe varie entre 15 et 45.

Bien que les élèves choisissent volontairement le français, un acte qui justifierait une motivation plus grande pour l'apprentissage de cette langue, ils révisent rarement les cours. On pourrait dire que les deux heures de cours se 'perdent' au sein d'une semaine. Les deux causes principales en sont le manque de temps et surtout l'idée que les notes de français ne sont pas indispensables à la poursuite de leurs études universitaires. Ce laisser-aller ou cette lassitude ralentissent ou même rendent plus difficile la progression du cours, dont une grande partie est consacrée au rappel des leçons précédentes.

La complexité de la grammaire (le genre, la conjugaison au début et les questions de morphologie, en général) que les élèves ressentent dès le début amoindrit très vite

¹⁵ Sh.- M. YU, L.- M. CHIAO, H.- Ch. CHEN (éd.), *Fa yu ru men* 法語入門 *Au Seuil de la langue française*, Taipei, Lycée privé Kai-Ping 開平中學, 1998.

leur intérêt et atténuera leur préjugé favorable sur la langue française, une langue perçue comme « romantique et douce ». La limitation des heures de cours et la passivité des apprenants hypothèquent l'apprentissage de cette langue. Les élèves n'atteignent pas les quatre compétences linguistiques, comme le souhaitait le Ministère de l'Education dans son programme de secondes langues étrangères pour les écoles secondaires.

Par ailleurs, même si on peut rester un peu sceptique en ce qui concerne le résultat rapide de ces mesures ministérielles, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent susciter un intérêt nouveau chez les étudiants désireux de découvrir des horizons autres que ceux évoqués par l'anglais.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la nouvelle mesure éducative permet aux lycéens, grâce aux notes obtenues au test de « key competency », de postuler auprès des départements qui les intéressent. Le fait d'avoir suivi le cours à option de français ou d'avoir participé à d'autres activités concernant cette langue prouve qu'ils s'y intéressent vraiment et leur donnerait plus de chance d'être reçus par les Départements de français. Les lycéens disposent même d'un carnet d'activités sur lequel un sceau est apposé après chaque participation à une activité, par exemple : assister à une pièce de théâtre de fin d'études de Wen Tzao College of Languages, participer au concours de création d'affiches, destiné à la promotion « La Fureur de lire » en français, organisé par l'Institut français à Taiwan¹⁶, etc.

Les enseignants

En ce moment, la formation des enseignants et la réalisation de matériel didactique autochtone suscitent des discussions très actives à Taiwan.

Les enseignants de français au secondaire ont, dans la plupart des cas, un poste à temps partiel et proviennent principalement de quatre fonctions :

- enseignants au secondaire (généralement d'anglais) ayant déjà certaines connaissances de français, ou encouragés à apprendre cette langue pour pouvoir l'enseigner ;
- professeurs ou chargés de cours à l'université ;
- étudiants taiwanais ayant obtenu un diplôme de maîtrise en langue française ;
- enseignants francophones (dans peu de cas).

¹⁶ C'est le bureau représentatif de la France à Taiwan, à défaut de relations officielles diplomatiques qui permettraient de parler d' « ambassade ». Les bureaux représentatifs Belgique -Taiwan sont respectivement « Belgian Trade Association in Taipei » et « Taipei Representative Office in Belgium ».

La première solution nous paraît pratique et économique, mais cette mesure met en question la qualité de l'enseignement du FLE qui est subordonné à la langue anglaise et aux enseignants de cette langue.

Nous préférons aux professeurs destinés d'abord à l'enseignement de l'anglais, les professeurs de la seconde provenance qui présentent une meilleure garantie du point de vue de la formation et de l'expérience didactique et linguistique de la langue française.

Avec une solide formation supplémentaire, les enseignants issus directement du système éducatif taiwanais pourraient se révéler très efficaces.

Le dernier cas suscite un grand intérêt chez les apprenants qui se retrouvent face à un enseignant natif et favorise une meilleure approche communicative. Pourtant, tous les natifs ne sont pas nécessairement des enseignants de langue. Il faudrait s'assurer que les personnes qui demandent à dispenser ces cours ont profité de solides formations linguistique et pédagogique.

En fait, la discussion sur les enseignants de français au secondaire reste encore ouverte. A long terme, le Ministère de l'Education donnerait ces postes aux étudiants des départements de français qui, après leur quatre années d'études universitaires, auraient suivi une formation didactique.

Cependant, selon M. Y. C. Chang, Directeur général de la Direction de l'Education Secondaire du Ministère de l'Education, « *au stade actuel, les deuxièmes langues étrangères au secondaire supérieur ne sont pas une 'matière noyau', la demande d'enseignants est assez restreinte, même les écoles n'auraient pas la possibilité d'embaucher spécialement un enseignant à plein temps (ceci est surtout le cas pour le français). Pourtant, avec la formation didactique, le stage et tous les cours du département du français, on pourra devenir enseignant de français, mais la condition préalable est qu'il y ait une école qui vous demande et qui vous embauche* »¹⁷.

On peut donc malheureusement constater que le Ministère n'a pas encore pris la décision définitive d'introduire le français au secondaire.

¹⁷ Nous traduisons l'interview de M. Chang dans *Le français à Taiwan*, bulletin de l'Association des Professeurs de Français à Taiwan, n° 2, Printemps 2000, pp. 32-33.

Malgré ces critiques, l'on peut globalement conclure par une note optimiste en ce qui concerne l'extension de la langue française à Taiwan. Si, depuis son introduction en 1963, le nombre de Départements universitaires de français ne s'élève encore qu'à cinq, le français est introduit de plus en plus souvent dans les Départements de Langue anglaise au niveau des études supérieures. Son incorporation au secondaire et dans les cours radiophoniques permet d'espérer une diffusion de plus en plus large. C'est ce qui nous encourage à essayer de rendre son enseignement plus attrayant et plus accessible aux sinophones, sans toutefois occulter ses spécificités.

CHAPITRE 2 : LANGUE, CULTURE ET COMMUNICATION

C'est devenu un lieu commun de considérer la langue comme une manifestation de la culture de ceux qui la pratiquent, presque même comme un symptôme de leur mentalité. Puisqu'elle est employée par eux pour communiquer entre eux principalement, avec des étrangers en second lieu, nous examinerons ces trois éléments en corrélation.

2.1. Présentation générale de la langue chinoise

Avant d'aborder spécifiquement la phonétique chinoise et son écriture, nous aimerions signaler que le chinois n'est pas une langue dotée de certains traits flexionnels comme le français.

Les mots et les caractères chinois restent invariables et ne peuvent donc fournir leurs informations par flexions ou par désinences. Les noms ne varient donc ni en genre ni en nombre (sauf quelques pronoms ; la marque du pluriel pour les noms propres est facultative et s'effectue en ajoutant aux noms la syllabe *men* 們). « *wo* 我 'je' *du* 讀 'lire' *shu* 書 'livre' » peut donc signifier « Je lis un livre » ou « Je lis des livres », autrement dit, je suis quelqu'un qui lit.

Les verbes, qui ne se conjuguent pas, ne désignent que des actions. Les temps, les aspects et les modes sont spécifiés par des mots ajoutés, par exemple des mots marqueurs de temps (exemples : 'hier', 'l'automne dernier', etc.), des adverbes et des particules modales. « *La syntaxe de la langue chinoise est formée essentiellement par la juxtaposition, les mots n'ont pas de variation, ni de genre évident, leur fonction ne dépend que de leur position dans la proposition* »¹.

En outre, dans le texte chinois, les mots (le plus souvent monosyllabique ou bisyllabiques, cf. 2.1.1) ne sont pas séparés, il en résulte une difficulté pour les étudiants allophones qui ne savent comment rattacher les syllabes l'une à l'autre pour former des unités lexicales ayant un sens.

Ceci dit, un mot peut être un nom, un adverbe, un adjectif d'après la position

¹ Li LIU, « Les erreurs des étudiants chinois dans l'apprentissage du français » in *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, sous la direction de A. A. OBADIA, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990, pp. 355-364.

qu'il occupe dans la phrase. En règle générale, on pourrait dire que le déterminant précède le déterminé, par exemple 'sa femme' en chinois se dit « *ta* 他 'il' *de* 的 'marqueur possessif ou qualificatif' *tai tai* 太太 'femme' » (*ta de tai tai* littéralement : la femme de lui) ; 'machine à laver' se dit *xi* 洗 'laver' *yi* 衣 'vêtement' *ji* 機 'machine' (donc, *xi yi ji* = laver vêtement machine).

Même si ce déterminant est passablement important, dans le cas d'une proposition relative (soulignée dans l'exemple suivant), en chinois, il précèdera le mot déterminé :

En fr. : J'ai téléphoné à la femme qui s'est mariée avec l'homme que je voulais épouser.

En ch. : *wo* 我 'je' *da le dian hua* 打了電話 'avoir téléphoné' *gei* 給 'à' *na ge* 那個 'la' *jia* 嫁 'épouser' *gei* 給 'à' *wo* 我 'je' *xiang yao* 想要 'vouloir' *jia* 嫁 'épouser' *de* 的 'marqueur possessif ou qualificatif' *nan ren* 男人 'homme' *de* 的 (marqueur possessif ou qualificatif) *nu ren* 女人 'femme'.

<i>Wo</i>	<i>da le dian hua</i>	<i>gei</i>	<i>na ge</i>	<i>jia gei</i>	<i>wo xiang yao jia</i>	<i>de</i>	<i>nan ren</i>	<i>de</i>	<i>nu ren</i>
Je	avoir téléphoné	à	la	se marier avec	je vouloir épouser	de	homme	de	femme

Signalons qu'une telle idée traduite par une seule phrase française avec des pronoms relatifs s'exprimerait normalement en trois phrases dans une conversation chinoise dans la mesure où les sinophones ont le souci d'éviter une longue phrase : « Je voulais épouser l'homme. Cette femme s'est mariée avec lui. J'ai téléphoné à cette femme ». Ainsi, n'est-il pas étonnant d'entendre des sinophones utiliser le mécanisme de leur propre langue.

L'importance accordée à l'ordre des mots amène le sinophone à préciser longuement les circonstances avant d'en arriver au verbe, qui est pour le francophone le nœud du problème, ce qui donnera à l'interlocuteur occidental l'impression que le sinophone 'tourne autour du pot'. Cette manière d'aborder l'expression concorde avec la manière d'aborder un problème, celle-ci contraste avec la manière habituelle en Europe ou en Amérique : on aborde un segment du sujet, on l'approfondit le plus possible, avant de passer au segment suivant et de le traiter de la même façon. A la fin du processus, les résultats devraient concorder, mais en cours de route, de sérieux hiatus peuvent se produire !

Il faudra par conséquent dans un premier temps libérer le sinophone des « limitations » imposées par sa propre langue, pour qu'il puisse rechercher sans préjugés les indications offertes par la syntaxe et la grammaire françaises.

Une fois dégagé du mécanisme chinois, il devra mémoriser les règles de la langue française de manière suffisante pour pouvoir les appliquer avec aisance. En effet, si, lors d'une conversation en français, un sinophone fait trop attention à changer les flexions, il risque de perturber ses idées. Si, par contre, il s'applique à bien présenter celles-ci, il oublie les modifications de formes concernant le temps, le mode, la personne, le nombre et le genre.

Dans le chapitre six, nous reviendrons plus en profondeur sur les structures des langues française et chinoise. Passons à présent à des aspects plus techniques.

2.1.1. La phonétique chinoise

En principe, le chinois se caractérise par son monosyllabisme. Ainsi un mot monosyllabique est-il représenté par un segment phonique à l'oral et par un caractère à l'écrit, par exemple *ma* 媽 pour 'maman'. Il existe des mots bisyllabiques, mais ils sont généralement formés de deux mots monosyllabiques, ayant chacun une signification propre, par exemple *shuo* 'dire' et *hua* 'parole' sont utilisés ensemble pour dire *shuo hua* 說話, soit 'parler'. Un autre exemple : le mot 'ordinateur' se dit en chinois *dian* 電 'électronique' *nao* 腦 'cerveau', soit *dian nao* 電腦.

Une syllabe chinoise comprend deux éléments : l'« initiale » et la « finale ». L'initiale, c'est le son qui commence une syllabe ; la finale renvoie au reste de la syllabe, qui pourrait être soit une voyelle, soit une diphtongue, soit une voyelle suivie d'une nasale. Combinées, elles donnent en tout quelques 400 syllabes différentes. Le tableau de concordance des « romanisations » - selon le terme généralement utilisé - Pinyin et Wade du *Dictionnaire Ricci de caractères chinois* (1999) représente 416 phonèmes.

Outre ces phonèmes basiques, il faut signaler que la langue chinoise est une langue à tons, qui comporte quatre tons différents (plus un neutre). Toute syllabe (représentée individuellement par un idéogramme) se prononce sur un des quatre tons. Par conséquent, on arrive à un total d'environ 1.200 syllabes.

La façon traditionnelle de marquer ces quatre tons principaux et de les prononcer est présentée comme suit :

Le 1^{er}, marqué par « - », se prononce dans le registre haut sans que la voix monte ou descende.

Le 2^e, marqué par « / », se prononce plus bas mais se termine plus haut que le premier.

Le 3^e, marqué par « ∨ », la voix descend d'abord et remonte ensuite.

Le 4^e, marqué par « \ », la voix descend de haut en bas sans plus.

D'après la distinction, réservée à l'usage prosodique, les deux premiers tons sont unis ; tandis que les deux derniers constituent des tons obliques. C'est la symétrie et l'opposition de ces deux catégories de tons qui constituent une des beautés de la langue chinoise (voir 4.1.3.).

Outre la caractéristique musicale, les tons ont une fonction importante : le sens de la syllabe varie selon le ton ; ainsi, si un idéogramme est lu sur un 'ton non adéquat'², il change de sens et évoque un autre mot. Voici l'exemple bien connu :

<u>Phonème</u>	<u>Ton</u>	<u>Signification</u>	<u>Caractère</u>
Ma	1 ^{er}	maman	媽
Ma	2 ^e	chanvre	麻
Ma	3 ^e	cheval	馬
Ma	4 ^e	gronder	罵

Cet exemple permettra peut-être de saisir l'importance du ton dans la langue parlée chinoise. Ce que les francophones perçoivent comme un même mot prononcé de manière différente est en fait une succession de mots différents (cependant, l'élément phonique présent dans l'écriture ne renvoie qu'à la prononciation des consonnes et des voyelles, sans donner aucune indication du ton employé). Pour les sinophones qui sont « tombés dedans quand ils étaient petits », le ton est la seule précision orale de différences sémantiques, puisque leur langue est sans flexion. Ils percevront, par contre, les différentes flexions des langues occidentales comme une complication étrange ajoutée au vocabulaire.

Le fait que ces 1.200 unités phoniques sont employées pour des dizaines de milliers de caractères différents provoque une multiplication des signes 'homophones'. Ce sont donc les tons qui permettent d'en saisir le sens. Par exemple, il existe quelque soixante-dix *li*, mais grâce au système des tons, le nombre d'homophones se réduit. Dans le cas où l'homophonie persiste, seul le contexte permet de saisir le sens.

Le monosyllabisme du système d'expression chinois semble très efficace et rapide. Une amie francophone nous a dit qu'elle mémorisait par cœur les numéros de téléphone par la prononciation chinoise, ce qu'elle trouve très pratique. Par exemple pour dire le numéro (02) 303 82 82, il suffit de neuf syllabes en chinois (*ling er san ling san ba er ba er*) au lieu de 14 en français standard (zéro-deux-trois-cent-trois-quatre-vingt-deux-quatre-vingt-deux).

² Précisons en marge que le ton ne doit pas être confondu avec l'intonation ou l'accent tonique comme les francophones pourraient facilement le faire.

Pourtant, la situation devient plus compliquée dans la conversation. D'après C. Larre, c'est ce même monosyllabisme qui devient un grand inconvénient relevé par les jésuites apprenant le chinois. « *Une rapide succession de sons est une rapide succession de sens. Cent ou deux cents sons à la minute, ce sont cent ou deux cents signifiants à comprendre. C'est trop pour un entendement moyen. La rapidité d'esprit des Chinois vient-elle de cette particularité de leur langue ? Peut-être.* »³. A cet inconvénient s'ajoute la difficulté des tons. C. Larre poursuit en disant « *L'oreille européenne la [diction] saisit mal, et l'obligation de reproduire dans une seule émission de voix des sons dont la tonalité varie indéfiniment équivaut à exiger de celui qui veut parler exactement les qualités demandées à un chanteur.* »⁴

Le monosyllabisme et les tons rencontrés par les francophones apprenant le chinois sont en fait à l'origine des difficultés des sinophones face à la prononciation française. En règle générale, dans la phrase française, « *l'unité supérieure à la syllabe n'est donc pas le mot, mais le groupe phonétique ou accentuel (parfois appelé groupe rythmique).* (...) *Tout groupe de mots, étroitement liés par le sens et non séparés par une pause, est susceptible d'être traité comme un groupe accentuel, donc comme un groupe doté d'un seul accent. En d'autres termes, on peut dire qu'il y a groupe accentuel chaque fois que l'on peut faire une pause sans nuire au sens ni à la grammaire* (Carton) »⁵. Les sinophones, profondément influencés par leurs habitudes articulatoires et prosodiques, ne parviennent pas aisément à accorder rythme et structures sémantico-syntaxiques, comme l'exige le français. En comparaison avec l'élocution française habituelle, celle des sinophones parlant français apparaît très hachée, très « découpée ».

On pourrait supporter ce genre d'accent dû au monosyllabisme du chinois, mais ce qui est ennuyeux dans une conversation est que les sinophones n'entendent ou n'articulent pratiquement pas les différences entre [b]/[p], [d]/[t], [g]/[k], car le chinois ne connaît pas l'opposition sourde-sonore. Par conséquent, bière/pierre, don/ton, gâteau/cadeau sonnent de manière analogue, [R]/[l] sont aussi parfois perçus identiquement. De graves malentendus pourraient naître de ces confusions.

Signalons en plus que les groupes combinés (près, parc) et les groupes disjoints (extraire, obstiné) leur paraissent difficiles à prononcer. Quant aux voyelles, les

³ C. LARRE, *Les Chinois, esprit et comportement des Chinois comme ils se révèlent par leurs livres et dans la vie des origines à la fin de la dynastie Ming, 1644*, Paris, Lidis, 1981, p. 130.

⁴ C. LARRE, *op. cit.*, p. 131.

⁵ J.-M. PIERRET, *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, nouvelle édition, p. 57.

sinophones ne peuvent distinguer facilement [ɛ]/[e], [ɔ]/[o], car le chinois ne connaît pas les quatre degrés d'aperture du français.

2.1.2. L'écriture chinoise

Une des caractéristiques les plus remarquables de la langue chinoise est l'usage des idéogrammes. Qu'est-ce qu'un idéogramme, un caractère ? Claude Larre nous met en garde : « *Il ne faut pas dire, comme on le fait souvent, avec beaucoup trop d'approximation : c'est le dessin schématique d'un objet. Cela n'est vrai que d'une minorité de caractères qui sont de vrais pictogrammes, ils forment une classe parmi d'autres* ». ⁶

Les caractères chinois sont composés de traits (voir annexe 2) qui s'écrivent de haut en bas, de gauche à droite. La plupart des idéogrammes « *han* 漢 'Han, chinois' ⁷ *zi* 字 'caractère' » (*han zi* : chinois caractère = idéogramme) sont faits d'un radical qui indique le champ de signification auquel les caractères chinois appartiennent ⁸ et d'un élément phonique qui donne une indication sur la manière de les prononcer. Ces deux éléments sont arrangés de manière variée. Par exemple, l'un est placé à gauche, l'autre à droite, *ri* 日 'soleil' et *wang* 王 'roi' égalent *wang* 旺 'prospère'. L'un se trouve au-dessus, l'autre au-dessous, ainsi, *jia* 加 'ajouter' et *ma* 馬 'cheval' forment *jia* 駕 'monter à cheval, conduire'. L'un est au milieu de l'autre, par exemple, *yi* 衣 'vêtement' et *jong* 中 'milieu' forment *jong* 衷 'cœur, sincérité' (voir annexe 3).

Le reste peut être divisé en caractères simples ou composés ne comportant pas nécessairement d'indication phonique (Il n'existe pas en chinois de composé purement phonique). Les caractères simples sont des dessins stylisés, à savoir la montagne, l'eau, l'arbre, etc. Les composés non phoniques sont constitués de deux à quatre caractères simples qui sont mis ensemble pour indiquer une nouvelle idée. L'idée du toit 宀 protégeant un cochon 豕 aboutit à l'idée de 'maison' *jia* 家 ; un arbre *mu* 木 à côté d'un autre arbre représente un 'bois' *lin* 林 ; une 'forêt' *sen* 森 sera représentée par trois arbres, c'est-à-dire un grand nombre.

Les six modes de formation des caractères

⁶ C. LARRE, *op. cit.*, p. 136.

⁷ Les Han constituent la race chinoise proprement dite et sont l'une des cinq races principales qui forment la nation chinoise. Ainsi Han signifie aussi chinois ou Chinois.

⁸ Voir 2.1.2. pour plus de détails sur le radical.

Après ces notions générales, il convient de donner des explications plus systématiques sur les caractères chinois. Traditionnellement, on divise les idéogrammes en six catégories (*liu* 六 ‘six’ *shu* 書 ‘écriture’). L’ordre commun de ces six modes de formation des caractères est le suivant :

1. « Image schématique » (*xiang* 象 ‘image’ *xing* 形 ‘forme’)

Il s’agit d’un caractère-image, une représentation graphique d’objets, d’êtres de la nature, par exemple, les mots *ri* 日 ‘soleil’ , *yue* 月 ‘lune’ , *shan* 山 ‘montagne’ , *shui* 水 ‘eau’ , *niao* 鳥 ‘oiseau’ , *yu* 魚 ‘poisson’ , *ma* 馬 ‘cheval’ , *ren* 人 ‘être humain’ , etc (voir annexe 2).

2. « Symbole indicatif » (*zhi* 指 ‘indiquer’ *shi* 事 ‘chose’)

Il s’agit des mots qui sont formés à partir de l’indication d’une action ou d’un état, par exemple les mots *shang* 上 ‘haut’, *xia* 下 ‘bas’. La ligne horizontale qu’on trouve dans ces deux mots sert de ligne de référence. L’indication se fait en haut de la ligne fondamentale pour désigner ‘supérieur’, en bas de la ligne fondamentale pour désigner ‘inférieur’. Si on ajoute un tiret au mot *mu* 木 ‘arbre’, on obtient le mot *ben* 本 qui signifie ‘racine’.

3. « Agrégat logique » (*hui* 會 ‘se réunir’ *yi* 意 ‘sens’)

Les caractères sont formés de la juxtaposition de deux ou plusieurs caractères plus simples et dont la signification résulte de la combinaison de ces divers éléments. Par exemple le mot *xin* 信 est composé de *ren* 人 ‘être humain’ et de *yan* 言 ‘parole’, on comprend ainsi que l’homme a une parole ou que l’homme tient parole. Les sens du mots *xin* 信 sont ainsi ‘fidélité’, ‘sincérité’, ‘foi’, ‘croire’, ‘lettre (message)’, etc. Le mot *ai* 愛 ‘aimer’ s’écrit par une combinaison de *xin* 心 ‘cœur’ et de *shou* 受 ‘accepter’. Le mot *qu* 娶 ‘se marier avec une femme’ se représente par l’ensemble des idées de *qu* 取 ‘prendre’ et de *nu* 女 ‘femme’. « *L’agrégat logique est un procédé commode pour passer du concret (...) à une situation concrète, certes, mais qui produit tous les dégagements de pensée sous le feu de l’esprit. La pensée s’élève d’un monde concret, c’est elle qui interprète ce qui, sans elle, ne serait qu’une juxtaposition d’êtres, d’objets.* »⁹

4. « Complexe phonique » (*xing* 形 ‘forme’ *sheng* 聲 ‘son’)

Il s’agit d’une réunion de deux caractères. En règle générale, l’un d’eux est l’élément figuratif, porteur du sens radical ; l’autre est l’élément phonétique qui

⁹ C. LARRE, *op.cit.*, p. 138.

indique principalement la prononciation du mot entier. Par exemple le caractère ‘rester’ 留 se prononce *liu*. Si on y ajoute le radical d’‘eau’ 氵, on aura *liu* 溜 ‘glisser’, si on y ajoute le radical de ‘maladie’ 疒, on obtiendra *liu* 瘤 ‘tumeur’, si on met le radical de ‘marcher’ 辶, on aura *liu* 溜 ‘se promener’. Ces trois mots gardant le même caractère *liu* 留 comme élément phonétique ont la même prononciation (mais sans être distingués par le ton). Si les éléments phonétiques sont différents, les prononciations changent. Par exemple, *miao* 描 ‘calquer, décrire’ se prononce d’après son propre élément phonétique *miao* 苗 et *chao* 抄 ‘transcrire, copier’ selon son élément phonétique *shao* 少, bien que tous deux gardent le sens du radical *shou* ‘main’. *Miao* couvre donc deux significations homonymes tandis que *chao* [ts au] diffère légèrement de *shao* [s au].

5. « Transfert de signification » (*zhuan* 轉 ‘transfert’ *zhu* 注 ‘annotation’)

Il consiste à étendre le sens d’un caractère, ou à donner à un caractère le sens d’un autre caractère ayant un sens ou un son voisin. D’après le Père Wieger, il s’agit d’une « *acceptation du caractère dans un sens plus étendu, dérivé, généralisé, métaphorique, analogique, approprié, figuré, etc.. Exemple : wang 网 image d’un filet à pêcher, filet. Par extension de ce sens primitif, réseau quelconque, toile d’araignée, dessin réticulé, prendre au filet, prendre en général, envelopper, réunir, etc. Tous ces sens sont tchoan-tchou (zhuan zhu), c.-à-d. engendrés par des tours successifs de l’interprétation* »¹⁰.

6. « Emprunt » (*jia* 假 ‘emprunt’ *jie* 借 ‘emprunt’)

Comme l’appellation le montre, il s’agit de l’emploi d’un caractère dans un sens qui n’est pas le sien, par erreur ou par convention. « *piao* 票, farfadet voltigeant sur une flamme, feu follet, a été choisi pour désigner les lettres de change et d’autres papiers : mandat d’arrêts, certificat, attestation, etc., qui n’avaient pas de caractères spécifiques pour les nommer »¹¹, ce dernier emploi se permettant une latitude encore plus ample par rapport au sens littéral du mot utilisé.

En fait, les quatre premières catégories sont basées sur la composition des caractères, tandis que les deux dernières catégories sont fondées sur leur usage. A propos du nombre des mots qui appartiennent aux quatre premières catégories, il existe 364 images schématiques, 125 symboles indicatifs, 1.168 agrégats logiques et 7.697 complexes phoniques¹². Selon C. Larre, « *Les quatre premières catégories*

¹⁰ P. L. WIEGER S. J., *Caractères chinois, étymologie, graphies, lexique*, Taichung (Taiwan), Kuangchi Press, 1978, p. 10-11.

¹¹ C. LARRE, *op. cit.*, p. 139.

¹² Nombres indiqués par P. L. Wieger S. J., *op. cit.* ; p. 10, se référant à *Chouo-wen* ou *Shuo wen jie zi*

sont les plus importantes. Les deux dernières sont moins claires, plus arbitraire et moins fournies »¹³.

Pour notre recherche, nous avons consulté également *Le grand dictionnaire de forme, son et signification*¹⁴, qui indique après chaque mot la façon dont il est composé. Nous avons remarqué qu'un mot peut être formé par une catégorie seulement, mais il peut appartenir à deux ou même trois catégories en même temps. Par exemple, le mot *jing* 晶 'brillant, étincelant', composé de trois *ri* 日 'soleil' est un mot par image schématique et par agrégat logique ; le mot *wu* 五 'cinq' est formé par image schématique et symbole indicatif ; le mot *qu* 娶 'se marier avec une femme', composé de *qu* 取 'prendre' et de *nü* 女 'femme' est un mot par agrégat logique et complexe phonique. La plupart des caractères chinois semble être formé en même temps par l'agrégat logique et le complexe phonique.

En règle générale, les Chinois ne se préoccupent pas de déterminer la catégorie à laquelle chaque caractère appartient. Ce qu'ils retiennent pour la formation intrinsèque des caractères est qu'il existe souvent une combinaison de forme, de son et de signification. A la vue des idéogrammes qui indiquent le sens par l'image, et le son par les nombreux complexes phoniques, les sinophones se trouvant devant un mot qu'ils ne connaissent pas encore peuvent généralement deviner la prononciation et le sens, qui ne sont généralement pas très éloignés. Même sans savoir la prononciation, les sinophones découvrent déjà le sens du mot : « Ils n'assignent généralement à la partie vocale qu'un rang secondaire, et le signe qui représente l'idée a la prééminence ».¹⁵ Il existe en japonais et en coréen des mots empruntés au chinois. Grâce à cette dominance de l'écriture, les gens peuvent se comprendre, mais seulement au niveau de la communication écrite, car chaque langue possède son propre système de combinatoire phonique.

Ainsi conditionnés par les idéogrammes qui fournissent directement le sens par l'image ou le symbole, les sinophones éprouvent de grandes difficultés à apprendre une langue alphabétique qui ne transcrit que le son, le lien arbitraire avec le concept étant à étudier séparément. Formés autant par l'habitude écrite que par l'ordre des

說文解字 *Dictionnaire étymologique des caractères*, ouvrage célèbre de Xu Shen 許慎, composé vers 100 A.D.

¹³ C. LARRE, *op. cit.*, p.136.

¹⁴ Zheng zhong xing yin yi da ci dian 正中形音義大辭典 *Le Grand Dictionnaire de forme, son et signification* Cheng Chung, Taipei, Cheng Chung 正中, 1998, (1^{re} édition, 1971).

¹⁵ *Premiers rudiments de la langue chinoise*, à l'usage des élèves de l'Ecole des Langues Orientales, Paris, Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut de la bibliothèque royale et de la société asiatique de Londres, 1844, p.7.

traits de mots, les sinophones développent spontanément un mécanisme de mémorisation globale des mots. Ceci amène à certains quiproquos ou malentendus totaux, exemples : *pellicule/pilule*, *aime/amie*, *éclipse/ellipse*, *atténuer/éternuer*, *magie/image*, *compote/compost*, etc.

Les difficultés des sinophones face à l'apprentissage du français ne s'arrêtent pas là. Signalons que les sinophones, surtout les débutants, ressentent une grande insécurité devant les mots français dont ils ne comprennent pas le sens. Ils se précipitent sur un dictionnaire français-chinois pour savoir le sens de chaque mot inconnu, ce qui devrait leur assurer la compréhension des phrases et des textes, croient-ils. Cependant, cette démarche leur fournit seulement le sens chinois de tel mot français qu'ils ne vont pas forcément retenir. Il vaudrait mieux leur apprendre à interpréter le sens d'un mot par sa structure (par exemple par les dérivés, les composés) et par le contexte. Nous ne sommes pas contre la consultation d'un dictionnaire français-chinois, mais un certain discernement éviterait la lassitude et augmenterait l'intuition linguistique. Sans doute, l'emploi du dictionnaire s'apprend-il lui aussi.

Relevons en passant la non-relation oral-écrit dans la langue chinoise qui augmente la difficulté d'apprentissage chez les allophones. Placés devant un idéogramme nouveau, ceux-ci pourraient (après l'acquisition de connaissances basiques bien sûr) à la rigueur en comprendre la signification sans pour autant pouvoir le prononcer. A l'inverse, un apprenant communicatif pourrait se débrouiller assez rapidement en chinois parlé, mais rester totalement analphabète. Bien que les idéogrammes offrent parfois des indications sur la prononciation (cf. 2.1.2. complexe phonique, *xing sheng*), celles-ci sont trop rares et imprécises pour aider les débutants.

Les Occidentaux se demandent souvent combien de caractères existent en chinois ou combien de mots un Chinois doit savoir pour comprendre un texte. En fait, le nombre précis des caractères chinois reste indéterminé. Il varie entre 40.000 à 50.000 dans les grands dictionnaires. Les mots vraiment usuels peuvent se réduire à environ 6.700. Normalement, avec une connaissance de 2.000 mots les plus usuels, on aura accès à des lectures quotidiennes et ordinaires. On note l'exemple du *Dictionnaire unilingue des caractères chinois simplifiés*¹⁶ qui contient environ 11.000 mots. D'après l'éditeur, c'est un dictionnaire chinois destiné aux apprenants avancés (ceux qui ont fini les études secondaires inférieures).

¹⁶ *Xian dai han yu yong fa ci dian* 現代漢語用法詞典, Taipei, Wen Qiao 文橋, 1997.

La mise en page du texte chinois

Traditionnellement, les caractères sont disposés les uns après les autres en colonnes verticales, elles-mêmes lisibles de droite à gauche. A cette façon de les placer, s'ajoute une autre manière 'occidentale' : les caractères s'alignent comme en français de gauche à droite horizontalement. Cette manière 'occidentale' s'emploie souvent pour les œuvres traduites des langues occidentales, et c'est la manière adoptée en Chine Populaire, sauf s'il s'agit d'éditer les classiques. Signalons une troisième manière de ranger les caractères qui s'utilise souvent pour les titres ou sous-titres des articles des journaux ou des magazines. Dans ce cas-là, les caractères s'alignent de droite à gauche horizontalement.

Normalement les deux premières façons ne posent pas de problème, car c'est un ensemble dont on perçoit immédiatement la direction. Les Chinois aussi sont désorientés par la troisième présentation, mais puisque qu'il s'agit souvent de courts titres ou sous-titres, quand les sinophones se rendent compte qu'ils se trompent, ils retrouvent immédiatement l'orientation correcte.

Comment consulter un dictionnaire chinois monolingue

Dans les dictionnaires monolingues, on regroupe les caractères par radicaux ou clefs. Par exemple, le mot *pao* 跑 'courir' et le mot *tiao* 跳 'sauter' sont groupés sous le même radical *zu* 足 'pied' ; les mots *hen* 恨 'haine', *fen* 憤 'colère', *shu* 恕 'pardonner' se trouvent sous le radical *xin* 心 'cœur'¹⁷ ; *chi* 吃 'manger', *he* 喝 'boire', *ke* 咳 'tousser' sont classés sous *kou* 口 'bouche'. D'après *Premiers rudiments de la langue chinoise*, « On réunit ensemble les caractères dans lesquels on retrouve une même image ; ces caractères réunis forment une classe ou section. L'image saillante, qui détermine la classe, est ce qu'on nomme en français clef ou radical. ».¹⁸ Signalons que le radical, généralement porteur de sens, se trouve dans la plupart des cas à gauche du caractère composé de plus de deux idéogrammes (voir les mots ci-dessus).

Il existe deux cent quatorze radicaux ou clefs. C'est d'après ces clefs qu'on classe les caractères. Traditionnellement et dans la majorité des cas, on met dans les dictionnaires les radicaux d'après leur nombre de traits. On trouve dès le début du dictionnaire la liste de tous ces radicaux ; on place d'abord dans la première section

¹⁷ Il y a deux façons d'écrire le radical *xin* 'cœur'. 忄 sert à recevoir un autre élément en haut. 心 sert à recevoir un autre élément à droite.

¹⁸ *Premiers rudiments de la langue chinoise, op.cit.*, p.11.

ceux qui sont composés d'un trait, ensuite dans la deuxième section ceux qui en ont deux, et ainsi progressivement, on trouve la dernière section qui est destinée aux radicaux de dix-sept traits. La page où commence le radical est indiquée (voir annexe 4).

Les caractères ayant le même radical sont rangés ensemble les uns après les autres. On place d'abord le radical tout seul, s'il est utilisé seul. Ensuite, on dispose les caractères en allant des plus simples aux plus compliqués, selon le nombre de traits du groupe additionnel (tout ce qui est hors du radical), c'est-à-dire les caractères composés du radical et d'un trait, puis ceux du radical et de deux traits, successivement jusqu'à quinze ou vingt traits.

Un exemple éclairera la façon 'chinoise' de consulter un dictionnaire chinois. Pour consulter le caractère *ke* 咳 'tousser', on doit savoir que son radical est *kou* 口 'bouche', un radical de trois traits (). On le cherche dans la liste des radicaux sous la section des trois traits et on obtient la page dans laquelle ce radical se place. A cette page, on calcule les traits du groupe additionnel (tout ce qui est hors du radical), et obtient le caractère 咳 qui est de six traits () et se trouve sûrement entre les caractères de cinq et de sept traits. Normalement, en marge de chaque page, les radicaux, le nombre des traits du groupe additionnel et les caractères placés dans cette page sont signalés pour faciliter la recherche.

Une autre manière consiste à compter le nombre total de traits, puis à regarder dans la table correspondante à quelle page se trouve le caractère précisément recherché.

La consultation peut aussi se faire selon la prononciation du mot. On la recherche sur la table de prononciation mise en annexe où tous les mots sont ordonnés suivant la phonétique traditionnelle et, après avoir trouvé dans cette table l'indication de la page correspondante, on peut trouver la signification.

Les dictionnaires de chinois simplifié sont souvent ordonnés d'après la phonétique chinoise romanisée et, dans ce cas, les caractères sont classés selon leur transcription pinyin et par ordre alphabétique occidental. Les mots sont toutefois précédés d'une table de radicaux qui permet à ceux qui n'en connaîtraient pas la prononciation de rechercher le mot à son emplacement.

Par cette présentation peut-être un peu aride, nous espérons avoir donné un bref aperçu des différences entre les systèmes linguistiques français et chinois.

2.2. Langue, culture et communication

Dans le contexte actuel de la linguistique, c'est devenu quasi un truisme de dire que la langue fait partie de la culture et est révélatrice de celle-ci. Nous ne pouvons nous empêcher d'introduire la belle citation de Geertz sur la culture. Selon lui, la culture est *« un réseau – transmis historiquement – de significations incarnées dans des symboles, un système d'idées héritées et exprimées sous forme symbolique, au moyen desquelles les hommes communiquent, perpétuent et étendent leur savoir concernant les attitudes envers la vie. »*¹⁹

*« Une telle définition, d'après M. Byram, accorde nettement une place centrale à la langue – vue comme un des principaux véhicules de significations – et renforce l'affirmation (...) : enseigner la langue revient inévitablement à enseigner la culture. Si l'on adhère à cette approche, enseigner la culture, c'est enseigner les systèmes de significations et les symboles – linguistiques ou non – qui véhiculent les significations. »*²⁰

On ne saurait mieux exprimer la relation entre culture et langue telle qu'elle est généralement acceptée aujourd'hui.

Nous nous limiterons à donner deux petits exemples dans le domaine des manières de se saluer. Premier exemple. Lorsqu'ils s'abordent, les Chinois disent dans leur propre langue « vous avez mangé ? », une phrase qui ne conviendrait pas à une conversation française. Pourtant, si on réfléchit à l'ancienne Chine qui était souvent menacée par la famine, on se rend compte de la sollicitude envers l'autre, exprimée par cette salutation. Des siècles ont passé et, bien que les Chinois bénéficient d'un essor économique qui les débarrasse progressivement de la misère, ils continuent à employer cette tournure.

Deuxième exemple. Quand un Oriental demande à un Occidental « où vas-tu ? », la question est purement rhétorique ; elle n'exprime, cette fois encore, que sa sollicitude à l'égard de la personne rencontrée. C'est une manière de se saluer, très courante dans certains pays d'Asie. Elle n'exprime aucune curiosité mal placée

¹⁹ C. GEERTZ, *The interpretation of Cultures*, London, Hutchinson, 1975, p. 89. Cette définition est citée par M. BYRAM, *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris, Didier, 1992, p.68.

²⁰ M. BYRAM, *op. cit.*, p. 68.

et ne demande pas de réponse exacte.

Par analogie à ces deux façons chinoises de saluer, la façon française de dire « bon après-midi » (« bonne journée », « bonne soirée », etc) au moment de se quitter retient notre attention. Sans doute s'agit-il d'expressions de souhaits bienveillants pour ne pas rompre la relation.

Signalons par ailleurs que certains mots, par leur nature même, révèlent la culture à dont ressort la chose qu'ils nomment. Par exemple, « *yang fang* » (*yang* 洋 'océan, d'outre-mer, étranger' *fang* 房 'maison') signifie « l'habitation occidentale » ; « *yang wa wa* » (*yang* 洋 'océan, d'outre-mer, étranger' *wa wa* 娃娃 'bébé') veut dire « poupée » ; « *xi zhuang* » (*xi* 西 'ouest, occident' *zhuang* 装 'vêtement') désigne « le complet » ; « *xi yuan* » (*xi* 西 'occident' *yuan* 元 'ère') signifie « l'ère occidentale ». Ces quelques exemples marqués par les mots *xi* ou *yang* montrent bien l'origine de la chose qu'ils désignent. Par contre, les mots pour désigner l'habitation, le jouet, l'habillement et le calendrier de nature proprement autochtone, seront d'origine uniquement indigène et n'amèneront donc à aucune connotation étrangère.

Nous parlerons plus en détail des différentes formules exprimant l'harmonie, la hiérarchie, la politesse et les superstitions liées à la valeur des mots au chapitre 4 intitulé « L'impact du culturel sur la langue chinoise ».

Outre qu'elle est révélatrice, la langue est porteuse de culture. C'est avec l'aide de la langue que l'on transmet et que l'on propage une culture. Par exemple, le sens de la politesse est transmis aux enfants quand leurs parents leur inculquent les formules appropriées ; ce n'est pas un hasard si les personnes les plus douées pour apprendre les langues sont les missionnaires motivés par leur zèle à répandre leur propre culture religieuse.

Quand un vocable introduit une notion nouvelle, il est généralement possible de déterminer de quelle culture provient cette notion en examinant les caractéristiques du vocable même. Par exemple, les mots spécifiques à l'informatique sont généralement dérivés de l'anglais ou de l'anglo-américain. Dans certains cas, le manque d'analyse et d'interprétation des concepts étrangers, ce qui se manifeste par des équivalents chinois inadéquats, ferme complètement l'accès à l'activité ou à la réalité elle-même.

Nous illustrerons l'acquisition simultanée d'une notion et du vocabulaire s'y rapportant par l'introduction des deux mots « démocratie » et « science » à la fin du

XIX^e siècle et au début du XX^e siècle en Chine.

Le mot « démocratie » était traduit par « *de xian sheng* » (*de* 德 ‘vertu’ *xian* 先 *sheng* 生 ‘monsieur’), littéralement signifiant « Monsieur Vertu » ; la « science » était « *sai xian sheng* » (*sai* 賽 ‘compétition’ *xian* 先 *sheng* 生 ‘monsieur’) littéralement « Monsieur Compétition ». Ces deux traductions basées sur le son et combinées à la façon chinoise d’appeler un Monsieur (dans laquelle De et Sai renvoient à l’idée de nom de famille) n’avaient aucun rapport avec le concept intrinsèque.

Les Sinophones auront attendu quelques dizaines d’années pour comprendre ou éventuellement vivre le vrai sens de la démocratie et de la science. Les traductions chinoises modernes sont respectivement « *min zhu* » (*min* 民 ‘peuple’ *zhu* 主 ‘patron’, *ming zhu* : le peuple est le patron) et « *ke xue* » (*ke* 科 ‘famille dans les sciences naturelles’ *xue* 學 ‘étudier, savoir, sciences’, *ke xue* : science).

Le mot « solidarité », lui, ne trouve pas encore d’équivalent exact en chinois moderne. La traduction acceptée *tuan jie* (*tuan* 團 ‘grouper’ *jie* 結 ‘unir’) signifie « coopération ». Il s’agit d’une approximation qui n’exprime en rien les connotations affectives du mot français (amitié, sympathie, assimilation, encouragement, etc.) ; c’est sans doute révélateur d’une structure sociale ignorant la coopération entre les membres de classes moins favorisées ou des classes entre elles.

Comme nous l’avons montré plus haut, la langue est révélatrice et porteuse de culture. « *Cette culture s’acquiert partout au contact d’autrui, dans les relations sociales et à travers les médias. Cela va de la manière de saluer et de se tenir à table aux propos récurrents de la conversation ordinaire* »²¹.

Comme ne sont pas explicités tous les présupposés qui résultent de la culture dans laquelle on a grandi, l’interlocuteur risque de s’égarer s’il ne participe pas de la même culture.

Par exemple, le mot « vache » a des connotations différentes dans les mentalités chinoise et occidentale. Galisson relevait déjà que la CCP (charge culturelle partagée) du mot « vache » était différente en France et en Inde où elle est « protégée » parce que « sacrée ».²² Pour un sinophone (surtout paysan), c’est un

²¹ A. BLONDEL, G. BRIET, L. COLLES, L. DESTERCKE et A. SEKHAVAT, *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, Bruxelles, Duculot, 1998, p.8. Ce livre se penche tout spécialement sur la relation culture-langue et ses conséquences sur la communication.

²² R. GALISSON, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé international, 1991, p. 131.

animal laborieux qui travaille pour l'homme dans les champs (donc, il lui devient impossible de le manger) ; pour un Occidental, ce terme pourrait représenter un concept purement alimentaire (la vache produit du lait et de la viande).

La compétence (culturelle) « sera (donc) abordée en classe pour les besoins de l'acquisition d'une compétence langagière, c'est-à-dire l'acquisition d'une langue et de sa pratique sociale. Cet objectif implique que soient envisagées sur le plan didactique les conséquences d'une volonté d'étudier la langue comme véhicule de la culture. Il suppose que les apprenants acquièrent un certain nombre de connaissances, mais surtout qu'ils soient exercés à certains types de reconnaissance. »²³.

Signalons au passage l'impact de la globalisation sur la culture. L'industrie intensifie le nombre de rencontres entre personnes de différents pays (ex. compagnies internationales) ou « uniformise » la consommation des gens sur la planète (ex. Carrefour, McDonalds, etc). Les voyages atténuent l'étrangeté des pays étrangers, mais l'image qu'un touriste reçoit d'un pays est-elle son vrai visage ? Les « expats » (c'est-à-dire des personnes qui se sont expatriées volontairement dans un but et des conditions plus favorables) et les immigrés peuvent rester dans le pays d'immigration sans vraiment apprendre la langue et la culture locales ou entrer en contact avec les gens de ce pays. Ces « expats » et ces immigrés se retrouvent entre eux ; des retrouvailles en milieu fermé, il résulte souvent la formation de « ghettos ».

De nouvelles connotations résultent de ces nouvelles conditions. L'expatrié volontaire ('expat') et l'immigré économique ne partagent certainement pas les mêmes implicites et, partant, certainement pas le même vocabulaire. Pourtant, l'autochtone du pays d'accueil désireux de s'adresser à eux essaiera de communiquer dans la langue standard de leur pays d'origine.

De plus, l'internet et le web se sont ajoutés aux moyens traditionnels de communication jusqu'à parfois les remplacer. Les utilisateurs ont fini par adopter un langage « net » spécifique.

Ceci élargit encore le problème de la communication interculturelle. En effet, il ne suffit pas de constater que la langue est parfois source de malentendu ; il faut aussi en examiner les raisons et tenter d'empêcher que survienne le phénomène.

²³ A. BLONDEL et al., *op cit.*, p.8.

C'est là une des facettes de la question : « Quel français enseigner ? » ; il est insuffisant de répondre : « le français qui est utile aux apprenants ». Nous accordons priorité aux nécessités de l'apprenant, mais désirons cependant rester honnête vis-à-vis des cultures en présence.

Nous pensons qu'une bonne maîtrise de la langue assure une compréhension réciproque entre les interlocuteurs. C'est dans ce but que les apprenants taiwanais consacrent la plus grande part de leur temps à développer les quatre compétences langagières (compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites) en insistant sur le respect des règles linguistiques.

Pourtant, afin de communiquer, il ne suffit pas de connaître les règles, le vocabulaire et les structures grammaticales. Il faut aussi tenir compte de la situation de communication, une composante sociolinguistique importante pour que les apprenants puissent savoir comment utiliser des énoncés adéquats. Cette reconnaissance de la situation est culturelle.

D'autre part, bien que la langue soit reflet de la culture, elle n'en est pas le miroir exclusif. Il faut tenir compte des autres moyens de communication tels que le langage du corps, la musique, les arts plastiques, etc.

Le langage du corps que l'on considère généralement comme particulièrement expressif parce qu'involontaire peut lui aussi induire en erreur. Prenons l'exemple du clin d'œil. L'Occidental le fait souvent par complicité gentille, mais un tel geste serait interprété plus spécifiquement, à l'égard de l'autre sexe, par une sinophone comme une invitation galante. Un autre exemple : la manière de se désigner soi-même. Un sinophone le fait en posant l'index sur le nez, tandis que un Occidental se désigne en posant la main sur le cœur.

Quant à la musique, à la peinture et à la sculpture, si l'on ressent la nécessité de les étudier pour parvenir à une connaissance plus approfondie d'une culture extérieure, il faut bien se dire que c'est la compréhension générale de la culture qui permettra de comprendre ces manifestations dans l'art. Ce cercle devenant vicieux, la seule solution est peut-être d'y accéder individuellement de façon directe en faisant confiance à sa propre intuition.

Cette intuition s'ajoutera utilement à l'apprentissage des langues qui est jusqu'ici considéré comme la technique indiquée pour le passage d'une culture à l'autre. En effet, l'apprentissage des langues met depuis longtemps l'accent sur la

communication. Quand nous parlons de communication, nous accordons notre attention à l'échange entre personnes, un passage des concepts « Xphone » à « Yphone ». Nous faisons découvrir les différences entre les cultures pour éviter les malentendus ; nous évoquons également les ressemblances pour faciliter la communication tout en évitant les préjugés.

Notre compréhension de l'interculturel coïncide avec celle de Louis Porcher. Selon lui, il *« n'est plus une simple option pédagogique, mais une condition de tout partenariat, la voie la plus féconde pour que chacun reste soi-même tout en étant en mesure d'accueillir l'autre comme autre. L'enseignement des langues ne vaut pas par lui-même, mais par les apprentissages qu'il permet, offre, autorise : or, sa spécificité (...) consiste évidemment à élaborer chez l'apprenant une aptitude à l'altérité, une capacité à se situer lui-même dans la diversité, une puissance de décentration, c'est-à-dire une compétence à partager, à échanger, à devenir l'autre sans cesser d'être soi-même. »*²⁴

Il nous faut maintenant étudier de manière plus détaillée les concepts propres aux pays sinophones et leur influence sur la culture et la langue. Ensuite, nous nous pencherons sur la logique de la langue chinoise pour essayer de créer un pont entre cette dernière et la langue française que nous avons mission d'enseigner.

²⁴ L. PORCHER, «Apprentissages linguistiques et compétences interculturelles » in *Guide de l'interculturel en formation*, sous la direction de J. DEMORGON et E. M. LIPIANSKY, Paris, Metz, 1999, pp.245-254.

CHAPITRE 3 : LES CONCEPTS PHILOSOPHIQUES ET LEURS MANIFESTATIONS DANS LA CULTURE CHINOISE

Il peut paraître superflu de parler de concepts philosophiques dans une thèse consacrée à l'enseignement d'une langue étrangère. Si nous tenons néanmoins à résumer brièvement ces concepts, c'est qu'ils sont intégrés de manière tellement intime à la vie des sinophones et, partant à leur langue, qu'il est nécessaire de souligner leurs différences avec les concepts des francophones.

Cependant, ce n'est pas une tâche facile puisque nous sommes nous-même imbibée de cette culture et en acceptons les évidences sans qu'elles sautent aux yeux. Il nous est donc difficile d'avoir une vue objective, faute de distance. On peut imaginer une difficulté équivalente si l'on demandait à un catholique français ou belge d'expliquer en quoi la religion qu'il pratique relève de concepts judéo-chrétiens.

Ainsi, notre chapitre constituera seulement un bref rappel de notions souvent connues des Occidentaux ; si cependant nous les reprenons ici, c'est parce qu'elles sont parfois interprétées de manières superficielles ou erronées. Pour ceux qui désireraient approfondir le sujet, nous proposons de consulter entre autres les excellents ouvrages cités ci-dessous¹.

Il nous faut ouvrir ici une parenthèse : les concepts philosophiques que nous mentionnons renvoient plus à des idées qu'à un système philosophique organisé. Comme le dit A. Cheng, « *Les textes chinois s'éclairent dès lors que l'on sait à qui ils répondent. Ils ne peuvent donc constituer des systèmes clos puisque leurs sens s'élaborent dans le réseau de relations qui les constituent. Au lieu de se construire en concepts, les idées se développent dans ce grand jeu de renvois qui n'est autre que la tradition et qui en fait un processus vivant.* »².

Citons aussi la réflexion de S. Leys. « *C'est seulement quand nous considérons la Chine que nous pouvons enfin prendre une plus exacte mesure de notre propre identité et que nous commençons à percevoir quelle part de notre héritage relève de l'humanité universelle, et quelle part ne fait que refléter de simple idiosyncrasies*

¹ Dictionnaire de la Civilisation chinoise, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1998. V. GRIGORIEFF, *Philo de base, tome 2 : l'Inde et la Chine*, Allier (Belgique), Marabout, 1998. A. CHENG, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997. J. GERNET, *Le monde chinois. Destins du monde*, Paris, Armand Colin, 1972. M. GRANET, *La pensée chinoise*, Paris, Albin Michel, 1988, 1999.

² A. CHENG, *op. cit.*, 30.

*indo-européennes. La Chine est cet Autre fondamental sans la rencontre duquel l'Occident ne saurait devenir vraiment conscient des contours et des limites de son Moi culturel. »*³

Le terrain sur lequel les concepts taoïste, bouddhiste et confucianiste se sont constitués était d'affiliation chamanique. Les textes écrits sur les écailles de tortue datant du néolithique témoignent d'activités divinatoires en liaison avec les divinités du sol. Le signe évoquant l'éternel recommencement se retrouve jusqu'à nos jours sur les murs des temples taoïstes et bouddhistes, et figure dans toutes les manifestations chamaniques de l'origine à nos jours (le serpent qui se mord la queue en est la version la plus symbolique, voir annexe 5).

L'héritage culturel des sinophones à Taiwan est constitué principalement de trois courants de pensée, qui se sont diffusés en Chine, dès le cinquième siècle avant Jésus Christ. Confucianisme et Taoïsme sont tous deux proprement originaires de Chine ; Bouddha par contre est né dans une principauté qui se situerait maintenant au Sud du Népal (les historiens lui attribuent actuellement des particularités qui proviendraient d'une descendance scythe⁴). Le bouddhisme n'est donc pas « chinois natif », mais la Chine a profondément marqué cette philosophie lors de son extension vers l'Est.

Dans les passages suivants, nous examinerons les traits les plus importants des trois courants de pensée constants dans la culture chinoise, sans donner priorité à l'un ou l'autre puisqu'ils sont étroitement entremêlés, même dans leurs manifestations populaires. C'est donc la chronologie des naissances de leurs fondateurs qui nous amène à les ordonner comme nous l'avons fait.

3.1. Bref résumé des concepts philosophiques

3.1.1. Le taoïsme

Attribué à Lao Tseu (ou Laozi) (570-490 avant J.C.) dont la vie n'est connue que sous une forme mythique, et à Zhuangzi (Maître Zhuang, env. 369-286 avant J.C.), le taoïsme s'est constitué en mouvement religieux et spirituel autour de *Tao Te King* (ou *Daodejing*, *Classique de la Voie et la Vertu*), dont Laozi serait l'auteur.

³ S. LEYS, *L'humeur, l'honneur, l'horreur. Essais sur la culture et la politique chinoises*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 60-61.

⁴ A. MIGOT, *Le Bouddha*, Paris, Le club français du livre, 1969, pp. 80-81.

Zhuangzi, pour sa part, suivi par d'autres taoïstes, rejette l'engagement dans le dangereux tourbillon de la politique contemporaine et encourage à l'acceptation spontanée des changements, quels qu'ils soient.

Zhuangzi renverse la logique conventionnelle, les habitudes de pensée et de conduite, et tourne en ridicule les mœurs et les valeurs chères à la société ; Confucius et les confucianistes, avec leur insistance sur l'ordre social et les convenances seront souvent l'objet de ses moqueries.

L'école taoïste préconise la liberté et le naturel grâce à la communion avec le Dao, l'harmonie spontanée avec le cours naturel des choses. Le caractère *tao* 道 (ou *dao*) est formé de deux éléments dont l'un 辵 signifie le chemin, la voie, marcher, l'autre 首 la tête. C'est un caractère qui n'évoque pas le fait d'atteindre le but, mais une méthode, un processus, le fait de marcher. Marcher implique s'intégrer à la nature ; le terme 'ne pas agir' (*wu wei* 無爲) sur lequel on base généralement la « morale » taoïste ne refuse pas vraiment l'action, mais signifie « ne trouble pas l'action par l'action », puisque déjà elle se défait tandis qu'elle s'accomplit⁵. Ceci a pour conséquence de supprimer l'ambition et ses corollaires, et d'engendrer la simplicité et la satisfaction. Le taoïste ne se laisse pas emporter par la vague mais il utilise la force du courant pour diriger sa barque.

Dans la pensée chinoise primitive, naturaliste et taoïste, la théorie du Yin et du Yang, déjà reprise et illustrée dans le mythique *Yijing* (ou *Livre des mutations*⁶), rend compte des relations, des modèles et des changements. Cette théorie est basée sur le concept philosophique de deux composantes polaires et complémentaires : le Yin 陰 et le Yang 陽. Le caractère Yin signifie originellement le côté ombragé. Il est associé à des qualités comme le froid, le repos, la réceptivité, la passivité, l'obscurité, l'intériorité, le déclin, la diminution, le féminin, le négatif, etc. La signification du Yang est, au contraire, le côté ensoleillé. Il renvoie à des qualités comme la chaleur, la stimulation, le mouvement, l'activité, la lumière, l'extériorité, l'accroissement, le masculin, le positif, etc. Le signe, représentant le Yin et le Yang s'interpénétrant tous deux et prêts à faire avancer le mouvement perpétuel, est répandu maintenant dans le monde entier. Il symbolise l'équilibre dans le contraste et le mouvement.

⁵ *Dictionnaire de la Civilisation chinoise*, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1998, p. 225.

⁶ Le *Livre des mutations* est un des cinq Classiques Canoniques ; il contient les 64 hexagrammes – 64 figures de 6 lignes ou Yin 陰 (lignes interrompues) ou Yang 陽 (lignes pleines). Ces 64 hexagrammes illustrent la mutation de la situation des êtres.

Ces qualités de Yin et de Yang sont opposées mais se créent mutuellement et se contrôlent l'une l'autre. Les Chinois conçoivent le monde comme un réseau continu de relations entre le tout et les parties. *« La conception de la réalité comme continuum tend à privilégier la notion de rythme cyclique (dans le cours naturel des choses comme dans les affaires humaines) plutôt que celle d'un commencement absolu ou d'une création ex nihilo. (...) La réflexion sur les fondements ne se pose guère la question des éléments constitutifs de l'univers et encore moins celle de l'existence d'un Dieu créateur : ce qu'elle perçoit comme première est la mutation, ressort du dynamisme universel qu'est le souffle vital. »*⁷

Cette conception du monde comme un cycle composé de deux opposés complémentaires mais non séparés donnant naissance, grâce à l'intervention du Vide ou du Souffle (*qi* 氣), à une dynamique, est restée d'application jusqu'à nos jours. Dans le taoïsme, l'homme s'intègre à cette dynamique, en fait partie, mais ne la maîtrise pas.

3.1.2. Le bouddhisme

Bouddha (556 – 479 avant J. C.) était, comme chacun le sait, le descendant d'un prince. Il ne découvrit la souffrance dont on l'avait soigneusement protégé qu'à l'âge adulte, lorsqu'il sortit de son palais. Cette découverte suscita chez lui révolte et compassion et il n'eut de cesse de chercher une échappatoire à cette souffrance. Après des essais d'ascétisme, de méditations, il eut l'illumination soudaine sous un figuier : la souffrance provenait de l'impermanence des choses et du désir de constance que les humains lui opposent.

Pour se délivrer de la souffrance, le premier pas nécessaire est donc de se dégager du désir ; un être totalement libre de désir connaîtra la délivrance et entrera dans le Nirvâna, c'est-à-dire l'état suprême où l'on atteint la sérénité, où l'on est délivré des cycles de la naissance et de la mort et où l'on ne subit plus les conséquences de son Karma (en effet, le bouddhisme est né dans un terrain hindouiste, pénétré de l'idée de la réincarnation).

Le premier moteur du bouddhisme est donc la compassion. *« Je n'enseigne qu'une chose. Ô disciples : la Souffrance et la Délivrance de la Souffrance. »*⁸ De cette base vont partir des enseignements bouddhiques aussi différenciés que le

⁷ A. CHENG, *op. cit.*, p. 37.

⁸ A. DAVID-NEEL, *Le bouddhisme du Bouddha*, Editions du Rocher, 1994, p. 9.

Tantrisme et le Zen. « Avec son côté pragmatique, la mentalité chinoise répondit à l'impact du bouddhisme indien en portant son attention sur les aspects pratiques et en les exposant sous la forme d'une discipline spirituelle particulière qui fut nommée Ch'an, du sanskrit dhyana, un mot habituellement traduit par méditation, concentration. Cette philosophie Ch'an fut par la suite adoptée par le Japon, aux alentours du XIII^e siècle, et y a été pratiquée, sous le nom de Zen, jusqu'à nos jours. »⁹

C'est donc à travers la Chine que le bouddhisme parti de l'Inde se répandit dans toute l'Asie du Sud-Est. Les traces de son influence se retrouvent partout, même s'il n'est plus partout la religion majoritaire.

Bien que la compassion soit la cause première de l'action bouddhiste, celle-ci prend par le chemin de la méditation les mêmes caractéristiques que le taoïsme. Le bouddhisme est tout le contraire d'une organisation autoritaire : le Bouddha recommandait à ses disciples de ne pas le croire mais d'expérimenter par eux-mêmes.

De même que « le Tao que l'on peut expliquer n'est pas le Tao » 道可道非常道 *dao ke dao fei chang dao*, le bouddhisme Chan recommande « Si tu rencontres le Bouddha, tue le Bouddha »¹⁰ pour faire ressentir par ses aphorismes l'absurdité de vouloir tout expliquer.

Le bouddhisme et le taoïsme sont donc des recommandations pragmatiques sur la manière de mener sa vie et d'en vérifier le bien-fondé par sa propre expérience spirituelle.

Contemporain de Bouddha et de Lao-tseu, Kong-tseu (Confucius) tirera de sa propre expérience une morale d'un tout autre genre destinée avant tout à assurer, voire rétablir, l'ordre social.

3.1.3. Le confucianisme

Le confucianisme a été pendant longtemps la base de l'organisation morale, sociale et politique de la Chine. Comme le taoïsme et le bouddhisme, il n'est pas une religion, mais une éthique.

⁹ F. CAPRA, *Le tao de la physique*, Paris, Sand, 1989, p. 121. Titre original : *The Tao of Physics*.

¹⁰ Une maxime célèbre, extraite de H. BRUNEL, *Contes zen*, Paris, Editions Calmann-Lévy, 1999 et 2000, p. 33.

Confucius est né en 551 avant J.-C. et est mort en 479 (dates traditionnellement retenues mais pas nécessairement exactes). Ce sont les jésuites qui ont traduit pour la première fois en Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles le nom chinois Kongzi ou Kongfuzi (littéralement : Maître Kong) en Confucius.

Un des livres clés d'accès au monde chinois est *Lun Yu* 論語 (*Les Entretiens de Confucius*). Ce petit recueil est composé d'une série de propos discontinus, brefs dialogues et anecdotes qui sont compilés par les disciples ou les disciples de ces derniers, longtemps après la mort du Maître. Chaque paragraphe des *Entretiens* comprend la formule « Le Maître dit ».

« L'école confucéenne » débuta probablement comme un groupe d'amis qui aimaient à débattre ensemble des questions de leur temps, la plupart d'entre eux étant activement engagés dans la vie politique de leur pays¹¹. La vraie vocation de Confucius fut la politique. Pourtant, de son vivant, il n'a occupé que pour quelques mois seulement un modeste emploi officiel. « *Partout, politiciens et hommes d'Etat se liguerent pour lui barrer l'accès du pouvoir. Ils avaient bien vu le danger : Confucius et sa formidable équipe (...) constituaient des rivaux potentiels qui, s'ils en avaient eu la chance, eussent tôt fait d'éclipser les politiciens en place.* »¹².

Confucius quitta son pays natal parce qu'il était désillusionné par son souverain, puis il proposa ses conseils aux souverains de plusieurs pays voisins sans grand succès. C'est donc un homme âgé de soixante ans et plutôt amer qui convainc des disciples de plus en plus nombreux du bien-fondé de sa doctrine.

Quatre siècles après la mort de ce penseur humaniste, le confucianisme est devenu doctrine officielle sous les Han. Pendant plus de deux mille ans, les empereurs de Chine ont promu Confucius comme « le Premier et le Suprême Educateur »¹³.

La doctrine confucianiste exerce une grande influence sur la civilisation chinoise et est également diffusée en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, par exemple, au Japon, en Corée, au Singapour, etc. Par le truchement des missionnaires chrétiens, le confucianisme exerça une influence sur l'Europe des Lumières ; Voltaire et Montesquieu entre autres se sont intéressés à l'art de gouverner dans l'Empire de la

¹¹ A. CHENG, *Les Entretiens de Confucius*, Paris, Le Grand Livre du Mois, p.11.

¹² S. LEYS, *L'ange et le cachalot*, Paris, Seuil, 1998, p. 23.

¹³ A Taiwan, la date de naissance de Confucius, le 28 septembre, se célèbre traditionnellement comme « la fête des enseignants », jour férié national.

Chine.

Cependant, le confucianisme n'a pas été conçu au départ comme un bréviaire destiné au gouvernement. Le principe fondamental de Confucius est le *ren* 仁, qui signifie 'bienveillance ou humanité'. S'il tente de rétablir l'ordre en Chine, c'est à partir du principe qu'un sage doit donner l'exemple moral en imitant la bonne conduite des ancêtres et en pratiquant la déférence envers les autorités.

Les vertus individuelles à pratiquer par « l'homme à la recherche de maturité »¹⁴ sont la piété filiale, la fidélité, la rectitude morale, le respect de soi, le perfectionnement continu, le service à la société, etc. Selon cette école de pensée, l'homme doit cultiver et développer sa nature. La stricte observation de cette morale par chaque homme aura pour résultat l'harmonie du monde. Comme il est écrit dans *La Grande Etude* : « Les anciens, souhaitant faire briller la vertu claire dans le monde, gouvernèrent d'abord correctement leur Etat. Souhaitant gouverner leur Etat, ils développèrent d'abord leur famille. Souhaitant développer leur famille, ils cultivèrent d'abord soigneusement leur Soi. Souhaitant cultiver leur Soi, d'abord ils rendirent droit leur esprit-cœur. Souhaitant rendre droit leur esprit-cœur, d'abord ils firent sincère leur volonté. Souhaitant faire leur volonté sincère, ils allèrent d'abord jusqu'au bout de la connaissance. »¹⁵

C'est dans cette tentative d'ordonner le pays que Confucius en arrive à proposer une hiérarchie très influente dont découlera plus tard le pesant système bureaucratique, qui persistera jusqu'à nos jours.

C'est aussi sur la base de la culture confucianiste conçue comme une qualification morale que la nouvelle classe des mandarins passe par le système de recrutement par concours pour devenir fonctionnaire. Contrairement à l'aristocratie héréditaire Tang, cette classe était fondée sur les capacités et surtout le savoir, ce qui, d'une certaine manière, constituait une révolution dans la manière de gouverner.

¹⁴ Le terme de *qun zi* 君子, dont nous proposons ici la traduction de Ph. THIEBAULT(cf. la note ci-dessous), n'a pas d'équivalent exact dans la langue française, on le retrouve sous les versions les plus diverses allant du prince jusqu'au saint en passant par le gentilhomme, l'homme de bien, etc.

¹⁵ *La Grande Etude* est un des *Quatres Livres* qui forme la base de l'enseignement classique. Nous empruntons la traduction à Ph. THIEBAULT lors de ses conférences intitulées « Confucius et le devenir-homme au XXI^e siècle » du 24 novembre et du 1^{er} décembre 2001 à l'Université catholique de Louvain.

Les constantes de la pensée chinoise

Dans les grandes lignes, l'on ne peut qu'acquiescer aux remarques énoncées par F. Jullien¹⁶, à propos de l'écart entre la pensée chinoise – tout au long de son histoire – et la pensée européenne : « *D'abord (...) la pensée chinoise n'est pas une pensée de l'être mais une pensée du processus. Le processus suggère que la transformation est travaillée par une régulation. (...) Une deuxième opposition (...) est le fait que la pensée chinoise ne modélise pas, contrairement à la pensée européenne qui a pour socle de pensée les mathématiques (...) [la tradition européenne lie la beauté à la modélisation, par exemple, la Vénus de Milo est concédée comme remarquable parce que sa tête mesure un huitième de son corps, et non pas un septième.] Le troisième grand écart (...) est que la pensée chinoise est fondamentalement une pensée de la respiration [entré-sortie] (...) et par conséquent de l'alternance, du jour et de la nuit, des saisons, alternance qui conduit les transformations.* »¹⁷

Comme on le voit, la pensée chinoise distingue les oppositions et les contrastes mais les considère plus comme moteurs que comme facteurs de discorde. Les opposants se complètent pour la recherche de l'harmonie, de l'équilibre. Ce dernier ne se conçoit que si l'on pratique la modération, le non-excès ; ceci rappelle en quelque sorte l'*aurea mediocritas* ('modération d'or') d'Horace (F. Jullien¹⁸ l'appellera 'la fadeur' dans le cas des Chinois). Nos amis européens se souviennent également que l'Antiquité grecque condamnait l'*hybris* ('excès', 'hors norme') tant chez les dieux, les héros que chez les hommes. Nous soulignerons donc, à travers l'histoire de la culture et même des institutions, cette recherche omniprésente de l'harmonie dans le mouvement incité par le Souffle (*qi* 氣).

3.2. Les manifestations de ces concepts dans la culture chinoise

Si ces concepts ont été préservés au long des siècles, ils ont néanmoins évolué dans des directions différentes ; l'une, a conservé ces concepts dans leur quasi authenticité, ce qui est le fait des classes lettrées, l'autre, qu'il est coutume de nommer « culture partagée » et qui se manifeste entre autres dans la « croyance populaire », est pratiquée par la plupart des gens.

¹⁶ Propos recueillis par M. FOURNIER de l'entretien avec F. JULLIEN intitulé « Le sage et le philosophe » in *Sciences Humaines*, n° 125, mars 2002, pp. 40-43.

¹⁷ M. FOURNIER, *op. cit.*, p. 41.

¹⁸ Cf. F. JULLIEN, *Eloge de la fadeur. A partir de la pensée et de l'esthétique de la Chine*, Paris, Philippe Picquier, 1991.

3.2.1. Le « shenisme populaire »

Le R.P. Charbonnier¹⁹ nomme ainsi la croyance populaire issue des religions bouddhiste et taoïste, qui, elles-mêmes, dérivait de concepts philosophiques. *Shen* signifie ‘esprit’ ou ‘divinité’ en chinois. « *L’essentiel du culte consiste en démarches individuelles de dévôts qui viennent au temple avec des offrandes de nourriture et d’argent ainsi que des bâtonnets d’encens* »²⁰.

Ainsi, la population concernée n’est généralement pas consciente d’appliquer les préceptes énoncés par le penseur auquel le temple est dédié, mais pratique le *bai bai* 拜拜 ‘prier’, ceci probablement pour améliorer sa propre situation ou connaître son avenir en consultant les augures.

Il s’agit donc bien d’une transformation de la réflexion philosophique en pratique religieuse. Cette transformation semble s’être effectuée fort tôt, puisque dans son chapitre « Précis de l’histoire religieuse en Chine », J. Lagerwey²¹ commence par noter les transformations opérées par le taoïsme dès le V^e siècle avant J. C.

Il semble que les philosophies taoïste et confucéenne aient commencé par remettre en question l’existence des dieux, mais la seule légitimité en Chine est toujours restée de droit divin, le roi puis l’empereur étant « Fils du ciel ». Cependant, les croyances populaires conservèrent ce qu’elles avaient retenu du chamanisme et les classes dirigeantes commencèrent à ériger des systèmes cosmologiques et plus tard même métaphysiques, englobant les rites de respect aux ancêtres, etc. Dès le début des Han (266 avant J. C. à 220 après J.C.) se constitua un taoïsme religieux. Les confucéens, à la même époque, refusaient les dieux du peuple tandis que les taoïstes les intégraient à leur système cosmologique. En effet, à cette époque, les taoïstes avaient adopté une attitude à la fois pratique et spiritiste. La divination, les arts médicaux, l’alchimie, se constituèrent comme parties intégrantes du taoïsme religieux.

Sous les Royaumes Combattants (221-588), la compétition entre le confucianisme et le taoïsme perdura pour être modifiée par l’essor du bouddhisme qui fut d’abord perçu comme une nouvelle forme de taoïsme, mais en devint très rapidement le rival. Le bouddhisme introduisait la notion de réincarnation, de causalité morale, la vie monastique et de nouvelles formes de pratique simple et de

¹⁹ R.P. J. CHARBONNIER, « Dynamisme des religions » in *Géopolitique*, n° 46, été 1994, pp. 15-20.

²⁰ R. P. J. CHARBONNIER, *op. cit.*, p. 15.

²¹ J. LAGERWEY, *Le continent des esprits*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1993, pp. 14-17.

méditation. C'est depuis lors que l'on parle de trois enseignements : confucianisme, taoïsme et bouddhisme.

Cependant, il y eut au début une rivalité entre les trois confessions, rivalité qui s'expliquait par la compétition pour obtenir le parrainage de l'Empereur. A l'époque de Sui (589-617), le confucianisme s'établit comme religion d'Etat pour les rites officiels et l'organisation sociale. A partir de ce moment, deux réseaux de monastères s'établirent et subsistèrent jusqu'au XX^e siècle. Les Empereurs encouragèrent tantôt le réseau taoïste (c'est le cas des Ming, 1368-1643), tantôt le réseau bouddhiste (par exemple sous la dynastie mandchoue des Qing, 1644-1911) qui après avoir organisé l'autodafé de presque tous les livres taoïstes, fit du lamaïsme tibétain la religion d'Etat.

Assez curieusement, les Chinois ne voient aucun inconvénient à adhérer aux trois enseignements simultanément. *« Les Chinois pensent que la vie doit être célébrée d'une façon et la mort d'une autre. Il faut une religion pour la vie et la nature, et une autre pour la mort et ce qui vient après. Ainsi le confucianisme fournit des lignes de conduite pour les relations sociales, le bouddhisme enseigne la libération de l'âme après la mort et le taoïsme, la vie et la nature. Ces trois pratiques religieuses constituent la singularité de la culture chinoise ; l'esprit y est fait pour la pensée et le jugement, le cœur pour la volonté et l'amour, et l'estomac pour la sagesse intuitive et la digestion. »*²². C'est dans cet esprit que la cuisine par exemple sera soignée à la manière taoïste. Le cuisinier pourra dire que s'il doit manger un poulet, il lui montrera son respect en le préparant avec délicatesse et dans certains cas fera précéder ses manipulations d'une courte prière en lui souhaitant une forme favorable de réincarnation.

3.2.2. Les coutumes et le quotidien

On retrouve des traces de chacune de ces croyances dans la vie quotidienne des Chinois.

La nourriture est généralement l'objet de beaucoup d'attention. Le premier problème est bien sûr de se la procurer en quantité suffisante, mais il s'agit aussi de la présenter de manière attrayante. Il faut que les plats présentés par la maîtresse de

²² M. SASO, *A la table d'un cuisinier taoïste*, Paris, Philippe Picquier, 2001, pp. 13-14. Titre original : *A Taoist Cookbook*, published by Charles E. Tuttle Company, Inc. of Rutland, Vermont and Tokyo, Japon, 1994.

maison ne donnent aux convives l'impression qu'ils doivent limiter leur appétit, mais il est aussi indispensable d'éviter le gaspillage : les plats seront servis aux convives de manière telle qu'il reste toujours un peu dans le plat après que chacun ait mangé à satiété, mais le bol de chacun devra être vidé jusqu'au dernier grain de riz. Et les restes, s'il y en a, seront réaccommodés pour le repas suivant. Les ultimes reliefs du repas nourriront les animaux domestiques. Ceci répond au principe de modération, énoncé par le taoïsme.

La cuisine chinoise prouve amplement que la recherche d'harmonie par le contraste est ancrée dans la mentalité de la population. Goûts, couleurs et textures doivent différer pour se compléter en un ensemble savoureux. Les sens doivent être satisfaits, que ce soit l'œil, l'odorat ou le goût. Encore une fois, nos amis européens font le parallèle avec un épicurisme bien compris.

Une autre survivance des concepts du *Yijing* (*Livre des mutations*) commence à se répandre actuellement en Occident : le *Feng Shui* 風水 (vent-eau) ou « l'art taoïste de s'accorder avec son environnement (...). Selon les anciens taoïstes qui découvrirent les règles de l'harmonie de l'environnement, il existe une force vive, invisible, qui circule dans tout environnement. (...). Les anciens Chinois la nomment *Qi*. (...). Tout comme l'être humain doit s'entraîner à faire circuler son *Qi* pour rester en bonne santé, les énergies de l'environnement doivent se déplacer avec fluidité et puissance. »²³.

Cet art est exercé bien sûr par les architectes de la Cour, ou, à notre époque, par les constructeurs de sites publics importants. Les citoyens ordinaires y portent eux aussi tout naturellement leur attention. Ils iront consulter les géomanciens pour savoir comment orienter leur habitation ou la tombe des ancêtres.

Ce sont encore les géomanciens et les astrologues auxquels les familles de deux jeunes gens iront demander si les conditions réunies sont propices au mariage (cet exemple est détaillé en annexe 6). De même, la plupart des fêtes sont célébrées en fonction de l'almanach qui est lui-même élaboré d'après le calendrier lunaire (ou calendrier des paysans)²⁴. Les croyances primitives ont donc survécu jusqu'à nos

²³ G. EDDE, *Feng Shui harmonie des lieux*, Paris, La Table Ronde, 1998, p. 7.

²⁴ Les Taiwanais vivent en fait avec deux calendriers, un solaire (calendrier Yang) et un lunaire (calendrier Yin). Pour le calendrier solaire, le mois et la date se réfèrent à ceux de l'Occident, mais l'année se compte de deux façons, celle de l'Occident ou celle qui renvoie à l'année de la création de la République (*ming guo*) de Chine en 1911. Autrement dit, l'année occidentale moins 1911 égale l'année taiwanaise *ming guo* 'république' : L'année occidentale 2003 est à Taiwan l'année *ming guo* 92. Au tour du calendrier solaire s'organisent les activités administratives. Le calendrier lunaire compte

jours.

Les pratiques populaires telles que le Tai chi chuan et l'acupuncture, ainsi que l'utilisation de la pharmacopée traditionnelle sont elles aussi héritières du taoïsme, qui est basé sur le Souffle qui anime la Nature et l'humain qui en fait partie.

La croyance en la réincarnation inhérente au bouddhisme incite les fidèles au végétarisme puisque l'animal tué pourrait être la réincarnation d'un humain. De plus, tuer un être vivant est nuisible à son propre karma (loi de la relation entre la cause et l'effet, même au-delà d'une seule vie).

Les trois croyances se rejoignent lorsqu'il s'agit de respecter les défunts. Les bouddhistes et les taoïstes prennent soin de ceux qui n'ont pas eu de sépulture appropriée suite à une mort violente. Ces cérémonies ont lieu à la moitié du septième mois lunaire. Pour le rite confucianiste de nettoyage des tombes marquant le respect aux ancêtres, on a, à Taiwan, instauré une fête nationale le 5 avril.

Le théâtre tient une place à part dans la culture populaire : il semble que ce théâtre – spectacle dansé et chanté, mimé et parlé – ne soit pas du théâtre d'auteur. Il est lié aux religions populaires et représentait depuis son apparition au XII^e siècle les aventures mythiques des ancêtres, mais aussi les épopées historiques et les leçons morales qu'il fallait en tirer. En cela, ce divertissement encore fort apprécié de nos jours se rattache au confucianisme, même lorsqu'il met en scène des personnages taoïstes.

Au chapitre suivant, nous évoquerons beaucoup plus amplement les survivances nombreuses du confucianisme dans la vie quotidienne à Taiwan et son expression dans la langue courante.

3.2.3. Manifestations dans la culture lettrée

Rappelons qu'une des premières manifestations du confucianisme fut la constitution d'une classe lettrée à la direction de l'Etat. Le respect accordé à la

en règle générale un mois de 29 ou 30 jours. La Chine vit depuis l'Antiquité de l'agriculture, c'est pourquoi ce calendrier s'appelle aussi calendrier des paysans. A partir de ce calendrier, s'organisent les activités agricoles, religieuses et folkloriques, par exemple, le Nouvel An chinois (le 29^e jour du 12^e mois), la fête des Malmorts (le 15^e jour du 7^e mois) et la fête de la Mi-automne (le 15^e jour du 8^e mois). Le calcul des années s'effectue lui en tenant compte du système dit « des dix tronc célestes » et « douze rameaux terrestres ». Pour ceux qui désirent comprendre ce calcul assez compliqué, nous renvoyons aux pages 225-230 du livre de R. DARROBERS et X. XIAO PLANES.

culture était la base d'une éducation consacrée aux arts, à la poésie et aux sciences.

C'est cependant le taoïsme qui imprégna le plus la poésie pratiquée de pair avec la peinture, domaines qui trouveront leur apogée à l'époque des Tang (618-906). Les poètes célèbrent la Nature symbolisée par les montagnes et les rivières, unies et séparées par les brumes. Peinture de paysage se dit en Chinois *shan shui hua* « peinture de la montagne – eau ». Citons à cet égard F. Cheng : « *Comment faire pour que, dans un tableau, entre Montagne et Eau, s'opère ce mouvement circulaire ? Par l'introduction du Vide, sous forme d'espace libre, de brumes et nuages, ou encre simplement de traits déliés et d'encre diluée. Le Vide rompt l'opposition statique entre les deux entités, et par le souffle qu'il engendre, suscite la transformation interne. Pour ce qui est plus particulièrement des nuages, nous avons dit qu'ils sont l'élément par excellence susceptible de créer cette impression d'attraction dynamique grâce à laquelle la Montagne semble tendre vers l'Eau et l'Eau vers la Montagne* »²⁵ et encore « *une veine poétique (...) qui exploite pleinement la spécificité de la langue et de l'esprit chinois. Une poésie où le poète, par des précédés d'ellipse et d'allusion, par l'abandon au jeu des métaphores qui suscite la résonance du non-dit, fait vivre une expérience de vacuité, cela aussi bien au niveau des signes qu'à celui de sa conscience et, au travers de cette expérience, entre en intime communion avec les éléments de l'univers vivant. S'il faut qualifier l'essence de cette poésie, c'est l'esprit du chan, lequel, rappelons-le, est le fruit d'un mariage heureux entre le bouddhisme indien et le taoïsme chinois. Une poésie qui cherche à laisser parler le paysage et les choses, à laisser transparaître entre les signes un état de communion où l'invisible a sa part.* »²⁶ Nous présentons en annexe 7 un poème de Li Bai (701-762) qui illustre les caractéristiques de la poésie chinoise.

Encore une fois, les trois principes se trouvent réunis dans la communion taoïste avec la Nature, la vacuité bouddhiste et l'oubli de l'individu prôné, par l'humanisme confucéen.

Cette position modeste de l'être humain persistera jusqu'à nos jours. L'introduction de l'individu dans la peinture et la littérature chinoise nous paraît fort récente. Les peintures traditionnelles chinoises intitulées « pêcheur sur le fleuve... » nous montrent une scène où le pêcheur tient une place minimale dans la surface occupée par le paysage auquel il s'intègre (même proportion pour « Temple taoïste »

²⁵ F. CHENG, *Vide et plein. Le langage pictural chinois*, Paris, Seuil, 1991, pp. 94-95.

²⁶ F. CHENG, *Le Dialogue. Une passion pour la langue française*, Paris, Desclée de Brouwer et Presses artistiques et littéraires de Shanghai, 2002, pp. 62-63.

(annexe 8). Un peintre contemporain comme Gao Xingjian utilise au contraire les techniques traditionnelles pour nous démontrer le tourment de l'individu détaché, isolé de la Nature (voir annexe 9).

La notion de parallélisme est une constante importante dans l'écriture chinoise. Nous en relèverons quelques exemples au chapitre 4.1.3. (l'idée de paire et de symétrie dans la langue chinoise).

3.2.4. Les relations interpersonnelles

Dans le même chapitre, nous parlerons de l'importance de la hiérarchie et de divers rapports interpersonnels établis dans le confucianisme. Relevons cependant déjà un élément particulièrement important de la vie sociale chinoise : le *guan xi*.

Ce *guan xi* 關係 sur lequel nous donnons beaucoup de détails en annexe 10 est un des rouages du fonctionnement politique, économique et social de la société chinoise, aussi bien actuellement que jadis. Les étrangers sont étonnés de constater que les Chinois acceptent toutes les implications de l'idée de « relations », sans penser parfois qu'ils recourent tout aussi naturellement à leurs relations. Qui n'a pas aidé le neveu d'un collègue à obtenir une place dans la société où il travaille ? Ou qui n'a pas montré plus d'indulgence pour l'étudiant qui se trouve être le fils d'un ami ? Nous pensons que les Chinois acceptent plus naturellement l'interdépendance des membres d'une société (de même qu'ils éprouvent moins de scrupules à s'enquérir de l'âge ou du salaire de leur interlocuteur).

Nous avons relevé quelques-uns des traits qui nous paraissent les plus marquants parmi ceux qui ont persisté jusqu'à maintenant. S'ils sont marquants, c'est bien sûr par leurs différences avec les autres cultures, la française en particulier. Nous voudrions de cette façon aider au « passage » interculturel. Peut-être la compréhension mutuelle aidera-t-elle les personnes intéressées à établir une communication plus aisée avec un peuple devenu moins mystérieux.

CHAPITRE 4. : L'IMPACT DU CULTUREL SUR LA LANGUE CHINOISE

4.1. L'harmonie

Un bref regard sur la chronologie de la pensée chinoise met en évidence la recherche de l'harmonie et de son corollaire, l'équilibre qu'elle implique.

Que ce soient *Printemps et automnes* (Confucius 5^e A.C.), le taoïsme, quasi contemporain, le bouddhisme, introduit au 3^e A.D., ou le Chan (devenu Zen au Japon), ou la renaissance confucéenne sous les Tang (7^e-10^e A.D.), toutes ces « écoles » procèdent d'un mouvement d'équilibre destiné à éviter les excès.

Comme l'observe si justement S. Leys : *« Le concept clé de la civilisation chinoise est celui d'harmonie : qu'il s'agisse d'ordonner les rapports des hommes entre eux, ou d'accorder l'individu aux rythmes de l'univers, cette même préoccupation d'harmonie anime et la sagesse confucéenne, et la mystique taoïste ; en ceci les deux écoles sont complémentaires plutôt qu'opposées, et ne diffèrent essentiellement que par leur aire d'application – sociale, extérieure et officielle pour l'une, spirituelle, intérieure et populaire pour la seconde. »*¹

4.1.1 La conception de l'harmonie et sa représentation linguistique

Nous proposons dans les lignes suivantes quelques explications sur le signifié 'harmonie' en chinois et ses synonymes pour faciliter la compréhension de cette idée principale dans la culture chinoise.

L'harmonie renvoie d'abord à l'idée confucianiste de l'impartialité et de l'équilibre *zhong* 中 'milieu' *yong* 庸 'constance', qui refuse toute forme d'extrémisme ou d'abus. *L'invariable milieu (Zhong yong)*, un des quatre classiques confucianistes, explique cette idée comme la base de l'humanité : *« Quand il ne s'élève dans l'âme aucun sentiment de joie, de colère, de tristesse ou de plaisir, on dit qu'elle est en équilibre (parce qu'elle n'incline d'aucun côté). Quand ces sentiments naissent dans l'âme sans dépasser la juste mesure, on dit qu'ils sont en harmonie. L'équilibre est le point de départ de toutes les transformations et de tous les changements qui s'opèrent dans l'univers. L'harmonie est la loi générale de tout ce qui se fait dans l'univers. Quand l'équilibre et l'harmonie atteignent leur plus haut*

¹ S. LEYS, *La forêt en feu*, Paris, Hermann, 1983, p.13.

degré, chaque chose est à sa place dans le ciel et sur la terre ; tous les êtres se propagent et se développent heureusement »².

L'harmonie est chantée par les sinophones. Ils disent « *jia* 家 'famille' *he* 和 'harmonieux' *wan* 萬 'dix mille' *shi* 事 'chose' *xing* 興 'se développer », soit « Si l'harmonie règne dans la famille, tout ira bien »³. Ils disent encore que « *he* 和 'harmonieux' *qi* 氣 'air' *sheng* 生 'faire naître' *cai* 財 'richesse' », soit « Affabilité amène richesse ». En entendant cela, qui pourrait résister à l'harmonie pendant sa vie ? Même si quelqu'un y résiste, la société chinoise va toujours lui rappeler son importance. Quand il y a une dispute entre des personnes, leurs voisins vont leur dire de céder chacune un pas, parce que « l'harmonie est la chose la plus importante de toutes » (*yi* 一 *qie* 切 'yi qie : tout' *yi* 以 'prendre' *he* 和 'harmonie' *wei* 爲 'pour' *gui* 貴 'cher').

L'harmonie se dit en chinois *he* 和 *xie* 諧, qui sont en fait deux synonymes signifiant 'harmonie'. Commençons par le mot *he* 和 'harmonie' qui se représente par une combinaison de deux idéogrammes *he* 禾 'céréales sur pied' et *kou* 口 'bouche'. *He* 和 en chinois peut signifier 'harmonie', 'paix', 'concorder', 's'accorder', 'doux', 'affable', 'somme', 'et', 'avec', etc. D'après E. Delvoo⁴, le sens 'harmonie' provient de l'image que les *he* 禾 'céréales sur pied' poussent et se balancent ensemble. Le radical, généralement porteur de sens, et qui dans ce cas-là se trouve à droite, évoque, nous semble-il, une entente langagière. Le mot *xie* 諧 'harmonie' est composé de *yan* 言 'parole' et de *jie* 皆 'tout'. Une combinaison qui nous fait penser à l'idée que tout le monde dit la même chose pour obtenir l'harmonie.

En fait, ce n'est pas un hasard si les radicaux *kou* 口 'bouche' et *yan* 言 'parole' sont utilisés pour exprimer l'harmonie. Depuis l'Antiquité, Confucius insiste sur le fait de construire une société d'après les rites. Il insistait en fait sur la prééminence de l'harmonie et se servait de la hiérarchie et de la politesse (voir paragraphes 4.2 et 4.3) comme des deux outils les plus efficaces pour l'obtention d'une société 'heureuse et harmonieuse' (*xiang* 祥 'bonheur' *he* 和 'harmonie', une unité lexicale qui sert souvent à qualifier la société et qui suggère que le bonheur est l'harmonie, ou que l'harmonie amène le bonheur). D'une part, il faut se cultiver et être gentil avec les

² S. COUVREUR S. J., *Les quatre livres*, avec un commentaire abrégé en chinois, une double traduction en français et en latin et un vocabulaire des lettres et des noms propres, Taipei, Kuangchi Press, 1972, p.29.

³ J. MOTTE, *Proverbes et dictons chinois, traduits et commentés en français*, Taichung (Taiwan)-Paris, Kuangchi Press – Institut Ricci, 1981, n° de proverbe 9.

⁴ *An Etymological Chinese-English Dictionary*, compiled by E. DELVOO 羅秉鐸 C.I.C.M., Taipei, Hua Ming Press, 1969, n° de caractère 3853, 3854.

gens en étant vertueux. Le caractère *ren* 仁 représenté par deux idéogrammes *ren* 人 = ‘être humain’ et *er* 二 ‘deux’ signifie que quand on est à deux, on dispose de la vertu d’humanité, une disposition de bienveillance envers autrui. C’est aussi le mot le plus souvent employé dans *Entretiens de Confucius* : homme vertueux, parfait, bienveillant, qui réalise pleinement sa nature d’homme. D’autre part, il faut que l’individu s’accorde avec l’univers. Quand on est bien dans sa peau, avec les autres et avec l’univers, on est *xin* 心 ‘cœur’ *ping* 平 ‘calme’ *qi* 氣 ‘air’ *he* 和 ‘harmonieux’ (*xin ping qi he* : paisible et doux, conciliant, accommodant). Une société ‘heureuse et harmonieuse’ composée d’individus tranquilles peut ainsi naître.

Dans le but de vivre dans une société où règne l’harmonie, on parle calmement, on a souvent le même avis pour éviter des disputes. En fait, la plupart des sinophones évitent les débats où l’on doit défendre ses idées, parce qu’ils craignent trop de ‘blesser les autres’ (*shang* 傷 ‘blesser’ *ren* 人 ‘être humain’ ‘*shang ren* : blesser, offenser les gens’ se dit également *shang* 傷 ‘blesser’ *he* 和 ‘harmonieux’ *qi* 氣 ‘air’). Les sinophones disent souvent « Telle personne a raison, mais telle personne n’a pas tort ». En fait, c’est l’idée de l’harmonie qui joue, il faut sauvegarder la face de chacun.

L’idée de l’harmonie *he* 和 dans la culture chinoise peut s’exprimer par d’autres termes qui s’associent fortement à l’idée de collectivité. Le mot *he* 合, synonyme et homophone de *he* 和, se représente étymologiquement par trois () bouches *kou* 口 parlant à l’unisson et signifie ainsi ‘union’, ‘harmonie’, ‘bonne entente’, ‘se réunir’, ‘s’associer’, ‘convenable’, ‘correspondre à’, etc. Les sinophones sont éduqués à être *he* 合 ‘unir’ *qun* 群 ‘groupe’ ‘*he qun* : se grouper, être sociable’. Les Chinois se contentent du fait que le peuple est constitué par ‘la fusion de neuf tribus’. Il existe deux façons de dire ‘fusionner’ en chinois, *rong* 融 *he* 合 ‘harmonie’ ou *rong* 融 *he* 和 ‘harmonie’, dont le caractère *rong* 融 signifie ‘harmonie’, ‘fondre’. Dans la culture chinoise, la fusion implique que les gens s’effacent, se fondent dans la grande société. En chinois, *xie* 協 *he* 和 ‘harmonie’ est une unité lexicale. Leur juxtaposition donne l’illusion que 協 est 和. En fait, ils sont synonymes et le caractère *xie* 協, composé de *shi* 十 ‘dix’ et de trois *li* 力 ‘force’, signifie ‘union de forces’, ‘s’unir’, ‘aider’, ‘aide mutuelle’, etc, un terme qui fait penser que l’union fait la force et qu’il est important de s’entraider. Tous ces mots élargissent le champs notionnel de l’harmonie dans la mentalité chinoise.

Signalons qu’en chinois, parmi les mots qui signifient ‘aimable’, ‘sympathique’, ‘gentil’, on trouve des unités lexicales qui sont composées avec le mot *he* 和

‘harmonie’, à savoir *he* 和 ‘harmonieux’ *ai* 藹 ‘affable’ *he ai* : ‘affable, aimable’ ; *he* 和 ‘harmonieux’ *ai* 藹 ‘affable’ *ke* 可 ‘possible’ *qin* 親 ‘approcher’ *he ai ke qin* : ‘sympathique, affable – donc « approachable »’ ; *he* 和 ‘harmonieux’ *qi* 氣 ‘air’ *he qi* : ‘gentil, affable’ ; *he* 和 ‘harmonieux’ *yan* 顏 ‘visage’ *yue* 悅 ‘joyeux’ *se* 色 ‘teint de visage’ *he yan yue se* : ‘air avenant et souriant, aimable’⁵ ; *he* 和 ‘harmonie’ *shan* 善 ‘bonté’ *he shan* : ‘aimable, bon’. Ces mots peuvent prouver l’importance de l’harmonie dans la mentalité chinoise.

Conditionnés par l’idée d’harmonie, les Chinois vivant selon la tradition étaient, nous semble-t-il, plus ‘paisibles et doux’ (*ping* 平 ‘paisible’ *he* 和 ‘doux’) que les Occidentaux qui mettent, depuis plusieurs siècles déjà, l’accent sur le courage héroïque (cf. *La chanson de Roland*, etc). Les Chinois contemporains, au lieu de faire de l’escalade, du saut à l’élastique, de courir l’aventure aux Pôles Nord ou Sud, vont jouer aux Tai ji quan, Qi kong en faisant des respirations en harmonie avec la nature. Ils ne pensent pas à relever des défis, ils veulent simplement vivre en paix (*ping* 平 ‘paix’ *shun* 順 ‘propice’). Ils se contentent de ce qu’ils ont sans désirer trop, car désirer plus risque de détruire la tranquillité de leur esprit et de leur faire perdre ce qu’ils ont déjà. Le dicton dit « Qui sait se contenter est toujours heureux » (*zhi* 知 ‘savoir’ *zhu* 足 ‘satisfaction’ *chang* 常 ‘toujours’ *le* 樂 ‘heureux’).

Nous pouvons, bien sûr, assister à l’émergence d’une nouvelle classe avide de prendre part aux « bénéfices » offerts depuis le début de l’industrialisation aux individus capables d’initiative et d’adaptabilité économiques. Les membres de cette nouvelle classe ne se soucient guère de philosophie ni de culture, ils se préoccupent – comme en Occident – d’efficacité directe et de rentabilité.

Les Occidentaux, pour leur part, qui ont depuis plus d’un siècle déjà expérimenté les possibilités de cette situation, en connaissent les inconvénients et recherchent les valeurs permanentes énoncées par les Anciens. C’est ainsi que certains d’entre eux se tournent vers l’Orient et reviennent parfois déçus de leur rencontre avec une population économiquement agressive et parfois plus inculte qu’eux-mêmes.

Cependant, l’idée d’harmonie touche à de multiples domaines dans la vie quotidienne des Chinois. En sport, un match nul s’appelle *he* 和 ‘harmonieux’ *ju* 局 ‘match’. Dans le bouddhisme, le bonze se dit *he* 和 ‘harmonie’ *shang* 尙 ‘donner la

⁵ Le sourire est dangereux car il a une signification différente d’une culture à l’autre. Par exemple les Occidentaux peuvent considérer comme hypocrite un sinophone qui sourit tout le temps. En fait, dans sa culture, le sourire est une vertu, comme cette unité lexicale le montre.

préférence à'. En gastronomie, assaisonner se dit *he* 和 'accorder' *wei* 味 'goût' (ou *tiao* 調 'accorder' *wei* 味 'goût'). En médecine traditionnelle, on insiste beaucoup sur *yin* 陰 'Yin' *yang* 陽 'Yang' *tiao* 調 *he* 和 *tiao he* : 's'accorder', car le fait que l'un l'emporte sur l'autre ou vice-versa est la source de la maladie⁶.

4.1.2. La calligraphie

Il paraît étrange de parler de la calligraphie chinoise dans un paragraphe concernant l'harmonie. Pourtant, il existe un lien très étroit entre les deux, car l'idée de l'harmonie se transforme dans l'écriture en 'équilibre' *ping heng* (*ping* 平 'plat, horizontal' *heng* 衡 'balance'). Rappelons que les caractères chinois sont composés à partir des traits, que les Occidentaux pourraient considérer comme des briques qui servent à construire les maisons, à savoir les caractères chinois. Chaque caractère, comme une petite œuvre d'architecture, doit être construit solidement et en équilibre. La beauté naît de cet équilibre.

Comment écrire un caractère chinois en équilibre ? Lors des études primaires, il existe un cours d'écriture, un cours de calligraphie. Les instituteurs apprennent aux écoliers à bien écrire en se servant des feuilles de grands carrés dont chacun est divisé en 'neuf carrés' , trois carrés de même taille s'étendant horizontalement et verticalement. A partir de ces neuf petits carrés, les élèves doivent imaginer eux-mêmes, juste au milieu, une ligne verticale et une ligne horizontale pour le grand carré. Ils tracent les traits en tenant compte de ces deux lignes et de ces neuf carrés pour bien inscrire chaque caractère dans un grand carré. Par exemple, pour bien écrire le mot *tian* 田 'champ' en équilibre, on doit mettre les traits 十 juste au milieu du grand carré et les traits de bordure 口 dans le milieu des colonnes à gauche et à droite, en haut et en bas. Pour le mot *ren* 人 'être humain', on écrit au milieu en traçant les pieds en équilibre, en symétrie, pour ne pas rendre ce mot 'handicapé', et donc garder l'image d'un homme debout.

Ce que nous avons montré est seulement la façon de décomposer les mots pour les placer en équilibre. Pourtant la beauté la plus développée de la calligraphie consiste en ce que Lin Yutang appelle 'la beauté dynamique'. D'après lui, « *L'un*

⁶ Pour plus de détails, voir C. LARRE, *Les Chinois, esprit et comportement des Chinois comme ils se révèlent par leurs livres et dans la vie des origines à la fin de la dynastie Ming, 1644.*, pp. 400-427 « Acupuncture et médecine traditionnelle ». Prenons deux exemples courants qui montrent que les Chinois utilisent des idées de leur médecine traditionnelle. Si on prend froid (c'est le Ying qui l'emporte), on boira de la soupe de gingembre pour retrouver l'harmonie ; par contre, si on a des boutons dans la bouche (c'est le Yang qui l'emporte), il faut manger des fruits qui sont de nature 'froide' comme les pastèques, le coco pour rétablir l'équilibre.

des préceptes de la calligraphie chinoise veut qu'un carré ne soit jamais un carré parfait, mais toujours de préférence légèrement exhaussé d'un côté ou de l'autre, et que deux parties symétriques ne doivent pas être exactement semblables par les proportions ou la position. Cette théorie est appelée shih ou 'attitude' et est le symbole du beau par le principe moteur. En conséquence, nous serons appelés à trouver dans les plus purs échantillons de cet art des formes structurales déséquilibrées en apparence, mais qui, en réalité, conservent éternellement leur équilibre »⁷.

Tous les Chinois ne sont peut-être pas des spécialistes de la calligraphie, pourtant la beauté et l'équilibre de leur écriture les influencent et conditionnent leur sens de la beauté. Signalons que les Chinois sont attentifs à pouvoir bien écrire les caractères à la main, car ils croient que la personnalité d'un individu se trahit par son écriture. Une belle écriture symbolise en quelque sorte une personnalité de qualité, et une écriture appréciée constitue un compliment, qui flatte les sinophones.

4.1.3. L'idée de paire et de symétrie dans la langue chinoise

Rappelons que l'écriture est syllabique. Chaque caractère correspond à une syllabe. La recherche d'harmonie, si marquée dans la culture chinoise, pousse les sinophones à préférer l'utilisation de deux caractères (syllabes) pour exprimer une idée. Cet aspect binaire reflète leur besoin d'équilibre qui les renvoie à l'idée de 'paire' (*shuang* 雙, *dui* 對). Par exemple, au lieu d'utiliser un caractère simple *hu* 虎 qui signifie déjà clairement 'tigre', les sinophones disent *lao* 老 *hu* 虎, en ajoutant un caractère *lao* 老 'vieux'. Pour dire 'table', ils préfèrent ajouter le caractère vide *zi* 子 derrière le caractère *zuo* 桌 'table'. 'Quitter' en chinois moderne se dit *li* 離 'quitter' *kai* 開 'séparer', au lieu du seul caractère *li* 離.

La langue chinoise préfère encore l'emploi de quatre caractères, et par conséquent, il existe un grand nombre d'expressions en quatre syllabes. Celles-ci jouent bien sûr du contraste et de la symétrie. Remarquons qu'en langue française nombre d'expressions jouent elles aussi de ces mêmes éléments :

A bon chat, bon rat ;
L'homme propose et Dieu dispose ;
Qui ne risque rien n'a rien ;
Qui va lentement va sûrement ;
Qui se ressemble s'assemble ;

⁷ LIN Yutang, *La Chine et les Chinois*, Paris, Payot et Rivages, 1997 (1^{re} édition 1937), p.320-321.

Tel père, tel fils ;
Vouloir c'est pouvoir ; etc.

Assurément, tout ce qui est en quatre syllabes n'est pas nécessairement une expression figée *cheng* 成 *yu* 語 ; pourtant les expressions toutes faites se forment le plus souvent en quatre syllabes. Dans la mesure où ce nombre divise les caractères en deux paires, ce qui souligne le contraste ou la symétrie. Signalons qu'en règle générale, les natures grammaticales et les prononciations des caractères vont en parallèle.

Au lieu de fournir des explications exhaustives, nous nous limiterons à deux illustrations pour faciliter la compréhension. Par exemple, *shui* 水 'eau' *luo* 落 'baisser' *shi* 石 'pierre' *chu* 出 'apparaître' nous avons deux paires de caractères contrastés dont 'eau' opposé à 'pierre', 'baisser' à 'apparaître' (leurs natures grammaticales nom ou verbe correspondent rigoureusement, les deux premiers mots sont des tons obliques, les deux derniers sont des tons unis). « *Shui luo shi chu* » : quand l'eau baisse les pierres apparaissent : la vérité finit toujours par paraître au jour. Un autre exemple, *huan* 歡 'se réjouir' *tian* 天 'ciel' *xi* 喜 'se contenter' *di* 地 'terre', où *huan* 'se réjouir' va parallèlement avec son synonyme *xi* 'se contenter', *tian* 'ciel' s'oppose à *di* 'terre' (parallélisme des natures grammaticales et des tons puisque les deux premiers tons sont unis, les deux derniers étant obliques). « *Huan tian xi di* », littéralement 'ciel réjouit, terre satisfaite' signifie ainsi 'être enchanté, au comble de la joie, ravi'.

Les caractères chinois ne s'écrivent pas facilement. Pourtant, leur monosyllabisme facilite la présentation des idées en peu de mots, les expressions en quatre syllabes étant les modèles par excellence. Les sinophones les emploient aussi fréquemment à l'écrit qu'à l'oral, car leur utilisation signifie par ailleurs qu'ils ont une bonne connaissance de la langue chinoise.

Outre les expressions en quatre syllabes, l'harmonie s'exprime en *dui ou*. *Dui* 對 signifie 'contraste' ou 'paire', *ou* 偶 veut dire 'deux' ou 'paire' ; *dui ou* sera donc une figure de style qui utilise des unités lexicales ou des phrases ayant la construction harmonieuse ou les mêmes nombres de caractères chinois, afin d'exprimer les idées similaires ou contrastées. L'origine de ce style remonte bien sûr à l'écriture poétique où la symétrie règne dans les natures grammaticales de mots (et de leurs prononciations). Comme le précise F. Cheng à propos du parallélisme syntaxique « Dans les deux vers d'un distique, on peut disposer terme à terme, de façon

*absolument symétrique, des mots faisant partie du même paradigme grammatical, mais ayant un sens opposé (ou complémentaire) »*⁸. F. Cheng insiste lui-même sur le fait que le parallélisme est une tendance généralisée chez les Chinois, non seulement en poésie, mais aussi dans la vie courante.

Prenons deux vers de Liu Zong-yuan (773-819) comme exemple :

qian 千	shan 山	niao 鳥	fei 飛	jue 絕
‘mille’	‘montagne’	‘oiseau’	‘vol’	‘disparaître’
« qian shan niao fei jue : Sur mille montagnes disparaît tout vol d’oiseau »				
↓	↓	↓	↓	↓
wan 萬	ging 徑	ren 人	zong 蹤	mie 滅
‘dix mille’	‘sentier’	‘être humain’	‘trace’	‘s’effacer’
« wan ging ren zong mie: De dix mille sentiers toute trace humaine s’efface » ⁹				

En examinant cette formulation de plus près, on voit un paysage silencieux et sauvage dépeint par deux vers parallèles.

Cette écriture poétique exerce son influence sur les formules figées en quatre syllabes qui trouvent souvent leur équivalent avec le même nombre de mots pour exprimer la beauté de la symétrie. Par exemple, pour dire que « l’éducation est une grande affaire à long terme » ou qu’« il faut longtemps pour former une génération cultivée », les sinophones emploient une paire d’expressions de quatre syllabes et disent « *shi* 十 ‘dix’ *nian* 年 ‘année’ *shu* 樹 ‘faire pousser’ *mu* 木 ‘arbre’, *bai* 百 ‘cent’ *nian* 年 ‘année’ *shu* 樹 ‘former’ *ren* 人 ‘être humain’ » (littéralement : il faut dix ans pour faire pousser un arbre, il faut cent ans pour former des hommes)¹⁰.

Tous les sinophones ne sont pas poètes, la beauté de la paire et de la symétrie de la langue chinoise se transmet pourtant de génération en génération par les activités quotidiennes ou folkloriques. Chaque année, à la veille du nouvel an chinois (en chinois ‘Fête du Printemps’, *chun* 春 ‘printemps’ *jie* 節 ‘fête’), les sinophones collent aux chambranles de leur porte des sentences parallèles (*chun* 春 ‘printemps’ *lian* 聯 ‘sentences parallèles’, – parce qu’il s’agit souvent de deux expressions d’un même nombre de syllabes). Les Chinois les écrivent sur papier rouge (couleur de joie, de

⁸ F. CHENG, *L’écriture poétique chinoise*, Paris, Seuil, 1996, nouvelle édition refondue et corrigée par l’auteur, p. 68.

⁹ Traduction de He Qing 河清, *L’eau d’un puits ancien*, Anthologie de poèmes de paysage en Chine (bilingue), Paris, You Feng, 1996, p.53.

¹⁰ J. MOTTE, *op.cit.*, n° 558.

prospérité dans la culture sinophone) pour souhaiter une nouvelle année de bonheur. Par exemple, les deux phrases les plus courantes :

tian 天	zeng 增	sui 歲	yue 月	ren 人	zeng 增	shou 壽
‘ciel’	‘s’ajouter’	‘année’	‘mois’	‘être humain’	‘s’ajouter’	‘âge’
« Le ciel s’ajoute des années et des mois, les hommes s’ajoutent de l’âge »						
↓	↓	↓		↓	↓	↓
chun 春	man 滿	qian 乾	kun 坤	fu 福	man 滿	men 門
‘printemps’	‘remplir’	‘ciel’	‘terre’	‘bonheur’	‘remplir’	‘maison’
« Le printemps remplit le monde (ciel et terre), le bonheur remplit la maison »						

Si on compare les structures de ces deux phrases symétriques, on se rend compte que *tian* ‘ciel’ s’oppose à *chun* ‘printemps’, ‘s’ajouter’ à ‘remplir’, ‘être humain’ à ‘bonheur’, etc. Pourtant, il existe également une symétrie des deux sous-phrases de chaque phrase. Si on coupe les deux phrases à l’endroit de *ren* 人 ‘être humain’ et de *fu* 福 ‘bonheur’, on aura *tian* ‘ciel’ qui s’oppose à *ren* ‘être humain’, *zeng* ‘s’ajouter’ à ‘s’ajouter’ (la répétition n’est pas un défaut dans la langue chinoise), *sui yue* ‘année et mois’ à *shou* ‘âge’. Il en va de même pour la deuxième phrase.

Pendant un mariage, on cite toujours une paire d’expressions de quatre syllabes aux nouveaux mariés, par exemple pour leur souhaiter « une vie conjugale pleine éternellement de richesse et de prospérité », on dit *shuang shuang dui dui, bai nian fu gui* (*shuang* 雙 *shuang* 雙 ‘deux’ *dui* 對 *dui* 對 ‘paire’ *bai* 百 ‘cent’ *nian* 年 ‘an’ *bai nian* : ‘toute la vie’ *fu* 富 ‘richesse’ *gui* 貴 ‘prospérité’).

4.1.4. L’expression du refus

Les Chinois contredisent rarement. Le refus introduit par « non » semble trop brutal et trop direct pour les sinophones dont la culture insiste sur l’harmonie. Le « non » leur fait même parfois perdre la face. Par conséquent, dans leur langue maternelle, pour éviter le refus catégorique, les sinophones emploient des formules d’atténuation.

Les solutions sont diverses. Tout d’abord, les sinophones laissent la vraie décision dans le brouillard. Par exemple, pour répondre à une invitation, ils utilisent souvent *zai* 再 ‘encore’ *kan* 看 ‘voir’ *kan* 看 ‘voir’ (*zai kan kan* ‘on verra’) ou *wo* 我 ‘je’ *kao* 考 *lu* 慮 *kao lu* ‘réfléchir’ *yi* 一 *xia* 下 *yi xia* ‘un peu’ (*wo kao lu yi xia* ‘je vais réfléchir un peu’) au lieu de donner la vraie réponse éventuelle ‘non, cela ne

m'intéresse pas'. Pourtant, entre sinophones, on sait que ce genre de réponse un peu floue signifie plutôt un refus qui sert à sauvegarder la face des interlocuteurs. Ces réponses à la chinoise incitent probablement les Occidentaux à penser que les sinophones vont vraiment réfléchir et les contacter pour répondre à cette invitation après réflexion.

Une deuxième manière chinoise de refuser consiste à invoquer une force majeure, par exemple, un travail important à rendre, une affaire à résoudre dans sa société, un rendez-vous avec le médecin, des excuses même à inventer, afin de ne pas dire franchement 'non' dans la phrase. Ils ne répondent ni « oui » ni « non », ils disent seulement « mais » accompagné d'un motif qui leur semble justifier un refus au lieu de dire 'non' avec ce motif.

Pour sauvegarder l'harmonie, on supposera toujours que l'on est du même avis. Par conséquent, dans des actes aussi quotidiens que le boire et le manger, les sinophones accepteront souvent la même chose. Ils répondent souvent « la même chose » si des étrangers leur demandent « qu'est-ce que vous voulez boire? ». Cela pourrait être la vérité. Mais c'est plutôt l'idée de l'harmonie au sein de la collectivité qui les conditionne.

Paradoxalement, les Chinois disent très vite « non, merci » quand leur hôte leur propose de boire ou de manger encore quelque chose. Nous voudrions signaler ici que leur refus se fait simplement pour être poli. Les Chinois pensent que leur refus permettrait à leur hôte de ne plus s'occuper d'eux. Même s'ils veulent encore quelque chose, ils diront « non, merci » par politesse. Normalement, si l'hôte insiste chaleureusement (plus de deux fois, car cela leur fait penser qu'ils ne le dérangent pas), les Chinois boiront et mangeront de nouveau. On peut dire aussi d'une autre manière que les sinophones attendent que l'hôte insiste, et s'il le fait, ils se sentent rassurés. D'ailleurs, ce genre de refus sert souvent à faire bonne figure. Dans la culture chinoise, si les invités mangent beaucoup, ils seront vus comme des gourmands, mal éduqués. Nous nous demandons comment l'hôte étranger pourrait deviner l'opinion réelle des sinophones s'il ne considère que leurs paroles.

Les risques de malentendus ne s'arrêtent pas là. Quand le « merci » signifie « non merci » pour les francophones, mais « oui merci » pour les sinophones, la communication n'est pas facile non plus. Les francophones refusent une offre de boire ou de manger en disant « merci » (= non, merci). « *Ce 'merci' est*

généralement accompagné d'un petit signe négatif de la tête ou de la main »¹¹. Pourtant, les sinophones traduisent facilement à partir de leur langue maternelle et disent 'merci' avec un tout petit signe positif de la tête (qu'on remarque difficilement, car les sinophones sont normalement moins expressifs que les francophones). Ce 'merci' sinophone signifie en fait 'oui, merci'. D'où le risque de voir un sinophone qui dit 'merci', attendre sa boisson, qui pourtant ne sera pas servie...

Quand le « oui » des sinophones signifie en fait « non » pour les francophones, il provoque parfois de grandes difficultés ou de graves malentendus dans la communication interculturelle. Nous aimerions citer encore un exemple typique. Pour répondre « non » à la question: « Ça ne vous dérange pas si j'invite Marie ? », les francophones répondent « non, pas du tout », avec une concordance de négation entre « non » et « pas ». A l'inverse, de façon spontanée dans leur langue maternelle, les sinophones disent « oui, pas du tout ». Entendant d'abord le « oui » dans la réponse, les francophones interprètent « oui, ça me dérange ». En fait, les sinophones veulent dire « oui, tu as raison, ça ne me dérange pas du tout ». En chinois, le « oui » ou le « non » dans la phrase pour répondre à une question à la forme négative servent en fait à dire « oui, c'est vrai », « oui, tu as raison » ou « non, ce n'est pas vrai » ou « non, tu n'as pas raison », une sorte de commentaire des sinophones avant de donner la vraie réponse.

Citons un autre exemple de la conversation chinoise qui pourrait expliquer cette difficulté des sinophones pendant la conversation française.

A demande à B :

« *ni* 你 'tu' *bu* 不 'non' *yao* 要 'vouloir' *qu* 去 'aller' *ma* 嗎¹² ? »

(= Tu ne veux pas y aller ?)

B va répondre : « *dui* 對 'vrai', *wo* 我 'je' *bu* 不 'non' *qu* 去 'aller' »

(= Oui, je ne veux pas y aller.)

ou « *mei* 沒 'non' *you* 有 'avoir', *wo* 我 'je' *yao* 要 'vouloir' *qu* 去 'aller' »

ou « *bu* 不 'non' *dui* 對 'vrai', *wo* 我 'je' *yao* 要 'vouloir' *qu* 去 'aller' »

(= Non, je veux y aller.)

Par la version chinoise, nous percevons très clairement les concepts de « vrai » et de « pas vrai » des sinophones, qui seront traduits malheureusement par simplement 'oui' ou 'non' en français, en entraînant un malentendu.

Le « oui » articulé en français par les sinophones peut donc produire des

¹¹ A. CHAMBERLAIN, R. STEELE, *Guide pratique de la communication*, Paris, Didier, 1991, p.26.

¹² Finale grammaticale pour marquer l'interrogation.

malentendus. En effet, ce ‘oui’ ne renvoie pas nécessairement à l’idée qu’ils sont d’accord avec leur interlocuteur, mais dans la majorité des cas, il sert à dire « oui, je t’(vous) écoute, continue(z).

4.2. Les rapports hiérarchiques

4.2.1. La conception de la hiérarchie et sa représentation linguistique

D’après Confucius, il existe cinq relations humaines sociales, *wu* 五 ‘cinq’ *lun* 倫 ‘ordre’, qui déterminent les comportements interpersonnels, à savoir les rapports prince/sujet, père/fils, frère aîné/frère cadet, mari/femme, ami/ami.

Leurs devoirs réciproques sont au nombre de dix : le prince doit être gentil, le sujet fidèle, le père doux, le fils doit montrer de la piété filiale, l’aîné doit être sympathique, le cadet poli, le mari juste, la femme docile, la personne âgée bienveillante, le jeune obéissant. Ces cinq principes hérités de la féodalité continuent à fonctionner dans la société contemporaine, car ils incarnent par extension toutes les relations interpersonnelles. Par exemple, la relation prince/sujet pour celle de supérieur/inférieur, père/fils pour maître/élève¹³, frère aîné/frère cadet ou ami/ami pour camarades et collègues. Il faut noter que la relation ami/ami peut intervenir dans les autres relations et les enrichir, par exemple entre les gens qui partagent les mêmes goûts.

La hiérarchie se dit en chinois *jie* 階 ‘marche, rang’ *ji* 級 ‘classe’, *bei* 輩 ‘génération’ *fen* 分 ‘division’, *ming* 名 ‘nom, nom de famille, prénom’ *fen* 分 ‘répartition, devoir’. Ces termes touchent aux idées de nom, de génération, de classe sociale qui assurent une bonne discipline sociale confucianiste, car les devoirs (*fen* 分) de chaque membre (*bei* 輩, *ji* 級, *jie* 階) sont bien déterminés.

Bien savoir son nom, sa génération, sa classe sociale est primordial pour les Chinois. L’expression *Mei* 沒 ‘sans’ *da* 大 ‘grand’ *mei* 沒 ‘sans’ *xiao* 小 ‘petit’ (ne pas distinguer vieux et jeunes ; ne pas traiter les gens selon leur âge ou leur rang de génération) sert à qualifier une personne qui manque de discipline, n’est pas polie, n’est pas bien éduquée.

Confucius a dit : « *Si les noms ne conviennent pas aux choses, il y a confusion*

¹³ Le proverbe chinois dit « Maître pour un jour, père pour toujours »

dans le langage. S'il y a confusion dans le langage, les choses ne s'exécutent pas. Si les choses ne s'exécutent pas, les bienséances et l'harmonie sont négligées. Les bienséances et l'harmonie étant négligées, les supplices et les autres châtements ne sont pas proportionnés aux fautes. Les supplices et les autres châtements n'étant plus proportionnés aux fautes, le peuple ne sait plus où mettre la main ni le pied. »¹⁴. Les noms indiquent donc aux gens quel est leur devoir et le droit qu'ils ont à une explication exacte..

L'idée de *ming* 名 'nom' *zeng* 正 'juste' *yan* 言 'langage' *shun* 順 'approprié' implique qu'une personne pourrait parler selon son titre ou sa place sociale. Dans ce cas-là, il s'agit du droit de parole des sinophones qui accordent le tour de parole d'abord aux plus âgés, à des gens d'une génération plus ancienne ou à des spécialistes. Ainsi, comme le souligne le dicton taiwanais : « Les enfants ont des oreilles, mais pas de bouche » (quand les adultes parlent, les enfants n'interviennent pas).

La notion de *ming* 名 'nom' renvoyant à *xing* 姓 'nom de famille' est une conception primordiale pour les sinophones. L'expression *lao* 老 'vieux' *bai* 百 'cent' *xing* 姓 'nom de famille' (*lao bai xing* : 'les vieux cent noms de famille') signifie 'le peuple'. Les garçons traditionnellement se considèrent comme plus importants que les filles parce que ce sont eux qui gardent le nom de famille et le transmettent aux enfants.

Le nom d'un sinophone se compose de deux parties : d'abord un nom de famille hérité du père et ensuite le prénom, avec un (ce qui est plus rare à Taiwan qu'en Chine continentale) ou deux mots (syllabes)¹⁵. Il arrive que la génération à laquelle appartient le nouveau-né soit indiquée par l'une des syllabes du prénom : cette syllabe sera d'office utilisée pour tous les enfants de cette même famille appartenant à la même génération. Certaines familles gardent jusqu'à aujourd'hui le registre généalogique d'un clan, par exemple *Lin* 林 'nom de famille' *De* 德 'vertu' *Ming* 明 'lumière' et *Lin* 林 'nom de famille' *De* 德 'vertu' *Mei* 美 'beauté', *De-ming* et *De-mei* appartiennent tous deux à la même génération de la famille *Lin* ; les enfants de *De-ming* et des autre garçons prénommés *De*-... porteront tous un prénom

¹⁴ S. COUVREUR S. J., *op. cit.*, p. 210.

¹⁵ Le prénom possède toujours un sens positif, que l'enfant est amené à garder toute sa vie. Ainsi, les parents s'efforcent de trouver des noms d'après l'heure et la date du signe du zodiaque du nouveau-né pour qu'il puisse en tirer bénéfice. Le prénom chinois porte plus les souhaits des parents et a plus de signification que celui d'un Occidental. Certaines filles ont un prénom qui a une connotation « faire venir un frère cadet », ce qui exprime simplement le souhait des parents d'avoir un garçon pour porter le nom de la famille. Un Chinois pourrait posséder un prénom quelque peu féminin, car les Chinois croient que les filles sont plus faciles à élever que les garçons.

comportant la même syllabe qui leur sera indiquée dans le registre généalogique.

L'idée de rang (*ming* 名 'nom' *ci* 次 'ordre') reste très marquée dans la mentalité chinoise. Il existe des mots en chinois pour dire l'ordre, qui peuvent s'employer comme une syllabe du prénom pour marquer l'ordre de la naissance. En plus, les mots peuvent servir d'indication de rang pendant une compétition. Par exemple, pour dire « premier » ou « aîné » il y a *yi* 一 'premier', *yuan* 元 'premier, commencement', *zhang* 長 'aîné', *bo* 伯 'aîné', *guan* 冠 'champion', etc. A propos de « deuxième », il existe *er* 二 'second', *ci* 次 'secondaire', *zhong* 仲 'second par ordre de naissance', *ya* 亞 'second dans un concours', etc. Quant à « troisième », il y a *san* 三 'troisième', *ji* 季 'le plus jeune de plusieurs frères, le troisième dans un concours', etc.

4.2.2. Les sexes : les hommes avant les femmes

La mentalité chinoise accorde plus d'importance aux hommes qu'aux femmes. Cette partialité trouve son explication dans la pensée confucianiste basée sur le Culte des Ancêtres (*ji* 祭 'offrir un sacrifice' *zhu* 祖 'ancêtres' ou *xiang* 香 'encens' *huo* 火 'feu'). De l'époque ancienne jusqu'à aujourd'hui, ce sont les descendants qui vont brûler l'encens dans les pagodes ou devant les tombeaux des ancêtres. Ainsi, une famille sans descendant n'aura plus d'encens, ce qui est contre l'idée de la piété filiale, car "il y a trois façons de manquer à la piété filiale, la plus grave est de rester sans postérité" (*bu* 不 'non' *xiao* 孝 'piété filiale' *you* 有 'avoir' *san* 三 'trois', *wu* 無 'sans' *hou* 後 'descendant' *wei* 爲 'être' *da* 大 'le premier')¹⁶.

Avoir des enfants, surtout des garçons, devient très important, puisque ce sont eux qui portent le nom de famille et le donneront à leurs enfants. Les filles sont bien sûr des descendantes, mais les sinophones les considèrent psychologiquement comme membres de la famille de leur futur mari, car elles auront des enfants qui portent le nom de famille de leur époux. L'importance que les hommes attachent à la conception d'enfants mâles justifie le fait (ou le prétexte) que, si une épouse ne portait que des filles, il serait légitime de la répudier (*xiou* 休 'répudier' *qi* 妻 'femme', *xiou* 休 *fu* 夫 'répudier le mari' n'existe pas en chinois) pour en avoir une autre (ou d'autres) dans le simple espoir de faire survivre leur propre nom de famille. Notons que divorcer (idée plus récente) se dit en chinois moderne *li* 離 'quitter' *hun* 婚 'mariage', dont le sujet peut être un homme ou une femme, ce qui serait peut-être un signe linguistique d'égalité des deux sexes sur ce plan : jadis, une femme n'aurait pu en

¹⁶ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 502. Les autres façons : ne pas entretenir ses parents durant leur vie, ne pas leur procurer une sépulture décente.

aucun cas demander le divorce.

Vu l'importance accordée à la perpétuation de la race, depuis l'époque féodale, on n'exige pas des hommes et des femmes la même morale. Les hommes pouvaient avoir des femmes et des concubines (*san* 三 'trois' *qi* 妻 'femme' *si* 四 'quatre' *qie* 妾 'concubine'), mais les femmes devaient se soumettre aux trois sujétions (*san* 三 *cong* 從)¹⁷ et aux quatre vertus (*si* 四 *de* 德)¹⁸

Ce décalage, très marqué dans le passé, a laissé des traces dans le chinois moderne où les femmes subissent encore cette conception « injuste ». Les Chinois qualifient d'une façon réservée l'adultère de l'homme en disant "rechercher les fleurs et les saules" (*xun* 尋 'rechercher' *hua* 花 'fleur' *wen* 問 'demander' *liu* 柳 'saule') ou "cacher une beauté dans une maison d'or" (*jin* 金 'or' *wu* 屋 'maison' *can* 藏 'cacher' *jiao* 嬌 'beauté'). Pour l'adultère des femmes, qui est considéré comme un crime, ils n'hésitent pas à exprimer leur critique le plus sévèrement possible en disant *dang* 蕩 'licencieux' *fu* 婦 'femme' 'licencieuse' ou *wu* 無 'sans' *chi* 恥 'vergonne', *bu* 不 'pas' *yao* 要 'vouloir' *lian* 臉 'face' 'sans vergogne'.

Les proverbes font écho au destin de la femme qui dépend souvent de son mari, dont l'appellation neutre *zhang fu* (*zhong* 丈 'toise, équivalent de dix pieds' *fu* 夫 'homme') signifie que le mari est en fait très grand. « *Jia* 嫁 'marier' *ji* 雞 'coq' *sui* 隨 'suivre' *ji* 雞 'coq', *jia* 嫁 'marier' *gou* 狗 'chien' *sui* 隨 'suivre' *gou* 狗 'chien' » qui signifie littéralement "mariée à un coq on suit le coq, mariée à un chien, on suit le chien" montre bien que la femme partage le sort de son mari, quoi qu'il soit¹⁹. « *Jia* 嫁 'marier' *chu* 出 'sortir' *qu* 去 'aller' *de* 的 'marqueur qualificatif' *nü* 女 'fille' *er* 兒 'enfant', *po* 潑 'renverser' *chu* 出 *qu* 去 *de* 的 *shui* 水 'eau' » veut dire littéralement "La fille donnée en mariage est comme de l'eau renversée" : elle est perdue pour sa famille²⁰ (l'épouse cesse d'appartenir à sa propre famille pour s'assujettir à celle du mari). L'harmonie conjugale s'exprime en proverbe « *fu* 夫 'mari' *chang* 唱 'chanter' *fu* 婦 'femme' *sui* 隨 'suivre' » qui signifie que « Le mari chante, la femme l'accompagne »²¹.

¹⁷ Avant le mariage, obéissance à son père ; dans le mariage, à son mari ; dans le veuvage, à son fils aîné. Littéralement en chinois : *wei* 未 'pas' *jia* 嫁 'marier' *cong* 從 'obéir à' *fu* 父 'père' ; *j* 既 'déjà' *jia* 嫁 'marier' *cong* 從 'obéir à' *fu* 夫 'mari' ; *fu* 夫 'mari' *si* 死 'mourir' *cong* 從 'obéir' *zi* 子 'fils'.

¹⁸ Vertus de chasteté, de modestie dans les paroles, de décence dans les manières, d'ardeur au travail. Littéralement *fu* 婦 'femme' *de* 德 'vertu' ; *fu* 婦 'femme' *yan* 言 'parole' ; *fu* 婦 'femme' *jong* 容 'apparence' ; *fu* 婦 'femme' *gong* 功 'travail'.

¹⁹ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 36.

²⁰ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 37

²¹ *Ha fa zong he ci dian* 漢法綜合辭典 Dictionnaire français de la langue chinoise préparé par l'Institut Ricci, Paris-Taïpei, Institut Ricci –Kuangchi Press, 1990, p. 308

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous citerons dans les lignes suivantes quelques caractéristiques de la langue chinoise illustrant ce "déséquilibre" entre les deux sexes.

A) Les mots désignant l'homme et la femme du point de vue étymologique

Étymologiquement, homme, en chinois, *nan* 男 se représente conceptuellement par une combinaison de deux idéogrammes : *tian* 田 'terrain' en haut et *li* 力 'force' en bas. Cet idéogramme signifie qu'avec le champ et la force, on forme un homme. La vieille Chine, essentiellement agricole, avait toujours besoin des hommes pour accomplir le travail, qui était souvent pénible et faisait dépenser beaucoup d'énergie. Depuis, cette structure étymologique évoque l'exigence que les hommes détiennent le pouvoir et la force, le champ devenant aujourd'hui une bonne profession, une bonne carrière ou la richesse.

Quant à l'origine de la formation du mot *nü* 女 'femme', il représente une personne agenouillée. Est-il fatal que les femmes chinoises soient souvent souhaitées ou considérées comme soumises et dénommées « le deuxième sexe » ? En fait, s'il ne s'agit pas de soumission, il s'agit au moins de docilité et d'obéissance. On dit toujours aux femmes et aux enfants "sois sage" et "sois obéissant", ce qui ne se dit pas aussi fréquemment aux hommes.

B) Appellations et félicitations

Signalons d'abord la façon différente de s'adresser au public en langue française et en langue chinoise. "(Bonjour) Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs" se dit en chinois dans l'ordre "à Chaque Monsieur, à chaque Madame, à tout le monde (bonjour)". Le slogan des féministes taiwanaises *nü* 女 'femme' *nan* 男 'homme' *ping* 平 'égal' *deng* 等 'égal' « l'égalité entre les femmes et les hommes », ne correspondant pas à l'ordre conventionnel de la composition des unités lexicales, ne pourrait remplacer, même si elles le voulaient, *nan nü ping deng* "l'égalité entre les hommes et les femmes", où « femme » se trouve toujours derrière « homme ».

La naissance d'un bébé fait toujours la joie de la famille. Les Chinois n'hésitent pas à transmettre leurs félicitations. Mais la formulation dépend du sexe du nouveau-né : s'il s'agit d'un garçon, on dit « la joie d'avoir une tablette de jade » *nong* 弄 'jouer' *zhang* 璋 'tablette de jade', avec une fille, on dit « la joie d'avoir une tuile » *nong* 弄 'jouer' *wa* 瓦 'tuile'. L'origine de ces expressions remonterait au *Livre des Odes* (ou *Classique de la Poésie*). *Zhang* était une sorte de jade porté par

les feudataires à l'audience impériale. Ainsi, les Chinois de l'ancienne époque espéraient que leurs garçons joueraient avec du jade et deviendraient feudataires. Quant aux filles, on leur souhaitait de jouer avec des tuiles et de se concentrer sur l'ouvrage des femmes, c'est-à-dire le travail à l'aiguille.

Si la valeur de l'être humain peut s'évaluer d'après l'or, les expressions suivantes montrent bien la mentalité des Chinois qui accordent plus d'importance aux hommes qu'aux femmes : pour dire d'une façon honorifique « votre fils » et « votre fille », on entend respectivement *wan* 萬 'dix mille' *jing* 金 'or' « vos dix mille onces d'or » et *qian* 千 'mille' *jing* 金 'or' « vos mille onces d'or ». Une grande différence de valeur ! Le garçon vaut dix fois plus que la fille.

Claude Roy a bien remarqué que le mariage n'est pas simplement l'affaire des mariés. « *C'est qu'on n'épouse pas un homme, mais une tribu, un clan. (...) Un jeune homme épouse 'une belle-fille'. Le bébé mâle, c'est 'un petit-fils qui naît'* »²². Cette dénomination de la jeune mariée ou du nouveau-né en fonction des parents nous montre un statut des femmes qui se situe au niveau des enfants, de leur génération, mais pas à celui du mari. Signalons qu'en taiwanais, les appellations « tante » ou « oncle » par lesquelles une femme s'adresse aux frères et sœurs de son mari sont en fait les mêmes mots (avec un léger changement de ton à la fin de l'appellation seulement) que ceux utilisés par les enfants pour s'adresser à leurs tantes ou oncles.

C) Radical *nü* 女 'femme'

Accolés au radical *nü*, se regroupent tous les mots qui sont relatifs aux femmes, par exemple les femmes (maman, soeur, tante, concubine, prostituée), les qualités éventuelles des femmes (beauté, agréable, tendresse, lenteur), ainsi que marier, se marier, ce que nous trouvons logique.

Pourtant, quelques défauts principaux de l'être humain, que ce soit chez un homme ou chez une femme, se trouvent exclusivement rangés sous ce radical, ce que nous considérons comme une preuve de la discrimination envers les femmes. Si on triple le radical *nü* 女, on aura le verbe 'forniquer' *jian* 姦. Si on ajoute le caractère 'maladie', on aura le mot 'jalousie' *ji* 嫉. Si on met le caractère 'arme', on aura le mot 'ruse' *jian* 奸.

²² C. ROY, *Clefs pour la Chine*, Paris, Gallimard, 1953, p.82. Bien que publiée il y a un demi-siècle déjà, cette observation reste actuelle.

En chinois, l'idéogramme 'éteindre' *mie* 滅 s'écrit avec de l'eau qu'on met sur le feu. Le mot 'puissance ou prestige' *wei* 威 se forme de la même manière, avec une barre au-dessus du caractère nu, qui nous fait penser que l'homme devient puissant en écrasant la femme.

4.2.3. Priorité accordée à l'âge : les vieux avant les jeunes

La société sinophone accorde un grand respect aux vieux, car la vieillesse symbolise l'expérience et la sagesse. 'Expérimenté, éprouvé, accompli' se dit *lao* 老 'vieux' *cheng* 成 'accompli' ; 'expérimenté, habile, expert, compétent' s'exprime par *lao* 老 'vieux' *lian* 練 'entraîner'.

Les proverbes font écho: « C'est le vieux gingembre qui est piquant, ce sont les gens âgés qui sont habiles »²³ ; « Le vieux cheval connaît le chemin : un homme âgé et expérimenté est capable de guider les autres »²⁴ ; « Un vieil arbre est à moitié creux, un vieillard est ouvert à tout, comprend tout »²⁵. Le fait d'être âgé est une rareté qui mérite beaucoup d'être chérie, appréciée. Les sinophones disent qu'« en montagne, on trouve encore des arbres millénaires ; ici-bas, on rencontre rarement un vieillard centenaire »²⁶, ou encore « un homme âgé dans la maison, c'est comme un trésor »²⁷, se complaisent à dire les gens.

L'idée de « respecter les vieux et les hommes de bien » (*jing* 敬 'respecter' *lao* 老 'vieux' *zun* 尊 'respecter' *xian* 賢 'homme de bien') promue par la doctrine confucianiste s'incarne profondément dans la mentalité sinophone. Le mot *ren* 人 *rui* 瑞, composé de *ren* 'personne' et *rui* 'tablettes de jade' qui désigne les personnes vénérables, montre bien que l'on peut être respecté, soit pour sa vertu, soit pour son âge. Sachant que la vieillesse symbolise quelque chose de positif, on ne sera pas étonné de voir les Taiwanais fêter la journée « Respect pour les vieux », le 9 septembre du calendrier lunaire (*jiu* 九 'neuf' en chinois a la même prononciation que 'longtemps' *jiu* 久 qui renvoie à la longévité). Vu ces valeurs liées à la

²³ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 49. *Jiang* 薑 'gingembre' *shi* 是 'être' *lao* 老 'vieux' *de* 的 *la* 辣 'piquant', *ren* 人 'homme' *shi* 是 'être' *lao* 老 'vieux' *de* 的 *jing* 精 'habile'.

²⁴ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 390. *Lao* 老 'vieux' *ma* 馬 'cheval' *shi* 識 'connaître' *tu* 途 'chemin'.

²⁵ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 572. *Shu* 樹 'arbre' *lao* 老 'vieux' *ban* 半 'moitié' *xin* 心 'cœur' *kong* 空 'vide', *ren* 人 'homme' *lao* 老 'vieux' *shi* 事 'chose' *shi* 事 'chose' *tong* 通 'comprendre'.

²⁶ J. MOTTE, *op. cit.*, n° 529. *Shan* 山 'montagne' *zhong* 中 'dans' *ye* 也 'même' *you* 有 'avoir' *qian* 千 'mille' *nian* 年 'an' *shu* 樹 'arbre', *shi* 世 'monde' *shang* 上 'sur' *nan* 難 'difficile' *feng* 逢 'rencontrer' *bai* 百 'cent' *sui* 歲 'an' *ren* 人 'homme'.

²⁷ *Jia* 家 'maison' *you* 有 'avoir' *yi* 一 'un' *lao* 老 'vieux', *ru* 如 'comme' *you* 有 'avoir' *yi* 一 'un' *bao* 寶 'trésor'.

vieillesse, mettre les vieux dans une résidence est, en règle générale, très mal vu dans la société, car il s'agit d'un manquement à la piété filiale.

Le respect dû aux aînés s'applique même pour une légère différence d'âge : nous devons des égards à notre ami né trois mois avant nous ! C'est bien sûr le résultat des enseignements de Confucius qui, même en Chine populaire, a laissé ses traces. Un supérieur plus jeune aura des difficultés à diriger des inférieurs plus âgés que lui, à tel point que cela peut être un « boulet » à traîner, car ces derniers, supposés plus expérimentés par leur âge et leur expérience, considèrent qu'ils doivent être respectés. On entend encore maintenant les gens âgés qui se plaignent devant les jeunes en disant par exemple « Le sel que j'ai consommé est plus abondant que le riz que tu manges » ou « Qu'est-ce que tu comprends ! »...

Il est naturel que les jeunes aient souvent l'intention de réformer la société avec leur enthousiasme ou leurs idées créatives. Pourtant, *biao* 標 'marquer' *xin* 新 'nouveau' *li* 立 'dresser' *yi* 異 'différence', l'expression chinoise qui sert souvent à qualifier ces militants semble quelque peu péjorative, car il s'agit de se singulariser par des actions extraordinaires, de se faire remarquer par des excentricités, ce qui est contre la tradition (formée par les plus âgés ou les précédents) et la collectivité de la société chinoise. Selon Lin Yutang, « *Les Chinois ont un certain dédain pour les engouements de la jeunesse, pour les natures portées à vouloir tout réformer dans l'univers. En se moquant d'une telle ardeur, et de l'idée que tout est possible en ce monde, la société chinoise apprend de bonne heure aux jeunes gens à tenir leur langue quand les aînés parlent* »²⁸.

Dans pareil contexte, il était normal que les jeunes répondent à Mao Zedong les appelant à la « Révolution – soi-disant – culturelle ». Plus qu'une révolution, ce fut un véritable séisme secouant la mentalité basique des Chinois. L'échec de cette révolution fut peut-être causé par ce bouleversement absolu et trop brusque. Les Chinois continentaux sont d'ailleurs retournés à une tradition plus paralysante qu'avant novembre 65 (citons le mariage en grande pompe sans lequel les familles perdent la face ; des bâtiments immenses abritant une petite firme désireuse d'être crédible ; majorettes – lâcher de pétards et de colombes – pour inaugurer un « fast food », etc)

Mise à part cette époque mouvementée, si les jeunes Chinois ont tenu et tiennent leur langue, ils ne sont pas pour autant muets. C'est la façon de prendre la parole qui

²⁸ LIN Yutang, *op. cit.*, p. 61.

importe. Ils doivent parler très soigneusement avec des tournures de politesse devant les gens âgés en usant des formules telles que « mes petites opinions », « mon humble avis » (littéralement *qian* 淺 ‘superficiel’ *jian* 見 ‘opinion’) laissant ouverte la possibilité de recevoir des autres les « instructions » (*zhi* 指 ‘diriger’ *jiao* 教 ‘instruire’) ou « rectifications » (*zhi* 指 ‘diriger’ *zheng* 正 ‘rectifier’). (Voir 4.3.3. Formules de politesse).

4.2.4. La parenté : distinction du côté intérieur ou extérieur, proche ou lointain

Il faut maîtriser l’art de bien gouverner la famille avant de pouvoir bien diriger un pays. Nous pouvons dire d’une autre manière que, d’après les instructions du Maître, la famille est en fait une réduction de la société, voire d’un pays. Si on réfléchit aux cinq principes de Confucius, on se rend compte de la place primordiale de la famille. Depuis l’Antiquité, tous ses membres vivaient sous le même toit, ce qui fait que, depuis lors, les appellations s’employaient minutieusement pour désigner les relations avec précision.

En examinant de plus près les appellations de la famille, on observera le « soi » se trouvant au milieu, bien entouré de tous les membres, des plus proches aux plus lointains, verticalement par les parentés directes, et horizontalement par la parenté collatérale. Par exemple, le chinois dispose de mots pour les neuf générations consanguines en ligne directe paternelle, depuis le trisaïeul jusqu’à l’arrière-arrière-petit-enfant : *gao* 高 ‘haut, sublime’ ; *zen* 曾 ‘bis-’ ; *zu* 祖 ‘ancêtre, aïeul’ ; *kao* 考 ‘avancé en âge’ ; *ji* 己 ‘soi-même’ *shen* 身 ‘corps’ (*ji shen* = ‘soi’) ; *zi* 子 ‘fils’ ; *sun* 孫 ‘petit-fils’ ; *zen* 曾 ‘arrière-’ ; *xuan* 玄 ‘profond’.

Si le *wu* 五 ‘cinq’ *lun* 倫 ‘principe moral’ détermine les devoirs moraux des membres de la société, les appellations de la famille montrent la place de chacun dans ce réseau de relations interpersonnelles. En chinois, il existe des mots spécifiques pour indiquer une parenté paternelle ou maternelle ainsi qu’une parenté par alliance. La désignation est si précise (voire complexe) que même les Chinois doivent s’informer auprès des vieux de l’appellation à utiliser avant de s’adresser à tel ou tel parent, car la façon chinoise de se saluer entre parents implique l’utilisation du « titre familial adéquat », surtout envers les générations antérieures. Sans cela, un manque de politesse est vite commis.

Les dénominations de la parenté en français apparaissent quelque peu simplifiées.

Par exemple, le français n'utilise que deux mots pour désigner les frères et les sœurs, alors que le chinois en a quatre selon la différence d'âge, donc *xiong* 兄 'frère aîné' *di* 弟 'frère cadet' *jie* 姊 'sœur aînée' *mei* 妹 'sœur cadette'. Les parents du côté maternel ne s'appellent pas de la même façon que ceux du côté paternel ; ainsi les frères aînés du père se disent *bo* 伯, plus jeunes ils se disent *shu* 叔, ceux du côté de la mère s'appellent *jiu* 舅 indifféremment. Il en va de même pour les tantes : on emploiera *gu* 姑 'tante paternelle' ou *yi* 姨 'tante maternelle' d'après leur appartenance.

Donnons en exemple une histoire intraduisible, puisque belle-mère se dit d'une manière différente d'après la relation, *yui mu* 岳母 littéralement 'montagne sacrée – mère' s'employant par le gendre lorsqu'il s'adresse à sa belle-mère, *po po* 婆婆 'vieille dame, vieille dame' par la belle-fille à la sienne : une femme demande à son mari s'il déteste sa parenté. Il répond : « Pas du tout. En fait, je préfère ta belle-mère que la mienne ».

Signalons que cette précision ou complexité d'appellation en chinois est souvent cause de gêne chez les apprenants chinois de FLE, car ne trouvant pas les équivalents français, ils ont souvent des difficultés à se repérer ou à placer les gens dans le réseau interpersonnel comme le fait leur langue maternelle. Cette 'lacune' dénomminative handicapera également leur comportement ; en effet, dans la vie courante chinoise et donc dans la langue courante, on accorde plus d'importance aux parents proches du côté paternel.

Les descendants ou ascendants en ligne directe sont plus importants que les parents collatéraux, qui se placent devant les parents par alliance. Sous l'influence du système patriarcal, le terme « parents proches ou 'intérieurs' » désigne les membres masculins et leurs épouses. Les Chinois qualifient les relations entre parents et enfants comme celles d' 'os et chair', les relations entre frères et sœurs comme celles de 'mains et pieds'. Ces expressions trahissent l'impossibilité de coupure ou de modification de ces liens. Le terme « parents lointains ou 'extérieurs' » qualifie tous les parents directs et collatéraux de la famille d'origine de la mère ou de l'épouse. La priorité est toujours accordée au côté paternel, sinon on se verrait reprocher que « le coude se courbe vers l'extérieur », ce qui voudrait dire 'anormal, contre les normes'.

Quelques exemples illustreront ce qui fait la division de l'« intérieur » et de l'« extérieur ». Les parents de même nom se disent en chinois *nei* 內 'intérieur' *xing* 姓 'nom'. Logiquement, la famille des parents de l'épouse s'appelle à Taiwan *gua* =

wai 外 ‘extérieur’ *ge* = *jia* 家 ‘maison’, puisque le nom est différent de celui de l’époux. Les grands-parents paternels s’appellent en chinois *yie* 爺 *yie* 爺 ‘grand-père’ et *nai* 奶 *nai* 奶 ‘grand-mère’, tandis que ceux du côté maternel s’appellent *wai* 外 *gong* 公 (littéralement ‘extérieur’ ‘grand-père’) et *wai* 外 *po* 婆 (littéralement ‘extérieur’ ‘grand-mère’) Il existe aussi une paire de mots *zu* 祖 ‘ancêtre’ *fu* 父 ‘père’ et *zu* 祖 ‘ancêtre’ *mu* 母 ‘mère’ pour désigner le grand-père et la grand-mère paternels ; l’addition de *wai* 外 ‘extérieur’ est obligatoire pour bien distinguer ceux du côté maternel. La même règle vaut pour le petit-enfant *xun* 孫 auxquels s’ajoutent les mots *nei* 內 ‘intérieur’ ou *wai* 外 ‘extérieur’.

Si on ne trouve pas directement les mots correspondant à ‘intérieur’ ou ‘extérieur’ dans les appellations, on y utilise quand même leurs synonymes. Par exemple, le mot *biao* 表 qui s’emploie pour qualifier les parents du côté maternel signifie en fait ‘extérieur’ ou ‘superficiel’, ainsi *biao* 表 ‘extérieur’ *ge* 哥 ‘frère aîné’, *biao* 表 ‘extérieur’ *di* 弟 ‘frère cadet’ désignent les cousins du côté maternel. Il faut signaler que ce mot sert aussi à désigner les enfants des sœurs du père. Cela prouve de nouveau que les filles après le mariage n’appartiennent plus à leur famille d’origine et que leurs enfants constituent « l’extérieur ».

Notons en marge que la relation intérieur/extérieur est tellement importante en chinois qu’on la retrouve dans plusieurs autres domaines : un étranger se dit ‘personne d’un pays de l’extérieur’ *wai* 外 ‘extérieur’ *guo* 國 ‘pays’ *ren* 人 ‘homme’ (ce qui ne comporte aucune connotation de bizarrerie ou d’exotisme, comme étranger – étrange) ; la chirurgie s’appelle ‘médecine externe’ *wai* 外 ‘extérieur’ *ke* 科 ‘département’, tandis que la médecine générale s’appelle *nei* 內 ‘intérieur’ *ke* 科 ‘département’ ; la haute mer s’appelle *wai* 外 ‘extérieur’ *hai* 海 ‘mer’ ; avoir une maîtresse, c’est avoir une femme extérieure *wai* 外 ‘extérieur’ *yu* 遇 ‘rencontrer’.

4.2.5. Modifications de la hiérarchie

A) Apparition de classes jadis inexistantes

Traditionnellement, la société chinoise basée sur l’agriculture et le commerce s’organisait de manière féodale : à la tête de la nation, l’empereur, les nobles, les mandarins (fonctionnaires) ; parmi les sujets, les artistes (éventuellement les poètes), les artisans, les paysans, les marchands, les domestiques, etc. A ces classes existant depuis l’Antiquité se sont ajoutées, après la chute de la Dynastie Qing (cf. « Pu-Yi ») et sous l’influence de l’Occident, de nouvelles classes correspondant aux activités

modernes : industrie, service, haute technologie...

Le statut de « mandarins » était accessible depuis toujours par la réussite aux concours nationaux auxquels il était loisible de se présenter, quelle que soit son origine de classe. Si cette classe de fonctionnaires a gardé son importance et son accessibilité, il est cependant venu s'y ajouter une nouvelle classe de « businessmen » (*qi* 企 *yie* 業 'entreprise' *jia* 家 'spécialiste'), qui les a devancés parce que le pouvoir politique apprécie leurs capacités et désire contrôler leurs biens. A Taiwan, l'apparition de syndicats a donné une certaine importance à la classe ouvrière.

B) Importance de la femme dans la société moderne

L'essor économique à Taiwan a beaucoup contribué à la promotion du statut social des femmes. En fait, grâce à cela, le gouvernement a pu promouvoir l'éducation obligatoire pour tous les Taiwanais. Les filles ont pu aller à l'école comme les garçons, ce qui n'était pas le cas de la génération précédente qui donnait la priorité des études aux garçons à cause de la pauvreté qui ne permettait pas d'assurer des études à tous les enfants. Depuis, les filles partagent les mêmes droits que les garçons et suivent les cours depuis les primaires jusqu'à l'université. Grâce à leurs connaissances et avec leur diplôme, les filles rivalisent de plus en plus avec les garçons sur le marché du travail, et souvent, après le mariage, elles assument les revenus du ménage avec leur mari. Grâce à cette indépendance économique, elles ont acquis plus d'autonomie.

Progressivement, l'importance de la femme se manifeste dans le langage courant pour désigner l'épouse. Par exemple, si les hommes parlent encore aujourd'hui de leur femme en employant des appellations de modestie *zhuo* 拙 *jing* 荆 'maladroite épine', *zao* 糟 *kang* 糠 'drèche et son : femme épousée au temps de la pauvreté' ou *jian* 賤 *nei* 內 'humble intérieur', plus souvent, ils les appellent avec des termes de respect comme *nei* 內 *ren* 人 'personne intérieure' ou *tai* 太 *tai* 太 'suprême suprême'. Pourtant, si l'on observe l'intonation et l'expression du visage, lorsqu'ils utilisent le terme *tai* 太 *zuo* 座 'la plus haute place dans la famille', on s'aperçoit qu'il est en fait utilisé d'une façon ironique...

On sourirait sans doute au entendant le proverbe « Qu'une fille n'ait pas de talent, c'est pour elle une vertu » (*nü* 女 'fille' *zi* 子 'mot vide' *wu* 無 'sans' *cai* 才 'talent' *bian* 便 *shi* 是 'être' *de* 德 'vertu'), puisqu'on sait qu'il s'agit une maxime de la morale antique, bien dépassée au XXI^e siècle. Pourtant, pour peu qu'on

réfléchisse au terme " *nü* 女 *qiang* 強 *ren* 人 " (littéralement femme puissante) qui désigne les femmes brillantes dans leur carrière et sur le marché de travail, on comprendra que ce terme un peu péjoratif résonne comme un reproche à l'encontre des femmes qui se trouvent à un rang supérieur aux hommes dans l'entreprise. Il est permis de se demander si l'époque de soumission des femmes a vraiment disparu aujourd'hui !

C) Modification hiérarchique familiale

Sous l'influence de la démocratie occidentale, la hiérarchie familiale a connu des changements, ou mieux dit, elle est appliquée de manière moins rigide. Les parents, au lieu de disposer du pouvoir absolu accordé par le féodalisme, essaient de lier amitié avec les enfants. L'homme, de plus en plus persuadé de renoncer à ses privilèges partage les tâches ménagères. La piété filiale inconditionnelle est mise en question. La relation entre l'aîné et les cadets est en quelque sorte affaiblie, on laisse percer des différences d'opinion...

Nous examinerons ci-après les manifestations traditionnelles de la culture chinoise sans perdre de vue que les sinophones, plus encore peut-être que d'autres, vivent un état de transition : on rencontrera rarement toutes ces manifestations simultanées, parfois même, on se heurtera à des réactions violemment opposées dues à la pression excessive qu'exerçait la tradition.

4.3. La politesse

La Chine se plaît à se nommer « Pays de politesse » (*li* 禮 *yi* 儀 'politesse' *zhi* 之 'de' *bang* 邦 'pays') pour se distinguer des peuples barbares, non civilisés, qui ne trouvent pas leurs origines, comme elle, dans la plaine centrale (*zhong* 中 *yuan* 原, le bassin du cours inférieur du Fleuve Jaune).

Li 禮 'politesse' *yi* 義 'justice' *lian* 廉 'honnêteté' *chi* 恥 'sens de l'honneur', ces « quatre vertus » s'écrivent en grand à l'entrée ou au *si* 司 *ling* 令 *tai* 台 (chaire de commande²⁹) des écoles primaires, secondaires ou même des universités pour que les apprenants les retiennent toujours. En fait, le système éducatif taiwanais insiste sur la formation d'un citoyen doué de « cinq facultés » *wu* 五 'cinq' *yu* 育 'faculté', à

²⁹ Chaire de commande : plateau surélevé par rapport au sol de la classe, depuis lequel se donnent les ordres aux étudiants. Les étudiants écoutent debout les mains derrière le dos.

savoir, « *de* 德 ‘vertu’, *zhi* 智 ‘intellect’, *ti* 體 ‘gymnastique’, *qun* 群 ‘coopération’, *mei* 美 ‘sens artistique’ ». Bien qu’en réalité on insiste plus sur l’intelligence, la vertu est toujours placée au premier plan dans l’ordre de ces cinq compétences. La preuve : pour un bon élève, on dit qu’il est « *pin* 品 ‘moralité’ *xue* 學 ‘connaissance’ *jian* 兼 ‘deux’ *you* 優 ‘excellent’ », littéralement « la moralité et la connaissance des matières sont excellentes » (c-à-d. qu’il est remarquable autant par la morale que par le savoir qu’il peut servir aux autres élèves comme modèle). On peut déduire de cette formule combien la politesse, la première dans l’ordre des « quatre vertus », base de la morale, est importante dans la pensée chinoise.

4.3.1. La conception de la politesse et sa représentation linguistique

Il peut paraître étrange d’accorder une importance marquée à la politesse dans un travail portant sur la langue, mais le fait est que la politesse et les comportements qu’elle exige sont une part primordiale de l’éducation chinoise et, partant, dans la langue qui sert à l’exprimer. Nous examinerons ci-après quelques aspects de cette formulation, et plus particulièrement dans la langue écrite.

Commençons par les quatre catégories de significations de *li* 禮 données par *Le dictionnaire français-chinois Ricci* (1990) : a) rite ; cérémonie (civile ou religieuse) ; étiquette ; bienséance ; politesse ; civilité ; courtoisie. b) terme désignant les ‘Trois Rituels’ classiques : *zhou* 周 *li* 禮 *Rites des Zhou*, *yi* 儀 *li* 禮 *Rituel* et *li* 禮 *ji* 記 *Mémoires sur les Rites*. c) honorer ; révéler ; rendre un culte (p. ex. au Bouddha) ; honorer par une cérémonie religieuse. d) cadeau (offert par politesse).

L’idée des rites doit remonter à Confucius qui souhaitait éduquer les gens de l’époque selon les rites. Etymologiquement, *li* 禮 ‘politesse’ en chinois, se représente par une combinaison de trois idéogrammes des choses sacrées 示, un brouet de céréales 曲 et une coupe 豆. « Il désigne à l’origine un vase sacrificiel, puis, par extension, le rituel du sacrifice. Mais ce qui intéresse Confucius dans le *li*, et ce qu’il en retient, ce n’est pas l’aspect proprement religieux du sacrifice à la divinité, c’est l’attitude rituelle de celui qui y participe. Attitude d’abord et surtout intérieure, pénétrée de l’importance et de la solennité de l’acte en cours, qui ne fait que se traduire au-dehors par un comportement formel contrôlé »³⁰.

Li 禮 ‘politesse’ trouve également un homophone *li* 理, par lequel les sinophones entendent *lun* 倫 *li* 理 qui veut dire ‘les principes moraux, la morale’.

³⁰ A. CHENG, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997, p. 69.

Lun 倫 signifie d'une part les principes immuables réglant les devoirs sociaux, ainsi les cinq relations (*wu* 五 *lun* 倫) conformes à ces principes enseignés par Confucius et d'autre part 'espèce, classe, catégorie, degré, grade, ordre normal'. D'après l'éducation confucianiste, ces cinq relations humaines sociales déterminent les comportements interpersonnels, à savoir prince/sujet, père/fils, frère aîné/frère cadet, mari/femme, ami/ami. Nous pouvons dire que *li* 禮 'politesse' sert à assurer un bon fonctionnement de la société chinoise très hiérarchisée.

Une explication de quelques unités lexicales comportant le mot *li* 'politesse' facilitera la compréhension du champ lexico-sémantique de ce mot, qui touche à la modération et à la bonne figure, soulignant donc l'importance de la face. Tout d'abord, *li* 禮 *jie* 節 dont *jie* 節 signifie 'modération', 'mesure', 'justes limites', renvoie à l'idée de *gui* 規 *ju* 矩. 'Etre poli' peut se dire en chinois «*you* 有 'avoir' *gui* 規 'compas' *ju* 矩 'équerre' », dont la traduction littérale est « avoir le compas et l'équerre ». Le compas et l'équerre signifient respectivement « l'instrument composé de deux jambes ou branches jointes par une charnière et que l'on écarte plus ou moins pour mesurer des angles, transporter des longueurs, tracer des cercles » et « instrument destiné à tracer des angles droits ou à élever des perpendiculaires ». La société chinoise serait considérée comme un réseau invisible dans lequel ces deux instruments omniprésents mesurent de près les comportements des sinophones selon l'usage établi par les générations antérieures.

Deuxièmement, *li* 禮 se dit également *li* 禮 *yi* 儀 ou *li* 禮 *mao* 貌 où *yi* et *mao* signifient 'apparence' et 'face'. La concordance interne et externe est exigée, car des attitudes et des comportements extérieurs sont l'expression de la politesse intérieure. L'idée d'apparence renvoie au mot *ti* 體 'corps, forme, modèle, etc' qui ressemble graphiquement très fort au mot politesse *li* 禮, mais dont le radical se change en *gu* 骨 'os'. Par la façon de dire 'manque de politesse' en chinois, «*you* 有 'avec' *li* 禮 'politesse' *wu* 無 'sans' *ti* 體 'corps' », «*bu* 不 'non' *cheng* 成 'former' *ti* 體 'corps' *tong* 統 'principe, diriger, etc' *ti* *tong* : décorum, bienséances, convenances' », nous apercevons l'association importante de la forme à la politesse. L'idée de bonne figure ou l'importance de la face s'exprime par excellence par l'unité lexicale *ti* 體 'corps' *mian* 面 'face' qui veut dire 'beau, élégant, chic'. Cette notion importante de 'face' sera traitée dans un paragraphe ultérieur (voir 4.3.4.).

Li 禮 'politesse' *rang* 讓 'céder', « céder avec politesse » est aussi une importante représentation linguistique. Il s'agit de céder pour être poli. Dans l'Antiquité, 'céder le trône à une personne qui n'était pas de la famille impériale'

(shan 禪 rang 讓) était considéré comme une vertu. « Sous les souverains fondateurs, les hommes se conformaient spontanément à la morale dans le sens de l'harmonie générale, s'effaçant devant les autres rang 讓, pratiquant la déférence envers leur prochain. Puis, quand l'humanité fut corrompue par l'égoïsme, de sages rois élaborèrent les rites pour endiguer les passions et régler les conduites : c'est l'époque appelée 'passable prospérité' » écrit Laurent Long³¹. Cette situation se manifeste dans diverses formes de la vie quotidienne : par exemple, céder la place dans un autobus aux personnes âgées et faibles (handicapés, femmes enceintes ou enfants), céder la partie la plus grande ou la meilleure de quelque chose aux autres³².

Certains proverbes, qui circulent encore très couramment de nos jours, illustrent l'importance des notions impliquées par les rites chinois. - « Avec les rites, on parcourt le monde entier, sans les rites, on ne peut avancer d'un pas »³³. - « La courtoisie demande réciprocité »³⁴. - « La courtoisie ne doit pas rester sans réponse »³⁵. - « A cent lieues envoyer une plume d'oie, le cadeau est léger, l'affection sincère » : dans un cadeau, c'est l'intention qui compte³⁶. - « Personne n'est choqué par un excès de politesse »³⁷. D'après Motte, le proverbe suivant dit le contraire : « Là où il y a excès de politesse, il doit y avoir quelque fourberie »³⁸.

Cette contradiction n'est pas nécessairement choquante. En effet, dans plusieurs pays, les proverbes, qui sont censés représenter la « sagesse des nations », se contredisent. « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » soit, il faut faire souvent la même chose avant d'arriver à la faire convenablement. « Tant va la cruche à l'eau

³¹ L. LONG, *La porte des bienséances*, Paris, You Feng, 1997, p. 14.

³² Le fameux exemple de Kong 孔 Rong 融, un enfant qui a cédé la meilleure moitié d'une poire à son frère reste chanté depuis l'école primaire dans les livres pour enfants. Nous nous demandons si c'est bien une coïncidence que ce personnage ait le même nom de famille que celui de Confucius (kong 孔 'nom de famille' fu 夫 zi 子 'fu zi : Monsieur, maître) et un prénom qui signifie l'harmonie ? Raconte-t-on cette anecdote pour donner un exemple de volonté de garder l'harmonie, ou est-ce une histoire inventée pour célébrer Confucius ?

³³ You 有 'avec' li 禮 'politesse' xing 行 'parcourir' pian 遍 'complètement' tian 天 'ciel' xia 下 'sous' 'tian xia : le monde'; wu 無 'sans' li 禮 'politesse' cun 寸 'le moindre' bu 步 'pas de pied' nan 難 'difficile' xing 行 'parcourir'.

³⁴ Joseph Motte, op. cit., n° 396. Li 禮 'politesse' shang 尙 'demander' wang 往 'aller' lai 來 'retour'.

³⁵ Li 禮 'politesse' wu 無 'sans' bu 不 'pas' da 答 'répondre'.

³⁶ J. MOTTE, op. cit., n° 69. Qian 千 'mille' li 里 'ancienne mesure de distance équivalant à 576 mètres' song 送 'offrir' er 鵝 'oie' mao 毛 'plume', li 禮 'cadeau' qing 輕 'léger' ren 人 'homme' qing 情 'sentiment' zhong 重 'lourd'.

³⁷ J. MOTTE, op. cit., n° 397. Li 禮 'politesse' duo 多 'nombreux' ren 人 'homme' bu 不 'pas' guai 怪 'bizarre'.

³⁸ J. MOTTE, op. cit., n° 398. Li 禮 'politesse' duo 多 'nombreux' bi 必 'absolument' zha 詐 'fourberie'.

qu'à la fin elle se casse » c'est-à-dire, comme le fait remarquer Francis Ponge cité par le Grand Robert, l'exercice intensif d'une activité peut transformer celle-ci en danger (il faut bien considérer que l'usage qui va la détruire constitue pourtant la raison d'être de la cruche). Peut-être s'agit-il simplement de perceptions différentes selon la région, le milieu... bref, la situation des personnes qui énoncent.

4.3.2. Comment la hiérarchie et l'harmonie se reflètent dans la politesse

Li 'politesse', implique également 'l'humilité' « *qian* 謙 *xun* 遜 » et 'modestie' « *qian* 謙 *xu* 虛 ». *Xun* et *xu* signifient l'oubli de soi-même (vaut-rien), l'action de s'autodéprécier. D'après *Li Ji (Mémoire sur les Rites)*, « *La politesse s'exprime en se méprisant soi-même pour honorer les autres* »³⁹.

On peut remonter dans l'Antiquité où déjà les gens employaient des termes de modestie pour exprimer leur respect vis-à-vis des autres et pour remédier au fait de dire "je" "moi" *wo* 我, ce qui semble trop direct, voire brutal. En chinois moderne, 'je' est le seul pronom que l'on puisse supprimer. Ainsi, la mère de l'empereur se nommait *ai* 哀 'triste' *jia* 家 'personne' '*ai jia* : la personne triste', les souverains s'autodépréciaient par *gua* 寡 'peu' *ren* 人 'homme' '*gua ren* : homme peu qualifié'. Les fonctionnaires se désignaient à leurs supérieurs en tant que *wei* 微 'humble' *chen* 臣 'ministre' '*wei chen* : votre ministre humble', *bei* 卑 'humble' *zhi* 職 'subordonné' '*bei zhi* : votre humble subordonné', *xia* 下 'en dessous' *guan* 官 'mandarin' '*xia guan* : votre humble mandarin', *mo* 末 'modeste' *jiang* 將 'général' '*mo jiang* : votre modeste général'.

Envers les fonctionnaires ou les supérieurs, les sujets utilisaient des termes comme *xiao* 小 'petit' *min* 民 'sujet', *cao* 草 'herbe' *min* 民 'sujet' '*cao min* : un fétu de paille', *nu* 奴 *cai* 才 'votre esclave'. Les hommes se nommaient *bu* 不 'sans' *cai* 才 'talent' '*bu cai* : incapable', *zai* 在 'se trouver' *xia* 下 'au-dessous' '*zai xia* : votre humble serviteur', les hommes vieux *lao* 老 'vieux' *xiu* 朽 'pourri', les femmes *nu* 奴 'esclave', *qie* 妾 'concubine, épouse secondaire, votre humble servante', etc. Quelques-unes de ces expressions s'utilisent encore dans la langue contemporaine.

Les Chinois ont aussi des mots qui correspondent au français, comme

³⁹ J. -Y. CHANG 常敬宇, *han yu zi hui yu wen hua* 漢語詞彙與文化 *Le vocabulaire et la culture de la langue chinoise*, Taipei, Wen Qiao 文橋, 2000, p. 131. (1^{re} édition 1993, Pekin, Bei jin da xie chu ban she) *Fu* 夫 *li* 禮 'politesse' *zhe* 者 *bei* 卑 'mépriser' *ji* 己 'soi-même' *er* 而 'et' *zun* 尊 'honorer' *ren* 人 'les autres'.

‘Monsieur’, ‘Madame’ et ‘Mademoiselle’. Mais ces mots ont une connotation qui suggère une différence hiérarchique. ‘Monsieur’, en chinois, se dit littéralement ‘avant’ ‘né’, *xian* 先 *sheng* 生, équivalent de ‘homme qui est né avant’, ce qui signifie que le rang est antérieur, qu’il mérite d’être respecté par les *hou* 後 *sheng* 生, les gens qui sont nés après, les jeunes. Il existe deux façons de dire ‘Madame’ en chinois. D’abord, *nü* 女 *shi* 士, appellation honorifique pour dire ‘Madame’ signifie en fait en chinois « femme cultivée », dont le mot *nü* indiquant le genre féminin et *shi* équivalant de « homme cultivé ». Ensuite, le mot *tai* 太 *tai* 太⁴⁰ qui se réfère au mot *tai* « suprême » pour désigner la première épouse, différente de l’épouse de second rang ou des concubines (*yi* 姨 *tai* 太 *tai* 太).

Quant à *xiao* 小 *jie* 姐, littéralement en chinois ‘petit’ ‘sœur aînée’, il trouve son équivalent en français dans ‘mademoiselle’ ou ‘demoiselle’. La construction chinoise montre, d’un côté, le diminutif pour exprimer la familiarité et l’affection mais aussi, d’un autre côté, le respect introduit par le mot ‘sœur aînée’. Une autre remarque : dans la plupart des cas, on appelle les femmes mariées d’une trentaine d’années ‘*xiao jie*’ précédé de leur nom de jeune fille.

Les Chinois emploient souvent les titres ou les professions pour remplacer les quatre appellations citées plus haut, mais, d’après nous, uniquement dans les secteurs où les emplois sont bien considérés dans la société, sinon on garde les appellations neutres citées plus haut. Pour les Chinois, utiliser le titre approprié est une expression de respect aussi, ce titre accompagnant généralement le nom de famille. Ainsi, en chinois, dit-on littéralement : Lin PDG, Hong directeur, Lee doyen, Wang professeur, Lin médecin, Chang avocat, Liu secrétaire, etc. On ne dira jamais ‘Kao femme de ménage’, mais ‘Kao tai tai’ (Madame Kao), jamais ‘Sai distributeur de journaux’, mais ‘Sai xian sheng’ (Monsieur Sai).

Dans les cas où l’on se connaît mieux, on peut utiliser simplement le nom de profession : donc il ne faut pas être étonné si des débutants en FLE ou leurs parents appellent quelqu’un Professeur Dupont ou professeur, au lieu de Monsieur Dupont. Selon Yang Dan : « *il n’est pratiquement jamais question d’appeler un professeur ou un maître par son nom, encore moins par son prénom – quelle que soit la familiarité ou l’amitié qu’il y a entre l’élève et le professeur.* »⁴¹. Cependant, quand on ne

⁴⁰ En fait, il existe quand même une distinction entre *nü shi* et *tai tai*. Le premier terme peut signifier ‘madame, mademoiselle et demoiselle’ et s’utilise d’une façon plus soignée tant à l’écrit qu’à l’oral, tandis que le deuxième signifiant ‘dame, madame, épouse’, s’utilise uniquement pour les femmes mariées et plutôt à l’oral.

⁴¹ YANG Dan, *Communication et culture en chinois moderne*, Paris, You feng, 1998, p.15.

connaît pas la situation sociale de son interlocuteur, l'on emploie des termes de parenté pour montrer le respect et la sympathie (vieux grand-père, grand-oncle, et même vieil étranger, etc).

Comme le dit L. Long, *«L'individu est membre d'un groupe familial, culturel, bureaucratique, politique, commercial, d'entreprise, marqué par une hiérarchisation précise et déterminée par la fonction d'autorité et l'âge. Le rang des personnes est généralement bien davantage souligné, les marques de déférence plus impératives, et certaines familiarités qui nous sont coutumières à exclure.»*⁴².

4.3.3. Formules de politesse

A) Formules de politesse en général

Cette façon de s'adresser aux autres avec politesse en considérant le statut social des locuteurs et des interlocuteurs continue à exercer son influence sur la conversation quotidienne, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Par exemple, dans une affiche apposée par quelqu'un à la recherche d'un chat ou d'un chien perdu, on trouve comme équivalent de « vous » le terme *ren* 仁 *ren* 人 *jun* 君 *zi* 子 « bienveillant gentil-homme » qui veut dire « mon bon Monsieur », une formule employée quand on demande l'aumône.

Comme en français, on utilise en chinois moderne un mot particulier pour exprimer la politesse envers la deuxième personne du singulier. Le français dit « vous » au lieu de « tu » ; le chinois ajoute un cœur 心 au bas du caractère 你 signifiant « tu » et prononce *nin* au lieu de *ni*.

Pour exprimer le respect et la modestie, on utilise souvent le contraste, par exemple, *xian* 先 'antérieur' / *wan* 晚 'tard', *qian* 前 'antérieur' / *hou* 後 'postérieur', *ren* 仁 'bon' / *yu* 愚 'bête'. On utilise les mots 'antérieur' ou 'bon' comme adjectifs pour qualifier les autres, tandis qu'on se nomme avec les caractères 'tardif', 'postérieur' ou 'bête'. Les noms 'cadet' et 'aîné' s'utilisent d'après l'âge des interlocuteurs. Signalons qu'en cas de rencontre de deux personnes de même génération, on se nomme 'cadet' en appelant l'autre 'aîné' pour exprimer son respect.

Le tableau suivant (tableau 1) montre les formules employées lorsque l'on veut marquer le respect qu'on éprouve envers une personne peu connue, en gardant la

⁴² L. LONG, *op. cit.*, p. 18.

distance convenable.

Formules de politesse

(tableau 1)

Situation	Termes de respect Pour dire « vous »	Termes de modestie Pour dire « moi »
A une personne d'une génération plus ancienne	<i>Xian</i> 先 'antérieur' <i>sheng</i> 生 'né' 'xian sheng : Monsieur' <i>Qian</i> 前 'antérieur' <i>bei</i> 輩 'génération'	<i>Wan</i> 晚 'tardif' <i>sheng</i> 生 'né' <i>Hou</i> 後 'postérieur' <i>bei</i> 輩 'génération'
A une personne de même génération ou plus âgée	<i>Ren</i> 仁 'bon' <i>xiong</i> 兄 'frère aîné' 'ren xiong : mon bon aîné'	<i>Yu</i> 愚 'bête' <i>di</i> 弟 'frère cadet' 'yu di : votre humble cadet'
A une personne plus jeune que soi	<i>Ren</i> 仁 'bon' <i>di</i> 弟 'frère cadet' 'ren di : mon bon cadet'	<i>Yu</i> 愚 'bête' <i>xiong</i> 兄 'frère aîné' 'yu xiong : votre humble aîné'

La langue chinoise dispose des dénominations rigoureuses pour parler des relations de parenté. Pendant la conversation, on ajoute encore des adjectifs aux dénominations selon que l'on parle de ses propres parents ou de ceux des interlocuteurs (voir tableau 2). Par exemple, *ling* 令 'vertueux', *xiang* 賢 'excellent' s'utilisent pour désigner avec respect ceux de l'interlocuteur, tandis que *jia* 家 'maison', *she* 舍 'maisonnette' et *xiao* 小 'petit' s'emploient pour déprécier ceux de celui qui parle.

Dans la gamme des termes d'autodépréciation, on applique encore une nuance selon les différences d'âge : *jia* 家 'maison' désigne les personnes de la famille plus âgées que soi ou de génération antérieure, tandis que *she* 舍 'maisonnette' s'emploie pour des parents moins âgés que soi (ce terme de *jia* 家 'maison' restera dans la langue comme terme de respect, par exemple dans l'indication d'une profession exercée avec talent).

La hiérarchie reste omniprésente. Signalons que les divisions de tâches dans l'Antiquité qui imposaient aux hommes de travailler à l'extérieur et aux femmes à l'intérieur (à la maison) ont laissé des traces dans les appellations de mari et de femme. L'appellation très (même trop) modeste de sa femme trahit en quelque sorte l'idée de couple dans la mentalité chinoise, le couple étant le produit d'une annexion au lieu de l'union de deux individus. Pour le Chinois, mépriser sa femme équivaut à s'autodéprécier. L'appellation 'petit chien' équivaut de 'mon fils' trouverait son origine dans l'idée qu'« un tigre ne donne pas le jour à un chien »⁴³, une modestie

⁴³ J. MOTTE, *op. cit.*, n°231: *Hu* 虎 'tigre' *fu* 父 'père' *wu* 無 'sans' *quan* 犬 'chien' *zi* 子 'fils': Bon sang ne peut mentir.

exprimant le fait qu'on n'est pas un tigre, un puissant.

Formules de politesse

(tableau 2)

A propos de parenté	Parents de l'interlocuteur	Ses propres parents
Grands-parents 1. grand-père <i>zhu</i> 祖 'ancêtre' <i>fu</i> 父 'père' 2. grand-mère : <i>zhu</i> 祖 'ancêtre' <i>mu</i> 母 'mère'	1. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>zu</i> 祖 'ancêtre' <i>fu</i> 父 'père' 2. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>zu</i> 祖 'ancêtre' <i>mu</i> 母 'mère'	1. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>zu</i> 祖 'ancêtre' <i>fu</i> 父 'père' 2. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>zu</i> 祖 'ancêtre' <i>mu</i> 母 'mère'
Parents 1. père <i>fu</i> 父 2. mère <i>mu</i> 母	1. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>zun</i> 尊 'respectueux' 2. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>tang</i> 堂 'solonnel'	1. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>fu</i> 父 'père' 2. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>mu</i> 母 'mère'
Sœurs et frères 1. frère aîné <i>xiong</i> 兄 2. sœur aînée <i>jie</i> 姐 3. frère cadet <i>di</i> 弟 4. sœur cadette <i>mei</i> 妹	1. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>xiong</i> 兄 'aîné' 2. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>jie</i> 姐 'aînée' 3. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>di</i> 弟 'cadet' 4. <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>mei</i> 妹 'cadette'	1. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>xiong</i> 兄 'aîné' 2. <i>Jia</i> 家 'maison' <i>jie</i> 姐 'aînée' 3. <i>She</i> 舍 'masure' <i>di</i> 弟 'cadet' 4. <i>She</i> 舍 'masure' <i>mei</i> 妹 'cadette'
Mari <i>fu</i> 夫	<i>Nin</i> 您 'votre' <i>xian</i> 先 'antérieur' <i>sheng</i> 生 'né'	<i>Wai</i> 外 'extérieur' <i>zi</i> 子 (mot vide) – mon époux
Femme <i>qi</i> 妻	- <i>Sao</i> 嫂 'belle-sœur' <i>fu</i> 夫 <i>ren</i> 人 ' <i>fu jen</i> : dame' - <i>Da</i> 大 'grand' <i>sao</i> 嫂 'belle-sœur' - <i>Xian</i> 賢 'excellent' <i>nei</i> 內 'intérieur' <i>zhu</i> 助 'aide'	- <i>Nei</i> 內 'intérieur' <i>ren</i> 人 personne – mon épouse - <i>Nei</i> 內 'intérieur' <i>zi</i> 子 'mot vide' (<i>zhuo</i> 拙 <i>jing</i> 荆 'maladroite épine', <i>jian</i> 賤 <i>nei</i> 內 'humble intérieur', <i>zao</i> 糟 <i>kang</i> 糠 'drèche et son') ⁴⁴
Fils <i>er</i> 兒	- <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>lang</i> 郎 'jeune homme' - <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>gong</i> 公 'monsieur' <i>zi</i> 子 'fils' - <i>Xian</i> 賢 'excellent' <i>zhi</i> 姪 'neveu'	- <i>Xiao</i> 小 'petit' <i>er</i> 兒 'fils' - <i>Xiao</i> 小 'petit' <i>quan</i> 犬 'chien'
Fille <i>nü</i> 女	- <i>Lin</i> 令 'vertueux' <i>ai</i> 嫵 'fille aimable' - <i>Qian</i> 千 'mille' <i>jin</i> 金 'or'	<i>Xiao</i> 小 'petit' <i>nu</i> 女 'fille'

Nous ne prétendons pas donner l'inventaire exhaustif des termes de respect ou de modestie. Ces quelques exemples plus courants dans la conversation ou dans l'écrit nous montrent également que ces termes de parenté s'utilisent souvent dans les conversations quotidiennes, les sinophones posant des questions sur ce que font les parents proches de l'interlocuteur. Leurs questions ont en fait pour but de bien situer l'interlocuteur dans le réseau interpersonnel, afin de bien mener la conversation sans

⁴⁴ Voir 4.2.5.b « importance de la femme dans la société moderne ».

manquer aux règles de la politesse et même de la sympathie. Les Occidentaux pourraient être surpris par cette « curiosité ».

B) Quelques adjectifs de politesse

La politesse s'exprime aussi par le contraste des termes de respect et des termes de modestie, devant le nom, le domicile, la profession, l'opinion, etc. : *da* 大 'grand' / *xiao* 小 'petit'; *shang* 上 'au-dessus' / *xia* 下 'au-dessous'; *gao* 高 'haut' / *di* 低 'bas'; *zun* 尊 'respectueux' / *bei* 卑 'vulgaire'; *gui* 貴 'noble' / *bi* 敝 'humble'; *bao* 寶 'précieux' / *bi* 鄙 'vil'; *lin* 令 'excellent' / *jia* 家 'maison'; *fu* 府 'résidence' / *she* 舍 'masure'. Par exemple, « Quel est votre nom ? » se dit en chinois avec respect « *gui* 貴 'noble' *xing* 姓 'nom de famille' ? », On répond avec modestie « *bi* 敝 'humble' *xing* 姓 'nom de famille' *lin* 林 'LIN' ».

Ce dernier tableau (tableau 3) illustre l'emploi de ces adjectifs marqueurs de politesse. Signalons qu'il existe également d'autres termes de respect qui n'entrent pas nécessairement dans des paires contrastées pour l'expression de la modestie, à savoir *fang* 芳 'parfumé'⁴⁵, *ya* 雅 'élégant', *hui* 惠 'faveur', *yu* 玉 'jade', *tai* 台 'votre'⁴⁶.

Formules de politesse
(tableau 3)

A propos de	Termes de respect Envers l'interlocuteur	Termes de modestie envers soi-même
Nom	<i>Gui</i> 貴 'noble' <i>xing</i> 姓 'nom'	<i>Bi</i> 敝 'humble' <i>xing</i> 姓 'nom'
Prénom	- <i>Da</i> 大 'grand' <i>ming</i> 名 'prénom' - <i>Fang</i> 芳 'parfumé' <i>ming</i> 名 'prénom' (pour les jeunes filles)	<i>Xiao</i> 小 'petit' <i>ming</i> 名 'nom'
Age	- <i>Gui</i> 貴 'noble' <i>geng</i> 庚 'âge' - <i>Fang</i> 芳 'parfumé' <i>ling</i> 齡 'âge' (pour les jeunes filles)	(neutre)
Corps / santé	<i>Yu</i> 玉 'jade' <i>ti</i> 體 'corps' (pour les filles, femmes)	(neutre)
Domicile	- <i>Gui</i> 貴 'noble' <i>fu</i> 府 'résidence' - <i>Fu</i> 府 'résidence' <i>shang</i> 上 'au-dessus'	<i>Han</i> 寒 'froid' <i>she</i> 舍 'masure' <i>She</i> 舍 'masure' <i>xia</i> 下 'au-dessous'
Profession	<i>Gao</i> 高 'haut' <i>jiu</i> 就 'profession'	(neutre)

⁴⁵ Notre voisin se dit *fang* 芳 'parfumé' *lin* 鄰 'voisin'.

⁴⁶ *Tai* 台 *duan* 端 qui s'utilise dans le style administratif veut dire 'monsieur'.

Formules de Politesse
(Suite du tableau 3)

A propos de	Termes de respect Envers l'interlocuteur	Termes de modestie envers soi-même
Appartenance		
1 : Pays	1. <i>Gui</i> 貴'noble' <i>guo</i> 國'pays'	1. <i>Bi</i> 敝'humble' <i>guo</i> 國'pays'
2 : Endroit	2. <i>Gui</i> 貴'noble' <i>di</i> 地'endroit'	2. <i>Bi</i> 敝'humble' <i>di</i> 地'endroit'
3 : Société	3. <i>Gui</i> 貴'noble' <i>gong</i> 公 <i>si</i> 司 'société'	3. <i>Bi</i> 敝'humble' <i>gong</i> 公 <i>si</i> 司 'société'
4 : Ecole	4. <i>Gui</i> 貴'noble' <i>xiao</i> 校'école'	4. <i>Bi</i> 敝'humble' <i>xiao</i> 校'école'
Arrivée / présence	<i>Guang</i> 光'lumière' <i>lin</i> 臨'arrivée'	(neutre)
Œuvre	- <i>Da</i> 大'grand' <i>zhu</i> 著'œuvre' - <i>Da</i> 大'grand' <i>zuo</i> 作'œuvre'	- <i>Zhuo</i> 拙'maladroit' <i>zhu</i> 著'œuvre' - <i>Zhuo</i> 拙'maladroit' <i>zuo</i> 作'œuvre'
Opinion	<i>Gao</i> 高'haut' <i>jian</i> 見'vue'	- <i>Qia</i> 淺'superficiel' <i>jian</i> 見'vue' - <i>Zhu</i> 拙'maladroit' <i>jian</i> 見'vue'
Portrait / photo	<i>Yu</i> 玉'jade' <i>zhao</i> 照'portrait'	(neutre)

C) Quelques verbes de politesse indiquant un rapport hiérarchique

Nous citons ici quelques verbes qui s'utilisent dans une relation hiérarchique. Ces mots ont une valeur intrinsèque qui implique une notion de supériorité ou d'infériorité vis-à-vis de celui à qui on s'adresse. Par exemple, il est correct de dire « *wo* 我'je' *qu* 去'aller' *bai* 拜'respectueusement' *fang* 訪'visiter' *wo* 我'mon' *lao* 老 *shi* 師'professeur' », puisque le professeur se situe plus haut que moi. « *Wo* 我'mon' *lao* 老 *shi* 師'professeur' *lai* 來'venir' *bai* 拜'respectueusement' *fang* 訪'visiter' *wo* 我'moi' » ne se dit pas, il faut dire mon professeur vient me voir, en remplaçant *bai fang* par *kan* 看, un verbe neutre pour dire voir.

Outre le mot *bai* 拜, les quelques mots traduits ci-après s'emploient le plus fréquemment pour préciser l'ordre hiérarchique.

- *bai* 拜 : faire la révérence (soit en s'agenouillant, en posant les deux mains à terre et en s'inclinant jusqu'à ce que la tête touche les mains, soit en s'inclinant et en portant les deux mains jointes jusqu'au front) ;

bai 拜'respectueusement' *tuo* 託'confier' : recourir à l'obligeance de quelqu'un ;
demander un service ; prier quelqu'un de se charger d'une affaire ;

bai 拜'respectueusement' *bie* 別'congé' : prendre congé (de ses parents) ;

bai 拜'respectueusement' *du* 讀'lire' : lire respectueusement l'œuvre d'une célébrité ;

- *peng* 捧 : recevoir ou offrir des deux mains (avec respect) ;
peng 捧 *du* 讀 'lire' : lire respectueusement ;
- *qing* 請 : prier de ; demander (une faveur) ; veuillez ; je vous prie de ; s'il vous plaît ;
qing 請 *jiao* 教 'enseignement', *qing* 請 *shi* 示 'indication', *qing* 請 *yi* 益 'conseil
 avantageux' : demande un renseignement ; demander conseil. Puis-je vous demander?
- *meng* 蒙 : recevoir une faveur ;
- *cheng* 承 : recevoir (d'un supérieur) ;
 « *cheng* 承 *meng* 蒙 *nin* 您 'votre' *de* 的 'marqueur possessif' *bang* 幫 *mang* 忙
 'aide' » : merci de votre aide.
cheng 承 *jiao* 教 'enseignement' : recevoir des conseils de qn ; j'ai reçu vos enseigne-
 ments, vos conseils.
- *ci* 賜 : donner (à un inférieur) ;
ci 賜 *jiao* 教 'enseignement' : veuillez me donner votre avis, un renseignement.
 « *bu* 不 'non' *lin* 吝 'avare' *ci* 賜 'donner' *jiao* 教 'enseignement' » : ne soyez pas avare
 de vos conseils. (= « *Bu* 不 'non' *lin* 吝 'avare' *zhu* 珠 'perle' *yu* 玉 'jade' » : ne
 soyez pas avare de vos perles (conseils)).

Supposer que les autres connaissent beaucoup plus que soi est un acte de politesse qui valorise les autres.

D) Quelques formules spécifiquement chinoises

En dehors des termes de respect et de modestie cités plus haut, les Chinois expriment la politesse dans diverses situations (présentation, invitation, compliments, etc) par d'autres formulations proprement chinoises qui sont souvent sources de difficultés dans la communication avec les Occidentaux, habitués à d'autres formes d'expression.

a. Présentations

Pour dire « enchanté de faire votre connaissance », les Chinois disent « *jiu* 久 'longtemps' *yang* 仰 'regarder avec respect' », ou « *jiu* 久 *yang* 仰 *da* 大 'grand' *ming* 名 'nom' » qui signifie littéralement « Il y a longtemps que je désire faire votre connaissance », où l'expression de respect à l'égard de l'interlocuteur se traduit par les mots *yang* et *da*. Cette expression s'utilise encore dans la langue courante, mais surtout pour les personnes de grand renom. Les Chinois emploient aussi « *hen* 很

‘très’ *gao* 高 *xing* 興 ‘content’ *ren* 認 *shi* 識 ‘connaître’ *nin* 您 ‘vous’ », qui est la traduction de l’expression occidentale. Nous nous demandons si ce n’est pas une preuve des échanges linguistiques entre l’Occident et l’Orient.

b. Accueil et départ d’un invité

Les interactions entre individus s’expriment en chinois, littéralement, « *ying* 迎 ‘recevoir’ *lai* 來 ‘arrivée’ *song* 送 ‘reconduire’ *wang* 往 ‘retour’ ». Une personne bien éduquée accueille ses invités au seuil de sa porte et les y accompagne au moment de leur départ. Ainsi, les expressions figées « *shi* 失 ‘manquer’ *ying* 迎 ‘recevoir’ » - « j’aurais dû aller à votre rencontre (pour vous recevoir ou vous accueillir) » et « *shi* 失 ‘manquer’ *pei* 陪 ‘accompagner’ » - ‘permettez-moi de me retirer’ marquent poliment les manquements à ces règles. On trouve aussi des invités qui disent souvent « *bie* 別 ‘ne pas’ *song* 送 ‘reconduire’ *le* 了 ‘particule grammaticale’ » - « s’il vous plaît, ne m’accompagnez pas » pour exprimer leur désir de ne pas déranger les hôtes, mais ces derniers répondent en général « *ying* 應 *gai* 該 ‘devoir’ *de* 的 ‘marqueur qualificatif’ » - ‘C’est mon devoir’. Cette traduction directe du chinois qui parle de ‘devoir’ au lieu d’affection ou de plaisir met parfois les Occidentaux mal à l’aise. Son équivalent en français serait ‘C’est naturel’.

Signalons que l’arrivée des autres sera toujours appréciée et considérée comme une faveur ou une lumière : « *Shang* 賞 ‘donner à un inférieur’ *guang* 光 ‘lumière’ » veut dire faire l’honneur de, accorder la faveur (de votre présence). Ainsi, les formules commerciales de remerciement se disent « *xie* 謝 *xie* 謝 ‘remercier’ *guang* 光 ‘lumière’ *lin* 臨 ‘arrivée’ » ou « *min* 銘 ‘profondément’ *xie* 謝 ‘remercier’ *hui* 惠 ‘faveur’ *gu* 顧 ‘clientèle’ ». Le même principe, « *liang* 亮 ‘lumière’ *cha* 察 ‘examiner’ » veut dire (je soumets cela) à votre examen, à votre considération ; je vous prie de tirer cela au clair.

c. Réponse à un compliment

Il est impossible pour les Chinois de répondre à un compliment en l’acceptant avec simplicité, une bonne éducation les oblige à nier que le compliment les enchante, car il serait mal élevé d’admettre qu’ils croient l’appréciation justifiée. Ils nient le compliment, car une acceptation directe signifierait que l’interlocuteur aurait moins de valeur qu’eux. Cette façon de nier est en fait une forme de politesse, car les deux côtés (celui qui flatte et celui qui est flatté) gardent la face.

Chez les Occidentaux par contre, un « Merci, vous êtes gentil » pourra aussi être considéré comme normal. Cependant, comme le dit Catherine Kerbrat-Orecchioni, le complimenté se retrouve face à une double « contrainte » : marquer sa reconnaissance à l'égard du complimenteur, mais aussi obéir à la « loi de modestie ».⁴⁷

Il nous semble que la solution à cette double contrainte est différente selon les générations concernées. En général, les générations plus anciennes font prédominer la loi de modestie, tout en nuancant son expression : « Oh, vous exagérez, franchement, ce n'était rien (ce n'était pas grand-chose), mais vos compliments me font plaisir » (c'est du moins ce que nous avons cru observer à diverses occasions.)

Les générations plus récentes acceptent peut-être plus facilement un compliment tout en le modérant d'une expression atténuante ou dépréciative. « Merci, je suis contente que cela vous plaise, mais franchement... » (sous-entendu ce n'était pas grand-chose).

Peu de personnes qui ont avec le complimenteur une relation assez familière pourraient s'exclamer « Youpi, je savais que cela te plairait ».

Dans ce cas précis, les Chinois ont, eux, décidé de parer aux compliments en faisant jouer la loi de modestie. Ainsi les quelques expressions qui suivent correspondent bien à la mentalité des sinophones. Quel que soit leur niveau de français, ils s'expriment souvent à la manière chinoise :

« *mei* 沒 'non' *you* 有 'avoir' » - 'Non';

« *mei* 沒 'non' *she* 什 *me* 麼 'quelque chose, sous-entendu est' *la* 啦 'particule qui atténue' » - Ce n'est rien! ;

« *na* 那 *li* 裏 'où, à quel endroit' » - Allons donc!;

« *bu* 不 'non' *gan* 敢 'oser' *dan* 當 'accepter' » - Je ne suis pas digne, je ne mérite pas cet honneur, je n'oserais accepter ;

« *guo* 過 'trop' *jiang* 獎 'flatter' *le* 了 » - vous me faites trop d'honneur ;

« *nin* 您 'vous' *bu* 不 'non' *xian* 嫌 *qi* 棄 'déprécier' » - vous ne voulez pas me déprécier.

En outre, certaines tournures chinoises servent à flatter celui qui flatte. Les

⁴⁷ C. KERBRAT-ORECCHIONI, « Théorie de faces et analyse conversationnelle » in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Recueil d'articles de I. JOSEPH, R. CASTEL, L. QUERE, et al., Paris, Minuit, 1989, pp. 155-181.

Chinois disent souvent « *tuo* 託 ‘grâce’ *fu* 福 ‘bonheur’ » - grâce à votre heureuse influence ; grâce à vous ; je vous suis bien obligé, ce qui est une façon de ne pas accepter les compliments directement.

Il ne faut pas faire montre de ses qualités, mais s’ils y sont forcés par l’insistance de leur interlocuteur, les Chinois précèdent toujours leur démonstration d’expressions toutes faites : « *xian* 獻 ‘offrir respectueusement, présenter à un supérieur’ *chou* 醜 ‘laideur’ *le* 了 » - donner sa maladresse en spectacle, mon humble exhibition ; « *qing* 請 ‘veuiller, s’il vous plaît’ *duo* 多 ‘beaucoup’ *bao* 包 *han* 涵 ‘tolérer, supporter’ » - veuillez supporter, tolérer. En fait, cette dernière expression comporte deux connotations : supporter ‘la maladresse’ que je vais vous montrer, une forme de modestie, et votre ‘grandeur de vertu, gentillesse’ vous permet de me tolérer, une forme d’appréciation.

d. Demande d’un service ou d’un renseignement

Les Chinois demandent avec précaution un renseignement aux autres d’un ton très gêné. Souvent ils expriment cette peur de déranger avant de formuler la demande. Les mots s’enchaînent souvent ‘excusez-moi de vous déranger, veuillez me renseigner... « *dui* 對 *bu* 不 *qi* 起 ‘excusez-moi’ *da* 打 *rao* 擾 ‘déranger’ *nin* 您 ‘vous’ *qing* 請 *wen* 問 ‘veuillez me renseigner’ ». La formule de dérangement « *da* 打 *rao* 擾 ‘déranger’ *nin* 您 ‘vous’ *le* 了 » - ‘je vous dérange’ s’emploie même après avoir partagé un repas agréable auquel on avait été cordialement invité.

e. Remerciements

Pour remercier les autres, les Chinois expriment avec beaucoup d’admiration, voire d’exagération, leur appréciation de la faveur qui leur est faite. Ainsi « *ding* 鼎 *li* 力 ‘grande force’ *xiang* 相 *zhu* 助 ‘aider’ » - ‘grande force, grande influence’, « *zai* 再 ‘encore une fois’ *sheng* 生 ‘naître’ *fu* 父 ‘père’ *mu* 母 ‘mère’ » - ‘Vous êtes mes seconds parents, je vous dois la vie’ s’emploient dans les échanges. Celui qui a aidé répond par politesse en atténuant le compliment : « *mian* 綿 ‘tissu’ *bo* 薄 ‘mince’ *zhi* 之 ‘marqueur qualificatif’ *li* 力 ‘force’ » - ‘mes faibles forces, mes minces talents’. Le principe est de toujours amplifier les faveurs des autres et de diminuer le plus possible l’importance de sa propre action. Ainsi, pour offrir un cadeau, le Chinois dit « *xiao* 小 ‘petit’ *yi* 意 *si* 思 ‘signe de mon sentiment’ *bu* 不 ‘pas’ *cheng* 成 ‘former’ *jing* 敬 *yi* 意 ‘salutations respectueuses’ » - ‘humble témoignage de mon affection’ (en offrant un cadeau). Celui qui reçoit le cadeau (au début, il refuse par

politesse) dit avec beaucoup de gêne « *bu* 不 ‘non’ *hao* 好 ‘bon’ *yi* 意 *si* 思 ‘sentiment’ ‘*bu hao yi si* : je suis gêné’ *rang* 讓 ‘laisser’ *nin* 您 ‘vous’ *po* 破 *fei* 費 ‘dépenser’ *le* 了 ‘*rang nin po fei le* : je vous fais dépenser’ ».

4.3.4. La notion de « face »

Claude Roy⁴⁸ rapporte une histoire racontée par un paysan des environs de Nankin (au Sud de la Chine). Une nuit, un voleur pénètre dans la maison d’un homme très pauvre. Ce dernier se réveille mais fait semblant de dormir. « Il a vu que j’allais le voler et ne veut pas que je perde la face. Quel homme délicat ! » se dit le voleur qui s’en va sur la pointe des pieds sans rien prendre. Il trouve que je suis trop pauvre et veut m’épargner, pense le faux dormeur. Il va me faire perdre la face. Et il crie : « Voleur, voleur, oui, je sais que je suis très pauvre, mais vole quand même quelque chose, ne fût-ce qu’une marmite. Sinon, quelle face aurai-je demain devant mes voisins ? » Une histoire qui trahit la grande délicatesse de la culture sinophone qui depuis des centaines d’années n’a pas cessé d’exercer son influence.

D’après le Père Wieger⁴⁹, *mian* 面 étymologiquement est composé de *shou* 首 ‘tête’, simplifié en 首 pour permettre l’encadrement 面 qui signifie qu’il s’agit de la façade de la tête, du visage. Ce même mot *mian* 面 peut donc avoir toutes les significations dérivées comme ‘face’, ‘prestige’, ‘honneur’, ‘côté’, ‘surface’, ‘devant’, ‘faire face à’, etc. Ce qui nous intéresse dans la communication interpersonnelle est bien sûr l’idée de face au sens figuré, qui a les connotations de prestige, d’honneur et d’apparence. On pourrait considérer l’encadrement du caractère comme la fonction de la face qui est de faire toujours bonne figure aussi bien pour soi-même que pour l’interlocuteur. « *Notion capitale des bienséances chinoises, celle de ‘face’ mian zi 面子 ou lian 臉 est aussi importante que le point d’honneur de l’hidalgo. Il s’agit de la considération dont la société entoure un individu ou un groupe, de la bella figura à présenter, de l’amour-propre.* »⁵⁰.

Pour les échanges interpersonnels, les Chinois se réfèrent à *qing* 情 (a) *li* 理 (b) *fa* 法 (c), ce qui montre bien qu’ils insistent en premier lieu sur les sentiments (a) humains, puis sur la raison (b), et en dernier ressort sur la loi (c), un ordre qui semble inverse de celui des Occidentaux. L’unité lexicale *qing* 情 ‘sentiments’ *mian* 面 ‘face’ veut dire « considération, égards (dus à qqn), face ». De plus, la taille de la

⁴⁸ C. ROY, *op. cit.*, p.325.

⁴⁹ P. L. WIEGER S. J., *op. cit.*, p. 327.

⁵⁰ L. LONG, *op cit.*, p.19.

face s'utilise en chinois pour désigner l'importance des gens. La face des personnes mieux placées dans la société ou se trouvant plus haut dans la hiérarchie est bien entendu plus grande que celle des autres (*mian* 面 'face' *zi* 子⁵¹ *da* 大 'grand'). Ainsi pour dire une personne importante, le Chinois dit qu'il est *you* 有 'avoir' *tou* 頭 'tête' *you* 有 'avoir' *lian* 臉 'visage, face'. Pour « avoir des égards pour quelqu'un ; en considération de ; ou par égard pour », les Chinois disent « *kan* 看 'regarder' *mian* 面 'face' *zi* 子 ». Ceci dit, si un Chinois ne 'regarde' pas la face de quelqu'un, cela signifie qu'il le méprise (à ne pas confondre avec le regard « en face » qui pourrait être considéré comme un signe d'insolence).

En français, on dit aussi « perdre la face » ou « sauver la face ». En chinois, il existe une quantité plus élevée d'expressions s'employant avec le mot *mian* 面 'face', ou son synonyme *lian* 臉 'visage = face'. La face se joue très délicatement dans les échanges verbaux ou non verbaux des interlocuteurs et est en quelque sorte manipulée par eux. On peut sentir « avoir la face » (*you* 有 'avoir' *mian* 面 'face' *zi* 子) ou « ne pas avoir la face » (*mei* 沒 'sans' *mian* 面 'face' *zi* 子), un synonyme de « perdre la face » (*diu* 丟 'perdre' *lian* 臉 'face'). On peut aussi « donner la face à autrui » (*gei* 給 'donner' *mian* 面 'face' *zi* 子), c'est-à-dire le traiter ostensiblement avec égards, mais « ne pas donner la face à autrui » (*bu* 不 'non' *gei* 給 'donner' *mian* 面 'face' *zi* 子) signifie le traiter avec mépris. Pour qualifier la colère ou la dispute, les Chinois disent « *fan* 翻 'tourner' *lian* 臉 'face' ».

Les Chinois ont peur de « déchirer le visage » *xi* 撕 'déchirer' *po* 破 'casser' *lian* 臉 'face' (soit ne pas épargner les sentiments, ne pas ménager la susceptibilité de qqn), car une fois déchiré, le visage n'est plus en bon état, des fissures naissent dans la relation interpersonnelle, auxquelles on ne pourra plus jamais remédier. « Une personne (...) agit dans deux directions : elle défend sa face, et, d'autre part, elle protège la face des autres. Certaines pratiques sont d'abord défensives, et d'autres d'abord protectrices, mais, en général, ces deux points de vue sont présents en même temps. Désirant sauver la face d'autrui, on doit éviter de perdre la sienne, et, cherchant à sauver la face, on doit se garder de la faire perdre aux autres. »⁵². Cette attitude semble opposée à certaine attitude occidentale qui consiste à insister sur les manques d'autrui pour mieux faire ressortir sa propre valeur (il faut noter que cette attitude ne fait pas partie de bonnes manières traditionnelles, mais pourrait résulter de la compétition consécutive à l'éclatement du marché).

⁵¹ 'Face' se dit en chinois *mian* 面 ou *mian* 面 *zi* 子. Les Chinois ajoutent souvent un *zi* 子 à un nom monosyllabique pour des raisons d'euphonie.

⁵² E. GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, p.17.

Le proverbe chinois dit : « En mourant l'homme laisse son renom, en mourant le léopard laisse sa peau »⁵³. La peau de l'être humain symbolise son renom, sa réputation et, en outre, l'épaisseur et la minceur de la peau du visage s'emploient également pour mesurer la pudeur. « Peau du visage fine » (*lian* 臉 'face' *pi* 皮 'peau' *bo* 薄 'fin') s'emploie pour dire que quelqu'un est timide, peut être même susceptible. Au contraire, « peau de visage épaisse » (*lian* 臉 'face' *pi* 皮 'peau' *hou* 厚 'épais' ou *hou* 厚 *lian* 臉 *pi* 皮) qui sert à qualifier une personne sans vergogne, est une expression moins forte que « *bu* 不 'non' *yao* 要 'vouloir' *lian* 臉 'face' », car dans cette dernière il n'y a plus moyen d'évaluer la face, manque total de pudeur.

Ceci peut être éclairé par quelques exemples dans le contexte scolaire ou dans la vie quotidienne. Si la face « *est faite de la conscience de devoirs remplis, de son rang social tenu (...). Cela va des vertus, dont l'apparence au moins est exigée de chaque classe, à des habitudes de comportement* »⁵⁴, perdre la face signifie ne pas bien accomplir son devoir. Ainsi, ne pas bien répondre à la question posée par un professeur, c'est faire une bêtise et perdre la face. On pourrait dire que le fait d'émerger d'une classe pour répondre à la question du professeur est tellement gênant qu'il empêche de se concentrer sur la réponse, qui sera déficiente. Pourtant, les élèves considèrent le fait de mal répondre comme une preuve de distraction ou de manque de qualité intellectuelle. Cela leur fait perdre la face devant leurs condisciples.

Un autre exemple concerne les enseignants. Ceux-ci se sentent perdre la face s'ils n'ont pas bien répondu aux questions des élèves (s'il y en a). Traditionnellement, les professeurs sont considérés comme des « saints » qui connaissent parfaitement les matières, car, selon le stéréotype traditionnel, ce sont ceux qui « transmettent les connaissances, donnent les matières et résolvent les doutes ». L'idée de la face existe probablement dans chaque culture avec une différence de degré ou de définition. Celle de la culture chinoise semble devenir un fardeau pour les élèves à tel point qu'ils écoutent, se taisent la plupart de temps, afin de ne pas faire rire les autres en disant des bêtises ; quant aux professeurs, ils s'efforcent (ou font semblant) d'être parfaits...

Un dernier exemple : contredire les autres, c'est leur faire perdre la face ou plutôt comme le dirait Catherine Kerbrat-Orecchioni « menacer leur face positive », et

⁵³ *Ren* 人 'homme' *si* 死 'mourir' *liu* 留 'laisser' *ming* 名 'nom', *bao* 豹 'léopard' *so* 死 'mourir' *liu* 留 'laisser' *pi* 皮 'peau'.

⁵⁴ L. LONG, *op. cit.*, p.19

perdre la sienne également (s'agirait-il de la face positive du locuteur considérée par Kerbrat-Orecchioni puisque causer une blessure à l'autre est « un comportement auto-dégradant » ?)⁵⁵. Autrement dit, être d'accord avec autrui signifie garder la face de deux côtés.

Si on est d'accord avec la notion de la politesse qui est « *au sens large, comme recouvrant tous les aspects du discours qui sont régis par des règles, et dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle* »⁵⁶, on ne sera pas trop étonné par la grande importance que les Chinois ont accordée à la face. Très imprégnés de l'idée d'harmonie, les sinophones utilisent beaucoup de tournures dans leur langue pour dire « non » dans l'espoir d'atténuer le « conflit » s'il y a différence d'opinion. Par conséquent, dans une conversation française, ils disent rarement « non » ou ne se sentent pas à l'aise, voire se sentent mal, quand ils doivent dire *non* ou quand on leur dit *non* (voir 4.1.4. l'expression du refus).

4.4. Superstitions liées à la valeur des mots

Pour les sinophones, les mots, par l'homophonie ou la quasi-homophonie, entraînent des associations d'idées. Ces associations mènent à des mots semblables mais de sens différents. C'est généralement ces derniers qui continuent à circuler. Par exemple, *yu* 餘 égale 'prospérité', le poisson se dit aussi *yu* 魚 en chinois. C'est ainsi que l'on offre des représentations de poisson pour souhaiter la prospérité.

Les homophonies très nombreuses en chinois ou en taiwanais servent ainsi très souvent dans les œuvres littéraires qui les emploient comme moyen d'expression indirect. Par exemple, le fameux vers du poète LI 李 Shang 商 Yin 隱 (813-858) de la dynastie Tang : « *chun* 春 'printemps' *can* 蠶 'ver à soie' *dao* 到 'jusque' *si* 死 'mort' *si* 絲 'fil' *fang* 方 *jin* 盡 'finir' » disait que les vers à soie du printemps fournissent le fil jusqu'à la mort. En fait on trouve par là des homophones pour dire que la pensée de l'auteur ne finit qu'à la mort : *si* 絲 'fil' se prononce de la même manière que *si* 思 'pensée', et *can* 蠶 'ver à soie' renvoie aux mots *can* 殘 'quasi mort, blessé'.

Cette façon indirecte de communiquer s'emploie également très souvent dans la vie quotidienne et surtout pendant les importantes fêtes folkloriques comme le Nouvel

⁵⁵ C. KERBRA-ORECCHIONI, *op. cit.*, p. 158.

⁵⁶ C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La conversation*, Paris, Seuil, 1996, p.50.

An chinois ou les cérémonies de mariage. Pour les Chinois, les idées associées par le renvoi aux homophones peuvent être positives ou négatives et ils tentent d'éviter les mots (et par conséquent, les objets aussi, puisqu'on les nomme par des mots) qui semblent porter malheur et d'utiliser ceux qui ont une connotation de porte-bonheur. Cette tendance se trouve très présente chez les gens de tous les niveaux sociaux.

Lin Yutang, l'auteur de *La Chine et les Chinois*, qualifie ce comportement comme *"la croyance superstitieuse au pouvoir des mots"*. D'après lui, *"il ne s'agit, ici ni de logique, ni de bon sens, mais de la survivance de l'état primitif, incapable de déceler des différences ou des distinctions entre une fantaisie primesautière et la vérité réfléchie (...) Il est difficile de distinguer quelle est la part de croyance véritable et celle des caprices de l'imagination"*⁵⁷.

Quant à nous, nous aimerions apprécier la simplicité des sinophones qui expriment leurs souhaits d'une manière si primitive voire naïve, et nous citerons dans les lignes suivantes quelques exemples propres à la mentalité des sinophones, à savoir souhaiter le bonheur, éviter le malheur et préférer parler avec ambages. C'est aussi à travers ces systèmes de symboles significatifs qu'on peut percevoir les valeurs positives ou négatives incarnées dans la pensée sinophone.

4.4.1. Porte-bonneurs

Prenons comme exemple le Nouvel An chinois qui constitue une bonne occasion de souhaiter du bonheur par des mots ou des objets même si on n'est pas croyant, au sens religieux. Ainsi, on a l'habitude, pendant cette fête, de coller les *chun* 春 'printemps' *lian* 聯 'phrases parallèles', les sentences parallèles sur papier rouge. Sur les portes des chambres, on colle les étiquettes de *fu* 福 'bonheur' ou de *chun* 春 'printemps', et sur le récipient de riz, le réfrigérateur, le mot *man* 滿 'complet'. Pour assurer la réalisation de ces souhaits, on colle souvent ces papiers rouges à l'envers car *dao* 倒 'renversé' a la même prononciation que *dao* 到 'arriver'.

Les sinophones expriment également leurs souhaits par la nourriture, les légumes, les fruits, les fleurs, ce qui se manifeste d'une façon solennelle surtout pendant les préparatifs du Nouvel An chinois. « *Tang* 湯 'soupe' *yuan* 圓 'rond' » (boulette de riz glutineux enrobant une pâte sucrée ou du hachis de viande) signifie « *tuan* 團 *yuan* 圓 » (la réunion de la famille); « *nian* 年 'année' *gao* 糕 'gâteau' » (gâteau de riz

⁵⁷ LIN Yutang, *op. cit.*, p.100.

glutineux qu'on mange au Nouvel An) ou « *fa* 發 'développer' *gao* 糕 'gâteau' » (gâteau de riz) symbolise « *gao* 高 'élévation' *sheng* 升 'promotion' » (*gao sheng* = promotion) ; *yu* 魚 'poisson' renvoie à *yu* 餘 'résultat de prospérité' ; *qing* 青 'vert' *cai* 菜 'légume' (légumes verts) = jeunesse perpétuelle ou longévité ; *cai* 菜 *tou* 頭 'radis blanc' = 'bonne chance' *cai* 采 *tou* 頭 ; « *ji* 桔 *zi* 子 » ou « *ju* 橘 *zi* 子 » 'clémentine' = 'bonheur' *ji* 吉 ; *ong* 鳳 *lai* 梨 (ananas) correspond exactement à « 'prospérité' *ong* 旺 'vient' *lai* 來 ». Les fleurs *hua* 花 renvoient par la quasi-homophonie à la prospérité et à l'épanouissement que veut dire normalement le mot *fa* 發.

A l'aide de ces quelques illustrations, les Occidentaux comprendront pourquoi les cartes de vœux de Nouvel An chinois prennent comme thèmes des fleurs, des poissons, des oiseaux qui chantent le printemps ainsi que des bambous *zhu* 竹. En fait, le symbole du bambou représente la paix à cause d'un double homophone. Traditionnellement, les Chinois font éclater les pétards *bao* 爆 'exploser' *zhu* 竹 'bambou' pendant les fêtes pour chasser les mauvais esprits et souhaiter la paix *ping* 平 *an* 安. Comme *exploser* se prononce de la même façon que *bao* 報 'annoncer', ils se disent « *zhu* 竹 *bao* 報 *ping* 平 *an* 安 », On comprendra aussi l'expression des sentiments des citoyens qui offrent aux candidats d'une élection de très grands radis blancs (*cai* 菜 *tou* 頭), ce qui signifie "bonne chance (*cai* 采 *tou* 頭) d'être élu".

Les souhaits des sinophones s'expriment également par les homophones à travers la dot du mariage : on offrira à la jeune mariée les objets qui, par leur nom, évoquent ce que l'on souhaite au futur couple. Puisque cette coutume varie d'une région à l'autre, nous citerons ici plutôt des exemples prononcés en taiwanais, une langue plus proche du chinois ancien : « *huo* 火 'feu' *tuan* 炭 'charbon' » signifie que « la race de la famille (*xiang* 香 'encens' *huo* 火 'feu'⁵⁸) perpétue (*tuan* 續 'continuer') » ; *ji=ge* 雞 veut dire construire un foyer *jia=ge* 家 ; « *en* 緣 'affinité prédestinée' *fen* 粉 'poudre' » (poudre à disperser à la porte d'entrée du marié) pour dire « l'affinité prédestinée de ce mariage » ; « *en* 緣 'affinité prédestinée' *qin* 錢 'monnaies à mettre sous les oreillers du nouveau couple' » pour que cette mariée soit bien aimée⁵⁹ et acceptée par son mari et par extension sa belle famille.

⁵⁸ Avoir 'de l'encens et du feu' signifie avoir des descendants, surtout des garçons, parce que ce sont eux qui portent le nom de la famille et qui brûlent l'encens devant les tombeaux des ancêtres.

⁵⁹ Pour dire 'aimable', on dit « *you* 有 'avoir' *ren* 人 'personne' *yuan* 緣 'affinité prédestinée' ».

4.4.2. Porte-malheurs

A côté des bonheurs évoqués par l'homonyme et dont les Chinois aimeraient profiter en abondance, il existe également des malheurs éventuels, qu'ils évitent à tout prix d'évoquer. Pour illustrer ce genre de croyance, nous commencerons par rappeler la fameuse anecdote de l'appellation de la soupe de boulette de riz glutin. Ce genre de soupe avait deux appellations : « *tang* 湯 'soupe' *yuan* 圓 'rond' » et « *yuan* 元 'premier' *xiao* 宵 'nuit' ». Pourtant, le premier président de la République de la Chine, Yuan 袁 Shi 世 kai 凱 (1859-1916)⁶⁰ a exigé de l'appeler de la première manière, car l'autre pouvait signifier « *yuan* 袁 'Yuan' *xiao* 消 'disparaître' ».

Pour le rituel consistant à donner un cadeau, il faut faire très attention au genre de connotations introduites par les homophones ; sinon, un geste de bonne volonté se changerait en gêne qui subsisterait pendant toute la vie. Ainsi, l'éventail *shan* 扇 et le parapluie *san* 傘 ne sont jamais offerts comme cadeaux, tout simplement à cause de leur prononciation en taiwanais ou en chinois qui font entendre *san* 散 'la séparation'. Il en va de même pour *zong* 鐘 'horloge', qui se prononce comme *zhong* 終 'fin', et « *song* 送 *zong* 鐘 » (offrir une horloge) se rapproche de « accompagner les obsèques » (*song* 送 *zhong* 終).

Les exemples ne s'arrêtent pas là. On évite de « *fen* 分 *li* 梨 » (couper une poire) pour la partager, car cela veut dire « *fen* 分 *li* 離 » (se séparer), il vaudrait donc mieux en avoir assez pour que chacun en mange une entière. Quand on casse malheureusement un bol ou un verre (surtout pendant la période du Nouvel An chinois), il faut dire tout de suite « *sui* 歲 *sui* 歲 'chaque année' *ping* 平安 'paix' » où on joue sur l'homonymie entre 'année' *sui* 歲 et 'fragment' *sui* 碎, un fragment que les Taiwanais considèrent comme un grand malheur, à l'occasion de la réunion familiale annuelle. A l'entrée d'un restaurant, les Taiwanais disent au garçon qu'ils sont « *san* 三 'trois' *jia* 加 'ajouter' *yi* 一 'un' » (trois plus un) pour ne pas employer le mot *si* 四 'quatre' car sa prononciation ressemble trop au mot *si* 死 'mourir' ; de même, ce numéral est souvent absent dans l'indication de l'adresse, de l'étage, de l'autobus, etc.

⁶⁰ Général et homme d'Etat, premier président de la République de la Chine (1912), tenta en 1915 de rétablir l'empire à son profit.

4.4.3. Autres associations d'idées humoristiques

Ce genre de jeu sur l'homophonie peut aussi contribuer à mettre un peu d'humour dans la vie quotidienne. Par exemple, une fille qui envoie à un garçon une carte avec un dessin de *wan* 碗 'bol' pourrait par là transmettre quelque chose tel que : je 'joue' (*wan* 玩) avec toi, ou c'est 'fini' (*wan* 完) entre nous. Un langage par le dessin dont on espère que le garçon sera assez attentif pour le comprendre.

Pour se moquer d'un homme que sa femme dirige sévèrement, on dit *qi guan yan* en faisant allusion à une inflammation *yan* 炎 (même prononciation que 'sévère' *yan* 嚴) de trachée-artère *qi* 氣 'air' *guan* 管 'tuyau' (mot à mot une quasi-homonymie avec 'femme' *qi* 妻 et 'diriger' *guan* 管). Pour se moquer également d'un apprenant qui retient seulement ce que dit l'enseignant sans réfléchir ni vérifier, on dit qu'il est « *Jiang* 蔣 (nom de famille) *guang* 光 'lumière' *chao* 超 'dépasser' » (une star connue à Taiwan) ou « *Bei* 貝 (nom de famille) *duo* 多 'nombreux' *fen* 芬 'parfum' » (transcription⁶¹ chinoise du nom du célèbre musicien Beethoven), les premiers nom et prénom renvoient à des homonymies successives « *jiang* 講 'parler' *kuang* 光 'simplement' *chao* 抄 'copier' », c'est-à-dire que le professeur parle et que l'étudiant ne fait que copier. Les deuxièmes « *bei* 背 'mémoriser' *duo* 多 'nombreux' *fen* 分 'point' » veulent dire 'mémoriser pour avoir de bonnes notes'.

⁶¹ Signalons que les traductions chinoises des noms et des prénoms des étrangers se font par la prononciation ou par le sens qu'on essaie de transcrire avec des idéogrammes adéquats et favorables.

CHAPITRE 5 : STRUCTURES DES LANGUES FRANÇAISE ET CHINOISE

On l'aura observé, à la lecture de cette présentation de la langue chinoise, le français et le chinois diffèrent considérablement tant dans les caractéristiques liées à la « mentalité » (vocabulaire, formules de politesse, style, etc) que dans les spécificités « techniques » (grammaire, syntaxe, prononciation, relation entre le parlé et l'écrit). Les unes et les autres restent bien entendu indissolublement associées.

Le chapitre qui suit essaiera de mettre le doigt sur les divergences fondamentales pour faciliter le « passage » que devrait constituer un cours de langue étrangère.

Le français oral est attentif à l'intonation de la *phrase entière*, le chinois n'a pas la liberté de modifier les tons des *mots* employés. L'écriture française est alphabétique, tandis que la langue chinoise s'écrit en idéogrammes. Le français est une langue partiellement flexionnelle dont les mots changent de forme à l'aide d'éléments grammaticaux qui expriment certains aspects et rapports sémantiques, tandis que le chinois est une langue non flexionnelle, isolante, dont les mots restent invariables et où le contenu sémantique résulte de la juxtaposition des segments.

L'absence des marques morphologiques ne signifie pas pour autant que le chinois n'ait pas de grammaire¹. En règle générale, le chinois se sert de l'ordre des mots et de l'ajout de mots auxiliaires. Ex : en chinois on dit *ta gei wo yi ben shu* « Il donner je un livre ». L'ordre des mots indique clairement que *ta* « il » est le sujet, *wo* « je » l'objet indirect et *shu* « livre » l'objet direct. Quant aux auxiliaires, il s'agit de mots ou de particules juxtaposés au verbe (par exemple, après un verbe d'action, on ajoute le mot *le* pour signaler que l'action est accomplie).

¹ L'application des critères grammaticaux des langues occidentales au chinois est récente. Le premier ouvrage traitant de grammaire chinoise, qui ait été écrit en chinois par un Chinois, date de 1898 (*Ma shi wen tong* 馬氏文通). En outre, il s'agit d'une grammaire de la langue classique. Ce n'est que dans les années 1930 que paraissent des grammaires de langue usuelle. C'est à partir des années 50 seulement que l'on essaie d'exprimer les spécificités du chinois à l'aide des notions de parties du discours, de fonctions grammaticales et d'analyses de type structural (pour plus de détails voir V. ALLETON, *Grammaire du chinois*, 3^e éd., Paris, PUF, 1997, pp. 10-13). D'ailleurs, il faudrait rappeler que l'on ne dispense pas de cours de grammaire dans l'enseignement obligatoire du chinois. C'est pourquoi les apprenants sinophones ne disposent que de très faibles connaissances grammaticales et d'un métalangage quasi nul pour s'attaquer à une autre langue. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 6. D'autre part, les anciens linguistes chinois avaient, dès les premiers siècles de notre ère, remarquablement développé leur étude de la phonologie et de la lexicologie. Seules les questions grammaticales, telles que nos contemporains les exposent, n'ont pas suscité leur intérêt.

De plus, les mots chinois ne sont pas classés comme les parties du discours de la langue française. Un mot chinois peut être utilisé comme nom, adjectif, adverbe ou verbe, etc, d'après sa place et sa fonction dans la phrase. Pourtant, il faut signaler que les mots chinois sont classifiés en deux catégories : « mots pleins » et « mots vides ». Les mots « pleins » ont un sens concret en eux-mêmes et peuvent s'employer indépendamment comme éléments de la phrase, tels que le nom, le verbe, l'adjectif, etc. Les mots « vides » renvoient à des mots comme les prépositions, conjonctions, particules², etc.

D'après une étude de Li Liu³, professeur à l'Université des Langues étrangères de Pékin, les quatre premières catégories d'erreurs des sinophones face à l'apprentissage du français portent sur l'article, le choix de mots, les verbes, la syntaxe. Ce résultat a été obtenu après analyse d'un corpus de quatre-vingt-une copies de vrais débutants sinophones et classement des neuf-cent-dix-sept erreurs par degré de fréquence (cf. tableau suivant).

	Catégorie d'erreur	Nombre d'erreurs	%
1.	sur les articles	172	18,8
2.	sur le choix de mots	161	17,6
3.	sur les verbes	152	16,6
4.	sur la syntaxe	132	14,4
5.	sur les prépositions	98	10,7
6.	sur les pronoms	72	7,9
7.	sur l'accord	65	7
8.	autres erreurs éventuelles	65	7
	Nombre total	917	100

Il n'est pas étonnant que l'article constitue l'une des plus grandes difficultés des sinophones dès le début de leur apprentissage du français, car il est absent de la langue chinoise. De plus, les articles français sont compliqués par leurs flexions (genre et nombre) et par les différentes catégories : défini, indéfini et partitif.

Ces erreurs de début des sinophones subsistent fréquemment tout au long de l'apprentissage. Si on observe le tableau, on constate en effet que le système

² Par exemple le *le* ajouté après le verbe pour indiquer l'accomplissement de l'action. Plus de détails seront présentés dans l'aspect de la conjugaison du verbe (5.2.2.).

³ Li LIU, « Les erreurs des étudiants chinois dans l'apprentissage du français » in *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, sous la direction de A. A. OBADIA, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990, pp.355-364.

flexionnel du français constitue un gros problème pour les sinophones, du fait que dans cette langue à désinences, certains mots sont modifiés selon leur fonction grammaticale.

Le français met dans les flexions une partie importante de l'information que le chinois met principalement dans la syntaxe, l'ordre des mots.

Examinons plus en détail ces oppositions. Signalons qu'il ne s'agit pas ici d'une comparaison contrastive « *terme à terme, rigoureuse et systématique* »⁴ de deux langues comme le veut la linguistique contrastive. Il s'agit simplement de relever certaines différences principales qui posent des problèmes aux apprenants sinophones.

Nous présentons nos analyses sous trois angles :

- Systèmes graphique et phonétique ;
- Langue flexionnelle et langue non flexionnelle ;
- L'ordre des mots.

5.1. Systèmes graphique et phonétique

Lors de son tout premier contact avec la langue française, l'apprenant sinophone est généralement confronté à un dialogue écrit, qui sera lu à voix haute, analysé et expliqué grammaticalement avant d'être éventuellement mémorisé.

Tous les apprenants sinophones en classe de FLE ont déjà été en contact avec l'alphabet latin par le biais de l'anglais. Ils possèdent donc déjà une notion de base de l'écriture alphabétique. Pour l'apprentissage de FLE, les seuls signes nouveaux sont les signes diacritiques (accents et cédille).

5.1.1. Écriture alphabétique, idéogrammes et transcription des mots étrangers

Bien que l'écriture alphabétique ne pose pas de grands problèmes pour les sinophones, les difficultés se manifestent à divers plans et sont dues aux différences intrinsèques entre une écriture alphabétique - disposant de signes graphiques permettant de transcrire les sons - et une écriture idéographique, où le sens est donné

⁴ R. GALISSON et D. COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p. 125.

par l'image ou le symbole sans passer par l'intermédiaire du langage sonore.

Or, dans la culture et l'éducation académique des sinophones, la priorité est, de très loin, accordée à l'écrit (nous y reviendrons au chapitre 6).

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, les apprenants, accoutumés aux idéogrammes, visualisent globalement les mots français. Leur mémorisation, visuelle et non auditive, est donc globale, elle aussi ; en résultent quiproquos et erreurs, par ex. confusions entre *amie/aime*, *image/magie*, *marathon/ramadan*, *champion/champignon*, etc.

Signalons en passant que la transcription en idéogrammes des mots occidentaux empêche souvent la vraie reconnaissance de ceux-ci. Surtout quand la transcription de certains noms de pays a pour conséquence un « affublement » pas toujours adéquat, mais durable (voir ci-dessous *Amérique*, *Afrique*, etc).

En fait, le chinois possède au moins quatre façons principales de transcrire (traduire) les noms étrangers :

- par la traduction du sens : ex : Rive gauche = *zuo* 左 'gauche' + *an* 岸 'rive' ;
par la traduction du sens et l'ajout d'un mot pour préciser : ex : *Le Monde* (le journal) = *shi jie* 世界 'monde' + *ri bao* 日報 'journal' ;
- par la transcription des sons : ex : Carrefour (hypermarché) devient *jia le fu* 家樂福 'famille + joie + bonheur' ; les caractères chinois servant à transcrire les sons s'associent à des sémantismes qui seront mémorisés. Les exemples (1-10) cités plus loin (cf. 5.1.2.) manifestent souvent une certaine incohérence du procédé, ainsi Sartre devient 'sable spécial' (voir p. 115) ;
par l'ajout d'un mot à la fin de la transcription pour spécifier : ex : camion = *ka che* (*ka* 卡, transcription de la première syllabe, + *che* 車 'voiture') ;
- par combinaison de sens et de son, ex : ice cream = *bing qi lin* (*bing* 冰 'ice' *qi lin* 淇淋 'transcription du mot *cream*') ;
- combinaison significative de mots existants : ex : train = *huo* 火 'feu' + *che* 車 'voiture'.

Nous attirons surtout l'attention sur la transcription des noms de pays : *Amérique* est exprimé par *mei guo* 美國 'le pays (=guo) *mei*', 'le pays de beauté' ; *Afrique* est devenu *fei zhou* 非洲 'le continent (=zhou) *fei*'⁵, 'le continent du mal' ; *Allemagne*

⁵ *Amérique* et *Afrique* commencent tous les deux par A. C'est donc le son de la syllabe suivante qui détermine la différence de l'appellation.

(Deutschland) *de guo* 德國 ‘le pays *de*’, ‘le pays de la vertu’ ; *France* 法國 *fa guo* ‘le pays *fa*’, ‘le pays de la loi’, etc. Les transcriptions de certains noms aboutissent à des non-sens : par exemple, la *Belgique* devient 比利時 *bi li shi* ‘compétition + favorable + temps’ et le *Portugal* 葡萄牙 *pu tao ya* ‘raisin + dent’.

Lors d’échanges interculturels ou internationaux, les outils dont le chinois dispose pour transcrire les mots étrangers sont insuffisants. D’une part, les sons sont parfois trop déformés pour que les non-Chinois puissent reconnaître le référent. D’autre part, les stéréotypes culturels transmis par les idéogrammes restent indélébiles. Il n’est pas étonnant que les étudiants sinophones ne se débarrassent pas de l’idée que l’Afrique souffre de la famine et de la misère, et que l’Amérique est le pays dont tout le monde rêve...

Retenons donc que, pour les sinophones, la difficulté d’écrire le français réside dans la nécessité de coucher sur papier des sons, qui, pour eux seront signifiants. La possibilité de vérifier leur exactitude se trouve dans des connaissances orthographiques et phonétiques dont l’identification et la distinction leur sont étrangères.

5.1.2. Phonétique

Pour décrire les syllabes chinoises, nous ne saurions mieux faire que reprendre la description de G. Zhang⁶.

Selon l’analyse traditionnelle, les syllabes du chinois se divisent en 2 parties : initiale et finale. On compte en tout :

- 21 initiales : ce sont les 21 consonnes, sauf [*h*] ;
- 39 finales : elles sont composées de
 - 10 voyelles simples
 - 13 polyphthongues
 - 16 groupes de voyelles (simples ou diphtongues) avec [*n*] ou [*ŋ*].

La syllabation du chinois s’organise avec ces 21 initiales et 39 finales.

Une syllabe peut être dépourvue d’initiale consonantique et ne comporte qu’une finale. On l’appelle « initiale nulle ». Exemple : an [an] ‘sombre’.

⁶ G. ZHANG, *Contribution à la didactique du chinois et à l’enseignement de cette langue aux francophones*, thèse de doctorat inédite, Faculté des sciences psycho-pédagogiques, Université de Mons-Hainaut (Belgique), 1991, pp. 25-26.

La combinaison de ces deux parties, initiale et finale, est soumise à de nombreuses restrictions. Exemples :

- $[p, p^h, m, t, t^h]$ ne se combinent jamais avec les finales commencées par $[y]$;
- $[k, k^h, x, ts, ts^h, s, ts, ts^h, S, z]$ ne se combinent jamais avec les finales commencées par $[i]$ et $[y]$;
- $[tc, tc^h, C]$ se combinent seulement avec les finales commencées par $[i]$ et $[y]$;
- $[\quad]$ et $[\quad]$ ne se combinent qu'avec les initiales consonantiques $[ts, ts^h, s]$ et $[ts, ts^h, S, z]$;
- $[\quad , \quad , u \quad]$ n'apparaissent qu'en position « initiale nulle », autrement dit, ils constituent seuls une syllabe.

La langue chinoise est une langue à tons. Elle comporte quatre tons différents (plus un neutre). Toute syllabe se prononce sur un des quatre tons. Le sens de la syllabe varie selon le ton (voir chapitre 2).

Par ces quelques caractéristiques du chinois, nous évoquerons dans les paragraphes suivants les difficultés des sinophones concernant la prononciation du français, qui ne présente absolument pas les mêmes caractéristiques phonologiques.

A) Consonnes et voyelles

Comme l'observe J.-M. Pierret⁷, en chinois, « les consonnes transcrites *b, d, g*, sont des consonnes non voisées, mais plus douces que les sourdes du français ». A ces consonnes non aspirées correspondent les sons transcrits $[p]$, $[t]$ et $[k]$, qui, eux, sont aspirés.

Nous l'avions mentionné dans le chapitre 2 : le chinois ne connaît pas l'opposition sourde – sonore, autour de laquelle s'articulent le plupart des consonnes du français et les locuteurs ne peuvent pas entendre la différence entre $[b]$ et $[p]$, $[d]$ et $[t]$, ainsi que $[g]$ et $[k]$. Ces « trois couples infernaux », comme les qualifie Ph. Chaubet⁸, touchent fréquemment les sinophones. Ces derniers n'articulent pas non plus correctement ces consonnes ; « pierre » et « bière », « dette » et « tête » sonnent

⁷ J.-M. PIERRET, Notes pour le cours ROM 2462 « Phonétique contrastive et corrective du français », Louvain-la-Neuve, Département d'études romanes, 1996, p. 91.

⁸ Ph. CHAUBET, *Sens et sons 2* (Saucisson ?). *Sept grands pièges de la prononciation du français*, Taipei-Taiwan, Zhong yang, 2001, p. VII. Un ouvrage accompagné de CD et conçu, comme le veut l'auteur, pour les apprenants de langue chinoise qui ont déjà fait un peu de français et tiennent à perfectionner leur prononciation avec ou sans professeur. Les sept grands pièges sont d'après la qualification de l'auteur les « trois couples infernaux » : $[b]/[p]$, $[d]/[t]$, $[g]/[k]$; et les « quatre fausses jumelles » : $[\quad \alpha]$, $[\quad \varepsilon]$, $[\quad \text{ɔ}]$ et $[\quad \text{œ}]$.

de manière analogue, sans parler de « cadeau » et « gâteau » qui leur paraissent un défi. De même, sous l'influence de l'apprentissage de l'anglais, ils prononcent souvent à la façon anglaise ces phonèmes français, ce qui ne sonne sûrement pas très agréablement aux oreilles des natifs français, mais pourrait pourtant entraîner moins de malentendus que la prononciation chinoise.

Ensuite, comme l'observe J.-M. Pierret⁹, à côté de cette difficulté principale du système consonantique français, s'ajoutent celles des groupes combinés : **près**, **entrer**, **parc**, **calme**, **test**..., et des groupes disjoints : **extraire**, **obstiné**, car le chinois « *ne juxtapose jamais les consonnes comme le français qui a des groupes consonantiques aussi bien à l'initiale qu'à l'intérieur ou à la finale des mots.* »¹⁰

Les sinophones esquivent cette difficulté soit en ajoutant une voyelle ([p ə R ε] au lieu de [pR ε]), soit en omettant totalement la consonne : ([kam] remplace ainsi [kalm]). En fait, ce n'est pas par hasard que ces deux tactiques soient en vigueur pour les transpositions des sons du groupe, car le chinois, comme nous l'avons dit, termine souvent la syllabe par une voyelle simple ou une diphtongue qui peut être suivie de sons tels que [n] et [ɥ]. Ainsi, nous pouvons dire que les syllabes françaises se terminant par une consonne posent aussi un gros problème.

Cette manière d'adapter la prononciation à la façon chinoise est très marquée dans les transcriptions de sons des mots d'origine occidentale, qui sont entrés dans le lexique conventionnel de la langue chinoise. Nous citons dans les paragraphes suivants des exemples de noms propres français très courants, traduits (parfois d'après la prononciation anglaise), à l'aide de deux procédés (A, B) qui peuvent coexister parfois dans un seul mot (par ex. 4, 8 et 10) :

A) par l'ajout d'une voyelle

- (1) **B**ruelles [**bu**-lu-sai-ə] 布魯賽爾 'tissu + grossier + compétition + beau'
- (2) **B**elgique [**bi**-li-ʃi] 比利時 'compétition + favorable + temps'
- (3) **Ma**tra¹¹ [**ma**-tə-la] 馬特拉 'cheval + spécial + tirer'
- (4) **Mar**x [**ma**-kə-si] 馬克思 'cheval + convaincre + pensée' (omission de la consonne [R])
- (5) **S**eine [**sai**-na] 塞納 'bouchon + accepter'
- (6) **D**e **Gau**lle [**dai**-gao-lə] 戴高樂 'Dai, nom de famille + haut + joie'¹²

⁹ J.-M. PIERRET, *ibid.*

¹⁰ J.-M. PIERRET, *ibid.*

¹¹ La compagnie française qui a construit le métro de Taipei, la capitale de Taiwan.

B) par l'omission de la consonne (dans la plupart des cas le son [R] à la position finale d'une syllabe) :

- (7) Orsay [au- / -sai] 奧賽 'merveilleux + compétition'
- (8) Louvre [luo-fu- /] 羅浮 'filet + flotter' (ajout d'une voyelle [fu])
- (9) Sartre [sa- / -tə- /] 沙特 'sable + spécial'
- (10) Bastille [ba-si-ti- /] 巴士底 'espérer + fonctionnaire + fond' (ajout d'une voyelle [si])

En dehors de ces groupes combinés ou disjoints ainsi que des consonnes finales, nous remarquons que les sinophones ont des difficultés pour la prononciation de la consonne [s] devant les deux voyelles [i] et [y]. En fait, le chinois dispose de [s] et [c] qui fonctionnent d'une façon complémentaire¹³ ; [s] ne précède jamais ces deux voyelles citées, car c'est le son [c] qui se combine avec ces deux voyelles. Par conséquent, les sinophones prononcent facilement les séquences [so], [sa] ou [su], mais ils doivent faire un grand effort pour prononcer [si] et [sy], car sans faire attention, ils prononcent à la façon chinoise.

Dans le système du chinois, la consonne uvulaire vibrante [R] n'existe pas. Les sinophones sont obligés d'apprendre à faire vibrer la luette. Ce qui est souvent proposé comme méthode aux apprenants chinois est de s'entraîner à la maison, et chaque jour au moment de se brosser les dents ou de boire, de conserver de l'eau en bouche en prononçant *he* 'boire' en chinois. Le résultat des entraînements intensifs fait que le son [R] ne pose plus de grandes difficultés au cours de l'apprentissage phonétique. Ceci est peut-être justement dû à l'absence dans le système chinois d'un phonème semblable qui provoquerait une interférence.

Comme le chinois ne connaît pas les quatre degrés d'aperture du système français, les sinophones ne peuvent pas distinguer facilement les paires d'opposition d'aperture : [ɛ] de [e], et [ɔ] de [o].

En outre, bien que les voyelles finales du chinois puissent être suivies de [n] ou/et de [ŋ], les voyelles nasales françaises [ɑ], [ɛ], [ɔ] et [œ] restent difficiles pour les sinophones. Dans son livre, Ph. Chaubet les qualifie de « quatre fausses

¹² De même, [d ə - g o - l ə], ces trois syllabes pourraient signifier « vertu » « chien » « joie », ce qui aboutit à un nom peu concevable ; on préfère donc diphtonguer les deux premières syllabes.

¹³ D'après J.-M. PIERRET (*ibid.*), les palatales sont en distribution complémentaire avec les dentales sifflantes, les rétroflexes et les vélaires : les palatales apparaissent seulement devant les finales en *-i* et en *-iu* et les autres initiales, seulement devant les finales en *-a* et en *-u*.

jumelles »¹⁴.

Vu que les diphtongues et les triphthongues¹⁵ sont fréquentes dans leur langue, les sinophones allongent souvent les voyelles simples du français. Par conséquent, « ne pas allonger les voyelles et ne pas parler avec la bouche trop grande ouverte » est un conseil qui semble aider les sinophones à prononcer plus aisément les sons français, où les consonnes sont plus fréquentes.

B) Tonalité et enveloppe mélodique globale

En principe, le chinois se caractérise par son monosyllabisme. Dans la langue écrite, la syllabe est représentée par un caractère ; ainsi, un mot monosyllabique est représenté par un caractère (ex. *jia* 家 ‘maison’). La langue classique est généralement très économe et se satisfait de ces monosyllabes. Cependant, la langue usuelle contemporaine utilise de préférence les noms dissyllabiques – l’emploi d’une syllabe supplémentaire se révélant généralement indispensable pour préciser la signification du concept, par exemple :

- *yu wang* 慾望 = désir (*yu* ‘désirer’ *wang* ‘espérer’) ;
- *xi wang* 希望 = espoir (*xi* ‘espérer’ *wang* ‘espérer’).

La polytonie caractéristique du chinois n’existe pas en français. Cependant, la variation de hauteur n’est pas tout à fait absente du français. Mais « *Il ne faut pas confondre l’enveloppe mélodique globale avec la tonalité, caractéristique des langues à tons, qui se réfère aux modifications de hauteur à l’intérieur de la syllabe. Dans les langues à tons, comme le chinois, le vietnamien ou certaines langues africaines, la tonalité a une valeur distinctive comparable à celles des phonèmes vocaliques ou consonantiques* »¹⁶. Chaque mot chinois doté d’un ton pour chaque syllabe participe, bien sûr, à l’« enveloppe mélodique globale » que l’on appelle parfois « ton » dans la langue usuelle (elle lui parle d’un ton joyeux...). On entend sans problème si l’interlocuteur est en colère, joyeux ou dubitatif.

L’intonation est en effet une variation mélodique ; pourtant, au lieu de constituer une valeur phonologique distinctive et de ne concerner que le mot, elle s’étend à l’ensemble du groupe phonétique, puis à la phrase. Aux yeux des sinophones, la langue française se caractérise donc par un changement de valeur de l’intonation, c’est-à-dire par une variation de hauteur syllabique, qui possède également une valeur

¹⁴ Ph. CHAUBET, *ibid.*

¹⁵ Par exemple : *wei* [wei] ‘pour’ ; *tou* [t’ou] ‘voler’ ; *liao* [liau] ‘bavarder’.

¹⁶ P. INTRAVALIA, *Formation des professeurs de langue en phonétique corrective. Le système verbo-tonal*, Paris-Mons, Didier Erudition-Centre International de Phonétique Appliquée, 2000, p. 169.

sémantique.

La difficulté la plus importante pour les sinophones qui apprennent le français a pour origine la nature même des groupes phonétiques du français : alors qu'en chinois le langage se compose d'une suite d'unités monosyllabiques nécessitant une attention tonique individuelle, le français réalise de longues séquences de syllabes étroitement enchaînées les unes aux autres. En comparaison avec l'élocution française habituelle, celle des sinophones parlant français semble très hachée. C'est ce que P. -W. Chi Lee¹⁷ note dans sa communication au colloque de Pékin sur l'enseignement du français en Chine : « *les Chinois, poussés par les habitudes constantes de leur langue maternelle produisent en français une intonation de mot et non de phrase. Pour eux, l'unité prosodique ne s'étend pas au-delà du mot lexical. L'absence de cohérence entre la mélodie et la structure syntaxique dans le système phonologique du chinois contribue à renforcer le défaut intonatif.* »¹⁸

5.2. Langue flexionnelle et langue non flexionnelle

Mis à part les conjonctions, les prépositions, les adverbes et les interjections, les mots français peuvent, selon leur catégorie grammaticale, varier en fonction du temps, du mode, de la personne, du genre ou du nombre exprimés. Ainsi, le nom, l'article, l'adjectif et le pronom varient en genre et en nombre (les adjectifs possessifs, les pronoms possessifs, les personnels varient aussi en personne). La conjugaison du verbe tient compte du nombre, de la personne, du temps, du mode, et parfois du genre (au participe).

Les mots et les caractères chinois, par contre, restent invariables et ne peuvent donc fournir leurs informations grammaticales par flexions ou désinences. Les noms ne varient presque jamais ni en genre ni en nombre. Les verbes, qui ne se conjuguent pas, ne désignent que des actions ou des situations. Les temps, les aspects et les modes sont présentés à l'aide des compléments circonstanciels, des adverbes de temps et des particules modales.

Pour cette comparaison de la flexion, nous portons notre attention spécialement sur les notions de genre et de nombre, ainsi que sur les façons dont les deux langues expriment dans la forme verbale, le mode, le temps et l'aspect.

¹⁷ P.-W. CHI LEE, « Les caractéristiques intonatives chez les Chinois parlant le français » in *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, sous la direction de A. A. OBADIA, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990, pp. 185-194.

¹⁸ P.-W. CHI LEE, *op. cit.*, p. 193.

5.2.1. Le substantif, le pronom et l'article

A) Genre

En français, les noms d'êtres animés sont, le plus souvent, du genre masculin quand ils désignent des hommes ou des animaux mâles et du genre féminin quand ils représentent des femmes ou des animaux femelles. Cette différenciation paraît accessible et compréhensible aux sinophones, car la même distinction s'opère également dans le chinois. Exemples : papa/maman, oncle/tante, fils/fille, frère/sœur. Cette compréhension s'étend même au couple qui est formé par le soleil et la lune (la lune est souvent personnalisée en femme dans la littérature chinoise).

En chinois écrit non simplifié (à Taiwan), il existe cinq « genres » de pronoms personnels de la troisième personne. Se prononçant tous de la même manière *ta*, ils s'écrivent différemment et désignent différentes catégories : *ta* 他 (personne de sexe masculin), *ta* 她 (personne de sexe féminin), *ta* 它 (chose), *ta* 牠 (animal) et *ta* 祂 (dieu).

Pourtant, il est très difficile pour les sinophones de comprendre le genre des noms d'êtres inanimés ou de notions abstraites, qui « *n'est pas déterminé par le sens de ces noms* » et qui « *n'a non plus de rapport constant avec la forme de ces noms* »¹⁹. La détermination du genre des noms remonte « *à leur origine et aux diverses influences qu'ils ont subies* »²⁰. L'arbitraire des genres effraie les sinophones et leur pose des problèmes tout au long de leur apprentissage du FLE : *amour* ou *souci* sont des mots masculins, *haine* ou *armée* des mots féminins, *nuage* masculin, mais *pluie* féminin, *image* féminin, etc.

B) Nombre

En français, tous les mots à flexions varient également en nombre, qu'ils soient nom, pronom, article, adjectif ou verbe. De plus, l'information de nombre est fréquemment redondante, car la grammaire insiste sur l'accord entre les mots. B. Cocula et C. Peyroutet déclarent que la redondance est strictement nécessaire dans l'acte de communication, car c'est « *le seul moyen de lutter contre la perte*

¹⁹ M. GREVISSE, *Le Bon Usage*, 13^e éd. refondue par A. GOOSSE, Paris - Louvain-la-Neuve, De Boeck - Duculot, 1993, § 458.

²⁰ M. GREVISSE, *ibid.*

d'information »²¹. Par exemple, dans la phrase française « les oiseaux ont des ailes », il faut utiliser cinq marques du pluriel, avec la difficulté supplémentaire que certaines marques sont exclusivement graphiques (oiseaux, ailes).

Pour les sinophones, cette importance de la redondance devient vite une source de problèmes. En effet, si, lors d'une conversation en français, un sinophone fait trop attention à changer les flexions, il risque de perturber le cours de ses idées. Si, par contre, il s'applique à bien présenter celles-ci, c'est-à-dire de manière à les rendre compréhensibles, il oubliera facilement les modifications de formes concernant le temps, le mode, la personne, le nombre et le genre.

En fr. : Il a offert à sa petite-fille deux grandes pommes qu'il a achetées hier.

En ch. : 他 /把 /昨天 /買的 /兩個 /大蘋果 /送給了 /他的孫女²²

Ta /ba /zuo tian / mai de / lian ge/da ping guo /song gei le /ta de xun nu

Il/ ba /hier / acheter0 de/ deux ge/grand0 pomme0/offrir0 à le/ il de0 petite
fille

Explication :

(0 signifiant absence de flexion)

- ta 他 'il' ; ba 把 'verbe pour introduire le complément d'objet direct' ;
- zuo tian 昨天 'hier' ; mai 買 'acheter', verbe, reste invariable, le mot du temps zho tian 昨天 'hier' suffit à indiquer que l'action se déroule dans le passé ; de 的 : marqueur de déterminant, sert ici à qualifier « les deux grandes pommes » et à marquer la relation entre les deux propositions ;
- liang 兩 'deux' ; ge 個 'spécificatif' ²³ ; da 大 'grand', adjectif reste invariable ; ping guo 蘋果 'pomme', nom, reste invariable, le chiffre 兩 'deux' suffit pour l'indication du pluriel ;
- song 送 'offrir', verbe, reste invariable ; gei 給 'à' ; le 了 'particule marquant l'accomplissement de l'action' ; ta 他 'il', de 的 'marqueur d'appartenance', ta de 他的 devient adjectif possessif 'son', mais reste invariable ; xun nu 孫女 'petite-fille'.

²¹ B. COCULA, C. PEYROUTET, *Didactique de l'expression de la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave, 1978, p. 31. Ils citent trois raisons possibles de cette perte : « Des bruits peuvent nuire à la bonne transmission du message, de celui de la feuille qu'on froisse à ceux du poste de radio du voisin, (...). Le récepteur peut n'être pas en bonne condition physique : tendance à la surdité, éloignement du récepteur (...). Il est rare qu'un récepteur puisse rester attentif à 100% et qu'il comprenne tout d'emblée. »

²² Pour une raison de clarté analytique, nous avons, au cours de notre travail, laissé des espaces ou parfois des barres entre les mots, qui, selon l'habitude chinoise, s'écrivent en fait à la suite les uns des autres.

²³ Les spécifiques sont toujours précédés par des numéraux ou des adjectifs démonstratifs afin de servir comme éléments de phrase. Il existe environ 400 spécifiques. Nous reviendrons sur ce sujet plus loin.

Pour quelques pronoms seulement, le chinois indique le pluriel en ajoutant le mot *men* 們, par exemple *ta* 他 'il' + *men* 們 devient *ta men* 他們 « ils » en français. La marque du pluriel pour les substantifs est facultative, et ne s'applique pas aux objets.

Ayant une langue presque dépourvue de notions de genre et de nombre, les sinophones comprennent mal au début les différences de formes applicables aux masculin, féminin, singulier et pluriel. Ces différences les amènent à confondre souvent le genre des noms, et par conséquent les articles et les adjectifs qui les déterminent ou les qualifient, ou les pronoms qui les remplacent. Ce véritable « casse-tête chinois » contribue à les paralyser lorsqu'il s'agit de s'exprimer.

La langue chinoise ne dispose-t-elle vraiment pas de notion de genre ou de nombre ? Les genre et nombre du français sont-ils vraiment des problèmes infranchissables pour les sinophones ? Le spécificatif (ou classificateur, selon les auteurs) en mandarin, que nous avons mentionné plus haut (en l'occurrence, le mot *ge* dans « *liang* 'deux' *ge* 'spécificatif' *ping guo* 'pommes' ») peut servir éventuellement de point de départ pour atténuer le contraste entre ces deux langues, car selon A. Rygaloff et V. Alleton, le spécificatif est à rapprocher du genre. Ainsi en français, pour compter des personnes ou des objets, il suffit d'énoncer un nombre suivi du nom de la personne ou de l'objet (« deux filles », « trois voitures »). En chinois moderne²⁴, il faut préciser l'unité choisie selon cette formule identique dans tous les cas :

Nom de nombre + indication de l'unité (spécificatif) + Nom²⁵

Ainsi : « un livre » : *yi* — 'un' + *ben* 本 + *shu* 書 'livre' ;
 « une fleur » : *yi* — 'un' + *duo* 朵 + *huai* 花 'fleur' ;
 « un poisson » : *yi* — 'un' + *tiao* 條 + *yu* 魚 'poisson'.

La classification de ces unités individuelles se fonde en général sur la forme des objets qu'elles désignent (par exemple, *tiao* 條 pour des objets minces et allongés : poisson, serpent, rivière, chemin, pantalon, etc). Pourtant, l'association de tel spécificatif à tel nom reste arbitraire. « En fait, si l'on fait l'inventaire des noms associés à chaque unité spécifique, on aboutit à des listes hétérogènes, les objets désignés n'ayant pas nécessairement tous une qualité en commun, tandis qu'il n'est

²⁴ Le spécificatif est omis dans la formulation du chinois classique (*yi* — 'un' 書 *shu* 'livre' = un livre). Il en va de même pour les expressions figées qui restent nombreuses en chinois moderne, car elles sont en général héritées du chinois classique.

²⁵ V. ALLETON, *op. cit.*, p. 40.

*pas rare que des noms d'objets ayant des caractéristiques voisines requièrent des unités spécifiques différentes. C'est pourquoi on ne peut pas deviner à coup sûr quelle unité doit s'employer avec tel ou tel nom : quand on apprend un mot nouveau en chinois, si c'est un nom, on doit s'informer de son unité spécifique pour pouvoir l'employer correctement »*²⁶.

V. Alleton se demande ainsi si ce système du chinois n'est pas « *aussi arbitraire que le genre (pour les inanimés) en français – la chaise ; le fauteuil* »²⁷. Selon A. Rygaloff, l'utilisation des spécificatifs en chinois est à rapprocher des distinctions de genre en français : « *Dans son principe, à condition de faire abstraction du nombre de ces sous-classes, cette situation [en chinois] ne serait pas sans analogie avec celle que créent dans nos langues les distinctions de genre.* »²⁸

Nous croyons que ce rapprochement du spécificatif en mandarin avec le genre en français aiderait les sinophones à relativiser la difficulté qu'ils ressentent à la rencontre des flexions prises par les substantifs et les adjectifs et même l'existence des articles français. En fait, le nombre des spécificatifs du chinois s'élève à plus de quatre cents²⁹, dont quatre-vingts environ³⁰ sont les plus employés. Si les sinophones peuvent comprendre la difficulté que ces classements imposent aux apprenants étrangers, ils trouveront plus facile d'apprendre les genres du français – au nombre de deux seulement, mais en sachant que, pour les inanimés, ce genre est tout à fait arbitraire.

5.2.2. Les verbes

De tous les mots variables de la langue française, c'est l'emploi du verbe qui pose les plus grands problèmes aux sinophones.

A) Les catégories morphologiques du verbe

Le verbe, en français, se présente sous diverses formes qui constituent un ensemble fermé appelé conjugaison. Il se conjugue sur le radical auquel s'ajoutent des désinences. Le radical, le plus souvent invariable, exprime l'idée fondamentale

²⁶ V. ALLETON, *op. cit.*, p. 45.

²⁷ V. ALLETON, *ibid.*

²⁸ A. RYGALOFF, *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris, PUF, 1973, p. 69.

²⁹ *Xian dai han yu yong fa ci dian* 現代漢語用法辭典 *Dictionnaire chinois monolingue* en cite 420, Taipei, Wen Qiao 文橋, p. 1686.

³⁰ D. LI et M. CHENG évoquent une liste de 83 spécificatifs les plus usuels dans *Grammaire de chinois pratique*, Beijing, Sinolingua, pp. 78-81.

du verbe, tandis que la terminaison, par essence variable, marque les modifications de personne, de nombre, de mode, de temps, d'aspect et de voix.

Si pour la majorité des verbes, le radical est invariable, il arrive que le verbe présente plusieurs bases : c'est le cas d'un grand nombre de verbes à fréquence élevée (ex. pouvoir/peux ; aller/vais/irai).

Pour un sinophone dont la langue première est démunie de flexion, la conjugaison de verbes français reste un problème. Le temps énorme qu'il consacre à la mémorisation des règles et des exceptions de la conjugaison française ne facilite pas son apprentissage.

Nous évoquerons dans les paragraphes suivants quelques difficultés des apprenants, dues aux différences concernant spécialement le mode, le temps et l'aspect.

B) Le mode

Les modes, d'après Riegel et al.³¹ « expriment l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ; ils manifestent différentes manières d'envisager le procès. »³² Le français en connaît six, trois modes personnels ou conjugués (l'indicatif, l'impératif, le subjonctif) et trois modes impersonnels ou non conjugués (l'infinitif, le participe, le gérondif)³³.

Les catégories personnelles posent aux sinophones plus de problèmes que les trois autres, car en fait, l'infinitif, le gérondif ne varient ni en personne, ni en temps, ce qui ressemble plus au chinois. Quant aux participes présent ou passé, les cours de grammaire anglaise, avec laquelle les sinophones sont familiarisés, les y introduisent. En règle générale, les professeurs d'anglais ont beaucoup insisté sur la différence entre les formes *interesting/interested*, ou *surprising/surprised*). Cet éclaircissement prépare les sinophones à la distinction de *intéressant/intéressé* ou *surprenant/surpris* en français. Malgré quelques confusions occasionnelles entre les participes présent ou passé, les sinophones ne considèrent pas ces catégories impersonnelles comme de

³¹ M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, 2^e éd., Paris, Quadriga/PUF, 2002, p. 297, (1^{re} éd. 1994).

³² M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT, R. RIOUL, *op. cit.*, p. 287.

³³ D'après la classification de M. GREVISSE, *op. cit.*, § 738. Le conditionnel a été souvent considéré comme un mode. Selon l'auteur, les linguistes le placent généralement aujourd'hui à l'intérieur de l'indicatif.

grands obstacles.

Nous aborderons donc plus en détail les modes personnels où le verbe varie selon la personne grammaticale. Le verbe français utilise différents modes pour nuancer les concepts :

- *l'indicatif* est le mode des phrases énonciatives, des phrases interrogatives et exclamatives. Il s'emploie aussi pour des verbes qui sont prédicats de propositions où il représente le mode du fait, par opposition au subjonctif ;

- *l'impératif* est le mode des phrases injonctives et des phrases optatives. Il ne s'emploie qu'aux deuxièmes personnes et à la première personne du pluriel ;

- *le subjonctif* est le mode des phrases injonctives et des phrases optatives, pour les personnes manquant à l'impératif. Il est fréquent surtout pour les verbes qui sont des prédicats de propositions : il indique alors que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait³⁴.

En chinois, par contre, la forme du verbe reste toujours invariable quelles que soient les circonstances. Il suffit d'ajouter des particules à la fin de la phrase. « *Il est d'usage de les présenter comme des marques de modalité énonciative (assertif, interrogatif, injonctif ou exclamatif)* »³⁵. Sans prétendre faire une présentation exhaustive, nous signalons quelques particules modales principales³⁶ :

- La particule d'énonciation et d'affirmation : 了 *le* (en fin de phrase)

<i>ta</i>	<i>ming bai</i>	<i>ni de</i>	<i>yi si</i>	<i>le</i>
他	明白	你的	意思	了
il	comprendre	ton	idée	<i>le</i>
Il comprend tes idées.				

- La particule modale interrogative : 嗎 *ma*

<i>ta</i>	<i>ming bai</i>	<i>ni de</i>	<i>yi si</i>	<i>ma</i>
他	明白	你的	意思	嗎 ?
il	comprendre	ton	idée	<i>ma</i>

³⁴ Explications empruntées à celles de M. GREVISSE, *ibid.*

³⁵ V. ALLETON, *op. cit.*, p. 23.

³⁶ Il est difficile de faire une classification stricte des particules finales chinoises. V. Alleton en analyse quelques-unes. D'après elle, le mot *le* 了, homonyme et homographe du suffixe verbal marquant l'accompli, est « l'un des plus controversés de la grammaire chinoise ». Pour l'auteur, il n'y a qu'une particule *ma* 嗎 « qui soit liée de façon univoque à une modalité ». La fonction de modulation des autres formes vocaliques *a*, *ei*, *ou* est variable selon l'intonation et le contexte. Pour plus de détails sur les particules de fin de phrases, voir V. ALLETON, *op. cit.*, pp. 23-30 et D. LI, M. CHENG, *op. cit.*, pp. 140-144.

Comprend-t-il tes idées ?

(Signalons que la phrase interrogative totale, sans l'aide de la particule *ma*, peut se marquer également par le changement de l'intonation à la fin de la phrase, comme c'est le cas en français ; toutefois, l'inversion sujet-verbe ne se fait en aucun cas en chinois).

- Les particules d'ordre ou de proposition : 吧 *ba*

<i>xie</i>	<i>ba</i>
寫	吧 !
écrire	<i>ba</i>
Ecris! Ecrivez !	

- La particule d'exclamation : 啊 *a*

<i>shi jian</i>	<i>guo de</i>	<i>zhen</i>	<i>kuai</i>	<i>a</i>
時間	過得	真	快	啊 !
temps	passer	vraiment	vite	<i>a</i>
Que le temps passe vite !				

Entre le français et le chinois, il existe donc deux grandes différences : pour marquer les modes et les temps, le français utilise les flexions verbales tandis que le chinois emploie des particules grammaticales ajoutées à la fin de la phrase sans changer en rien la forme du verbe. De plus, l'usage des modes dans ces deux langues ne correspond pas exactement. Le chinois ne distingue pas le mode « réel » (exprimé par l'indicatif) de son opposé (exprimé par le subjonctif)³⁷, ce qui est un point difficile à franchir par les sinophones face à l'apprentissage du FLE.

Ainsi que le dit Gao Xingjian³⁸ : « *Le chinois ne distingue pas clairement le temps. Passé, présent et futur, souvenir et imaginaire, sentiment et pensée, réel, possible et illusoire, peuvent être évoqués, sans marques grammaticales, en style*

³⁷ Riegel et al. montrent que l'opposition indicatif/subjonctif est plus nuancée que ce qu'on propose d'habitude dans les manuels scolaires. Par exemple, ces grammairiens estiment que c'est une erreur traditionnelle de définir le subjonctif comme mode de l'irréalité, et l'indicatif, mode de réalité. Certains emplois de ces deux modes peuvent s'appuyer sur cette opposition. Mais il est de nombreux cas où le subjonctif exprime un fait réel (*Je regrette qu'il soit venu*) et l'indicatif un fait virtuel (*Je pense qu'il viendra*). Pour plus de détails, voir RIEGEL et al., *op. cit.*, pp. 320-322. Nous adhérons également à la formulation selon laquelle « Ce mode [le subjonctif] se prête comme une forme adéquate à l'énoncé de ce qu'on se refuse ou hésite à placer sur le plan de la réalité. On ne s'engage donc pas sur la réalité du fait visé (...) » (HANSE-BLAMPAIN, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4^e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2000, p. 543).

³⁸ GAO Xingjian, "Le chinois moderne et l'écriture littéraire" in N. DUTRAIT (dir.), *Littérature chinoise. État des lieux et mode d'emploi*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, pp. 75-93, traduit par N. DUTRAIT.

direct, comme s'ils étaient simultanés. On se rapproche là d'un processus mental qui dépasse les notions objectives d'espace et de temps, et donne à la langue un attrait très particulier qui me fascine. »³⁹

Dans les deux pages suivantes, utilisant l'exemple de *xue fa wen* 學法文 « apprendre le français », on voit clairement qu'en chinois, le verbe *xue* 學 'apprendre' ne change jamais de forme (phrases 1-4). Pour donner un équivalent au subjonctif (phrases 3-4), le chinois emploie des mots signifiant les sentiments (le désir, le contentement, etc), qui introduisent le verbe 學 *xue* 'apprendre'. Une grande difficulté de compréhension pourrait résulter de la tentative de s'exprimer en traduisant littéralement du chinois au français.

L'indicatif

- | | | | |
|----|---------------|------------------------------|-----------------------------|
| 1) | Elles | apprennent | le français. |
| | <i>ta men</i> | <u><i>zai</i></u> <i>xue</i> | <i>fa wen</i> (<i>ne</i>) |
| | elles | <i>zai</i> apprendre | français <i>ne</i> |
| | 她們 | 在 學 | 法文 (呢) |

(adverbe 'zai' et particule modale 'ne' indiquant une action progressive, en cours)

L'impératif

- | | | |
|----|------------|-----------------------------|
| 2) | Apprenez | le français ! |
| | <i>xue</i> | <i>fa wen</i> (<i>ba</i>) |
| | apprendre | français <i>ba</i> |
| | 學 | 法文 (吧) |

(omission fréquente du sujet, comme en français ; la particule 'ba' marque l'impératif d'une façon adoucie)

Le subjonctif

- | | | | | | | |
|----|-----------|--------------------|-----|---------------|------------|---------------|
| 3) | Il | veut | que | nous | apprenions | le français. |
| | <i>ta</i> | <u><i>viao</i></u> | | <i>wo men</i> | <i>xue</i> | <i>fa wen</i> |
| | il | vouloir | | nous | apprendre | français |
| | 他 | 要 | Φ | 我們 | 學 | 法文 |

(Le chinois ne dispose pas d'équivalent de « que » pour introduire une proposition.)

- | | | | | | | |
|----|-----------|----------------------------|-----|---------------|------------|---------------|
| 4) | Je | suis très contente | que | vous | appreniez | le français. |
| | <i>wo</i> | <u><i>hen gao xing</i></u> | | <i>ni men</i> | <i>xue</i> | <i>fa wen</i> |
| | je | très content | | vous | apprendre | français |

³⁹ GAO Xingjian, *op. cit.*, p. 89.

我 很高興 ϕ 你們 學 法文

Ne disposant pas de marques verbales distinguant le réel de l'imaginaire, les sinophones ont également des difficultés à comprendre la valeur modale du conditionnel. Habitué au simple ajout du mot *ru go* 如果 'si', ils ignorent les marques spécifiques du sens potentiel et du sens irréal exprimés dans les phrases françaises suivantes (respectivement dans les phrases 5 et 6) :

- 5) Si j'avais le temps, j'apprendrais le français.

(cela sera peut-être, je n'en suis pas sûr)

wo ru guo you shi jian, wo jiu xue fa wen
je si avoir temps, je jiu apprendre français
我 如果 有 時間, 我 就 學 法文
(connecteur⁴⁰ *jiu* 'à l'instant même ; aussitôt' indiquant une action par la suite)

- 5') Si j'ai le temps l'année prochaine, j'apprendrai le français.

(c'est probable.)

wo ming nian ru guo you shi jian, wo jiu xue fa wen
je année proch. si avoir temps, je jiu apprendre français
我 明年 如果 有 時間, 我 就 學 法文

- 6) Si j'avais eu le temps l'année passée, j'aurais appris le français.

(mais cela n'a pas été, je n'ai pas appris le français)

wo qu nian ru guo you shi jian, wo jiu xue fa wen le
je année passée si avoir temps, je jiu apprendre français 了 le
我 去年 如果 有 時間, 我 就 學 法文 了
(particule modale d'énonciation et d'affirmation 'le', marquant également l'aspect accompli)

On voit clairement que les deux verbes chinois des propositions subordonnées (phrases 5 et 6) restent invariables malgré l'indication du temps. Il suffit d'introduire une condition, qu'elle soit potentielle ou non réalisée, comme le distingue le français. Les deux propositions principales sont quasi parallèles, sauf la particule

⁴⁰ Nous empruntons ce terme à M. -C. PARIS, *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France, Institut des hautes études chinoise, 1981. Cette linguiste emploie cette terminologie pour les deux mots *jiu* 就 et *cai* 才 du chinois que les autres chercheurs nomment conjonctions, modales conjonctives ou adverbess. « Les ouvrages les plus récents s'accordent sur cette dernière étiquette [adverbe]. Nous partageons (plutôt) ce point de vue, mais ne tentons pas de le justifier. Aussi préférons-nous employer (le plus souvent) le terme de connecteur qui a le double avantage de ne pas renvoyer à une catégorie lexicale particulière et, surtout, d'indiquer que ces deux unités ont pour fonction de lier, de renvoyer l'élément ou la suite linguistiques sur lesquels elles portent à un autre élément ou à un autre unité dans le discours. ». M. -C. PARIS, *op. cit.*, p. 242.

le 了 à la fin de la phrase 6. Cette particule a une double fonction : modale d'énonciation et d'affirmation (voir plus haut « les modes ») et particule d'aspect marquant l'accomplissement d'une action qui correspond aux temps composés du français (voir plus loin « le temps et l'aspect »). Sa présence dans la proposition principale sert de repère aux sinophones pour se rendre compte de « la réalité » que le locuteur exprime : « Il n'a pas pu apprendre le français parce qu'il n'a pas eu de temps ».

En fait, les sinophones ont d'autant plus de difficultés à bien utiliser les phrases au conditionnel présent ou passé que le chinois n'envisage pas la « possibilité » de la même façon que le français : le français nuance la possibilité (phrase 5) et la probabilité (phrase 5'), alors que, ces deux phrases (propositions subordonnées et principales) se construisent exactement de la même façon en chinois. En d'autres termes, nous pouvons dire qu'en chinois, on ne distingue pas la possibilité de la probabilité ou qu'on se situe toujours sur la ligne chronologique passe-présent-futur. Donc, en règle générale, les sinophones traduisent directement après « si » le verbe au présent de l'indicatif et mettent l'autre verbe au futur de l'indicatif, le mode de l'action considérée dans sa réalité. Bien sûr, il se peut que les sinophones utilisent souvent la formule « Si + présent, suivi du futur », car les verbes au présent leur semblent plus simples. En tout cas, l'usage correspondant à l'imparfait (ou plus-que-parfait) suivi d'un conditionnel présent (ou passé), pour accentuer l'aspect hypothétique de la phrase, leur est totalement inconnu.

Signalons en passant que l'utilisation du conditionnel d'atténuation pour exprimer la politesse semble plus facile aux sinophones, par exemple, dans une phrase courante telle « Je voudrais une chambre avec douche » (dans la méthode de français *Bienvenue en France*), vu l'insistance des professeurs sur cette formulation polie. Les étudiants ont plus de facilités pour cet emploi isolé. Toutefois, cela ne conduit pas à la maîtrise du conditionnel en général.

La division de l'indicatif et du subjonctif est d'autant plus difficile à assimiler pour les sinophones qu'on traduit ce métalangage de façon « approximative » en chinois au cours de grammaire française : l'indicatif se traduit par 直陳式 *zhi chen shi* « mode d'énoncé direct » et le subjonctif 虛擬式 *xu ni shi* « mode d'imagination ». Nous nous demandons s'il ne serait pas préférable de garder les appellations originales françaises tout en présentant les différences de fonctionnement, pour que les étudiants ne se contentent pas d'une traduction chinoise, qui est partiellement

exacte, mais qui empêche souvent de toucher le sens réel de ces modes français⁴¹ inconnus des sinophones, même quand ils progressent pendant leur apprentissage.

Le fait qu'en langue chinoise l'interrogation se fasse à l'aide d'une particule modale à la fin de l'énoncé facilite l'apprentissage du changement de l'intonation de la phrase interrogative, l'inversion verbe-sujet restant cependant très difficile. Nous y reviendrons plus tard.

Après la comparaison des modes français et chinois, nous attirons l'attention sur les différentes structures exprimant le temps et l'aspect dans ces deux langues.

C) Le temps et l'aspect

Il faut d'abord distinguer « temps chronologique » et « temps grammatical ». En français, il n'y a qu'un lexème *temps* pour désigner ces deux réalités. Le temps chronologique englobe le présent, le passé, le futur. Par contre, le temps grammatical renvoie à la façon dont on classe les différentes désinences que peut prendre le verbe dans le système français, et qui sont mentionnées par l'ensemble des grammaires comme les différents temps verbaux, à savoir le présent, le passé composé, l'imparfait, etc.

D'après M. Riegel et al.⁴², le procès exprimé par le verbe peut être envisagé de deux manières :

- *Le temps* (chronologique) : d'un point de vue externe, le procès est situé chronologiquement dans l'une des trois époques (passé, présent ou avenir), selon le rapport entre les deux repères temporels (point d'énonciation, point de l'événement).
- *L'aspect* : d'un point de vue interne, le procès peut être envisagé en lui-même, « sous l'angle de son déroulement interne ». En effet, indépendamment de toutes considérations chronologiques, tout processus implique en lui-même du temps, une durée plus ou moins longue pour se développer et se réaliser.

⁴¹ D'après *Le Nouveau Petit Robert* (1993), l'indicatif est le « système des formes verbales dont l'emploi convient pour représenter un procès comme simplement énoncé, sans aucune interprétation ». Le subjonctif est « mode personnel du verbe, considéré d'abord comme propre à exprimer une relation de dépendance, et de nos jours, comme mode de la tension psychologique (volonté, sentiment) et de la subjectivité (doute, incertitude, aussi potentiel) ».

⁴² M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT, R. RIOUL, *op. cit.*, p. 291.

L. Collès⁴³ souligne qu'il faut rappeler aux apprenants du FLE les trois paramètres fondamentaux dont dépend le choix des temps en français :

- la situation chronologique : passé, présent, avenir ;
- l'aspect (le caractère de l'action envisagé dans son déroulement) : achevé ou inachevé ;
- le type de communication dans lequel se situe le locuteur : plus ou moins relié au moment de l'énonciation.

Sans prétendre entrer dans les détails de l'utilisation des temps dans chaque mode, nous citerons quelque exemples. Quand on dit « A 10 heures, il regardait la télévision », on constate qu'au repère 10 heures, la personne est assise devant la TV, et l'on ne peut savoir quand elle se lèvera. On a une vision inaccomplie ou sécante de l'événement. Quand on dit « Je te téléphone dès que j'ai fini mon travail », le sujet parlant prend en compte l'instant précis où il aura achevé son travail et a une vision rétrospective ou accomplie de l'événement. Dans « Téléphone-moi quand le cours sera terminé », l'emploi du présent de l'impératif ne choque pas alors qu'il s'agit d'une action située dans le futur (le cours sera terminé). Dans ce cas, l'emploi du mode impératif et la prise en compte du contexte ont permis au temps grammatical de glisser sans difficulté sur l'axe chronologique.

Dans *Grammaire méthodique du français*, M. Riegel et al.⁴⁴, distinguent des oppositions aspectuelles :

- *accompli/inaccompli* : présentés par les formes composées et les formes simples :
ex : *Il a téléphoné.* / *Il chantait merveilleusement.*
- *perfectif/imperfectif* : par le sens du verbe lui-même :
ex : *ouvrir, fermer* / *attendre, durer.*
- *sécant/non-sécant* : concerne principalement le couple imparfait / le passé simple (ou, éventuellement imparfait/passé composé)
ex : *Il lisait.* / *Elle sortit.*
- *inchoatif/terminatif* : s'expriment principalement au moyen de périphrases verbales ou de semi-auxiliaires suivis de l'infinitif, introduit par deux prépositions opposées :
ex : *commencer à* + infinitif / *finir de* + infinitif

⁴³ L. COLLES, *Littérature comparée et reconnaissance interculturelle*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1994, pp.123-124.

⁴⁴ M. RIEGEL, J.-Ch. PELLAT, R. RIOUL, *op. cit.*, pp. 292-296.

- *semelfactif/itératif*: procès unique ou qui se répète un certain nombre de fois ; ce sont surtout les compléments circonstanciels de temps qui servent à indiquer l'aspect itératif et non le temps du verbe lui-même :

ex: *Il va souvent à la piscine.*

- *aspect progressif*: un semi-auxiliaire peut souligner, avec les verbes imperfectifs, le développement progressif de l'action, à la fois continu et par degré :

ex : *Le mal va croissant.* Parfois, on utilise la périphrase *être en train de*.

En chinois, les trois époques chronologiques existent bien sûr aussi. Les aspects peuvent également s'exprimer comme en français par le sens du verbe, les semi-auxiliaires, les périphrases et les compléments circonstanciels. Pourtant, l'utilisation adéquate des temps grammaticaux du français pose toujours un gros problème pour les sinophones, parce que les verbes du chinois restent invariables, le temps étant exprimé d'une façon très différente du français.

Dans la conjugaison du verbe français, le temps et l'aspect ne sont pas distingués par des marques spécifiques, alors qu'ils sont dissociés en chinois. *« L'aspect et le temps de l'action ne sont pas exprimés dans une même forme grammaticale. L'aspect de l'action est en corrélation avec le temps, mais n'indique pas ce temps. Aussi emploie-t-on des adverbes et des particules d'aspect pour indiquer les différentes phases de l'action, tandis que le temps est exprimé principalement par des noms, adverbes ou groupes de mots indiquant le temps »*⁴⁵.

Le temps de l'action est indiqué par des mots (compléments circonstanciels (CC) de temps *zuo tian* 昨天 'hier', *jin tian zao shang* 今天早上 'ce matin', *zui jin* 最近 'ces derniers temps', *liang nian hou* 兩年後 'dans deux ans', etc.) et est placé normalement avant le verbe. Pourtant, ces termes ne sont pas toujours obligatoires. Quant au verbe, il indique tout simplement l'action et est suivi généralement des mots marqueurs d'aspect qui fournissent d'importantes informations concernant le déroulement des actions.

Ainsi, dans une phrase chinoise (énonciative, par exemple), on trouve en règle générale Sujet + (CC de temps de l'action) + Verbe (suivi de particule d'aspect) :

我	昨天	看	了	兩	本	小說
Wo	zuo tian	kan	le	liang	ben	xiao shuo

⁴⁵ D. LI, M. CHENG, *op. cit.*, p.429.

Je hier lire le deux spécifique roman.

le : particule d'aspect qui marque que l'action est accomplie.

Par conséquent, cette phrase pourrait se traduire « Hier, j'ai lu deux romans ».

On voit que le marquage du temps se fait sans flexion du verbe. De plus, selon Wu Tao Mei⁴⁶, l'expression temporelle en chinois est liée au langage de l'espace et recourt à deux procédés (en dehors, bien sûr, du marquage circonstanciel) : l'axe horizontal et l'axe vertical. Le premier axe est appelé « l'axe solaire » et regroupe des lexèmes tels que « année », « jour », « heure ». Le deuxième, appelé « l'axe lunaire », fait intervenir les unités temporelles telles que « mois » et « semaine ». « Si dans la première catégorie (axe horizontal), le passé est devant nous et le futur derrière, dans l'axe vertical, le passé est au-dessus du niveau de nos yeux alors que le futur se situe en-dessous »⁴⁷. Par exemple :

- il y a deux ans = l'année de devant (*qian nian* 前年 : *qian* 'devant' *nian* 'année') ;
- dans deux ans = l'année de derrière (*hou nian* 後年 : *hou* 'derrière' *nian* 'année') ;
- la semaine passée = la semaine au-dessus
(*shang xing qi* 上星期 : *shan* 'au-dessus' *xing qi* 'semaine') ;
- la semaine prochaine = la semaine au-dessous
(*xia xing qi* 下星期 : *xia* 'au-dessous' *xing qi* 'semaine').

Il n'est pas toujours obligatoire de situer explicitement le temps ; la temporalité est induite du contexte ou ressort de l'énoncé. Citons les remarques de C. Larre : « La pensée chinoise fait confiance à l'intelligence. Si le contexte permet de lever ce qui paraît matériellement ambigu, la mention de temps passé, présent ou futur ne sera pas indiquée. Mais pourquoi indiquer ce que l'on avait déjà compris ? Dans une expression du type : Il est venu, la chose n'étant pas prête, il a pensé qu'il vaudrait mieux qu'il s'en aille et qu'il revienne un peu plus tard, le français marque le passé, le présent, le futur. Le chinois classique n'indiquera aucunement ces aspects : lui venir, lui voir chose pas prête, lui penser maintenant partir, venir à nouveau, voilà une bonne chose. Le chinois n'a pas cultivé pour lui-même le formalisme de l'expression. »⁴⁸.

Citons encore Wu Tao Mei qui remarque que, dans la langue chinoise, le verbe est complètement indépendant de l'idée temporelle. « Ce fait résulte peut-être de la mentalité des Chinois. Apprendre comment ça s'est passé les intéresse davantage

⁴⁶ Wu Tao Mei, « La non-grammaticalisation du temps en chinois » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIII, n° 2-3, sep. 1998, pp. 215-226.

⁴⁷ Wu Tao Mei, *op. cit.*, p. 221.

⁴⁸ C. LARRE, « Aperception empirique du temps et conception de l'histoire dans la pensée chinoise » in *Les cultures et le temps*, Paris, Payot, 1975, p. 53.

que de savoir quand la chose a eu lieu »⁴⁹.

La pertinence de cette observation fera comprendre que l'enseignant devra redoubler d'ingéniosité et d'attention pour inculquer aux jeunes sinophones l'utilisation adéquate des temps et des modes indispensables aux francophones.

Quant au nombre des aspects chinois, il est sujet à polémique. *La Grammaire du chinois pratique*⁵⁰ en mentionne cinq : progressif, duratif, perfectif, futur proche, expérience passée. Pourtant, Ch. N. Li et S. A. Thompson dans *Mandarin Chinese*⁵¹ en indiquent quatre : perfectif, imperfectif/duratif, expérientiel et délimitatif. La différence entre ces deux livres est que le dernier classe dans la catégorie imperfectif/duratif les deux aspects progressif et duratif du premier. L'aspect délimitatif s'utilise avec une répétition du verbe pour exprimer qu'une action se fait « un peu » ou pour une période courte.

La méthode d'Alleton et Rygaloff est d'analyser les trois principales particules : *le* 了, *guo* 過 et *zhe* 著. D'après V. Alleton, ce sont les « trois suffixes verbaux les plus usuels, dont on s'accorde généralement à considérer qu'ils marquent l'aspect du verbe. »⁵² Nous suivrons la piste de ces deux linguistes et y ajouterons l'aspect du futur proche (de Li et Cheng). Nous adjoignons également quelques réflexions sur leurs équivalents français.

Rappelons que la notion de « suffixation » des particules d'aspect aux verbes chinois ne signifie pas une fusion de ces deux éléments, comme le ferait le français ; en chinois, le verbe et la particule d'aspect s'écrivent en caractères isolés.

1. **La particule d'aspect *le* 了⁵³** (ajouté après le verbe) :
pour indiquer l'accomplissement ou la réalisation de l'action.

我	買	了	一	台	電腦
wo	<u>mai</u>	<u>le</u>	yi	tai	dian nao

⁴⁹ Wu Tao Mei, *op. cit.*, p. 220.

⁵⁰ Pour plus de détails, voir D. LI, M. CHENG, *op. cit.*, pp. 429-476.

⁵¹ Pour plus de détails, voir Ch. N. LI et S. A. THOMPSON dans *Mandarin Chinese. A Functional Reference Grammar*, London, University of California Press, 1981, pp. 184-237.

⁵² V. ALLETON, *op. cit.*, p. 69. Pour plus de détails, voir V. ALLETON, *op. cit.*, pp. 67-112 « le verbe », A. RYGALOFF, *op. cit.*, pp. 104-119 « aspect et mode » et M. -C. PARIS, *op. cit.*, pp. 183-235 « les opérations de repérage : les suffixes verbaux et le positionnement des constituants dans les énoncés présentatifs ».

⁵³ D'après D. LI et M. CHENG, c'est une particule de l'aspect perfectif. Rappelons que ce mot *le* 了 est également la particule modale d'énonciation et d'affirmation, voir plus haut « mode ».

je acheter 了⁵⁴ un spécifique électronique+cerveau
 = J' ai acheté un ordinateur.

Cet aspect perfectif exprimé par *le* est presque jumeau de l'aspect accompli du français. Cette particule d'aspect 了 *le* peut indiquer une action accomplie se situant dans le passé ou dans le futur. Elle montre tout simplement qu'une action est achevée. Rygaloff estime que cette particule traduit de manière adéquate les *temps composés* du français. « *Le recours à -le va donc dans le même sens qu'en français l'emploi des temps composés pris dans tout leur ensemble : 'avoir bu' par opposition à 'boire' ; mais l'inverse n'est pas vrai.* »⁵⁵

Dans les exemples suivants, les temps composés (a bu, aurai terminé, aies réussi) trouvent leur équivalent verbal accompagné de 了 *le* en chinois. Cette constatation et son application pourraient aider à éclairer des formes verbales françaises, car les sinophones trouvent difficile la manière dont le français indique le temps et croient qu'il n'existe pas d'équivalence dans la manière d'indiquer le temps en français et en chinois.

ex : Hier, il a bu trois verres de vin.

昨天	他	喝了	三	杯	葡萄	酒
zuo tian	ta	<u>he le</u>	san	bei	pu tao	jiu
hier	il	<u>boire 了</u>	trois	verre	raisin	alcool

ex : Demain, dès que j'aurai terminé mon rapport, je passerai te voir.

明天	我	一	做完了	報告	就	過去	看	你
ming tian	wo	yi	<u>zuo wan le</u>	bao gao	jiu	guo qu	kan	ni
demain	je	dès	<u>terminer 了</u>	rapport	conn. ⁵⁶	passer	voir	tu

ex : Je suis très contente que tu aies réussi l'examen oral, il y a deux jours.

我	很	高興	你	兩	天	前	通過了	口	試
wo	hen	gao xing	ni	liang	tian	qian	<u>tong guo le</u>	kou	she
je	très	content	tu	deux	jour	avant	<u>réussir 了</u>	oral	examen

En fait, outre la formule « verbe + la particule d'aspect 了 *le* », l'accomplissement se marque souvent en chinois par «you 有 'avoir' + verbe ».

Ainsi :

我 吃 了 = 我 有 吃

⁵⁴ Pour éviter une confusion éventuelle, nous gardons l'idéogramme chinois sur la ligne de la traduction française car sa transcription pinyin est identique à l'article 'le' en français.

⁵⁵ A. RYGALOFF, *op. cit.*, p. 104.

⁵⁶ Connecteur, introduit une action par la suite. Voir aussi p. 126.

Wo chi le = wo you chi
 Je manger 了 = je avoir manger
 = J'ai mangé.

On remarquera la coïncidence qui fait que le chinois marque l'accomplissement par le mot *you* 有 'avoir' et que le français emploie également l'auxiliaire « avoir » pour les formes composées de la plupart des verbes.

Par ailleurs, signalons en passant que la négation des phrases marquant l'accomplissement (le plus souvent par la particule *guo* 過 ou *le* 了) se fait par les adverbes de négation *mei* 沒 ou *bu* 不, qui signifient tous les deux 'ne pas'. En règle générale, *mei* 沒 s'emploie pour la négation des verbes suffixés, alors que la négation des verbes non suffixés est toujours marquée de *bu* 不.

Par exemple, la négation de la phrase chinoise *wo chi le* « J'ai mangé » est *wo mei chi* « Je n'ai pas mangé » (la particule *le* 了 n'est plus nécessaire, l'emploi de l'adverbe *mei* suffisant à indiquer l'accomplissement). *ta yi qian shi xue sheng* « Il était étudiant. » a pour négation « *ta yi qian bu shi xue sheng* « Il n'était pas étudiant. » (la situation dans le temps n'étant pas marquée par une particule).

2. la particule d'aspect *guo* 過 (placée après le verbe) :

marque une action qui s'est produite au moins une fois dans le passé, à un moment indéfini.

我	看	過	這	本	書
wo	<u>kan</u>	<u>guo</u>	zhe	ben	shu
je	<u>voir</u>	<u>guo</u>	ce	spécificatif	livre
= J'	<u>ai (déjà)</u>	lu	ce		livre.

Bien qu'il s'agisse d'une expression de l'expérience passée, cet aspect est différent de la particule *le* 了. D'après Li et Thompson, « *The contrast between –le and –guo makes this distinction quite clear: the perfective –le signaling a bounded event typically conveys the message that the event took place, while –guo signals that an event has been experienced at least once* »⁵⁷. M. –C. Paris analyse les différences de ces particules sous deux angles (si toutes les deux renvoient à un 'antérieur'): premièrement, *le* 了 est compatible avec un adverbe de durée comme *liang ge zhong*

⁵⁷ Ch. N. LI et S. A. THOMPSON, *op.cit.*, p. 227. « Le contraste entre *le* et *guo* fait la lumière sur cette distinction : *le*, marquant un événement limité, transmet le message que cet événement s'est passé, tandis que *guo* signifie qu'on a eu au moins une fois l'expérience d'un événement. ». (Traduit par nous).

tou ‘deux heures’, ce qui n’est pas le cas pour *guo* 過. Deuxièmement, *le* 了 peut repérer le procès par rapport au moment de l’énonciation, ce qui n’est pas vrai pour *guo* 過. «-le et -guo indiquent tous deux qu’un événement débute avant le moment d’énonciation *E*, mais ils s’opposent dans leur repérage par rapport à *E*. Avec -le l’événement peut se poursuivre en *E*, avec -guo il ne le peut. Dans le premier cas, le moment de l’événement ou son résultat ont une valeur (positive) en *E* (opération d’identification) ; dans le second, ni le moment de l’événement, ni son résultat n’ont de valeur en *E* (opération de différenciation) »⁵⁸.

3. la particule *zhe* 著 :

a) Placée après le verbe (en l’occurrence *kai*), *zhe* marque la progressivité de l’action. Les adverbes *zheng* 正, *zai* 在, *zheng zai* 正在 (qui signifient ‘juste au moment où’ sont fréquents avant les verbes suffixés en *-zhe*). La présence de la particule modale *ne* 呢 à la fin de la phrase est facultative.

他	正	想	著	你	(呢)
<i>ta</i>	<u><i>zheng</i></u>	<i>xiang</i>	<u><i>zhe</i></u>	<i>ni</i>	(<i>ne</i>)
il	<u><i>zheng</i></u>	<u>penser</u> (à)	<u><i>zhe</i></u>	toi	(<i>ne</i>)
= Il <u>pense</u> à toi.					
(l’action est en cours.)					

Il nous semble que c’est un aspect proche de l’aspect duratif du français. Il ressemble à la valeur du *présent de l’indicatif* en français. De plus, l’aspect progressif peut s’employer aussi bien au présent qu’au passé ou dans le futur. Son emploi dans le passé devrait aider les sinophones à différencier les actions exprimées par l’*imparfait* et le *passé composé* dans une phrase complexe.

ex : « Hier, quand je suis rentrée à la maison, ma sœur chantait. » (dans laquelle « chantait » a pour équivalent chinois *zheng chang zhe ge* ‘être en train de chanter’).

昨天	我	回到家	的時候,	我	姊姊	正	唱	著	歌
<i>zuo tian</i>	<i>wo</i>	<i>hui dao jia</i>	<i>de shi hou</i>	<i>wo</i>	<i>jie jie</i>	<u><i>zheng</i></u>	<u><i>chang zhe ge</i></u>		
hier	je	rentrer maison quand		je	sœur aînée	<u><i>zheng</i></u>	<u>chanter</u>	<u><i>zhe</i></u>	

b) La particule d’aspect 著 *zhe* est ajoutée (après le verbe, en occurrence *chuan*) pour indiquer qu’une action /ou un état dure (l’aspect duratif).

她	穿	著	一	件	籃	襯衫
---	---	---	---	---	---	----

⁵⁸ M. -C. PARIS, *op. cit.*, p. 187.

<i>ta</i>	<u>chuan zhe</u>	<i>yi</i>	<i>jian</i>	<i>lan chen shan</i>
elle	porter <u>zhe</u>	un	spécificatif	bleu chemise
= Elle	porte	une		chemise bleue.

(l'action persiste).

Nous estimons que cet aspect qui décrit un état ressemble à la fonction du *participe présent* ou d'un *attribut* du français. Par exemple, dans « Faisant semblant de ne rien entendre, il continue son discours » et « Il est assis », on trouve respectivement les équivalents en chinois zhuang zhe 'faisant semblant' et zuo zhe 'assis' (où *zhe* exprime en chinois l'aspect duratif, qu'on pourrait appeler aussi descriptif) :

ex : Faisant semblant de ne rien entendre, il continue son discours.

他	裝著	什麼也沒	聽到，	繼續	說
<i>ta</i>	<u>zhuang zhe</u>	<i>she me yie mei</i>	<i>ting dao</i>	<i>ji xu</i>	<i>shuo</i>
il	<u>faire semblant zhe</u>	rien	entendre	continuer	parler

ex : Il est assis.

他	坐	著
<i>ta</i>	<u>zuo</u>	<u>zhe</u>
il	<u>s'asseoir zhe</u>	

Rappelons que, pour l'expression de la simultanéité de deux actions, le chinois présente l'action accessoire par la suffixation de la particule *zhe*. Cette relation trouve son équivalent en français : le *gérondif*⁵⁹.

ex : Il travaille en fumant.

他	抽	著	煙	工作
<i>ta</i>	<u>chou</u>	<u>zhe</u>	<i>yan</i>	<i>gong zhuo</i>
il	<u>aspirer zhe</u>	cigarette	travailler	

Outre les aspects perfectif (ou de l'accomplissement), progressif, duratif rendus par les trois particules d'aspect *le* 了, *guo* 過 et *zhe* 著, il faut encore noter le futur proche du chinois. La structure *yao* 要.....*le* 了 (de part et d'autre du verbe) indique qu'une action va bientôt avoir lieu :

他們	要	結婚	了
<i>ta men</i>	<u>yao</u>	<i>jie hun</i>	<u>le</u>

⁵⁹ Pourtant, selon V. ALLETON, *op. cit.*, p. 71, « Cette relation est marquée, dans la traduction française, par l'emploi du *participe présent*. ».

ils	<u>vao</u>	nouer+mariage	<u>le</u>
= Ils	vont	se marier.	

Cette structure, ressemblant beaucoup au futur proche en français, ne pose pas beaucoup de problèmes aux sinophones. C'est probablement à cause de cette ressemblance et de l'ajout d'un auxiliaire en français (aller) qu'ils utilisent plus le futur proche que le futur simple.

Après avoir esquissé comment le chinois rend le temps et l'aspect, nous constatons que la manière de voir chinoise ressemble parfois à celle de la langue française (par exemple, la description, l'accomplissement, le futur proche, etc). Pourtant, à cause de leur conscience grammaticale peu exercée par une réflexion métalinguistique, les sinophones connaissent des difficultés pendant l'apprentissage du français. Il faut les sensibiliser à toute l'importance des précisions que fournit la conjugaison des verbes français : aux aspects du procès et au moment où celui-ci se situe (passé, présent, futur), etc. Les ressemblances d'aspects de ces deux langues pourront être une aide, en s'ajoutant aux explications grammaticales des manuels français, car les apprenants pourront se repérer en partant d'une meilleure conscience du fonctionnement de leur langue première. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on fera un cours contrastif chinois-français ou que l'on devra tomber dans le piège de la grammaire-traduction. Nous y reviendrons plus tard.

Comme le verbe chinois est marqué par l'invariabilité, on comprend facilement pourquoi les sinophones débutants utilisent souvent des infinitifs ou se trompent de temps même après un long apprentissage. Habités à l'ajout des marques d'aspect, morphèmes autonomes qui n'affectent pas la forme du verbe, les sinophones considèrent souvent les terminaisons françaises comme compliquées et ils ont tendance à préférer certaines formules périphrastiques (présentées en bas à gauche du signe $\geq$), qui négligent parfois certaines nuances qu'exprime le français. Signalons-en quelques-unes.

Ils vont partir en vacances. $\geq$ Ils partiront en vacances.

Ils viennent de partir. $\geq$ Ils sont partis.

Je suis en train de téléphoner. $\geq$ Je téléphone⁶⁰.

Je dois m'en aller. $\geq$ Il faut que je m'en aille.

⁶⁰ Les sinophones utilisent moins cette formule pourtant beaucoup plus courte.

5.3. L'ordre des mots

La syntaxe du français détermine l'accord et la fonction grammaticale de chaque mot. Le verbe joue un rôle central à l'intérieur de la phrase, dont il relie les différents éléments. Le verbe est considéré comme le nœud, le pivot de la proposition française : ex. Marie écoute souvent la radio. « *A l'intérieur de chaque modalité, il existe une forme canonique de la phrase, dont la grammaire doit fournir une description. On s'accorde généralement pour choisir comme base de présentation le modèle de la phrase assertive, dont l'ordre des mots est préférentiellement le suivant : sujet/verbe/complément d'objet direct ou attribut/complément d'objet indirect/compléments circonstanciels* »⁶¹.

Si l'ordre des mots en français « SVO (sujet + verbe + objet) » ne suscite guère de différences d'opinion, ce n'est pas le cas pour le chinois. Les linguistes se demandent encore si le chinois est une langue à ordre SVO ou SOV. Greenberg⁶² avait relevé dans un grand nombre de langues des corrélations entre cet ordre et d'autres traits tels que la prédominance soit des prépositions soit des post-positions. Il considère que « *if the relational expression precedes the noun either as the only construction or as alternate construction, the language is postpositional.* ». Néanmoins, il estime que le chinois est une exception. « *However, (...) there is at least one exception, Chinese, a prepositional language in which the relational expression precedes the noun. It is plausible to explain this deviation as connected with the fact that in Chinese the adjective precedes the noun.* »⁶³

C. Li et S. Thompson estiment que le chinois présente les deux formes et pourrait être une langue en cours d'évolution de SVO vers SOV. « *We find that the question 'What is the basis word order of Mandarin?' is a difficult one to answer. In other words, there are VSO languages, SVO languages, SOV languages, and languages for which no basic word order can be established. Mandarin appears to be in this last category. (...) We have noted that Mandarin may be undergoing a change from an*

⁶¹ D. DENIS, A. SANCIER-CHATEAU, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, p. 380.

⁶² J. H. GREENBERG, « Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements », in J. H. GREENBERG (éd.), *Universals in Language*, 1966, Cambridge (Massachusetts), The M.I.T. Press, pp. 73-113.

⁶³ J. H. GREENBERG, *op. cit.*, p. 90. « Si l'expression relationnelle précède le nom soit comme la seule construction ou comme construction alternative, la langue est postpositionnelle. Pourtant (...) il y a au moins une exception, le chinois, une langue prépositionnelle dans laquelle l'expression relationnelle précède le nom. Il est plausible que cette déviation trouve son explication dans le fait qu'en chinois l'adjectif précède le nom. » (traduit par nous).

SVO to an SOV word order. »⁶⁴

D'après V. Alleton, l'hypothèse de Li et de Thompson a été réfutée (le schéma SOV reste admis par certains) et « *on tend maintenant à formuler les problèmes d'ordre en d'autres termes, à partir du fait que le centre de gravité de la phrase chinoise est à la fin de celle-ci : on sait qu'après un verbe il ne peut y avoir qu'un seul objet et un nombre limité de compléments* »⁶⁵.

Quoi qu'il en soit, les syntaxes du français et du chinois restent très éloignées. La syntaxe chinoise procède essentiellement par juxtapositions. L'on y accordera d'autant plus d'importance à l'ordre des mots qu'il n'y a pas de variations morphologiques au sens strict. Les mots et les éléments d'une phrase doivent être toujours combinés et placés selon un certain ordre - le déterminant doit se placer devant le déterminé -, mais c'est par la place qu'une unité occupe dans la structure et les relations qu'elle entretient avec les autres unités de cette même structure que se dégage le sens. En chinois, ce qui gouverne l'ordre des mots, c'est donc le sens plutôt que les fonctions grammaticales.

Sans prétendre mener une comparaison complète et complexe des syntaxes française et chinoise, nous attirerons l'attention sur deux points principaux de divergence entre les deux langues : les manières dont s'organisent le syntagme nominal et la phrase assertive⁶⁶.

5.3.1. Syntagme nominal

En chinois parlé, la plus petite unité (ou morphème) est la syllabe. Toute syllabe a son signe écrit appelé *zi* 字 'caractère' et s'inscrivant normalement dans un carré imaginaire. Chaque syllabe, en règle générale, a un sens, mais, sans pour autant constituer un mot en tant que tel. Certaines syllabes chinoises ne sont compréhensibles que combinées à d'autres syllabes pour former des mots. Le chinois n'est donc pas monosyllabique comme le croyaient volontiers les premiers Européens. A. Rygaloff propose donc une nouvelle définition du monosyllabisme

⁶⁴ Ch. N. LI et S. A. THOMPSON, *op. cit.*, p. 26. « Nous trouvons difficile de répondre à la question de savoir quel est l'ordre des mots basique du mandarin. En d'autres termes, il y a des langues VSO, SVO, SOV et des langues dont on ne peut pas établir l'ordre des mots. Le mandarin appartient à cette dernière catégorie(...). Nous avons signalé que le mandarin pourrait être une langue en cours d'évolution d'un ordre SVO vers un ordre SOV. » (traduit par nous).

⁶⁵ V. ALLETON, *op. cit.*, p. 110-111.

⁶⁶ La raison du choix de la phrase assertive comme modèle est que c'est la structure la plus fréquente. « Des recherches statistiques portant sur des corpus attestés – donc sur des énoncés – ont en outre montré que cette structure était la plus fréquente » selon D. DENIS, A. SANCIER-CHATEAU, *ibid.*

relatif à la langue chinoise : « (...) le terme de ‘monosyllabisme’ devrait être redéfini – comme une langue où la syllabe correspond non seulement à ce que nous avons coutume d’appeler un mot, mais au ‘minimum signifiant’ »⁶⁷.

En chinois, les mots monosyllabiques sont toujours des mots exprimant un seul concept (ex : *wei* 胃 ‘estomac’ ; *huo* 話 ‘parole’), mais le contraire est loin d’être vrai. Certains mots simples, qui sont pourtant peu nombreux, contiennent deux syllabes qui ne s’utilisent pas séparément (ex : *shi zhu* 蜘蛛 ‘araignée’ ; *pu tao* 葡萄 ‘raisin’).

Quant aux mots composés chinois, mis à part quelques exceptions (ex : *hua er* 花兒 ‘fleur’, dont la syllabe *er* se prononce très vite et est vide de sens en l’occurrence), ils sont polysyllabiques, combinés de différents éléments dont chacune des syllabes successives a en soi une signification. Le sens de l’unité découle de l’ensemble de la composition. Citons quelques procédés de composition :

- 1) *composition par coordination* :
 - a. les éléments sont synonymes ou quasi synonymes :
jiao yu 教育 éduquer + instruire = éducation ;
 - b. les éléments sont des antonymes :
da xiao 大小 grand + petit = taille ;
- 2) *composition par subordination* :
xue sheng 學生 apprendre + personne : personne qui apprend = apprenant ;
shu bao 書包 livre + sac : sac aux livres = cartable ;
ri bao 日報 jour + rapport : rapport journal = journal ;
- 3) *sujet + prédicat* :
tui bu 退步 reculer + les pas de pied = régression.

Les difficultés éprouvées par les sinophones résident dans la manière radicalement opposée pour construire les syntagmes nominaux français. En chinois, le déterminant précède le déterminé, tandis qu’en français, les compléments se placent derrière le nom. Les difficultés sont d’autant plus grandes lorsqu’il s’agit de mots composés.

Même si les sinophones réussissent cette « gymnastique » pour établir l’ordre déterminé-déterminant, ils doivent également faire attention aux différentes formes de déterminatifs français se subordonnant au nom pour en limiter le sens. Prenons les exemples : oiseau-*mouche*, matière *première*, dents *de lait*, façon *de dire*, droit *de*

⁶⁷ A. RYGALOFF, *op. cit.*, p. 13.

l'homme, boîte *en bois*, cuillère à *soupe*, Marché *aux Puces*. En chinois, tous ces syntagmes commenceraient par le déterminant (les mots en italique) suivi du déterminé ; il suffit de juxtaposer ces éléments :

<u>Composition fr.</u>	<u>Composition ch.</u>	<u>en pinyin</u>
oiseau-mouche =	abeille ⁶⁸ + oiseau	feng niao 蜂鳥
matière première =	origine + matière	yuan liao 原料
Dents de lait =	lait + dent	ru ya 乳牙
façon de dire =	dire + façon	shuo fa 說法
droits de l'homme =	homme + droit	ren chuan 人權
boîte en bois =	bois + boîte	mu he 木盒
cuillère à soupe =	soupe + cuillère	tang chi 湯匙
Marché aux Puces =	puce + marché	tiao zao 跳蚤 shi chang 市場

Le fait qu'un caractère chinois puisse être un verbe, un nom ou un adjectif, etc. et qu'on utilise souvent deux caractères pour un seul signifiant aggrave la difficulté de l'apprentissage des unités lexicales françaises. Il nous semble qu'entre autres les composés français N+N, N+Adj, et N+prép.+N posent des problèmes. Les sinophones doivent savoir découper les mots et les ranger dans l'ordre du français où les déterminants peuvent être un adjectif, un nom, un infinitif, précédés de différentes prépositions, avec ou sans article. Ils se limitent à ajouter « de » à ce qu'ils considèrent comme le déterminant. Cette façon de procéder peut amener à des signifiés tout à fait différents de ceux qu'on souhaiterait obtenir : « une cuillère de soupe » pour « une cuillère à soupe » ; « le Marché de Puces » pour « le Marché aux Puces ».

D'après M. Van Overbeke⁶⁹, le composé lexical chinois est structuré en « récursivité à gauche », c'est-à-dire que la structure va de la base vers la gauche. Il illustre son propos par une comparaison avec le français dont les syntagmes, eux, sont formés selon une « extension à droite » : « Prenons un syntagme français du type nominal, avec des sous-groupes enchâssés, tel que le fils du boulanger de la rue des rosiers. Considérons le fils comme base du syntagme et la suite comme trois déterminants dont l'ordre indique la dépendance (des rosiers détermine la rue, de la rue des rosiers détermine le boulanger et le boulanger de la rue des rosiers détermine

⁶⁸ On remarquera que pour marquer « la petite taille » de cet oiseau, le français utilise « mouche » et le chinois « abeille ».

⁶⁹ M. VAN OVERBEKE, « Chevaux de trait et chevaux de Troie. Remarques comparatives et contrastives sur le composé lexical », in *CILL (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain)*, 10.1-3 (1984), pp. 265-286..

le fils). Nous pouvons alors représenter la structure du syntagme comme étant (((A)B)C)D), où A est la base. (...), on s'aperçoit que cette structure s'étend à partir de sa base vers la droite. (...) Or dans la traduction chinoise de ce syntagme, nous obtiendrons automatiquement quelque chose comme rosiers-rue-boulangier-fils, c'est-à-dire l'image spéculaire de la formule française, à savoir (D(C(B(A))))), où les déterminants viennent se ranger du côté gauche de la base A. »⁷⁰

Qu'il s'agisse de mots simples ou de mots composés, les sinophones devront donc combiner les éléments à l'envers. C'est une difficulté constituant un défi surtout lors de conversations où l'on n'a pas beaucoup de temps pour réfléchir.

Les différences ne s'arrêtent pas là. Il y a encore des cas très usuels, mais qui se présentent de façon tout à fait inverse dans les deux langues, telles que les façons de dire la date, l'adresse, l'heure, un pourcentage. Le chinois va du plus large au plus précis, tandis que le français va du plus précis vers le plus large.

- date: le chinois commence par l'année, le mois et la date, tandis que le français procède inversement.
- adresse : le chinois commence par le pays, la province, la ville, le quartier, la rue, la ruelle, le numéro, l'étage⁷¹, le nom du destinataire ; le français commence par ce dernier.
- heure : Le français « Six heures du matin » se dit en chinois *zhao shang liu dian* 早上六點 'matin six heures'.
- pourcentage : 6 % se dit 百分之六 *bai fen zhi liu*, textuellement : cent diviser prendre six.

Le fait qu'un déterminant précède un déterminé au sein d'un groupe nominal peut s'étendre à une proposition. En chinois, la relative devient le déterminant du mot qui est l'antécédent de la relative en français.

Ex : « L'étudiant qui vient de Belgique est très sympathique. » devient en chinois :

Zhe ge cong bi li shi lai de xue sheng hen qin qie.

Ce depuis Belgique venir de étudiant très sympathique

這個 從 比利時 來 的 學生 很 親切

Le *de* en chinois est la préposition d'appartenance et une marque d'adjectif ; il sert à construire toutes les phrases relatives. Contrairement au français, le nom (l'étudiant

⁷⁰ M. VAN OVERBEKE, *op. cit.*, pp. 274-275.

⁷¹ Signalons qu'en chinois, on compte différemment le nombre d'étages. Le « rez-de-chaussée » en français correspond déjà à un étage en chinois. Ainsi, le premier étage, dans la langue française, est le deuxième étage dans la langue chinoise.

en l'occurrence) déterminé par la relative se place derrière celle-ci. La relative vient donc, comme un simple adjectif, s'insérer entre le démonstratif et le nom.

Notons que la relative française appelée parfois « proposition adjectivale »⁷² fonctionne dans les mêmes contextes que les adjectifs qualificatifs épithètes :

Ex : L'étudiant | qui vient | de Belgique
 | = originaire |

5.3.2. Phrase assertive

On voit qu'en chinois, le déterminant se place devant le déterminé. Ce genre de « récursivité à gauche » va s'étendre d'une façon générale à la phrase entière : les expansions précèdent la base. Pour une phrase chinoise (assertive), les éléments qui précisent l'action se placent généralement devant le verbe principal ; il s'agit des compléments circonstanciels de temps, de lieu, de manière, de cause, de but, même les bénéficiaire, agent, etc. Même les adverbes et les propositions circonstancielles (conditions, temps, cause, concession, opposition, etc) se placent devant le verbe principal.

V. Alleton signale ainsi : « *La phrase chinoise s'organise rigoureusement autour du noyau verbal, mais pas symétriquement. Le segment qui précède le verbe est théoriquement extensible indéfiniment, on peut toujours ajouter des 'circonstances'. Inversement, ce qui suit le verbe est limité (...), : il n'y a de place que pour une particule, un ou deux verbes compléments et une ou deux formes nominales.* »⁷³ Elle représente la phrase chinoise simple par ce modèle : (thème)⁷⁴ / prédicat (particules) où le prédicat lui-même s'analyse en

<u>(déterminants de verbe)</u>	VERBE	<u>(compléments du verbe)</u>
négation		suffixes
adverbiaux		verbes compléments
v. auxiliaires de mode		
groupes prépositionnels		groupe nominal (régime)

Voici un exemple d'une phrase simple qui aide à éclaircir la différence syntaxique entre les deux langues :

⁷² M. RIEGEL et al., *op. cit.*, p. 476.

⁷³ V. ALLETON, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁴ Rappelons que dans la langue chinoise, le sujet grammatical n'est pas nécessairement mentionné. Au début de la plupart des phrases, il y a un mot ou des éléments désignant « ce dont on parle » (thème). Ce segment peut se séparer, par une pause, du prédicat qui vient après. Dans la traduction française, ce segment renvoie souvent au « sujet ».

<i>Zhe ge ren</i>	<i>qu nian</i>	<i>zai ta de hua yuan</i>	<i>wei ta er zi</i>	<i>zhong le</i>	<i>yi ke shu.</i>
這個人	去年	在他的花園	爲他兒子	種了	一棵樹
cet	l'année	dans	pour	planter	un
homme	passée	son jardin	son fils	le	arbre
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
SUJET	TEMPS	LIEU	C.O.I.	VERBE	C.O.D.

= En français : L'année passée (2), cet homme (1) a planté (5) un arbre (6) pour son fils (4) dans son jardin (3).

Décomposons la phrase chinoise comme suit :

- (1) *Zhe ge ren* : sujet qui signifie « cet homme ». *Zhe ge* 這個 'ce + spécifique' *ren* 人 'homme, personne'.
- (2) *Qu nian* : complément circonstanciel de temps qui signifie « l'année passée ». Il se place devant le verbe. Rappelons qu'il s'agit d'un composé lexical où le déterminant précède le déterminé : *qu* 去 'passé' *nian* 年 'année' = l'année passée.
- (3) *zai ta de hua yuan* : complément circonstanciel de lieu qui se traduit « dans son jardin ». Il se place lui aussi devant le verbe et après le complément circonstanciel de temps. *Zai* 在, préposition qui signifie 'à'; *ta* 他 'il'; *de* 的, comme celui que nous avons vu plus haut est une préposition d'appartenance et une marque d'adjectif; *hua yuan* 花園 'fleur + jardin' = jardin. Le même principe : le déterminant précède le déterminé : *ta de hua yuan* (lui de jardin) = jardin de lui, son jardin.
- (4) *wei ta er zi* : complément circonstanciel indiquant le bénéficiaire qui signifie « pour son fils ». Il se place devant le verbe. *wei* 爲 'pour' *ta* 他 'il' *er zi* 兒子 'fils'.
- (5) *zhong le* : *zhong* 種 'planter', verbe, qui reste invariable. Le *le* 了 est une particule temporelle indiquant que l'action est accomplie (nous en avons déjà parlé à propos des particules grammaticales, cf. 5.1).
- (6) *yi ke shu* : complément d'objet direct qui se traduit « un arbre ». *yi* 一 'un' *ke* 棵 'spécificatif se rapportant aux arbres' *shu* 樹 'arbre'.

En chinois, les diverses circonstances sous forme prépositionnelle (ou propositionnelle) se placent souvent devant le verbe. C'est pourquoi on a souvent l'impression que les sinophones mettent beaucoup de temps à arriver au verbe principal dans une conversation française. Il leur faut mentionner toutes les circonstances, le contexte avant d'introduire le verbe.

Vu cette différence si marquée dans la manière de placer les circonstants⁷⁵, on se rend compte de la difficulté que ressentent les sinophones qui doivent parler le français. Il n'est pas étonnant non plus que les interprètes doivent attendre la fin de la phrase pour pouvoir passer d'une langue à l'autre.

Pour les apprenants sinophones du FLE, il faut donc impérativement qu'ils arrêtent de réfléchir « en chinois » lorsqu'ils forment une phrase en français. En fait, s'ils tentent de traduire le chinois mot à mot, les structures seront systématiquement fausses, car français et chinois se construisent souvent de façon différente. Il faudrait qu'ils ne pensent qu'en français lorsqu'ils parlent français ! Il faudra donc se demander comment faire pour les aider à structurer leurs phrases « à la manière française ». Nous y reviendrons au chapitre 7.

Pour prolonger notre propos sur l'inconvénient de la traduction immédiate d'une langue à l'autre, nous évoquons dans les paragraphes suivants quelques phrases françaises caractéristiques produites par les sinophones, qui, sous l'influence de la traduction directe du chinois, semblent trop lourdes, ou pas assez françaises ou, semblent même modifier l'information. Ces sont des problèmes importants qui méritent l'attention des enseignants. Il s'agit de cas concernant la préposition circonstancielle, la subordonnée relative et la proposition circonstancielle.

Commençons par la préposition circonstancielle. Puisque la plupart des prépositions chinoises sont étymologiquement d'anciennes formes verbales⁷⁶, les sinophones les traduisent dans une conversation française comme un verbe, ce qui amène les apprenants du FLE à faire une phrase française « moins naturelle », calquée sur la structure chinoise. Par exemple, ils devraient dire « J'écris de la main gauche », mais sous l'influence de l'ordre du chinois, ils disent « J'utilise la main gauche pour écrire » où le verbe principal « écrire » dans la phrase française est devenu un complément de but ; le complément prépositionnel circonstanciel « avec la main » est devenu le syntagme verbal « utiliser la main ». Décomposons la phrase comme suit :

⁷⁵ Nous savons que les compléments circonstanciels adjoints en français peuvent occuper une place mobile, c'est-à-dire être détachés et occuper diverses positions, par exemple : Marie, par manque d'argent, a renoncé à ses vacances. /Par manque d'argent, Marie a renoncé à ses vacances. /Marie a renoncé à ses vacances par manque de temps. Ce que nous voulons signaler ici est que, très souvent, ces compléments circonstanciels sont placés à droite du verbe, à l'inverse du chinois où ils sont généralement placés à gauche du verbe.

⁷⁶ Pour plus de détails sur les prépositions chinoises, voir C. HAGEGE, *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise*, Louvain, Peeters, 1975.

Exemple :	<i>wo</i>	<i>yong</i>	<i>zuo shou</i>	<i>xie zi.</i>
	我	用	左手	寫字
	Je	utiliser	gauche main	écrire caractère
	Je	avec	main gauche	écrire
	« J'écris de la main gauche. »			

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la proposition subordonnée relative est traitée en chinois comme un simple déterminant, qui précède le déterminé (cf. l'analyse de la phrase *zhe ge cong bi li shi lai de xue sheng hen qin qie* 這個從比利時來的學生很親切 « **L'étudiant** qui vient de Belgique est très sympathique. »). Face à une telle situation que le francophone exposera en une phrase, les sinophones ont tendance à utiliser (surtout quand la subordonnée relative est plus compliquée) deux courtes phrases dont la première comporte toujours l'antécédent du pronom relatif de la phrase française : « L'étudiant vient de Belgique. » ('ce étudiant depuis Belgique venir' *zhe ge xue sheng chong bi li shi lai* 這個學生從比利時來) + « Il est très sympathique » ('lui très sympathique' *ta hen qin qie* 他很親切).

Même problème : alors qu'un francophone dira plus spontanément « J'ai rencontré l'étudiante dont nous parlions hier », les sinophones diront « Nous parlions hier d'une étudiante » ('nous hier parler un fille étudiant' *wo men zuo tian tan dao yi ge nu xue sheng* 我們昨天談到一個女學生) + « Je l'ai rencontrée » ('je rencontrer le elle' *wo peng dao le ta* 我碰到了她). C'est visiblement une traduction de la structure chinoise où ce qui détermine se trouve devant le déterminé. On ne pourrait pas dire que les phrases françaises construites par les sinophones sont totalement fausses. Pourtant, l'information transmise n'est pas tout à fait fidèle, car une telle structure en français correspondrait à une sorte d'effet de style, inutile dans la communication courante.

Enfin, comme nous l'avons déjà dit, les propositions circonstancielles (temps, cause, manière, condition, etc) s'adjoignant au prédicat principal précèdent celui-ci. En français, ces propositions adverbiales peuvent avoir dans la plupart des cas des équivalents sous forme de compléments prépositionnels, une forme plus économique. Par exemple :

- (1) « Depuis qu'il est revenu de France, il semble avoir le cœur gros. » équivaut à
- (2) « Depuis son retour de France, il semble avoir le cœur gros. »

Mais le chinois ne dispose que de la forme propositionnelle :

(1') 他 從 法國 回來 後, 好像 有 心 事
ta cong fa guo hui lai hou hao xiang you xin shi
 il depuis France revenir après sembler avoir cœur qqch.

(2') 自 從 他 的 回 來 ('depuis son retour' n'existe pas en chinois).
 * *zi cong ta de hui lai*
 dès depuis il de retour

Nous pouvons donc dire que les sinophones utilisent souvent une juxtaposition ou une séquence de courtes phrases, ce qui est une règle imposée ou influencée par le chinois, tandis que le français, par souci de concision, recourt aux compléments prépositionnels (prép.+ N). La nominalisation et les tours prépositionnels sont par conséquent des choses que les sinophones doivent apprendre pour s'exprimer de manière plus française.

En guise de synthèse de notre analyse contrastive sur les syntaxes française et chinoise, nous avons choisi un très court article extrait d'un journal chinois (annexe 11). Si le lecteur compare la traduction mot à mot avec le sens global de l'article, il constatera lui-même la différence des moyens grammaticaux mis en oeuvre.

5.3.3. Organisation du texte

Les caractéristiques textuelles du français et du chinois sont aussi éloignées les unes des autres que leurs caractéristiques syntaxiques. Sans vouloir entrer dans les détails de divers textes, nous attirons l'attention sur la progression des idées lors de la présentation d'un texte à intention « informative ».

Les Chinois s'expriment en allant de ce qui est général à ce qui est particulier, de l'ensemble au détail. Leur observation, leur raisonnement va du plus grand au petit, du glorieux au moins glorieux⁷⁷.

Pour décrire un processus, les sinophones recourent en général à une description détaillée des circonstances. Eventuellement, ils y ajoutent une évocation de l'état d'esprit des participants, puis ils situent l'objet du discours pour enfin l'aborder. Le plus souvent, c'est là que se termine le texte. Ils n'éprouvent aucun besoin de systématiser un examen approfondi de l'objet du discours, ni de synthétiser les idées

⁷⁷ Voir page 142, façons de dire la date, l'adresse, etc

apparues lors de cet examen.

Les francophones au contraire, après une brève introduction, attaquent immédiatement le vif du sujet ; ils le soumettent à un examen contradictoire avant de conclure sur une idée globale. C'est alors qu'ils l'introduiront dans le contexte approprié. Ils se permettront ensuite d'exprimer une opinion subjective suscitée par leur conclusion.

Ceci nous amène à corroborer l'observation de N. Yuri, à propos du japonais, citée par A. Blondel : « *Ainsi, Nagano Yuri (1977 : 14-15) qualifie de centripète la communication verbale chez les Japonais, alors que chez les Français elle serait centrifuge. L'ordre d'enchaînement des répliques est donc l'inverse dans les deux langues. De cette différence peuvent naître de sérieuses difficultés pour les Japonais qui apprennent le français* »⁷⁸.

Bien qu'il s'agisse dans notre cas de sinophones et du discours en général, l'observation reste valable en ce qui concerne l'expression de la pensée. Ceci causera parfois à l'apprenant sinophone de sérieux problèmes lorsqu'il tentera de s'exprimer en français où « *l'essentiel se dit d'abord et ce n'est qu'après qu'on se justifie, que l'on en donne les raisons* »⁷⁹.

Pour le développement d'un point de vue, les sinophones ne recourent pas à l'enchaînement thèse - antithèse - synthèse, pour exposer les faits comme le font les francophones ; ils utilisent plutôt les « quatre moments littéraires » (ainsi que les appelle Ricci, 1990) ou – peut-être mieux dit – « les quatre principes »⁸⁰, pour décrire les choses : introduction – développement – transition – conclusion. L'information importante se trouve à la fin du paragraphe, du texte. Par conséquent, à l'oral comme à l'écrit, on a l'impression que les sinophones exposent successivement les faits pour laisser ensuite l'interlocuteur/ou le lecteur en dégager le sens. Les sinophones, nous semble-t-il, font souvent appel à l'intuition pour

⁷⁸ N. YURI, *L'enseignement du français aux Japonais : quelques préliminaires indispensables*, mémoire inédit, U.C.L., Louvain-la-Neuve, 1977, cité par A. BLONDEL et al., *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, Bruxelles, Duculot, 1998, p. 36.

⁷⁹ L. COLLES et al., *ibid.*

⁸⁰ Ces quatre principes (*si fa* 四法) se disent respectivement *qi* 起 *cheng* 承 *zhuan* 轉 *he* 合. Ils sont dans l'ancienne époque les structures de base pour la poésie, citées par FAN Heng dans son ouvrage *Principes poétiques*. Depuis que CHEN Yi-Zen les a appliqués comme façon de faire une dissertation, ces quatre principes sont les plus usuels pour écrire une composition jusqu'à nos jours. Pour plus de détails, voir JIANG Jian-wen 蔣建文, *cong zhao wen yuan ze tan zhao wen fang fa* 從作文原則談作文方法 *Façons de composer abordées par les principes de composition*, 3^e éd., Taipei, Taiwan Shang Wu 台灣商務, 1995 (1^{re} éd. 1965).

communiquer, tandis que les francophones sont plus analytiques et explicatifs.

Cette mentalité chinoise oblige les sinophones à faire des efforts lors de la composition française. « *Dans tout paragraphe, une unité de signification (phrase de base porteuse d'un minimum d'informations cohérentes) est privilégiée et perçue comme essentielle. Elle est souvent exprimée dans la première phrase et elle constitue alors une annonce de ce qui va être développé. Cette unité est appelée idée générale ; c'est l'énoncé de l'argument. Toutes les autres unités de signification sont reliées à cette unité principale, la complètent sémantiquement.* »⁸¹

Pour illustrer la différence de conception lors de la rédaction d'un texte, nous présentons en annexes (12 et 13) deux textes chinois et leur traduction. Sans prétendre en faire une analyse exhaustive, nous attirons l'attention sur deux points divergents :

- on parle beaucoup de généralités avant de focaliser sur le point principal du sujet ;
- dans l'ensemble de l'organisation du texte, le chinois ne présente pas ce qu'un francophone attend dans des circonstances analogues.

Le premier texte (annexe 12) est l'introduction d'une brochure expliquant « l'imagerie populaire » chinoise, une publication pour introduire et promouvoir la culture traditionnelle chinoise à Taiwan⁸². À côté du texte chinois, nous présentons la version française publiée chez le même éditeur. Celle-ci traduit assez fidèlement les explications chinoises, sauf le début de l'introduction. Cette partie omise (marquée par A) n'est que la louange de la splendeur de la culture chinoise, vieille de cinq mille ans. Un tel commencement est très typique en chinois, alors qu'en français, cela semble superflu, car cela retarde l'entrée dans le vif du sujet (marqué par B), en dehors du fait que se complimenter n'est pas fort bien vu !

Le second texte chinois (annexe 13) concerne une publicité explicative de l'Institut de broderie de Hunan⁸³. La première phrase du premier paragraphe explique que cet institut est un établissement important de production et de recherche pour la broderie de Hunan. Ensuite, les cinq paragraphes du texte présentent successivement :

⁸¹ F. THYRION, *La dissertation*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, p. 84.

⁸² « L'imagerie populaire – illustrations de la vie, des croyances, des rêves du peuple chinois » dans *Culture traditionnelle chinoise à Taiwan* (n° 26), Taipei, Publication de l'Office d'Information du Gouvernement, 1994 (version chinoise et version française).

⁸³ Introduction de Hunan Embroidery Research Institute (HERI) ; une présentation de cet institut (situé dans la province Hunan de la Chine), a été distribuée lors du Salon des Inventeurs, en 1995 à Bruxelles.

- 1^{er} §) le personnel dont cet institut dispose, les chefs-d'œuvre et leur succès ;
- 2^e §) l'énumération des œuvres qui ont connu le plus de succès, les prix remportés, le prestige qu'acquièrent ces œuvres d'être conservées par l'Etat ;
- 3^e §) les démonstrations effectuées par le personnel dans d'autres pays et l'admiration rencontrée auprès des étrangers ;
- 4^e §) les usages divers de la broderie de Hunan ;
- 5^e §) la localisation et la beauté de cet institut, le succès des visites, l'invitation à le visiter.

On insiste beaucoup sur le succès des œuvres de cet institut, ce qui, aux yeux des sinophones, sera un atout pour attirer les visites et encourager les achats. Toutefois, un francophone attendrait plutôt des informations plus concrètes et systématiques, par exemple, les sujets de la création artistique de cet institut, la possibilité de demander un catalogue, les prix, etc.

5.4. Résumé des difficultés des sinophones

En guise de conclusion, nous pouvons brièvement résumer comme suit les difficultés des sinophones.

ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE

Confusions occasionnelles dues à la mémorisation globale des mots

PHONÉTIQUE

- Phonétique :
- Difficulté d'entendre et d'articuler correctement les consonnes sourdes/sonores : [b]/[p], [d]/[t], [g]/[k]
 - Les groupes combinés et les groupes disjoints : près, obstiné
 - [si] et [sy]
 - Distinction difficile entre les paires d'opposition d'aperture [ɛ]/[e], [ɔ]/[o]
 - Les voyelles nasales [ɑ], [ɛ], [ɔ], [œ]

Enveloppe mélodique globale

- Discours « haché », faisant peu de cas du groupe accentuel (rythmique)

GRAMMAIRE

LANGUE FLEXIONNELLE ET LANGUE NON FLEXIONNELLE

- Notions de genre et de nombre

- L'article français
- Conjugaison des verbes français

SYNTAXE

ORDRE DES MOTS en français

- Syntagme nominal : le déterminé précède le déterminant
- Phrase assertive : les compléments circonstanciels se placent souvent à droite du verbe

ORGANISATION DU TEXTE

En français, l'essentiel se dit avant les justifications complémentaires

Nous pensons pouvoir surmonter ces difficultés d'ordre « technique » puisque le premier pas est d'en prendre conscience, ce que nous avons essayé de faire ou de faire faire.

Depuis longtemps, on a suggéré que notre vision du monde dépendait de notre langage. Ainsi, l'hypothèse de Whorf sur les relations entre langage, pensée et réalité reste sujet de polémique. Whorf déclare que les structures linguistiques de notre langue première conditionnent au sens propre, c'est-à-dire prédéterminent, orientent et surtout organisent la vision que nous avons du monde. *« On peut dire que tous les locuteurs sont soumis aux structures linguistiques à peu près comme tous les corps sont soumis à la gravitation. Ces structures automatiques et involontaires du langage ne sont pas les mêmes pour tous les hommes ; chaque langue possède les siennes propres, qui constituent son aspect formel, sa 'grammaire' (...) Les utilisateurs de grammaires notablement différentes sont amenés à des évaluations et à des types d'observations différentes de faits extérieurement similaires ; et par conséquent ne sont pas équivalents en tant qu'observateurs, mais doivent arriver à des visions du monde quelque peu dissemblables. »*⁸⁴

Notre propos n'est pas d'entrer dans ce vaste débat, mais simplement d'observer que la plupart des esprits éclairés ont constaté qu'il y avait une relation entre la pensée et la langue, quelle qu'en soit la cause. Nous adhérons à l'idée que chaque peuple a sa vision du monde, mais celle-ci n'est pas nécessairement conditionnée par sa structure linguistique. Nous considérons les différences structurales des langues

⁸⁴ B.L.WHORE, *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, p. 143. Titre original : *Language, Thought and Reality*, Cambridge (Mass), The Massachusetts Institutes of Technology, 1956.

française et chinoise que nous avons soulignées comme des différences de moyens et d'habitudes auxquelles les sinophones doivent prêter attention pour exprimer leurs idées dans une langue occidentale, telle le français.

Et nous sommes d'accord avec W. von Humboldt qui «*eut l'intuition que l'absence de marques morphologiques, qui caractérise le chinois et l'oppose ainsi au sanscrit, considéré comme la plus parfaite des langues flexionnelles, n'en fait pas une langue déficiente, bien au contraire*»⁸⁵, sans inférer du fonctionnement flexionnel aucune idée de supériorité ou d'infériorité.

L'important est de découvrir et de mettre en œuvre les moyens pédagogiques nécessaires pour donner aux sinophones une bonne approche, puis une connaissance suffisante de la langue française ; et d'aiguiser leur envie d'en savoir plus pour parvenir à une maîtrise satisfaisante de celle-ci.

⁸⁵ W. von HUMBOLDT, *Introduction à l'œuvre sur le Kavi et autres essais*, Paris, Seuil, 1974. [Über die Kawi-Sprache der Insel Java, 1836-1839]. Cité par V. ALLETON, *op. cit.* p. 10.

CHAPITRE 6 : LES TYPES D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Comme on aura pu le comprendre à la lecture des chapitres précédents, les cours de langue reflètent l'esprit général des méthodes éducatives à Taiwan : mémorisation mécanique, passivité, manque d'esprit de synthèse ou d'esprit critique. L'appréhension de la langue première à l'école consiste essentiellement en production écrite, analyse et mémorisation de textes ou de notions, aucune exigence de synthèse, ni d'organisation de la part de l'étudiant. Les connaissances – et surtout le diplôme qui les sanctionne – sont considérées comme un but, ou du moins comme une étape indispensable à la réussite sociale. Cette attitude diffère de celle des pays occidentaux : on y attend en principe¹ compréhension globale, esprit de synthèse, examen critique et ouverture de recherche ; la connaissance est plutôt considérée comme un outil.

6.1. Enseignement-apprentissage de la langue maternelle

Nous savons tous que l'apprentissage de la langue maternelle est différent de celui des autres langues. Immérgé dans son milieu naturel, l'enfant apprend les choses et les mots en même temps ; il voit, il écoute et utilise le résultat de son observation pour se faire comprendre. A ce propos, citons Gaonac'h : « *Le décodage du langage par le jeune enfant ne peut se faire qu'au travers de ses utilisations dans l'action. La simple liaison signe-référent, contrairement à ce que l'intuition peut laisser croire, ne va pas de soi : la structure même du langage n'étant pas fondée sur elle, cette liaison ne peut servir de base à des activités qui amorceraient la maîtrise de cette structure. C'est sur la relation entre la structure et la fonction instrumentale ou illocutoire des énoncés qu'il faut se fonder pour amorcer le décodage.* »² L'auteur poursuit ainsi « *Ces acquisitions [linguistiques] ont pour caractéristique d'être établies en interaction avec des personnes qui parlent la langue à apprendre ; c'est cette conjonction qui permet l'émergence des acquisitions linguistiques.* »³.

¹ Même si ceci est une conception qui n'est pas toujours concrétisée, nous estimons que l'apprenant essaie de répondre de son mieux à cette attente, le résultat en est un esprit ouvert et plus actif : il augmente le volume de ses connaissances pour les incorporer à son action.

² D. GAONAC'H, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier, 1991, p. 189.

³ D. GAONAC'H, *ibid.*

Les enfants taiwanais apprennent leur langue maternelle à la maison, mais à Taiwan, celle-ci diffère généralement du chinois, langue officielle. À l'école, c'est le chinois qui est la langue obligatoire. L'usage de la langue maternelle à l'école est encore mal vu (malgré l'introduction récente de cours de langues autochtones). Rappelons que nous désignons le chinois comme « langue première » au lieu de « langue maternelle » (cf. Introduction).

Nous constaterons donc que le bénéfice – relevé par Gaonac'h – et acquis par n'importe quel enfant lors de l'apprentissage de sa propre langue (lequel fait appel à la mémoire implicite et ne nécessite aucun effort) ne profitera pas au jeune Taiwanais lors de l'apprentissage scolaire du chinois considéré pourtant comme sa langue première, ou de celui des autres langues avec lesquelles il entrera ultérieurement en contact. Peut-être est-ce là l'origine de la relation particulière des sinophones à l'apprentissage des langues à l'école : les enfants abordent la langue première à la fois par le biais de l'écriture et celui d'un vocabulaire nouveau. Les deux leur semblent indissolublement associés.

Cette situation linguistique particulière pour un enfant taiwanais semble partagée par les enfants de la Chine continentale. Chu⁴ la décrit ainsi : « *Quand les écoliers chinois commencent leur cours de chinois, ils prennent comme objet d'étude une langue, qui toutes proportions gardées, n'est pas celle qu'ils ont acquise chez eux. L'étrangeté de cette langue, nommée putonghua ou mandarin selon que l'on suit l'usage chinois ou occidental, varie selon les différents niveaux du système de la langue. Syntaxiquement, elle est presque identique pour l'ensemble des parlers portant l'étiquette « chinois » ; lexicalement, il y a d'assez larges correspondances ; mais phonologiquement, on a affaire à des systèmes très différents. Le constat est que dans une bonne partie de la Chine, avant la scolarité, les locuteurs chinois ne comprennent cette langue ni dans sa forme écrite ni dans sa forme orale.* »⁵

Tandis qu'en Occident, langue première et langue maternelle coïncident assez souvent et que l'importance accordée à l'écrit n'augmente que progressivement, à Taiwan les enfants apprennent simultanément à écrire *et* à parler la langue considérée comme première, ce qui altérera durablement leur relation à celle-ci ; l'acquis de la langue maternelle ne lui profitera pas comme à d'autres.

⁴ X. -Q. CHU, « Des apprenants de culture écrite : l'exemple chinois » in *Le français dans le monde*, n° spécial : *Des pratiques de l'écrit*, fév.-mars 1993, pp. 54-61.

⁵ X. -Q. CHU, *op. cit.*, p. 56.

L'apprentissage d'une nouvelle langue est inévitablement influencé par les langues apprises antérieurement. En milieu éducatif à Taiwan, le chinois et l'anglais s'apprennent avant le français. Nous examinerons donc de plus près l'enseignement-apprentissage de ces deux langues avant de traiter de leurs répercussions sur celui du français.

6.2. Enseignement-apprentissage du chinois (langue première)

6.2.1. Mode d'apprentissage et caractéristiques des manuels utilisés au Primaire

L'apprentissage du chinois à l'école primaire porte essentiellement sur l'écriture, la lecture et la compréhension de textes. Sémantique et syntaxe font l'objet d'un travail très intensif.

Etant donné que l'accès à la langue considérée comme première se fait au premier abord par l'écrit, celui-ci influence toute la pédagogie des langues : on aborde les langues suivantes par le texte, et non par la voie orale.

Les petits écoliers doivent dès le début apprendre à écrire les signes phonétiques (voir annexe 14), qui sont en fait de simples graphies dérivées des caractères chinois. Placés (conventionnellement) à la droite de ces derniers, ces signes permettent aux écoliers de bien connaître (et reconnaître) les idéogrammes et leurs prononciations respectives. Les écoliers sont obligés de connaître un nombre considérable d'idéogrammes (1.000-1.500) afin de faire une lecture courante.

On accorde beaucoup d'importance au nombre et à l'ordre des traits. Il faut que les écoliers arrivent à tracer les caractères en les respectant strictement. L'apprentissage de l'écriture s'effectue donc tout au long de la scolarisation, et chaque caractère nouveau demande un entraînement de la part des écoliers. Au niveau moyen des études primaires, la notion de « clés » des mots est introduite pour que les écoliers soient capables de se servir d'un dictionnaire chinois, où tous les caractères sont rangés d'après la « clé ». La calligraphie, un aspect esthétique venant s'ajouter à la lisibilité et à la clarté de l'écriture, vient à la dernière étape. Quant à la lecture et à la compréhension de texte, elle est omniprésente tout au long de la scolarité.

Selon Yang⁶, dont nous partageons l'avis, « *le métalangage grammatical ne fait pas l'objet d'un apprentissage particulier* » et le mode d'apprentissage du mandarin se caractérise par les trois traits suivants :

- 1) L'apprentissage de l'écriture prend beaucoup de temps ;
- 2) L'ordre des mots constitue la base quasi unique de la syntaxe ;
- 3) Les procédés fondamentaux d'apprentissage s'appuient essentiellement sur l'imitation d'un modèle.

L'acquisition des notions grammaticales se fait par le biais des exemples et des contre-raisonnements.

L'auteur signale également que les exercices qui représentent la quasi-totalité des activités au cours de six années du primaire sont de cinq ordres :

- a) faire des phrases en imitant le modèle donné ;
- b) écrire en suivant le modèle ;
- c) faire des phrases ;
- d) substituer des mots à d'autres ;
- e) continuer la phrase.

Ce raisonnement à partir d'exemples et la quasi-totalité des exercices « à trous » caractérisent ainsi l'apprentissage du chinois.

Wang L. H. constate une grande différence entre les manuels utilisés dans l'école chinoise d'Outremer et l'école belge au niveau de l'enseignement fondamental. « *La notion de grammaire est appréhendée différemment dans les deux traditions : en français, la grammaire est formalisée selon des règles déductives ; en chinois, la grammaire procède d'une construction inductive sur base de 'paradigmes'. (...)* Une autre conséquence du contraste linguistique, plus surprenante, concerne le rôle de l'activité graphique. Celle-ci apparaît omniprésente à l'école belge, sous forme de dessin et de coloriage, et invisible à l'école chinoise en dehors du tracé des caractères »⁷.

⁶ K.-J. YANG, « L'apprenant chinois face au métalangage grammatical. Synthèse d'une étude sur l'enseignement du métalangage grammatical en mandarin et perspectives pour l'enseignement du français en milieu sinophone à Taiwan », in *Lidil*, n° 5, février 1992, pp. 109-123.

⁷ L.-H. WANG, *Culture et apprentissage des langues à l'école belge et à l'école chinoise en Belgique*, Mémoire inédit de Licence en sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain., 2001, p.24. Il semble que certains enseignants tentent de rendre l'enseignement du français moins 'déductif' qu'il n'était jusqu'ici, c'est une chose difficile à juger de l'extérieur.

6.2.2. Caractéristiques du Secondaire

Le rôle prioritaire de l'écriture dans les études primaires se poursuit au secondaire inférieur et supérieur, sous la forme de lectures et de productions écrites. Les cours de chinois sont en général consacrés à la lecture, à la compréhension des textes (surtout traduction et compréhension des poèmes et des textes du chinois classique qui occupent beaucoup de place) et à l'examen esthétique des textes. L'analyse grammaticale systématique n'intervient presque jamais, hormis quelques explications de mots⁸ occasionnelles. La rédaction, qui fait partie de l'apprentissage semble pourtant moins importante que les activités mentionnées. Même la notion de rédaction, une façon d'apprendre aux apprenants à bien organiser leurs idées à l'écrit, se réduit à imiter et à suivre les modèles remarquables. Le résumé et l'argumentation n'interviennent pas dans la maîtrise de l'expression langagière.

Le mandarin a souvent été considéré comme une langue sans grammaire et son explication a été longtemps négligée à cause de préjugés tels que « il suffit de répéter, d'imiter, de lire, de reproduire pour connaître la langue ». L'absence de métalangage grammatical à Taiwan rend difficile l'apprentissage d'une langue étrangère chez les sinophones, étant donné que les apprenants chinois sont plutôt habitués à une pédagogie non grammaticale, dans leur propre langue. Pourtant, les descriptions grammaticales nous semblent indispensables à l'enseignement des langues européennes et elles nous seraient facilitées par l'utilisation d'un métalangage.

L'apprentissage de l'anglais a-t-il pu remédier à ce manque ? C'est ce que nous examinerons dans les paragraphes suivants.

6.3. Enseignement-apprentissage de l'anglais (la première langue étrangère)

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, l'anglais est la première langue étrangère des sinophones. Il s'agit d'une matière obligatoire imposée par le Ministère de l'Éducation dans le programme du cycle secondaire inférieur et supérieur. Les cours sont donnés à raison de 4 à 6 heures par semaine. Les enseignants sont, dans la majorité des cas, des sinophones diplômés universitaires.

⁸ Par exemple, dans *lao wu lao yi ji ren zhi lao* 老吾老以及人之老 'vénérer tous les autres gens âgés comme ses propres parents âgés', les trois *lao* sont identiques ; pourtant le premier est un verbe, signifiant « vénérer les vieux », tandis que les deux autres sont des noms « les gens âgés ».

Chaque classe d'anglais comprend plus de 50 élèves.

L'enseignement de l'anglais s'effectue de manière analogue à celui du chinois. L'accent est mis sur la lecture et l'écrit, bien que les programmes du Ministère de l'Education prévoient le développement des quatre compétences linguistiques fondamentales (la compréhension à l'audition, l'expression orale, la compréhension à la lecture et l'expression écrite). Quoique les manuels scolaires soient accompagnés de cassettes, l'oral n'a jamais été considéré comme important. Les enseignants accordent plus d'importance à l'explication de la grammaire et à la traduction de texte.

6.3.1. Les manuels

A Taiwan, les manuels d'anglais du lycée sont conçus par le Ministère de l'Education ou des firmes privées, après agrément officiel. L'accent est mis sur la bonne prononciation des phonèmes anglais, dans les premières leçons (10 au total), par des exercices spéciaux.

En règle générale, une leçon au niveau secondaire inférieur se présente selon la séquence suivante : au commencement, une ou des conversations, à côté de laquelle (desquelles) est fournie une liste de mots avec traduction chinoise, puis on trouve des règles grammaticales, des exercices oraux et des exercices écrits. Cette structure se répète jusqu'aux études secondaires supérieures, où un exercice de traduction en anglais vient s'ajouter.

Cette façon de concevoir la méthode est quasi identique à celle de la méthode *Fa Yu*, la méthode du FLE, conçue spécialement pour les Chinois⁹. Elle reprend presque tous les principes des manuels d'anglais et on peut imaginer combien l'apprentissage de l'anglais peut influencer celui du français, ce sur quoi nous devons nous interroger.

⁹ *Français graduel – fa yu shi yong jin jie jiao cai* (méthode pratique et progressive de français) est une méthode conçue par l'Université des langues étrangères de Beijing et publiée en 1992 par The Commercial Press Ltd. de Beijing. En 1994, cette méthode conçue spécialement pour les Chinois a été publiée à Taiwan par la maison d'édition Tian Ken 天肯, avec la version re-rédigée en chinois classique par SUN Su-er et al. Pour plus de détails sur la description et l'évaluation de cette méthode, voir notre mémoire de fin d'études de DES, *L'enseignement du FLE à Taiwan*, chapitre II, mémoire inédit de l'U.C.L., Louvain-la-Neuve, 1997.

6.3.2. Objectif de l'apprentissage et de la pratique en classe

L'apprentissage de l'anglais à Taiwan est loin d'avoir pour but l'utilisation d'une langue comme outil de communication. Il vise en réalité la réussite aux deux examens décisifs, à la fin des études du secondaire inférieur et supérieur. Une bonne note (dans les matières obligatoires, y compris l'anglais) assure une possibilité de poursuivre les études respectivement dans un lycée et une université réputés. Les élèves et les parents considèrent par conséquent ces deux moments comme très importants. Pour réussir à tout prix, les enseignants entraînent à des examens similaires à ceux des concours, et les élèves, après l'école, paient des cours supplémentaires dans des institut privés spécialisés.

Ceci montre la façon dont les sinophones abordent une langue. Les questions se présentent la plupart du temps sous la forme de questions à choix multiples (parfois exercices à trous) portant sur la prononciation, le vocabulaire et la compréhension de texte. Une faible proportion est consacrée à la production écrite, à savoir : réponse aux questions à partir d'images, traduction de phrases (thèmes) et courte composition.

Etant donné que l'enseignement de l'anglais dans les études secondaires inférieure et supérieure est toujours orienté en fonction de l'examen - un examen de langue vivante sans épreuve orale - quels que soient le matériel pédagogique ou la méthode utilisés, l'enseignement risque d'en revenir facilement à la vieille méthode « grammaire-traduction ». L'enseignement va donc dans le sens opposé à celui qui prescrit un objectif communicatif.

Certains didacticiens d'anglais langue étrangère ont en effet déjà constaté un important décalage entre l'oral et l'écrit dans les pratiques de classe. « *Bien que les programmes insistent sur le développement des quatre compétences linguistiques et sur l'importance de l'oral, la pratique réelle dans les écoles n'est pas satisfaisante. (...) Le fait qu'au moment de l'évaluation on insiste tellement sur le vocabulaire, les expressions et les règles grammaticales explique les pratiques d'apprentissage 'fragmenté'. Par conséquent, quand les apprenants parlent, ils font attention à leurs connaissances linguistiques en négligeant l'usage réel de la langue et donc ils ne peuvent pas parler couramment l'anglais* »¹⁰.

¹⁰ Interview du professeur P.-Y. LIN à propos de l'enseignement de l'anglais, publiée dans *Jiao yu yan jiu shuang yue kan* 'Revue bimestrielle des recherches éducatives', n° 23, février 1992, Taiwan, pp. 4-9. Dix ans se sont écoulés, et cette constatation reste toujours valable !

6.4. Influence de l'enseignement du chinois et de l'anglais sur le français

Formés à la lecture, à la mémorisation et à la reproduction des textes écrits pendant l'apprentissage du chinois (et même plus généralement, dans tous les cours), les sinophones ont une grande compétence à l'écrit. Apprendre un mot signifie acquérir une capacité de connaître et de reproduire un caractère, une image visuelle, en traçant correctement les traits. Cette primauté accordée à l'écrit résultant de longues années scolaires minimise l'importance accordée à l'expression orale puisqu'un même caractère peut avoir des prononciations différentes d'après les dialectes régionaux chinois. L'écrit devient la porte d'accès à une langue.

Chu constate avec raison que l'échec des méthodes de FLE, purement orales, résulte d'un défaut de conception, qui ne tient pas compte de l'aptitude linguistique réelle des sinophones. *« La constatation des compétences de nos élèves nous induit toujours à des réajustements significatifs de cursus. Nous nous voyons obligés de doubler les cours oraux par des textes écrits en reléguant les méthodes nouvelles, pourtant conçues comme cours principaux, à un rang subsidiaire, et cela quels que soient par ailleurs les objectifs visés. Que ceux-ci soient au bout du compte orientés vers une compétence orale n'empêche qu'il faille en passer par l'écrit pour y accéder. »*¹¹

Pour les professeurs de FLE, le contact préalable des apprenants avec la langue anglaise présente un côté positif, mais aussi quelques dangers.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'apprentissage de l'anglais initie les élèves sinophones à l'écriture alphabétique et les familiarise avec des notions grammaticales telles que l'opposition singulier/pluriel, la catégorie des noms, des verbes, des adjectifs, des adverbes et le métalangage adéquat. C'est en ce sens que l'apprentissage de l'anglais facilite l'enseignement du FLE dans la mesure où les professeurs ne se heurtent pas à une totale incompréhension de l'écriture et du métalangage. Il faudra cependant prendre garde à bien distinguer les deux langues profondément différentes à bien des égards.

Comme l'apprentissage du FLE est calqué sur celui de l'anglais, soit une grande importance accordée à la production (reproduction plutôt) écrite et à la mémorisation des expressions (ce qui n'est pas mauvais, dans ce cas particulier), la compétence

¹¹ X. -Q. CHU, *op. cit.*, p. 55.

communicative des apprenants ne fait pas souvent l'objet d'attention. C'est pourquoi après quatre années d'études de français dans un département universitaire, certains apprenants ne s'expriment que rarement en français et que la plupart, s'ils le font, c'est de manière très hésitante.

Quant à l'enseignement au secondaire, le français y est pour l'instant une matière 'marginale', vu son statut de cours à option et son absence dans l'évaluation de la fin d'études. Les enseignants se plaignent de l'attention réduite accordée à cette langue par les apprenants. Pourtant, en quelque sorte, l'introduction du FLE au secondaire pourrait donner une chance aux apprenants, qui, face à l'apprentissage d'une langue vivante telle que le français, ne se sentiront pas réduits à l'état de « machines à examens ». Aux enseignants aussi : sans le souci des notes fatidiques, ils pourraient organiser plus aisément un cours attrayant.

Nous avons souligné à plusieurs reprises la façon d'appréhender les matières dans l'éducation taiwanaise, ceci parce que nous souhaitons la rendre moins théorique, plus pragmatique : nous aborderons cette problématique dans le détail au chapitre suivant.

Signalons cependant dès maintenant que seul le verbe *xue* 學 'apprendre' s'utilise pour des notions que le français différencie plus clairement :

- Le bébé		à marcher.	Il s'agit d'acquérir, d'exercer de nouvelles capacités.
- L'enfant	<u>Apprend</u>	une langue.	
- Mon mari	學 <i>xue</i>	à conduire.	
- L'étudiant			Il s'agit de saisir intellectuellement des processus théoriques.
- Le chercheur	<u>Etudie</u>	la chimie.	
- Le savant	學 <i>xue</i>		

Cette caractéristique langagière nous paraît emblématique de l'état d'esprit général des apprenants sinophones : face à une situation demandant une adaptation, leur réaction est *l'étude* et non l'apprentissage, et la traduction en acte de cette réaction est souvent la mémorisation d'une théorie plus qu'un approfondissement d'une pratique.

CHAPITRE 7 : RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE À TAIWAN

Nous avons dit depuis longtemps que nous donnions une priorité à la fonction communicative dans l'enseignement des langues. Il est aussi important d'enseigner la langue dans sa globalité pour assurer une aisance linguistique et culturelle. Nous essaierons donc de proposer un apprentissage donnant accès à d'autres mondes à travers une culture différente.

Pourtant, la communication et la globalité semblent rester du domaine de l'idéal, car l'apprentissage des langues à Taiwan se limite souvent à faire le nécessaire pour obtenir un diplôme universitaire, indispensable à l'accession au marché de l'emploi actuel. Le programme en vigueur divise l'enseignement de la langue française en leçons de phonétique, de grammaire, de conversation, de composition, de littérature, etc, données chacune par un professeur attitré. Le français ne s'enseigne pas avec une visée globale : en effet, les professeurs ne s'occupent que de leur cours pour ne pas empiéter sur les cours de leurs collègues.

Il reste essentiel, nous semble-t-il, de transmettre le français dans sa globalité. Puisque son enseignement est fragmenté pour des raisons pratiques, seules une coordination et une concertation des professeurs pourront restaurer son intégralité.

Sans abandonner nos objectifs de communication et de globalité, nous devons donc nous accommoder de l'organisation actuelle des heures de cours. Nos propositions portent sur les cours séparés tels qu'ils sont donnés aujourd'hui, mais en demandant à leur titulaire de tenir compte d'un certain nombre de données.

En d'autres termes, les cours de phonétique, de grammaire devront partir de textes français – écoutés ou lus – si courts soient-ils, et déboucher sur des exercices spécifiques découlant d'observations et d'une analyse attentive. Ces exercices « techniques » mèneront, eux, à une expression créative, stimulée par les contextes culturels et leur comparaison.

L'intérêt de la concertation entre professeurs est évident : si le professeur de grammaire choisit un texte éclairant l'emploi d'un temps et y entraîne ses apprenants, un cours de lecture utilisant le même temps sera plus fructueux – ce qui se remarquera dans la production – orale ou écrite.

Si les connaissances « techniques » de la langue facilitent la communication, encore faut-il qu'il y ait quelque chose à communiquer. Ce sera là le rôle de l'imprégnation culturelle, alimentée par des documents authentiques de tous ordres :

- vidéos de conférences, débats, documentaires ;
- documents officiels : passeport, permis de conduire, contrat de mariage, horaires d'avions (trains, bus), bulletins de virement, contrat de location, etc ;
- articles de journaux ou magazines ;
- enregistrement de discours, de chansons ;
- etc.

Tout ceci contribuera, bien sûr, à l'élargissement de l'horizon et du vocabulaire des apprenants, surtout si l'on fait coïncider les cours de grammaire, lecture, littérature avec l'utilisation de ces documents authentiques.

Dans les chapitres précédents, nous avons montré ou tout au moins tenté de montrer les grandes différences culturelles et linguistiques entre les langues française et chinoise, les approches respectives de l'enseignement des langues chinoise et anglaise ainsi que leurs répercussions sur l'enseignement de la langue française. Dans ce dernier chapitre, nous essaierons de tirer profit de nos observations en proposant des modifications éventuelles destinées à améliorer l'enseignement du FLE.

Signalons tout d'abord que nos quelques réflexions, loin d'être exhaustives, ne diminuent pas la valeur des efforts qu'ont faits les professeurs sur le terrain ; les fréquentes difficultés des sinophones dans les échanges interculturels nous conduisent à nous interroger encore sur ce qu'on pourrait améliorer dans le domaine de l'apprentissage du FLE à l'université. Nous souhaiterions tout simplement contribuer par nos réflexions au développement de l'enseignement du FLE à Taiwan, qui, dans ce nouveau monde de communication évoluant sans cesse, semble devoir modifier ses modes de formation.

Rappelons que les universités ont pour objectif de former du personnel compétent en langue française, qui réponde aux besoins réels de l'Etat ou de la société dans les domaines tels que la traduction, la diplomatie, le commerce, la culture, la didactique, etc (cf. chapitre 1). Selon le programme adopté actuellement suivant les directions officielles (Ministère de l'Education), la bonne maîtrise de la langue française réside en quatre habiletés linguistiques fondamentales : la compréhension à l'audition, l'expression orale, la compréhension à la lecture et l'expression écrite.

Nos propositions, cherchant dans un premier temps à assurer des fondements

solides, s'articulent en deux étapes qui seront développées en détail dans les pages qui suivent :

- 1) apprendre à apprendre ;
- 2) assurer l'enseignement du FLE dans une optique communicative.

Tout au long du développement de notre travail actuel, nous tenterons de ne pas perdre de vue l'objectif de globalité.

7.1. Apprendre à apprendre

Comme on a pu s'en rendre compte au chapitre 6, l'apprentissage à Taiwan est loin de se baser sur la spontanéité : mémorisation, répétition, priorité à l'écrit... L'enseignant de français [le francophone natif, cet 'être étrange venu d'ailleurs'] aura donc non seulement à maîtriser sa matière, mais aussi à lutter contre toutes les inhibitions que le système taiwanais aura engendrées.

Etudier ne doit pas rester un acte forcé, mais devenir un outil de découverte, une porte qui s'ouvre sur un monde – dans ce cas-ci la francophonie – à explorer. Attitudes à développer : observer, découvrir, chercher plus loin, établir la relation, s'exprimer.

Il nous faudra donc commencer par faire découvrir à l'apprenant le plaisir de l'étude, le libérer de tout le contexte de contraintes provenant de sa culture d'origine. On n'étudie pas le français pour un diplôme, mais parce qu'on a envie de savoir comment ça se passe là-bas, quelles sont les idées dans les différents coins de la francophonie.

7.1.1. Envie d'apprendre et autonomie de l'apprenant

Au lieu de se plaindre de la démotivation et de la passivité des apprenants, il faudra d'abord que les enseignants se passionnent sincèrement eux-mêmes pour leur matière et la façon de la transmettre, de manière à éveiller chez leurs élèves un vif intérêt.

Comme l'admet P. Bogaards, « *l'intention d'apprendre ne mène pas forcément au meilleur résultat et (...) les tâches significatives, celles où l'apprenant est impliqué*

personnellement, provoquent un apprentissage bien plus efficace »¹, il faut donc que les apprenants soient des participants actifs dans leur propre apprentissage et agissent sur les informations qu'ils reçoivent, car nous savons d'expérience qu'il ne suffit pas de prendre connaissance d'un fait pour le retenir et pour l'utiliser par la suite. En d'autres termes, l'apprentissage d'une langue ne se fait pas en emmagasinant passivement des énoncés ou des règles, il faut utiliser la langue et également réfléchir sur celle-ci.

*« En ce qui concerne l'action de l'expérience sur la formation des connaissances, c'est devenu depuis longtemps une banalité que de montrer en quoi l'esprit n'est pas une table rase sur laquelle viendraient s'inscrire des liaisons toutes faites imposées par le milieu extérieur : on constate au contraire, et les travaux récents l'ont de plus en plus confirmé, que toute expérience nécessite une structuration du réel, autrement dit que l'enregistrement de toute donnée extérieure suppose des instruments d'assimilation inhérents à l'activité du sujet. (...) En un mot, dès qu'il s'agit de la parole ou d'enseignement verbal, on part du postulat implicite que cette transmission éducative fournit à l'enfant les instruments comme tels de l'assimilation, en même temps que les connaissances à assimiler, en oubliant que de tels instruments ne peuvent s'acquérir que par une activité interne et que toute assimilation est une restructuration ou une réinvention. »*². Ce qu'observait Piaget chez l'enfant devra également être pris en considération face à des apprenants adolescents et/ou adultes en FLE.

7.1.2. Passage progressif à l'autonomie

Outre un comportement actif, il semble indispensable de susciter chez les apprenants l'envie de continuer à apprendre en dehors du cours, et d'amener une diminution progressive du rôle de l'enseignant. D'après H. Holec³, l'autonomie ne vient pas d'elle-même, elle s'apprend. *« Savoir apprendre est en effet l'une des deux conditions sine qua non de réussite de l'apprentissage autodirigé, la seconde étant de pouvoir disposer de ressources adéquates »*⁴.

Cette autonomie progressive provoquera un changement du statut traditionnel de

¹ P. BOGAARDS, *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Didier, 1994, p. 93.

² J. PIAGET, *Psychologie et pédagogie*, Paris, Denoël, 1969, pp. 64-65.

³ H. HOLEC, « Apprendre à apprendre et apprentissage hétéro-dirigé », in *Le Français dans le monde*, n° spécial, *Les autoapprentissages*, février 1992, p. 46-52.

⁴ H. HOLEC, *op. cit.*, p. 46.

l'enseignant. Celui-ci jouera un rôle de guidance. Il s'agira pour lui d'aider les apprenants à acquérir et à maîtriser la langue. Ainsi, l'enseignant ne peut pas connaître tout le vocabulaire ; il se peut que ses apprenants connaissent plus de vocabulaire dans certaines matières que lui (par exemple les mots spécialisés en informatique). L'enseignant ne *professe* plus la langue, dans le sens où il l'imposerait avec autorité et sans contestation possible. La situation d'apprentissage se trouvera transformée et dédramatisée : l'enseignant et l'apprenant deviennent complices dans le processus d'apprentissage.

Poser des questions deviendra une façon de s'approprier de nouvelles connaissances et une source de créativité. Habités à des questions à trous et à des réponses données directement par des professeurs et des livres de corrigés, les apprenants devront apprendre à se questionner. Au lieu de donner la réponse directe, on pourra rétorquer « Qu'est-ce qui vous amène à cette idée ? », « Qu'est-ce que vous voulez dire ? ». En effet, au moment où l'apprenant a fait l'effort de formuler clairement la question, il a déjà plusieurs éléments de la réponse en sa possession. Les questions de l'enseignant l'amèneront à trouver cette réponse par lui-même, à repenser la question une fois de plus, bref à réfléchir.

7.1.3 Exploration et intégration des compétences culturelles

Pour éviter de limiter l'enseignement de la langue française à un apprentissage « technique » de règles grammaticales et de vocabulaire (comme c'est à peu près le cas à Taiwan actuellement), il est indispensable de situer la langue dans la réalité socioculturelle, et de faire prendre conscience à l'apprenant du rapport réciproque (ou contrastif) entre la culture de la langue cible et la sienne propre. En d'autres termes, la culture et la langue des apprenants seront des points de repère, ce qui pourra assurer une relation interculturelle à long terme.

D'après L. Porcher⁵, ce que l'on cherche dans l'enseignement d'une culture étrangère, « *c'est à apprendre comment les natifs de cette culture (c'est-à-dire les appartenants à cette communauté et l'héritage socio-historique qui les constitue toujours dans la mesure où il les a précédés, s'impose à eux en leur donnant l'impression qu'ils le choisissent, et, donc, au total, les produit, eux qui, en même temps et réciproquement, contribuent à le produire et à le perpétuer)* incarnent ce

⁵ L. PORCHER, « Programme, progrès, progressions, projets dans l'enseignement/apprentissage d'une culture étrangère » in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 69, 1988, pp. 91-100.

*système, le mettent en œuvre, l'ont incorporé, l'ont intériorisé comme habitus. »*⁶

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère en milieu institutionnel, ce qui devrait jouer le plus ne sera pas son utilité future ou même lointaine, mais le fait d'avoir affaire à quelque chose concernant la sphère de l'humain. Il faudra donc établir dès le premier moment le rapport entre la langue et le monde ambiant. C'est dans cet esprit que nous voudrions ajouter à l'étude de textes dite « classique » une vision plus critique qui analyse non seulement la relation du texte au contexte, mais aussi la relation du texte aux présents français et taiwanais. Ceci peut impliquer la lecture de magazines et de journaux d'actualités, une comparaison entre les modes de vie français et taiwanais. Ces observations pourront éventuellement être utiles lors d'exercices de dramatisation.

Il se peut que les apprenants sinophones n'aient pas eu l'occasion de pratiquer la langue et d'être immergés dans la culture étrangère en direct. Il importe donc que l'enseignant introduise ce qu'on appelle la culture partagée et lui donne toute sa crédibilité. Fréquents sont les cas où les apprenants ne quittent pas leur pays ; la conscience d'une culture et d'un système de valeurs différents reste vague à leurs yeux malgré les projections de films et les reportages télévisés. Or, pour appréhender une autre culture, rien ne remplace en effet le vécu. En milieu institutionnel, l'enseignant pourra servir d'agent transmetteur et inviter les apprenants à observer d'un œil actif et critique la culture en question ; il devra redoubler d'attention pour éviter de submerger les apprenants de notions singulières tout en sauvegardant leur ouverture à l'inédit. Si ceux-ci ont un jour la chance de vérifier et d'utiliser leurs connaissances sur place, cela n'en sera que mieux.

Les enseignants entendent souvent de telles plaintes des apprenants : les francophones sont bizarres (par exemple, ils mangent du cheval ou du lapin, mais les sinophones ne s'aperçoivent pas que leur utilisation du serpent dans la pharmacopée familiale peut surprendre les étrangers) ou le français est difficile (tandis que les sinophones ne savent pas que l'expression française « C'est du chinois » sert à décrire la complexité).

Ces jugements de valeurs à partir de ses propres habitudes semblent naturels chez l'homme. Citons T. Todorov : « *Les hommes sont ethnocentriques : ils jugent de tout en fonction de leurs habitudes.* ». Pourtant, cet auteur poursuit : « *Un premier remède, immédiat, consisterait à les rendre sensibles à l'existence des autres,*

⁶ L. PORCHER, *op. cit.*, p. 96.

*à leur apprendre la tolérance élémentaire. Mais il faut ensuite aller plus au fond des choses, et rechercher les principes universels de la justice. »*⁷ En d'autres termes, nous pourrions former les apprenants à observer au lieu de juger, à examiner les faits différents et à en trouver les raisons, ainsi qu'à être ouverts et tolérants aux autres.

M. Byram estime qu'un programme consacré à l'étude de la culture devrait fournir une analyse descriptive et amener à un « décentrage » : *« Il faut tenter – même timidement – de fournir une analyse descriptive d'au moins une partie de la culture en question, et une série d'énoncés concernant la nature de la culture qui permettent de rendre opérationnels les objectifs : faire naître la tolérance et la compréhension vis-à-vis d'autres peuples. (...) Il faut ensuite compléter ce travail, par une étude comparative structurée des cultures maternelle et étrangère, en rendant explicite la connaissance intuitive chez les élèves des structures de leur culture maternelle. Ainsi peut-on construire une sorte de tremplin vers la tolérance. La tolérance vis-à-vis d'autres cultures fleurira d'autant plus aisément que les élèves ressentiront leur propre culture – même de façon éphémère et fragmentaire – comme quelque chose « d'étrange », « de différent », et ne constituant pas forcément la « norme ». Un tel « décentrage » par rapport à sa propre culture demande plus que de l'enthousiasme vis-à-vis d'une autre : cela ne peut pas se produire de façon aléatoire »*⁸.

Nous arriverons à ce « décentrage » en faisant observer attentivement l'un ou l'autre aspect de la culture française aux apprenants, puis en leur faisant relever les différences dans leur propre culture et en leur faisant examiner ce même aspect « en miroir ». Ceci ne devrait pas poser de problème dans la mesure où le professeur est attentif à susciter la comparaison à chaque occasion qui se présente au cours. L'exploitation langagière de ces observations suivra tout naturellement (prenons par exemple, une comparaison des systèmes de sécurité sociale en Belgique et à Taiwan, suivie de la lecture d'un journal publié par une Mutuelle).

Nous pouvons tirer parti des propositions de G. Zarate⁹ pour faire le point sur la représentation de nos étudiants sur la France :

a) diagnostiquer les représentations initiales : nous pouvons par exemple les interroger sur celles-ci dès le premier cours ou leur demander de produire *« une liste de cinq mots spontanément associés au(x) pays dont on étudie la langue et une seconde liste*

⁷ T. TODOROV, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris, Seuil, 1989, p. 396-397.

⁸ M. BYRAM, *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier, 1992, p. 39.

⁹ G. ZARATE, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, 1993, pp. 72-99.

de cinq termes associés aux habitants de ce(s) pays. »¹⁰ ;

- b) apprendre à repérer les effets de la stéréotypie et à en analyser le fonctionnement ;
- c) apprendre à relire la relation au réel : nous pouvons essayer d'amener les étudiants à corriger ces stéréotypes, mais il faudra être prudent dans notre manière d'objectiver la vision des étudiants : certains stéréotypes amènent des apprenants taiwanais à étudier le français (connotations de romantisme, d'amour, de mode ou de luxe, etc.) et une confrontation « brutale », montrant par exemple le quart monde, les démotiverait inutilement. Il vaudra mieux objectiver leur représentation petit à petit, à travers des reportages sur des gens célèbres, par exemple l'Abbé Pierre, personnalité charismatique.

Objectiver la représentation de l'Occident chez les sinophones à Taiwan sera une nécessité. Parfois flatteuse, elle est aussi parfois quasi méprisante, et ceci pourrait être l'une des réactions aux épisodes malencontreux de l'histoire chinoise (particulièrement sous la Dynastie des Qing)¹¹.

Il nous faut ici ouvrir une petite parenthèse sur les Guerres de l'Opium. Celles-ci constituent un grand tournant pour la Chine et modifient les points de vue des Chinois sur les Occidentaux. « *Avant les guerres de l'Opium, tous les étrangers*

¹⁰ G. ZARATE, *op. cit.*, p. 76.

¹¹ Les écoliers ou les lycéens retiennent par cœur d'après leurs manuels d'histoire qu'à cette époque, le gouvernement des Qing constitue un pouvoir trop fragile et trop contesté : les rencontres avec les étrangers au XIX^e siècle sont des invasions de puissances occidentales, qualifiées d'« humiliations extérieures » et conclues par des « traités inégaux », des cessions de territoire et des amendes importantes.

« *Selon les termes de ces traités onéreux, la Grande-Bretagne et les autres puissances étrangères obtenaient le droit d'établir des concessions autonomes dans certains ports, où les Occidentaux pourraient élire résidence et commercer, d'accéder à l'intérieur du pays, de faire circuler des bateaux étrangers entre les ports concernés le long de la côte et sur le réseau fluvial, de répandre sans obstacle la religion chrétienne, de limiter les droits des douanes chinoises, et d'établir des relations diplomatiques formelles dans la capitale et les ports des traités. Les Occidentaux jouissaient de l'immunité en matière de juridiction chinoise (exterritorialité) et d'autre privilèges non réciproques* ». [Chine. *Terre de civilisations*. Sous la direction de Robert E. MUROWCHICK, adaptation française de V. Surio, Paris, Bordas, 1996, p. 162.]

Quant aux Guerres de l'Opium, ce sont deux conflits qui opposent les Européens aux Chinois. Le gouvernement des Qing veut empêcher la Grande-Bretagne de vendre de l'opium en Chine. Une guerre est provoquée en 1840. En 1842 le traité de Nankin donne Hong-kong à l'Angleterre et force l'ouverture de cinq ports chinois au libre commerce étranger. En 1856, l'Angleterre reprend à nouveau l'offensive (sous le prétexte de l'arraisonnement d'un navire chinois sous licence anglaise), alliée cette fois à la France (convaincue à cause de l'assassinat d'un missionnaire français). Le traité de Tianjin qui conclut cette seconde guerre, en 1858 impose à la Chine l'ouverture commerciale mais aussi religieuse et politique. « *Onze nouveaux ports sont ouverts au commerce occidental ; les missionnaires sont autorisés à résider dans l'intérieur du pays. La Chine accepte d'entretenir avec les pays occidentaux des relations diplomatiques proprement dites ; elle renonce au terme de 'barbare' dans les documents diplomatiques, crée un ministère des Affaires étrangères et laisse s'installer à Pékin des légations occidentales* ». [Dictionnaire de la civilisation chinoise, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1998, p. 201.]

font partie d'une même espèce : 'faisant partie des pays qui doivent présenter le tribut à la cour chinoise' (...), tandis que la Chine est 'le pays du Ciel'. Pourtant après les Guerres de l'Opium, à cause des traités inégaux, les Chinois considèrent peu à peu les Occidentaux comme de 'grands hommes occidentaux' »¹².

Suite aux événements historiques obligeant la Chine à s'ouvrir, il ne sera pas étonnant de voir apparaître des termes péjoratifs pour désigner les étrangers à cette époque-là : barbare, barbare roux (opposé aux Chinois qui ont les cheveux noirs) ou démon occidental. A mesure que le temps passe et que les contacts interculturels se multiplient, les termes courants (à Taiwan) qui désignent les étrangers occidentaux ne sont plus si négatifs ; ils sont soit neutres, *wai guo ren* 外國人 'personne venant du pays extérieur', soit affectueux *lao wai* 老外 'vieux extérieur' (un peu comme le français *mon vieux*), ou encore font appel à la différence physique comme *a do a* 'nez haut' (opposé aux Taiwanais qui ont un nez plus plat).

Malgré les modifications de terminologie, l'attitude des sinophones envers les Occidentaux reste peu nuancée. « *On admire trop l'Occident ou on déteste trop l'Occident, comme quelqu'un qui aurait un complexe d'infériorité et/ou de supériorité.* »¹³

Dans l'apprentissage de la langue et de la culture françaises, l'éducation interculturelle devrait permettre la réflexion sur le problème ethnique¹⁴ dans la société taiwanaise ainsi que sur la globalisation économique et culturelle de notre

¹² CHANG M. G. 張茂桂, *Zhong guo ren de zhong zu yi shi* 中國人的種族意識 « Les concepts des peuples et des races » in WEN Ch. Y. et XIAO X. H. 文崇一&蕭新煌主編 (éd.), *Zhong guo ren : guan nian yu xing wei* 中國人：觀念與行為 *Les Chinois : leurs idées et leurs comportements*, Taipei, Ju Liu 巨流, 1988, 1999, p. 249. (Traduit par nous).

¹³ CHANG M. G. *ibid.* (Traduit par nous).

¹⁴ La société taiwanaise est en fait une société d'immigrants, venus s'installer de la Chine Continentale sur l'île à différentes époques. Les premiers arrivés (les Minnans et les Hakkas) étaient, pour la plupart, venus il y a plus de trois cents ans ; les arrivants les plus récents sont ceux du gouvernement de Tchang Kai-chek vers l'an 1949 (cf. Introduction de notre travail). Les autochtones taiwanais, une minorité face au peuple Han (la race majoritaire des sinophones), subissent une discrimination exercée par les groupes d'immigrants. Pour diverses raisons, ce sont les gens de Chang qui possèdent les pouvoirs politique et financier et qui discriminent les autres habitants. Outre ce 'mépris' au sein de la population de l'île de Formose, les Taiwanais (habitants sinophones ou autochtones à Taiwan) pratiquent aussi la discrimination envers les gens de couleur (de couleur plus foncée et surtout les Noirs). Ils ont par contre une admiration irrationnelle envers les Blancs, surtout les Occidentaux. Pour l'instant, des Thaïlandais et des Phillipins travaillent comme manœuvres ou femmes de ménage à Taiwan ; l'idée que les « gens de couleur » ont des fonctions inférieures est donc renforcée. Les Blancs en tant que hommes d'affaires, professeurs, touristes, etc., assurent leur image sociale positive à Taiwan (il existe des touristes taiwanais qui sont surpris de voir des Noirs riches, des clochards blancs en Amérique ou en France, etc.). C'est ce que nous voudrions souligner ici à propos des considérations ethniques dans la pensée des Taiwanais.

monde actuel. Au moment où les Taiwanais cherchent leur propre identité politique et culturelle, il nous paraît juste d'éveiller les étudiants au nouveau mode interculturel de l'apprentissage des langues étrangères : se respecter et respecter les autres peuples quelle que soit leur couleur de peau. Ce respect contribuerait à les délivrer de leurs complexes générés par les accidents de l'Histoire.

7.1.4. Mise en condition favorable à l'étude

A) Suppression des inhibitions

Il semble normal qu'une période silencieuse soit le premier « passage » du débutant si ce dernier ne se sent pas encore prêt. *« J. O. Gary soutient la thèse que les débutants qui ont commencé à parler lorsqu'ils avaient reçu une certaine quantité d'input au départ, sans se sentir obligés de reproduire eux-mêmes ce qu'ils entendaient ou de créer de nouvelles phrases, bénéficiaient d'un avantage certain lorsqu'ils passaient à la phase productive. Tout se passe comme si la production devait être précédée d'une période pendant laquelle l'apprenant, avant de pouvoir lui-même ouvrir la bouche, devait faire son plein de stimuli pour avoir un modèle suffisamment clair du système. »*¹⁵

Dans le cas des sinophones, le fait est que le silence persiste, quel que soit leur niveau de connaissance de la langue française. Il nous semble ainsi nécessaire d'examiner de plus près la notion de prise de parole dans leur contexte culturel, tant au niveau de la culture en général que dans le système éducatif.

En fait, les sinophones ne sont guère encouragés à prendre la parole au cours de leur vie familiale ou du parcours de leurs études (bien que de plus en plus d'enseignants essaient de remédier à ce manque de 'démocratie' verbale). Rappelons d'ailleurs que l'apprentissage du chinois et de l'anglais à l'école s'opère par l'écrit (cf. chapitre 6) et qu'après un long entraînement scolaire, la compétence orale est en règle générale faible chez les élèves sinophones. Par conséquent, pour les aider à parler en français, il faudrait d'abord une motivation suffisante pour pallier leur peur de s'exprimer.

Il nous semble que la société chinoise est une société de jugement : on se juge et

¹⁵ F. CORMON, *L'enseignement des langues. Théorie et exercices pratiques*. Lyon, Chronique sociale, 1992, p. 19-20. Résumé de l'article de J. O. GARY « Why speak if you don't need to ? The case for a listening approach to beginning foreign language learning » in W. C. RITCHIE (ed.), *Second Language Acquisition Research. Issues and Implications*, New York, Academic Press, 1978.

on est jugé en même temps par les autres selon des critères sociaux. Dans une telle société où on estime que, « quand on ouvre la bouche (pour parler), les autres savent si on a du talent », la peur de parler est difficile à surmonter.

Citons par exemple le proverbe : « Qui parle trop commettra des erreurs »¹⁶. Si on parle moins, on fait moins d'erreurs ; si on ne parle pas, on ne fait pas d'erreur. C'est cette dernière attitude que la plupart des apprenants adoptent dans les classes en général. Les sinophones disent aussi « Les enfants ont des oreilles, pas de bouche. » On entend par 'enfants' soit les jeunes face aux adultes, soit ceux qui sont face à des gens plus âgés, plus expérimentés ou d'un rang social plus élevé (cf. chapitre 4). Ce dicton taiwanais marque l'atmosphère hiérarchique régnante, qui oblige les 'enfants' à écouter au lieu d'intervenir oralement.

Cette soumission dans la prise de parole persiste également dans les contacts au sein du système éducatif. Du début des études (primaires) à la fin (études universitaires), les apprenants sont habitués aux cours « ex cathedra », où le professeur parle tout le temps et où ils écoutent. Le professeur, considéré comme possesseur du savoir, le transmet aux élèves. Par conséquent, ceux-ci, « dressés » à se contenter du savoir imparti par le maître, ne parlent presque pas. Très rares sont les étudiants qui posent des questions ou ont un sens critique. S'il y a des points à éclaircir, les sinophones posent la question après le cours ; ils n'osent pas la poser en classe, craignant que les camarades pensent « Mais, ce n'est pas vrai, une telle question idiote... » Cette réaction est bien sûr liée à la notion de « face » (cf. 4.3.4.) que la société chinoise impose comme une deuxième vie.

Pour remédier à ce genre d'inhibition, « libérer » les apprenants en évitant de les « blesser », on pourra emprunter deux voies qui mènent à un changement d'attitude : « *la participation active* » et « *la communication persuasive* »¹⁷. Dans le premier cas, on peut penser à des rencontres personnelles avec des membres de groupes relativement inconnus et à des jeux de rôles où l'on demande aux participants d'adopter momentanément des attitudes opposées aux leurs. Dans le deuxième cas, on s'attaque plus spécialement aux croyances ; on fournit des informations afin d'essayer de transformer des options ou des préjugés ou d'expliquer des phénomènes provoquant d'ordinaire des réactions négatives. Le premier moyen semble mener à des changements plus profonds que le second.

¹⁶ Traduction de J. MOTTE, *op. cit.* n° de proverbe, 705, 706.

¹⁷ M. FISHBEIN et J. AJZEN, *Belief, attitude, intention and behavior : An introduction to theory and research*, Reading (Mass.): Addison-Wesley, 1975 (pp. 411-509) cité par P. BOGAARDS, *Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Didier 1991, p. 56.

Dans la même foulée, les enseignants devront d'abord s'interroger sur leurs propres attitudes. Il nous semble qu'ils ne devraient pas avoir peur de se rendre ridicules. Cet affranchissement pourra aider les apprenants à ne pas se préoccuper de leur souci habituel de la « face ».

Ensuite, il nous semble que la « passivité » des élèves est en quelque sorte encouragée par les enseignants, qui, dans la plupart des cas, organisent eux-mêmes les activités dans la classe ou hors des cours ; rares sont les cas où ils demandent des volontaires. Les élèves attendent donc l'appel des enseignants pour répondre aux questions. Ceux-ci devraient inviter et former les apprenants à prendre l'initiative de la parole. En dernier lieu, ils devront faire passer l'idée qu'il n'y a pas de questions bêtes et signaler éventuellement l'une ou l'autre erreur sans la pénaliser.

Il faudra amener les apprenants sinophones à percevoir que les erreurs, qui sont inévitables pour les apprenants d'une langue étrangère, ne sont pas un handicap. Il semble même qu'elles constituent un stade essentiel dans le développement des acquisitions langagières : *« Leur évaluation est pour l'apprenant l'occasion d'infirmer des hypothèses sur le fonctionnement de la langue qu'il apprend. La production d'erreurs est ainsi un mode fondamental d'apprentissage »*¹⁸. En d'autres termes, il est naturel de faire des erreurs et on apprend en faisant des erreurs. La maîtrise d'une langue résulte de la pratique. Il faudrait faire passer ces notions dans le cours pour encourager les apprenants sinophones à s'exprimer sans se soucier de faire des fautes ou d'être ridicules.

Il faudra faire remarquer que la timidité, outre qu'elle est un handicap pour la production orale, en est un également pour la compréhension orale. Citons à ce propos A. Tomatis : *« Notre inhibition devant toute langue étrangère s'augmente d'autant plus que la crainte du ridicule nous rend déraisonnables et cette antenne analytique qu'est l'oreille n'est plus désormais qu'un collecteur incapable de discerner dans l'afflux qui l'inonde les syllabes qui s'accumulent, s'amoncellent sous un rythme insaisissable et ahurissant, que martèlent des intonations dont on ne sait à aucun moment saisir les fluctuations. »*¹⁹

¹⁸ D. GAONAC'H, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Didier, 1991, p. 124.

¹⁹ A. TOMATIS, *L'oreille et le langage*, Paris, Seuil, 1991, p. 101 ; éditions précédentes 1963, 1978.

B) Déclics entraînant l'épanouissement de l'étude

Les jeux de rôles, les discussions en groupe, les activités interactives semblent des exercices idéaux pour que les sinophones se familiarisent avec le fait d'avoir des idées, osent prendre la parole et travaillent sur la négociation du sens, au lieu de recevoir les informations en sens unique.

Des activités ludiques judicieuses pourront les initier à un apprentissage dans la détente. Des enseignants sinophones, qui vivent eux aussi dans la culture chinoise où la notion de jeux didactiques n'est pas encore très développée, auront intérêt à introduire des jeux en classe. P. Wang²⁰ a remarqué qu'aux yeux des enseignants québécois de français, les apprenants immigrés d'origine chinoise semblent moins autonomes et moins impliqués. Ce phénomène est en partie lié à la notion de jeu : *« Si les Chinois semblent moins impliqués, c'est également qu'ils ne sont pas habitués à l'utilisation des jeux comme méthode de formation en classe. Pour eux, la formation est quelque chose de sérieux et ils ont du mal à s'adapter à ces méthodes qui leur semblent un peu enfantines. »*²¹

Les spécialistes de la mémoire s'accordent à reconnaître que celle-ci est d'autant plus fidèle que divers sens ont été mis en fonction au moment de la mémorisation (l'audiovisuel - qui commence par une simple inscription d'un énoncé au tableau - est une application de cette observation). On cessera donc de baser cette dernière sur la répétition pure et simple. De même, des associations adéquates aideront les apprenants à retrouver des données au moment de leur utilisation sans avoir eu besoin de les mémoriser séparément.

D'autre part, lorsqu'il est question de retenir différents éléments, l'on peut essayer de trouver une chanson qui s'y rapporte. Outre qu'elle met en jeu l'ouïe, la vue (on fait noter les mots par les apprenants), les associations, une chanson séduit par le rythme inhérent à sa nature. Elle pourra être un auxiliaire efficace dans l'apprentissage de la langue.

Enfin, insistons une fois encore sur le rôle de l'humour. En plus de sa faculté de focaliser agréablement l'attention, celui-ci amplifie notablement la réceptivité de

²⁰ P. WANG, « L'apprentissage du français chez les immigrants d'origine chinoise. Les difficultés d'apprentissage d'ordre culturel. » in *Québec français*, n° 90, été 1993, pp. 48-50.

²¹ P. WANG, *op. cit.*, p. 49.

l'apprenant. Nous essaierons donc d'utiliser l'humour le plus souvent possible dans la mise en condition de la classe.

7.1.5. Utilisation adéquate des « outils »

Nombreux sont les auxiliaires utilisables pour l'apprentissage d'une langue : le(s) multimédia (Internet), la télévision, la radio, le cinéma, les arts (musicaux surtout), les textes (romans, essais, récits de voyage, mythes, contes, journaux, magazines, bandes dessinées, correspondance « classique », etc.) En règle générale, le budget dont les départements de français disposent permet aux étudiants de les consulter et de les emprunter dans la bibliothèque traditionnelle ainsi que de se servir de la salle d'auto-apprentissage. C'est aux enseignants d'y introduire ces « outils » et d'aider les apprenants à les exploiter de manière fructueuse.

Vu que le nombre des participants dans une classe (de 25 à 60) est élevé et que les heures de cours sont limitées, il sera primordial d'inculquer aux apprenants les notions leur rendant possible un usage autonome. On essaiera de leur procurer une « bibliographie » et un « mode d'emploi » des divers auxiliaires. Ainsi, un petit outil connu depuis bien longtemps, est la cassette audio. Enregistrée impeccablement dans la langue cible, elle peut, emmenée par un walkman dans des lieux à première vue imprévus, prolonger le contact auditif avec la langue cible.

Les cassettes vidéo d'apparition plus récente peuvent être utilisées de deux manières :

- a) si elles sont conçues en fonction de la didactique, leur mode d'emploi sera quasi semblable à celui d'une cassette audio qui ferait intervenir un supplément visuel, compréhension et répétition menant à la mémorisation.
- b) si elles ont été enregistrées à partir d'émissions télévisées, elles pourront être considérées comme des documents authentiques au même titre que des articles de journaux ou des cassettes documentaires. Dans ce dernier cas, elles pourront servir à une palette d'activités diverses destinées à élargir la connaissance culturelle et linguistique. De plus, lorsqu'une émission française est sous-titrée comme c'est souvent le cas sur TV5, il sera possible d'utiliser l'arrêt sur image pour vérifier la compréhension orale.

De fait, l'on peut concevoir des « modules thématiques » à partir de toutes sortes de documents : une B.D., *Boule et Bill*, peut être prétexte à une comparaison de la vie de famille en France et à Taiwan, permettre une discussion sur le statut des animaux,

et déboucher sur les activités médiatiques de Greenpeace, etc.

Les magazines captent généralement l'attention des allophones avec plus de facilité que les livres. Ceci sans doute, parce qu'en les feuilletant, on est attiré par un sujet qui correspond à ses propres goûts. C'est l'illustration qui a favorisé une sélection quasi inconsciente, l'effort fait par la suite pour lire la légende est beaucoup plus rapidement payant que celui nécessité par un texte suivi. Ceci sera surtout vrai si l'on a la possibilité de produire le magazine original en plus des photocopies que l'on compte utiliser au cours.

Un autre outil dont l'usage paraît évident est le dictionnaire. Nous voudrions ici attirer l'attention sur son utilisation adéquate dont l'importance reste ignorée dans le système éducatif taiwanais.

Décrivons d'abord le processus habituel de lecture chez un apprenant chinois débutant : face à un mot inconnu, sa première réaction est de consulter le dictionnaire bilingue, parcourir les entrées et noter le sens possible en caractères chinois à côté du mot français. S'il a affaire à un verbe conjugué, avant de suivre les mêmes étapes, il cherche d'abord l'infinitif concerné dans l'annexe du dictionnaire français-chinois²². Le lecteur efficace utilise la morphologie du mot (préfixe, racine, suffixe ou flexif)²³ et le contexte pour la compréhension, il connaît le bon moment pour consulter un dictionnaire, etc. (Nous développerons la lecture plus en détail en 7.2.2.).

C'est aux enseignants qu'il revient de transformer le débutant en lecteur efficace. Pour ce faire, ils lui suggéreront de se servir du dictionnaire en dernière extrémité et l'habitueront à l'idée qu'un dictionnaire unilingue peut mieux l'aider, s'il est utilisé à bon escient. Ils se doivent de signaler aux sinophones que *le Dictionnaire moderne*

²² Le dictionnaire bilingue le plus utilisé à Taiwan est le *Xian dai fa han chi dian* 現代法漢辭典 *Dictionnaire moderne français-chinois*, Taipei, Wen Qiao 文橋, éd. révisée en 1990 (1^{re} éd. en 1982). La deuxième annexe (pp. 1395-1419) de ce dictionnaire décrit en 25 pages des verbes irréguliers conjugués rangés par ordre alphabétique (par conséquent, *va* (aller) se trouve au-dessus de *vaill-e* (valoir), *venez* (venir) au-dessus de *vend* (vendre), etc.) Par ces verbes conjugués, figurant dans la colonne gauche, on trouvera les infinitifs concernés, qui sont au nombre d'environ trois cents (voir annexe 15). Cette liste a l'avantage pratique de fournir l'infinitif. Elle empêche les débutants sinophones de deviner l'infinitif à partir des désinences ; cette intuition est d'autant plus difficile que les formes conjuguées du même verbe sont dispersées à cause de l'ordre alphabétique. Nous reviendrons plus en détail sur l'enseignement de la conjugaison du verbe.

²³ S'il est inévitable de recourir à un dictionnaire bilingue, il faudrait que ce soit un outil bien fait. Par exemple, la microstructure devrait contenir la structure du mot et les éléments de formation des mots savants. A ce propos, citons le dictionnaire bilingue français-coréen, *Minjungseorim Essence Dictionnaire français-coréen* 韓佛辭典, 李彙榮編, éditions 民眾書林, Corée, 1983. Ce dictionnaire indique comme *Le Nouveau Petit Robert* l'étymologie du mot, la dérivation, les éléments du grec ou du latin ainsi que leur signification en français, etc. Cette manière de faire pourrait servir comme exemple pour une nouvelle édition du dictionnaire français-chinois. Nous présentons en annexe 16 la comparaison de ces deux dictionnaires bilingues.

français-chinois (現代法漢詞典) n'est pas un outil tout-puissant !

Citons deux grands inconvénients. D'abord, la nomenclature en est limitée : par exemple, les mots *aviaire*, *fioul* ne sont pas répertoriés. Une lacune qui résulte de la date de la parution de ce dictionnaire qui n'a pas été actualisé.

Deuxième inconvénient : l'équivalent chinois qu'il fournit est souvent incompréhensible ou archaïque. Par exemple, le mot *alcoolémie* y est rendu curieusement par *chun xie* 醇血, littéralement 'alcool' et 'sang' ; le champ lexical du caractère employé pour 'alcool' (醇 = 'alcool', 'sérieux', 'pur') rend la traduction incompréhensible si le mot est décontextualisé. Pourtant, si on réfléchit au contexte (contrôle des conducteurs sur la route) et si on se réfère aux mesures récentes en vigueur à Taiwan, on comprendra que *alcoolémie* se dirait en chinois courant *xie zhong jiu jing han lian* 血中酒精含量 'le taux d'alcool dans le sang'. Un autre exemple, l'*euthanasie* est, pour le moment, le sujet d'une vive discussion et la traduction du terme se stabilise en *an le si* 安樂死 'mort en paix et en joie', au lieu de *wu tong ku si wang* 無痛苦死亡 'mort sans douleur' fournie par le dictionnaire.

D'autre part, le sens offert est parfois trop limité. Par exemple, pour le mot *saisonnier*, le dictionnaire français-chinois oublie le troisième sens repertorié par *Le Nouveau Petit Robert* : 'qui se fait à chaque saison'. Il faudra donc toujours se référer au contexte pour déduire ou vérifier la signification.

Rappelons que, dans tous les dictionnaires de langue chinoise (au moins ceux dont les Taiwanais disposent d'habitude), toutes les unités lexicales sont ordonnées, d'après l'idéogramme (classé en règle générale par le radical, cf. chapitre 2) qui commence le syntagme. Ainsi,

知 悉 *zhi xi* 'être au courant de', 'être informé de' ;

知 識 *zhi shi* 'connaissances', 'savoir' ;

知 名 度 *zhi ming du* 'notoriété' ;

知 識 份 子 *zhi shi fen zi* 'les intellectuels'

se rangent sur une même colonne, sous la même entrée *zhi* 知 (signifiant 'savoir', 'sentir', 'faire connaître', etc.) (voir annexe 17). Le réflexe mécanique des sinophones est de visualiser les unités classées afin d'en trouver le sens, la prononciation ou l'écriture. Ce réflexe, dépendant de la visualisation verticale, pose un problème aux sinophones au moment de consulter un dictionnaire français-chinois, qui, lui, suit l'ordre alphabétique, sans tenir compte de la présentation linéaire des syntagmes, qui leur permet de repérer les différents sons et sens au premier coup d'œil.

Le Nouveau Petit Robert (le dictionnaire de langue le plus recommandé), quant à lui, présente l'explication d'un mot en différentes sections (I, II, III par exemple) elles-mêmes divisées en différents sens (la section I divisée en 1°, 2°, 3° etc) ; le développement sémantique est arborescent et non linéaire.

Il faudra donc faire acquérir aux sinophones les différents mécanismes de consultation des dictionnaires, leur apprendre à consulter efficacement un dictionnaire bilingue et les inciter vivement à la consultation préférentielle d'un dictionnaire unilingue français.

En effet, les apprenants sinophones ont besoin d'un entraînement et d'une préparation à la consultation du dictionnaire unilingue. Cela pourra s'avérer difficile au début ; souvent les apprenants se plaignent de la complexité de l'explication, car dans celle-ci, il existe encore des mots inconnus ; par conséquent, ils y renoncent. Il sera nécessaire de leur démontrer l'inutilité de l'effort qui s'arrête à ce stade. Pour trouver le sens du mot qu'ils recherchent, l'enquête devra parfois être menée à partir de plusieurs entrées différentes. Il ne faut arrêter la recherche que lorsque l'on a trouvé une explication satisfaisante par rapport au contexte donné.

A Taiwan, les cours de traduction ont jusqu'à présent été programmés à partir de la seconde année universitaire. C'est à ce moment qu'il faudra former l'apprenant à une consultation autonome et fructueuse du dictionnaire. Des exercices pourront être faits en classe.

Si nous déconseillons l'usage du dictionnaire en première année et en dehors du cours de traduction (en effet, feuilleter un dictionnaire empêche l'écoute attentive du cours ou des débats et constitue un handicap à l'exercice de compréhension active du contexte), on leur permettra bien évidemment l'usage de cet outil pour les traductions individuelles en classe et à domicile.

Si le dictionnaire bilingue est l'étape la plus commune lorsque les apprenants commencent à traduire, il faut les amener à consulter le dictionnaire unilingue dans un délai relativement bref et qui sera fonction de leur développement linguistique. Si le *Nouveau Petit Robert* paraît trop compliqué aux débutants, le *Robert Micro*²⁴ constituera une bonne introduction au dictionnaire unilingue grâce à ses définitions simplifiées. De plus, la mention des synonymes et des contraires par renvois

²⁴ *Le Robert Micro. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1998, nouv. éd.

analogiques ainsi que les familles de mots par regroupements favoriseront l'enrichissement du vocabulaire. Cette consultation préparera les sinophones à se familiariser plus tard avec le *Nouveau Petit Robert*, qui restera un outil utile tout au long de leur vie linguistique.

Citons en outre le *Dictionnaire du français. Référence. Apprentissage*²⁵. Ce dictionnaire est, selon les mots de l'auteur, « *d'une grande simplicité (comportant une redondance pédagogique nécessaire à la mémorisation et l'attrait du langage vivant de la vie quotidienne* »²⁶. Il pourra donc, lui aussi, servir d'introduction à l'emploi du *Nouveau Petit Robert*.

Si nous nous sommes intéressée à l'usage du dictionnaire, c'est parce que les apprenants taiwanais utilisent celui-ci sous sa forme bilingue dès le tout début de leur apprentissage comme leur unique planche de salut.

Il est clair que certains outils serviront plus directement à l'enseignement et que d'autres auront la préférence lors de l'apprentissage. Le but final de l'enseignement d'une langue étant l'utilisation de celle-ci sans l'assistance d'un « tuteur », il convient de montrer aux apprenants comment se servir des différents moyens qui peuvent assurer leur autonomie.

7.1.6. Prise de notes et résumé

Rappelons l'importance accordée à l'écrit dans l'éducation chinoise (cf. 6.1.). J.-M. Robert²⁷ remarque que « *De par son éducation, un Chinois mémorise par l'écriture, il « apprivoise » l'idéogramme et transfère souvent ce processus de mémorisation en français* »²⁸. Nous pouvons tirer profit de cette tendance pour amener les sinophones à la prise de notes pour qu'ils se familiarisent au français et à la manière occidentale de se remémorer des données.

En effet, lors de la prise de notes, la brièveté s'avère nécessaire : le temps ne permet pas de noter mot à mot, les paroles des enseignants, ou les dialogues qui s'ensuivent. Il faut donc saisir l'élément principal de chaque épisode. Ceci devra

²⁵ J. REY-DEBOVE (sous la direction de), *Dictionnaire du français. Référence. Apprentissage*, Paris, CLE International – Le Robert, 1999.

²⁶ J. REY-DEBOVE, *op. cit.*, p. VII.

²⁷ J. -M. ROBERT, « Sensibilisation au public asiatique. L'exemple chinois », in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 126, avril-juin 2002, pp. 135-143.

²⁸ J. -M. ROBERT, *op. cit.*, p. 140.

être assez complet et compréhensible, lors de l'étude à domicile, pour reconstituer à la simple vue des quelques mots couchés sur le papier l'idée énoncée, et la replacer dans son contexte.

La simple gymnastique cérébrale consistant à réduire puis reconstituer une suite d'idées aidera à la mémorisation « intelligente » et à la compréhension rapide. C'est pourquoi nous insistons sur cet usage quelque peu négligé.

Pourtant, cette démarche de synthèse ou de résumé nécessitera une guidance, car les sinophones n'ont pas eu ce genre de formation pendant leur apprentissage scolaire taiwanais. J. -M. Robert souligne : « *Ils [les enseignants chinois] ne comptent pas essentiellement sur une capacité d'abstraction de la part des étudiants : à l'envers des Français, l'enseignant chinois ne demande généralement pas à ses étudiants de reconstituer un tout à partir de quelques données. Il utilise au contraire des processus ordonnés, pratiques qui s'enchaînent logiquement à la conclusion* »²⁹.

Un bon entraînement à la prise de notes sera donc la pratique régulière du résumé de texte. Les enseignants devront exercer leurs élèves à saisir l'idée principale d'un texte, d'une conversation, d'un problème, et à la noter brièvement ; le point suivant sera de saisir les éléments secondaires qui s'articulent sur l'idée principale et à les ordonner selon l'importance de leur relation à l'élément primordial. Ce n'est qu'ensuite que l'on notera les détails significatifs si le temps et la dimension du texte le permettent.

La tâche suivante sera la vérification de ce résumé par la reconstitution de données complètes à partir de celui-ci.

Il est possible et même probable que l'enseignant se sente obligé de faire une démonstration de cette technique pour que les apprenants comprennent où il veut en venir. Dans ce cas, la marche à suivre sera explication, démonstration, exercices de résumé en commun, vérification par reconstitution commune et correction individuelle, mais faite en classe.

Après cet exercice, l'on pourra demander un résumé individuel, qui sera corrigé par le professeur et discuté en classe lors de la remise des copies – le plus immédiatement possible, mais sans sanction.

²⁹ J. -M. ROBERT, *op. cit.*, p. 137.

A cette introduction à la technique du résumé (en langue chinoise) succédera un exercice de résumé en français et l'on encouragera vivement les étudiants à appliquer cette méthode tout au long du cours de français.

Nous sommes consciente que cette insistance sur la prise de notes va quelque peu à contre-courant de l'éducation chinoise, mais aussi de la coutume qui s'implante progressivement en Occident de consulter les notes de cours photocopiées ou l'internet, dont les données sont probablement plus complètes et mieux présentées, mais stimulent infiniment moins les facultés mentales.

7.2. Assurer l'enseignement du FLE dans une optique communicative

Nous partons toujours des prémisses selon lesquelles l'on apprend une langue dans un but de communication. Or *« Si certains apprenants privilégient une approche « structuraliste » de la langue, c'est non seulement parce qu'ils comprennent ainsi l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, mais aussi parce qu'ils peuvent ne pas être attirés par la compétence de communication. Ils recherchent un savoir linguistique (ou culturel : littérature et civilisation) et se soucient peu de « vivre la langue ». Ces apprenants sont à la recherche d'un code linguistique (comment se faire comprendre et comprendre) et d'un savoir culturel. Les contacts (que souvent ils ne recherchent pas) avec les Français restent extrêmement limités. Leur demande comprend grammaire, exercices ; dictées (ils seraient ravis de travailler en traduction), mais peu ou pas la compétence de communication. »*³⁰

Convaincue du sens primordial de la communication, nous nous trouvons devant une double difficulté :

- persuader gentiment les apprenants de l'agréable nécessité de la communication avec le monde nouveau qu'on leur fait découvrir ;
- éveiller chez eux le désir et la faculté d'être acteurs, et pas seulement spectateurs dans les actes de communication.

En effet, lors de discussions communes, les francophones s'étonnent souvent du quasi-mutisme des sinophones : ils écoutent beaucoup, interviennent rarement et ne contredisent presque jamais ; ceci pourrait donner aux interlocuteurs occidentaux l'impression que leurs interlocuteurs sinophones sont toujours d'accord ou qu'ils

³⁰ J. -M. ROBERT, *op. cit.*, p. 142.

n'ont pas d'idée personnelle à ajouter.

Il nous semble que la première difficulté de communication pour les locuteurs sinophones provient de leur connaissance réduite du lexique français, soit qu'ils ne connaissent pas du tout le mot clé autour duquel tourne la conversation, soit qu'ils n'emploient pas le mot de manière appropriée. En d'autres termes, si les apprenants connaissaient assez de vocabulaire, de tournures françaises et pouvaient les employer correctement du point de vue grammatical, ils auraient plus de chances de comprendre et de s'exprimer avec aisance.

En fait, il ne suffit pas de connaître le lexique et les structures grammaticales, il faut que les apprenants fassent attention à la situation de communication et tiennent compte d'une connaissance liée au vécu quotidien des francophones afin d'utiliser les énoncés adéquats. La prise en considération des points de vue sociolinguistique et culturel est d'autant plus importante que ce « silence » ou cette « passivité » des sinophones, comme nous l'avons signalé plus haut, devient presque un obstacle lors d'une conversation avec les francophones : même s'ils comprennent parfaitement la conversation, connaissent les mots pour s'exprimer et ont l'occasion de prendre la parole, ils interviennent quand même rarement, de peur de « faire une remarque inadéquate », de « parler incorrectement le français », ou de « dire des bêtises » et de « perdre la face ».

Dans les pages suivantes, nous aborderons plus en détail les aspects linguistiques, socioculturels ou culturels sur lesquels les enseignants pourront attirer l'attention des apprenants afin que ces derniers puissent mieux communiquer en langue française. Nous essaierons d'aborder les étapes successives de l'affranchissement des apprenants, de nature à mener ceux-ci à une expression aisée.

7.2.1. La compréhension

Il est évident que la communication s'établit entre deux ou plusieurs partenaires. Selon S. Moirand, la communication consiste « *un échange interactionnel entre au moins deux individus situés socialement, échange qui se réalise au travers de l'utilisation de signes verbaux et non verbaux, chaque individu pouvant être tour à tour (ou exclusivement) soit producteur soit consommateur de message.* »³¹. L'écoute et la compréhension ainsi que l'expression la plus exacte possible sont les clés de la communication réussie.

³¹ S. MOIRAND, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982, pp. 9-10.

Il ne faut pas oublier que la compréhension constitue un phénomène complexe. Les opérations telles que la compréhension des mots ou plutôt des morphèmes, l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique doivent intervenir simultanément pour assurer la réussite de la compréhension. De plus, la compréhension suppose la connaissance des règles socioculturelles et des facteurs extra-linguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes ou les mimiques. Tous ces composants semblent rappeler le sens étymologique du mot « comprendre » qui signifie « saisir ensemble ».

A) Compréhension des mots et des morphèmes

Le premier stade à franchir sera la distinction des catégories diverses des mots. Rappelons que le classement des mots en catégories est inconnu en chinois (voir aussi annexe 17, l'indication de la catégorie est absente)³². Au moment où l'apprenant pourra distinguer utilement les catégories de sons qui parviennent jusqu'à lui, il sera prêt à appréhender leur mise en mémoire et les variations qui peuvent les modifier.

Nous amènerons donc les apprenants à séparer les mots dans le débit mélodique et à classer en catégories, les interjections, les conjonctions, les prépositions, les adverbes, les substantifs, les articles, les pronoms, les adjectifs et les verbes pour ensuite attirer leur attention sur les flexions de certains d'entre eux.

Ce n'est qu'ensuite qu'ils pourront passer aux deux stades suivants.

³² Pourtant, dans le *Xian dai han yu yong fa ci dian* 現代漢語用法辭典 *Dictionnaire du chinois contemporain* (Taïpei, 文橋 Wen Qiao, 1997 ; maison d'édition originale : *jiang su shao nian er ton chu ban she* 江蘇少年兒童出版社 de la Chine continentale), l'indication des catégories est marquée. L'éditeur parle d'« un essai et une exploration » et admet « les inconvénients éventuels » : « Ce n'est pas une tâche simple de différencier les catégories des quelque 10.000 unités lexicales, pour lesquelles les dictionnaires précédents ne distinguent pas les catégories. Les noms devraient être une catégorie plus facile à repérer ; toutefois M. LU Shu Xiang note que, dans la catégorie des noms, ce qui est le plus difficile, consiste à différencier quels verbes sont transformés en noms (double catégorie), quels verbes sont utilisés comme noms, mais sans être transformés en noms. Si une telle difficulté existe déjà pour la catégorie des noms, ce sera encore beaucoup plus ardu pour les autres mots ; la distinction des verbes, des prépositions, des adjectifs et des adverbes, etc. n'est pas facile. Nous essayons de mettre chaque unité lexicale dans une catégorie (sauf des cas très rares où l'indication est vraiment difficile). C'est un essai et une exploration ; les inconvénients seront inévitables » (p.4 de la préface, traduit par nous). Cette démarche inattendue en chinois résulte probablement de ce que ce dictionnaire, édité en Chine Continentale, est destiné non seulement aux sinophones, mais aussi aux étrangers apprenants de chinois. Une autre nouveauté (au moins pour les Taiwanais, qui sont habitués au radical, au total des traits et au total des caractères, comme dans l'annexe 17) est que, dans ce dictionnaire, le rangement des idéogrammes et des unités lexicales qui commencent par celui-ci s'opère selon l'ordre alphabétique *pinyin*. Nous présentons une page de ce dictionnaire en annexe 18. On constate donc que les Chinois tentent d'ordonner leur langue selon les catégories occidentales, mais cette tentative est récente et ne semble pas encore donner de résultats adéquats. Nous nous demandons s'il est bien pertinent d'analyser la grammaire d'une langue selon des critères étrangers.

B) Apprentissage du vocabulaire

Les mots constituent incontestablement un élément prioritaire de la langue ; comme le dit Galisson « *les mots sont des facteurs premiers dans l'acquisition de la maîtrise d'une langue...et d'une culture ; (...) rien d'essentiel ne peut être fait sans eux, aussi bien aux niveaux de l'information que de la communication (...); du culturel que du cultivé (...).* »³³. Vu que le français et le chinois sont deux langues éloignées – l'une alphabétique et partiellement flexionnelle, l'autre idéographique et non flexionnelle - l'apprentissage du vocabulaire français tant sur le plan quantitatif que qualitatif devient d'autant plus important. Il faut aider les apprenants à disposer du vocabulaire le plus étendu possible et à pouvoir le comprendre et l'utiliser adéquatement.

En règle générale, les apprenants sinophones ont connu le premier contact avec des mots isolés, c'est-à-dire avec une liste de vocabulaire à mémoriser (avec une traduction en chinois à côté du mot français), ce qui ne sert guère la rentabilité ni la compétence communicative. Il nous semble primordial de fournir des méthodes plus fructueuses aux apprenants en tenant compte des spécificités des langues française et chinoise, ainsi que des différences culturelles. Dans cette optique, donner le cours en français, faire acquérir le vocabulaire par le contexte, faire découvrir et induire le sens intrinsèque des éléments du mot, recourir au rapprochement culture-lexique nous paraissent des pistes idéales. Pourtant, les traitements isolés faisant appel à des associations, à des anecdotes liées au mot pourront intervenir également, car ils favoriseront la mémorisation et étendront à long terme le fonds de vocabulaire.

On se référera, avec succès, nous semble-t-il, aux quelques remarques formulées par P. Bogaards³⁴ :

- plus la description ou la trace est riche, détaillée et précise, plus elle a de chances d'être retrouvée, réutilisée et, de ce fait même, renforcée ;
- les tâches difficiles mènent à des traces mémorielles mieux établies que les tâches faciles ;
- le contenu significatif est un facteur de première importance dans tout apprentissage verbal.

³³ R. GALISSON, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé International, 1991, p. 3.

³⁴ P. BOGAARDS, *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Didier, 1994, pp. 91-94.

Nous proposons ici quelques pistes, nullement exhaustives, à explorer pour l'enseignement du vocabulaire tout en tenant compte du niveau des sinophones.

1) *Donner le cours en français*

Rappelons que des didacticiens ont montré que le facteur le plus important, en ce qui concerne le langage auquel sont exposés les apprenants, est la valeur communicative de l'input. En d'autres termes, il faut offrir à l'élève un input suffisamment riche et varié si l'on veut qu'il y ait acquisition.

Pour les sinophones qui apprennent la langue française dans un milieu exolingue, le premier pas à faire dans ce sens est d'utiliser le plus possible la langue cible : suivre le cours en français et régler les problèmes de la classe dans cette langue (ex : un Tel, pourquoi es-tu en retard ?). Pourtant, il importe de rendre cet input compréhensible, pour que les efforts d'imprégnation de la langue ne soient pas vains. Des gestes et des mimiques pourront aider, mais la traduction n'est pas à bannir. Si le temps le permet, les aller-retours français-chinois-français aideront les apprenants à entendre deux fois le français. Au fur et à mesure que l'année scolaire avance, la traduction devient de moins en moins nécessaire.

Tout en considérant l'importance de l'input, les enseignants pourraient enseigner certains mots en les situant dans différents contextes de départ (ex : *poisson* : A la mer, il y a des poissons ; j'ai acheté des poissons au marché, etc). La répétition finit par laisser quelques traces. Pourtant, il ne s'agit pas de la répétition mécanique des mêmes formes, mais de la répétition de formes variées, riches de contenus avec un élément de stabilité, un mot toujours répété (en l'occurrence *poisson*).

2) *Induction du sens par le contexte*

Pour maîtriser une langue, il faudrait que les apprenants en arrivent à saisir comment de très nombreux mots, pris individuellement, peuvent être effectivement utilisés dans les structures grammaticales. Au lieu d'un apprentissage du vocabulaire hors contexte, recourant au dictionnaire, il importe de mettre l'accent sur l'usage du lexique dans son contexte syntaxique et sémantique. C'est dans cette optique que nous essaierons de fournir aux apprenants sinophones des textes authentiques correspondant à leur niveau de langue, à leur connaissance du monde et à leur goût, pour qu'il y ait une induction de sens à partir du contexte. Signalons que, si les textes authentiques font appel à une préférence personnelle, à un lien avec le problème de vie des apprenants, à une implication du sujet, en d'autres termes, si les textes les touchent, ils auront plus de chances de fixer l'attention des apprenants et de

les encourager à mémoriser les mots à long terme.

Parmi les différentes stratégies « contextualisantes », D. Singleton³⁵ en cite trois, qui nous paraissent très utiles pour étendre le vocabulaire et rendre son apprentissage efficace :

- a) l'élaboration de champs et/ou grilles sémantiques à partir de textes authentiques : l'apprenant est invité à repérer dans un texte et à assembler des mots qui se trouvent dans la même aire sémantique ;
- b) la création de petits textes à partir d'assortiments de mots : on présente à l'apprenant un mélange de mots tirés d'un texte authentique et on lui demande de construire son propre texte ; puis on lui donne le texte original et on l'encourage à comparer les deux textes.
- c) l'utilisation de textes à trous : un texte authentique est mutilé d'une façon ou d'une autre (par la suppression de mots, de parties de mots ou de groupes de mots) et l'apprenant doit essayer de le restaurer dans son intégrité originale³⁶.

L'on pourrait même envisager un quatrième exercice, qui, à partir de la même mutilation, demanderait de remplir les trous à l'aide de mots différents des originaux. Ceci amènerait un élargissement du vocabulaire et un exercice d'imagination équivalent à un premier pas vers la production écrite.

Les informations fournies par le contexte ne suffisent pas toujours pour dégager le sens précis d'un mot que le lecteur rencontre pour la première fois. Pourtant, s'il rencontre ce même mot dans plusieurs contextes, il aura plus de chances de se construire une image plus complexe de la signification de ce mot. Il est donc important que les apprenants lisent des textes variés et en quantité suffisante pour pouvoir rencontrer les mots nouveaux dans de nombreux contextes différents. C'est à l'enseignant de mettre les textes à leur portée dans une progression judicieuse. Il faut souligner que les contextes sont seuls à pouvoir sauver l'apprenant des pièges de la polysémie.

3) *Par les formations françaises : les dérivés et les composés*

Le découpage des mots et l'analyse de leurs composants correspondent plus ou moins à la manière chinoise d'examiner un idéogramme et ses composants pour (éventuellement le rechercher dans dictionnaire et) comprendre sa signification. Ce recours traditionnel au travail sur le sens intrinsèque des éléments du mot nous

³⁵ D. SINGLETON, « Activités métalinguistiques et apprentissage des langues étrangères : la dimension lexicale », in *Lidil*, n° 9, 1993, pp. 161-173. Exercices proposés cités pp. 167-168.

³⁶ Nous ajouterons que le bien-fondé de la reconstitution peut être éventuellement discuté en commun.

semble efficace pour les sinophones dans la mesure où, malgré les dérivations morphologiques, le contenu sémantique des éléments reste un repère important pour la construction du sens.

Les composants nous semblent par conséquent une piste intéressante pour l'apprentissage du vocabulaire, car, d'une part, on pourrait analyser les éléments de la langue française, et, d'autre part, ces éléments trouvent souvent leurs équivalents dans la langue chinoise. Ces liens sémantiques pourront aider les apprenants à mémoriser et repérer plus facilement les mots. Dans cette optique, pour un élargissement du vocabulaire, il faudrait apprendre aux sinophones à reconnaître les éléments qui composent un mot complexe français et leurs significations en tant que composants. Citons-en quelques exemples :

a. Dérivations suffixale et préfixale

<u>En français</u>	<u>En chinois</u>
Chanteur (<chanter)	= chanter + personne : personne qui chante <i>ge zhe</i> 歌者
Faisable (<faire)	= pouvoir + faire : qui peut être fait <i>ke zuo</i> 可做
Revenir (re + venir)	= de nouveau + venir : venir de nouveau <i>zai lai</i> 再來
Mécontent (mé + content)	= non + content <i>bu yue</i> 不悅

L'identification des éléments et leur signification aideront les sinophones à étendre leur savoir à d'autres mots, sans recourir nécessairement, comme très souvent ils le font, à un dictionnaire français-chinois. Par exemple, après avoir appris les significations des suffixes *-eur* ou *-able*, ils auront des chances de comprendre ou de former d'autres mots tels que *travailleur* ou *regrettable*.

b. Composition française

L'on pourra faire relever par les exemples les similitudes de composition existant parfois dans les deux langues.

	<u>Composition fr.</u>	<u>Composition ch.</u>	
V + N :	ouvre-boîtes	= ouvrir + boîte + outil ³⁷	<i>kai guan qi</i> 開罐器
Prép + N :	avant-garde	= avant + garde	<i>qian wei</i> 前衛
Dét. card. + N :	deux-roues	= deux + roue + véhicule ³⁸	<i>lian lun che</i> 兩輪車
N + N :	timbre-poste	= poste + billet	<i>you piao</i> 郵票
N + Adj:	famille nucléaire	= nucléaire + famille	<i>he xin jia ting</i> 核心家庭
	coffre-fort	= sécurité + boîte	<i>bao xian xiang</i> 保險箱
N + Prép. + N :	point de vue	= vue + point	<i>guan dian</i> 觀點

³⁷ Outil qui ouvre une boîte. Pour une considération de lisibilité des exemples, certains sens seront mis en notes.

³⁸ Véhicule à deux roues.

tasse à thé = thé + tasse cha bei 茶杯

Les ressemblances entre la formation de ces noms composés français et chinois pourront aider la compréhension et la mémorisation. Pourtant, les enseignants devraient attirer l'attention des sinophones sur les mots appartenant aux catégories N + N, N + Adj ainsi que N + Prép. + N, car, comme nous l'avons signalé dans le chapitre 5 (5.3.1), une difficulté liée à l'ordre des éléments (marqués en italique) doit être notée dans la mesure où, dans la langue chinoise, les éléments sont juxtaposés dans l'ordre déterminant-déterminé, sans lien prépositionnel.

c. Composition savante ou interfixation

D'après J. Klein, « ces composés sont constitués de morphèmes non autonomes, qui n'ont pas le statut d'affixes (préfixes, suffixes) dans la mesure où il ne reste pas de base radicale. Beaucoup d'entre eux se caractérisent par une relation interne déterminant-déterminé »³⁹. Par analogie avec l'ordre des mots en chinois, cette composition semble plus facile à retenir, une fois que le sens des éléments est compris :

<u>En français</u>	<u>Sens des composants</u>		<u>En chinois</u>
Anglophile	= anglais + aimer	= aimer + anglais	qin ying 親英
Monotone	= seul + ton	= seul + ton	dan diao 單調
Théologie	= dieu + étude	= dieu + étude	shen xue 神學

La filiation du français avec le latin et le grec empêchera l'apprenant sinophone de découvrir par lui-même certains composants du mot. L'enseignant pourra les lui signaler.

Citons à ce propos le livre bilingue *Les préfixes et les racines de la langue française*⁴⁰. L'auteur traite spécialement de 35 préfixes et de 100 racines venant du latin ou du grec. Ces composants sont rangés par ordre alphabétique et présentés chacun sur deux pages. Les explications se rapportant au composant choisi se divisent en trois parties :

- explication de l'origine générale de l'élément traité (expliquée en chinois) ;
- plusieurs exemples de mots comportant cet élément présentés en colonnes ('entrée-prononciation-catégorie', 'phrase exemple', 'traduction chinoise-synonymes en français', 'relevé de l'éventuel composant supplémentaire').

³⁹ J. KLEIN, « La dynamique lexicale du français, facteur d'angoisse ou de progrès ? » in *Langues et cultures. Le japonais et le français, deux manières d'habiter le monde. Regards croisés*. Actes du colloque organisé par l'Université de Fukuoka et l'Université de Louvain, Fukuoka, Japon, 28 avril – 1^{er} mai 1999, p. (9) / 2697.

⁴⁰ XU Z. Z. 許章真, *Fa wen zi hui jie gou fen xi – zi shou yu zi gen* 法文字彙結構分析 – 字首與字根 *Les préfixes et les racines de la langue française*, Taipei, Shu Lin 書林, 1988, 1996.

- c) une liste d'autres mots importants contenant également les composants traités, qui, de temps en temps, est suivie d'un proverbe ou d'une courte histoire humoristique, termine la section (voir annexe 19).

Malgré certaines carences (manque d'explication sur l'origine des composants et leurs diversités de forme et non-traduction des mots importants supplémentaires), cet ouvrage sera un bon outil à côté des ouvrages ou des dictionnaires rédigés en français. Les enseignants y disposent d'un stock d'exemples et d'une analyse de la composition des mots.

Le *Robert méthodique*⁴¹, beaucoup plus complet, ne présente aucun des inconvénients de l'ouvrage ci-dessus : il est clair, éclectique, mentionne non seulement l'origine des mots, mais aussi, leurs formes différentes, leurs synonymes et antonymes, les variations grammaticales ; la présentation par groupement sémantique aide à la fois à trouver et à mémoriser les explications. Un sinophone habitué à s'orienter dans *Les préfixes et les racines de la langue française* tirera plus de profit encore du *Robert méthodique*. S'il n'est pas encore familiarisé avec ce genre de recherche, il aura probablement besoin d'une certaine initiation.

Bien évidemment, le mot ne doit pas être toujours isolé, mais présenté idéalement dans un contexte avec un champ lexical ou morphologique. Pourtant, nous estimons que l'identification des éléments peut se faire de temps en temps au cas où l'on trouve les mots concernés dans une conversation ou un texte. Le travail plus systématique et analytique sur les composants sera réservé à un stade plus avancé, quand les apprenants auront une réserve de vocabulaire plus étendue, ce qui leur évitera de devoir retenir des règles simples de formation des mots français.

4) *Le rapprochement lexique - culture*

On entre spontanément dans une langue étrangère par les mots ; ceux-ci conduisent ensuite à la culture. Depuis la création du terme *lexiculture* pour désigner la culture véhiculée par les mots à charge culturelle partagée (*pragmatique lexiculturelle*), R. Galisson⁴² promeut cette piste pédagogique qui a pour objectif « d'entrer dans la culture par les mots, afin de solidariser, intégrer langue et culture dans un même enseignement/apprentissage »⁴³. Il propose des explorations possibles telles que les expressions imagées, les mots-valises (ex : nostalgie, 'nostalgie +

⁴¹ J. REY-DEBOVE, *Le Robert méthodique: dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris, Le Robert, 1986, nouv. éd. revue et corrigée.

⁴² R. GALISSON, « La pragmatique lexiculturelle, pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique », in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 116, 1999, p. 477-496.

⁴³ R. GALISSON, *op. cit.*, p. 479.

Algérie', montre que pour un certain nombre de Français, l'Algérie reste une plaie ouverte), les mots à charge culturelle partagée (ex : les fêtes calendaires, civiles ou religieuses), les palimpsestes verbo-culturels (ex : *Les laboureurs de l'amer*, est inspiré d'un journal qui évoque les pêcheurs mécontents, vient du titre d'un roman de Victor Hugo *Les travailleurs de la mer*), les mots de situations (ex : les mots ou même les gestes qui conviennent chez le boucher), les noms de marques, les proverbes et dictons, les mots occultants (ex : mal-entendant/sourd), etc.⁴⁴

Tout travail sur le contexte ou au départ de celui-ci suppose une transmission préalable des données de « culture comportementale » et de « culture savante » permettant de situer le lexique dans ses conditions d'utilisation. Il s'agira non seulement de pouvoir manipuler les mots de manière techniquement correcte, mais surtout de les utiliser passivement et activement dans les multiples conditions où ils apparaissent. Ceci suppose « l'acquisition d'une compétence culturelle », comme le disent les auteurs de *Que voulez-vous dire ?*: « Cette compétence sera abordée en classe pour les besoins de l'acquisition d'une compétence langagière, c'est-à-dire l'acquisition d'une langue et sa pratique sociale. Cet objectif implique que soient envisagées sur le plan didactique les conséquences d'une volonté d'étudier la langue comme véhicule de la culture. Il suppose que les apprenants acquièrent un certain nombre de connaissances, mais surtout qu'ils soient exercés à certains types de reconnaissance. »⁴⁵

Il ne faut pas se leurrer : les apprenants taiwanais ne sont, au premier abord, pas intéressés par la culture de la francophonie (cf. ch. 1), ni même spécialement par la communication interculturelle. La « volonté » d'intégrer la langue sera peut-être faible. Notre travail devra donc s'effectuer sur deux plans :

- a) le plan de la séduction pour les convaincre de l'agrément et de l'intérêt procurés par l'entrée dans un nouveau monde ;
 - b) la nécessité de perfectionner l'outil permettant cette entrée, soit la langue française.
- Nous essaierons donc de rendre les cours aussi divertissants que possible sans perdre la crédibilité envers une classe peu habituée à ce « manque de sérieux » et tout en respectant les structures imposées académiquement.

Pour élargir l'horizon des apprenants au-delà de l'utilitaire direct, il nous faudra adapter plusieurs propositions didactiques destinées à des apprenants s'immergeant

⁴⁴ Ces différentes formes lexicales pourront d'autre part être reprises par les apprenants au moment de la production écrite ou orale.

⁴⁵ A. BLONDEL, G. BRIET, L. COLLES, L. DESTERCKE et A. SEKHAVAT, *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, guide pédagogique, Bruxelles, Duculot, 1998, p. 8.

volontairement en milieu francophone. Nous ne disposons a priori que de la langue, mais les divers « outils » de transmission dont nous parlons d'autre part pourront malgré tout créer un succédané de milieu ambiant.

A travers des documents authentiques, les apprenants pourront apprendre à déchiffrer « *les connotations associatives et à cerner les mécanismes par lesquels un mot acquiert dans le discours français d'autres significations que sa valeur dénotative* »⁴⁶. Ces mots seront, comme le dit Galisson « à charge culturelle partagée » et, suivant en cela les auteurs de *Que voulez-vous dire ?*, nous nous appliquerons à transmettre ces « culturèmes ». Il sera difficile de suivre textuellement leur proposition reprise au chapitre 2 : interroger des natifs. Cependant, l'internet pourrait permettre de poursuivre une interrogation analogue par écrit. Les étudiants disposent du matériel adéquat et auront été stimulés pour établir une relation avec des francophones intéressés par la culture chinoise.

Les réponses données par écrit seront soumises à discussion en classe et pourront donner naissance à l'élaboration d'un « lexique de culturèmes ». Ce lexique qui suit la proposition reprise dans *Que voulez-vous dire ?* (p. 43), s'inspirera lui aussi de la démarche de Galisson ; il sera de type onomasiologique et anthropologique. Il organisera donc les noms selon leur contenu sémantique considéré du point de vue de l'homme dans la société. Les définitions seront ensuite organisées en fichiers extensibles et mobiles. Au début, les culturèmes pourront être repris dans les manuels de FLE (4 heures/semaine au programme actuel) pour ensuite être découverts selon la méthode citée plus haut dès que le niveau des étudiants le permettra. La notion de fichier (et de classement) n'est peut-être pas encore très courante chez les étudiants taiwanais ; il faudra donc organiser et vérifier très soigneusement la conception de celui-ci qui se révélera ensuite très utile.

Les expressions idiomatiques et les proverbes dont nous parlerons plus tard (7.2.2.B) donneront l'occasion de noter certaines images parfois surprenantes et, par là même, plaisantes et faciles à mémoriser (on pourra comparer la manière de nommer l'être aimé : « mon cœur et mon foie » en chinois ; « mon chou », « mon cœur » en français!)

Bien qu'il soit nécessaire de pouvoir marquer une allusion, remarquer les implicites et les sous-entendus pour être à même de lire ou écouter (donc réagir)

⁴⁶ L. COLLES, « Connotations associatives et expressions imagées en classe de FLE » in *Enjeux* n° 26, Namur, juin 1992, pp. 93-103, repris par A. BLONDEL et al., *op. cit.*, p. 42.

efficacement, nous ne travaillerons ces formes d'expression qu'au fur et à mesure de leurs apparitions dans les documents. La langue chinoise fait largement appel aux implicites, mais ceci ne facilitera pas la compréhension des sous-entendus français. Il s'agit plus d'une transmission culturelle que de forme de langage. Nous devons donc porter l'attention sur les présupposés chaque fois que l'occasion s'en présente. L'étendue de l'information culturelle facilitera la découverte et l'explication des présupposés.

Parallèlement aux données culturelles françaises, l'on s'efforcera de faire prendre conscience aux étudiants des données culturelles correspondantes dans leur propre contexte chinois.

Si l'évocation des liens entre lexique et culture constitue un moyen pour montrer aux apprenants que les mots sont des traces de l'Histoire, les remarques contrastives sur les relations lexique-culture des langues française et chinoise seront encore plus instructives. Accéder à la culture par les mots est un peu comme suivre une piste à rebours : le mot étant le résultat actuel, s'interroger sur le pourquoi et le comment de sa forme équivaudra à remonter l'histoire des mots, puis celle des peuples qui les utilisent. Observer les interactions linguistiques et historiques, le fonds commun universel et les particularités régionales, ce sont là les richesses possibles offertes par l'examen des mots au-delà de leur simple signification lexicale.

Parmi les circonstances ayant amené des adaptations lexicales, certaines formulations sont liées à l'identification d'une origine occidentale :

<u>En français</u>	<u>En chinois</u>
baguette	pain français 法國麵包 <i>fa guo mian bao</i> ⁴⁷
brocoli	chou-fleur américain 美國花菜 <i>mei guo hua cai</i> ⁴⁸
mangetout	haricot hollandais (en taiwanais) 荷蘭豆 <i>he lan dou</i>
pastèque ⁴⁹	melon occidental 西瓜 <i>xi gua</i>
tomate	kaki occidental ⁵⁰ 西紅柿 <i>xi hong shi</i>

Toujours dans le cadre du lexique-culture, on pourra faire observer les différentes façons de décrire la réalité, de nommer les choses, par exemple les cinq doigts :

<u>En français</u>	<u>En chinois</u>
--------------------	-------------------

⁴⁷ Ou pain ayant la forme d'un bâton 棍子麵包 *gun zi mian bao*.

⁴⁸ Ou chou-fleur vert 綠花菜 *lü hua cai*.

⁴⁹ 'Melon d'Espagne'. *Dictionnaire de l'agriculture et de la vie rurale*, Paris, Larousse, 1984, p. 354.

⁵⁰ Pour plus d'exemples, voir également le chapitre 2 (2.2), où des unités lexicales sont composées à partir des caractères *xi* 西 'ouest, occidental' et *yang* 洋 'océan, d'outre-mer'.

Pouce :	mesure de longueur	大拇指 <i>da mu zhi</i> : le doigt grande mère ⁵¹ <i>da</i> ‘grand’ <i>mu</i> ‘mère’ <i>zhi</i> ‘doigt’
Index :	indicateur	食指 <i>shi zhi</i> : doigt à manger (ou à sucer) <i>shi</i> ‘manger’ <i>zhi</i> ‘doigt’
Majeur :	le plus grand (=médus : doigt du milieu)	中指 <i>zhong zhi</i> : doigt du milieu <i>zhong</i> ‘milieu’ <i>zhi</i> ‘doigt’
Annulaire :	doigt propre à l’anneau	無名指 <i>wu ming zhi</i> : doigt sans nom <i>wu</i> ‘sans’ <i>ming</i> ‘nom’ <i>zhi</i> ‘doigt’
Auriculaire :	le petit doigt dont la petitesse permet de l’introduire dans l’oreille	小指 <i>xiao zhi</i> : le petit doigt <i>xia</i> ‘petit’ <i>zhi</i> ‘doigt’

5) *Prise de notes correcte : épeler les mots nouveaux, puis les diviser en syllabes et en composants significatifs s’il y a lieu.*

Ceci nous semble primordial au début surtout et reste indispensable tout au long de l’apprentissage, quel que soit le niveau des apprenants. Epeler dans le bon ordre fixera chez les sinophones les habitudes de notation et de lecture alphabétiques auxquelles ils ont été initiés par l’apprentissage de l’anglais. Pendant l’acte de lecture, ils ont tendance à visualiser et à mémoriser les mots globalement (cf. chapitre 2) ; rappelons également que le livre chinois courant à Taiwan se lit en suivant la verticale, les paragraphes s’ordonnant de droite à gauche (voir annexe 20). Le fait de changer d’orientation pour la lecture peut être à l’origine d’une semi-dyslexie. L’ordonnance continue des lettres et de leurs combinaisons, ajoutée à la recherche de composants signifiants, pourraient éviter des quiproquos (ex : maniaque/ammoniaque) et à long terme amener à bien produire les polysyllabiques (ex : cholestérol).

De plus, si les élèves épellent les lettres en les écrivant sur un papier brouillon et en portant attention aux éléments composants que l’enseignant aura relevés (par exemple, cholestérol, *cholé* ‘bile’ et *sterros* ‘ferme, consistant’), cela contribuera à la mémorisation du mot, qu’ils pourront plus facilement utiliser (l’habitude d’épeler à la française pourra aussi leur éviter plus tard des malentendus lors de conversations).

Signalons en passant que les quiproquos occasionnés par la visualisation des mots pourraient amener à des jeux de mots, des contrepétories ou des calembours. On change des lettres ou des syllabes pour fabriquer un autre mot et obtenir un effet burlesque. Ex : un chauvin/un vin chaud ; l’opéra/l’apéro, un mot grec/un gros mec ; un bouchon/un bon chou, etc.

⁵¹ Un sens qui pourrait résulter du caractère *mu* 拇, composé de 扌 ‘main’ et de 母 ‘mère’.

Dans le cas des apprenants taiwanais, nous n'exploiterons peut-être pas ces calembours ou quiproquos s'ils sont involontaires au moment même où ils se produisent ; en effet, une classe d'origine homogène ne relèvera sans doute pas très facilement l'erreur à la base du calembour, et le fait que le professeur fasse rire « aux dépens » de son auteur pourrait blesser la susceptibilité de celui-ci. Mais il serait judicieux que le professeur note discrètement les formes involontaires et les exploite plus tard sans évoquer les circonstances ni l'auteur.

Les remarques d'H. Besse⁵² à propos des calembours employés dans l'enseignement du FLE, nous paraissent judicieuses, même si « la complicité d'une culture partagée » nous paraît un but relativement lointain, vu que cela suppose une connaissance assez étendue du vocabulaire français. Le calembour, *« essentiellement oral, repose sur des homophonies ou parophonies, que l'orthographe française, non strictement phonétique, lève souvent. Pourquoi'il y ait calembour, volontaire ou non, il faut que la suite sonore, présentée par le contexte comme porteuse d'un certain sens, laisse entendre qu'elle en est porteuse d'un autre, plus ou moins distant. »*⁵³, ce calembour donc peut présenter des avantages même avec des apprenants moins exercés :

- a) rapprocher la langue maternelle et la langue cible (seulement si le calembour est fait au départ de la langue maternelle).
- b) détendre l'apprentissage de la langue cible, en jouant : détourner, deviner. On peut partir de l'observation de graffitis tels qu'on les trouve dans le métro : « Conservez votre ticket de transport » deviendra « Conservez votre ti.re. desport » (exemple cité par H. Besse) pour ensuite inviter les apprenants à se divertir par la même pratique. Les jeux de charades et de rébus, jadis très populaires, peuvent être employés de la même manière puisqu'ils sont eux aussi basés sur les calembours.
- c) créer : l'atelier de calembours. Le maître propose une suite phonique qu'il sait être polysémique, par exemple [v Rbl], les étudiants cherchent en s'aidant de dictionnaires unilingues, tous les homophones ou paraphones, pour ensuite les combiner de la manière la plus amusante possible.

Nous réserverons l'atelier de calembours aux apprenants sinophones ayant déjà une certaine aisance dans la pratique du français.

⁵² H. BESSE, « La culture des calembours » in *Le français dans le monde*, fév. Mars 1989, pp. 32-39.

⁵³ H. BESSE, *op. cit.*, p. 32.

Pour amener les Taiwanais à apprécier la portée que peut avoir un calembour, nous pourrions leur raconter l'anecdote véridique de la transcription romanisée de l'ancien Ministre des Affaires Etrangères de Taiwan : Chien Fu 錢復 (en pinyin Qian Fu), ce qui sonnait comme « chien fou » aux oreilles des francophones ; cette approximation malencontreuse a causé des embarras aux employés du Bureau Représentatif Taiwanais. En annexe 21, nous présentons deux petits dessins de Ph. Geluck qui sont eux aussi basés sur des calembours.

Nous nous sommes étendue un peu longuement sur le calembour car celui-ci a une relation avec une appréhension détendue et humoristique de la langue ; nous avons déjà évoqué l'importance de ces caractéristiques, mais revenons pour l'instant aux procédés utiles à la mémorisation.

6) *Utilisation de rapprochements phonétiques*

a. Mots étrangers transcrits en chinois

Rappelons que les Chinois transcrivent souvent les noms étrangers en s'aidant de leur perception sonore (cf. 5.1.1). Par conséquent le rapprochement de prononciations quasi similaires pourrait aider à trouver les mots équivalents en français et à en faciliter la mémorisation. Il suffit de rappeler aux apprenants de bien les prononcer à la française. Citons deux exemples :

caféine = *ka fei yin* 咖啡因 (*ka fei* 'café' *yin* 'élément') ;

croissant (pâtisserie) = *ke song* 可頌 (*ke* 'possible' *song* 'chanter')⁵⁴.

Bien que ces transcriptions phonétiques se rapportent généralement à la catégorie des noms, ce qui n'est qu'une partie réduite du lexique français, cela pourrait aider les apprenants à les mémoriser en se rappelant la similitude des sons. Pourtant, à propos des sons transcrits, il faudrait sensibiliser les sinophones aux altérations subies lors des transcriptions de sons dans le système chinois et à l'effet inadéquat obtenu (cf. des exemples de la partie 5.1.1.).

b. Onomatopées et mots dont le sens et les sons semblent proches

Certains mots français sont formés par onomatopées ; l'évocation du son⁵⁵ pourrait en faciliter la mémorisation : par exemple, des verbes comme *miauler*, *ronronner*, *craquer*, etc.⁵⁶. A ce propos, les onomatopées pourront différer d'une langue à

⁵⁴ Ce mot trouve également une adaptation sémantique en chinois 牛角麵包 *niu giao mian bao*, qui signifie littéralement 'le pain à la forme d'une corne de buffle' (*niu* 'buffle' *giao* 'corne' *mian bao* 'pain').

⁵⁵ En fait, en français, il y a des mots qui peuvent évoquer un mouvement associé à la partie du corps concernée. Cela peut aider des apprenants de souligner certains de ces aspects: par exemple, *bouder* fait appel à la forme ronde de la bouche; *tousser*, *cracher* à la gorge ou au gosier; *moucher* au nez.

⁵⁶ Pour plus de détails, voir M. GREVISSE, *Le Bon Usage*, grammaire française refondue par A.

l'autre et le fait de relever les différences (ou les ressemblances) peut lui aussi en faciliter la mémorisation. Prenons quelques exemples en français et en chinois :

Le coq lance	cocorico / <i>cou cou cou</i> 咕咕咕
Le canard fait	couin couin / <i>kua kua</i> 呱呱
Le chat fait	miauw / <i>miau miau</i> 喵喵
Le chien fait	ouah ouah / <i>wang wang</i> 汪汪

Des enchaînements de sons qui n'ont pas un rapport direct avec le sens peuvent être aussi un facteur favorable à la mémorisation : « *Personnellement, j'affectionne bien le son 'goût' : car, pour le prononcer, on fait appel, près de la gorge ou du gosier, aux muqueuses de la langue et du palais, lesquelles délicatement activées font venir l'eau à la bouche. D'où mon faible pour toute la série de mots qui semble – je ne tiens nul compte de l'étymologie – en découler : gourmand, goûteux, goulou, goulument, gouleyant, engouement, dégoulinant, engoulevent.* »⁵⁷. Malgré leur subjectivité, ces facteurs évocateurs s'enracineront chez chaque individu.

7) *Un rapport avec la langue anglaise*

Signalons d'abord qu'il ne s'agit pas d'enseigner le français à travers l'anglais, mais tout simplement de tirer avantage de l'acquisition préalable de ce dernier. Il s'agit de relever les ressemblances des mots entre l'anglais et le français tout en sensibilisant les apprenants à la bonne prononciation correcte à la française et en les appelant à la vigilance envers les « faux amis »⁵⁸. Les mots pour lesquels on peut recourir à ce moyen sont nombreux :

des noms : cooperation/coopération, complexity/complexité ;

des adjectifs : possible/possible, different/différent ;

des verbes : invite/inviter, finish/finir ;

des adverbes : rapidly/rapidement, immediately/immédiatement, etc.

Jusqu'ici, on pourrait dire que par les pistes phonétiques, à travers le chinois, l'anglais ou les onomatopées du français, les sinophones disposent déjà d'un certain fonds de mots où puiser selon les nécessités du moment. Il suffit aux enseignants de les rappeler au moment opportun pour renforcer la mémorisation du vocabulaire. Cette association phonétique pourra, au moins, encourager les sinophones en leur

GOOSSE, 13^e éd. revue, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1993, §199.

⁵⁷ F. CHENG, *Le dialogue. Une passion pour la langue française*. Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 57-58.

⁵⁸ A ce propos, serait utile l'annexe des faux amis anglais-français répertoriée dans *Dictionnaire du français. Référence. Apprentissage*, sous la direction de J. REY-DEBOVE, Paris, Clé International – Le Robert, 1999, pp. 1112-1117.

montrant qu'ils ne partent pas totalement « à zéro » face à l'apprentissage du français. A long terme, l'aspect phonétique peut servir à l'élargissement du vocabulaire.

8) *Par des proverbes, des slogans publicitaires ou des chansons*

Nous conseillerons donc de se servir des proverbes, des slogans publicitaires et des chansons (ou des comptines) pour l'enseignement du vocabulaire, vu que leur rythme, leur mélodie ou leur aspect affectif pourront servir de bon support pour la mémoire. Ex : Petit à petit, l'oiseau fait son nid ; Vouloir, c'est pouvoir ; Le Soir, j'ai envie de savoir (*Le Soir*) ; Notre boulot est de vous emmener au boulot (*STIB*). En fait, les proverbes, patrimoine culturel dans lequel sont inscrites les valeurs d'un peuple, sont également idéaux pour l'exploitation culturelle d'une langue.

Quant aux chansons, il nous semble que dès le début de l'apprentissage du FLE, l'exploitation de chansons ou de comptines avec des paroles simples sera appréciée (ex : *Frère Jacques*, *Joyeux anniversaire*). Si la chanson possède une version chinoise (avec une mélodie semblable), ce sera utile pour faciliter la mémorisation des mots (ex : les deux chansons citées, ainsi que *L'eau vive* de Guy Béart, *Puisque tu pars* de Jean-Jacques Goldman, etc). Au fur et à mesure, les enseignants pourront toujours faire chanter des chansons dont la complexité du texte est légèrement au-dessus du niveau des élèves pour encourager ceux-ci à faire des progrès et ils pourront bien sûr introduire des chansons françaises dont la version n'existe pas en chinois.

9) *Par maximes et citations*

En dehors des phrases qui accrochent par l'ouïe, il peut être profitable d'utiliser aussi des maximes et citations, qui accrochent par le sens et une formulation fixe. Ex : « Pour être aimé, il faut d'abord être aimable. », « Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. » (A. de Saint-Exupéry), etc.

10) *Par associations diverses*

Si on parvient à rapporter les mots à des domaines, des connaissances concrètes et familières, on aura plus de chances de les mémoriser. Les paires traditionnelles (telles que les antonymes grand - petit, homme - femme), les associations appartenant à la même catégorie (chat - chien), ou à des catégories différentes (chien - aboyer) sont toujours intéressantes.

En fait, on pourrait associer un mot nouveau à d'autres déjà connus ; cette

association peut diverger d'une personne à l'autre, selon sa propre expérience. La sensibilité particulière pour la sonorité et la plasticité des mots français que F. Cheng éprouve pourraient servir de repères pour nos apprenants sinophones, qui sont façonnés comme lui par l'écriture idéographique où chaque signe forme une unité vivante et autonome. *« J'ai tendance tout bonnement, à vivre un grand nombre de mots français comme des idéogrammes. Ceux-ci sont idéogrammes, non par des traits graphiques bien sûr, puisqu'ils relèvent d'un système phonétique – encore que la graphie de certaines lettres ne me soit pas indifférente : A, homme [à cause de 人 = homme ? n. d. l. r.] ; E, échelle ; H, hauteur ; M, maison ; O, œil ; S, serpent ; T, toit ; V, vallée ; Z, zébrure, etc. -, c'est phonétiquement qu'ils incarnent l'idée d'une figure. »*⁵⁹

Citons encore une expérience de F. Cheng, pour qui le mot *échancrure* présente une connotation sensuelle, car la jeune répétitrice, à qui il demandait l'usage exact de ce mot, l'expliquait en dessinant du doigt devant sa poitrine, avec beaucoup de simplicité, les lignes de sa robe gracieusement décolletée. Ce vécu a exercé une répercussion sur son apprentissage de vocabulaire. *« Par la suite, comme en écho, me plairont d'autres mots terminés par la finale -ure ; celle-ci semble prolonger une secrète trace délicatement ou fermement dessinée : épure, diaprure, cambrure, rainure, ciselure, zébrure, brûlure, déchirure... Pour une raison analogue, mais à l'inverse, j'affectionne certains mots dont la terminaison suggère un élargissement, une ouverture, quand le sens du mot va dans le sens de la vie : visage, rivage, paysage ; ou rivière, lisière, clairière. »*⁶⁰

11) *Par de courtes histoires*

Les enseignants pourront raconter de courtes histoires réelles ou imaginaires aidant à la mémorisation. Par exemple, une histoire expliquant l'anagramme *aimer* et *Marie*. Pendant la création du monde, Dieu a oublié la chose la plus importante : « aimer ». Il l'envoie tout de suite du ciel, mais ce mot tombé est devenu Marie, c'est pourquoi on dit que Marie est la transformation de l'amour. Cette anecdote a le même sens qu'une autre qui dit que Dieu donne à chaque bébé une mère (Marie = mère de Jésus) pour l'aimer. Un autre exemple, *copain* : on pourrait agrémenter l'explication étymologique par une anecdote : « Au moment difficile, ceux qui peuvent partager avec (co- 'avec') toi les 'pains' sont tes amis, tes 'copains'. »

⁵⁹ F. CHENG, *Le Dialogue. Une passion pour la langue française*. Paris, Desclée de Brouwer, 2002, p. 40.

⁶⁰ F. CHENG, *op. cit.*, p. 56.

12) *Par intérêts et préférences personnels*

Le professeur pourra toujours encourager les apprenants à étendre le vocabulaire par leur propre expérience et par l'expression de leurs préférences personnelles. En fait, si l'on est intéressé ou touché, on retiendra plus volontiers certains mots et on aura plus de chances de les employer.

En guise de conclusion à propos de l'apprentissage du vocabulaire, nous insistons sur le fait que connaître un mot ne consiste pas seulement à savoir ce qu'il veut dire, mais aussi à connaître sa catégorisation grammaticale ainsi que sa sous-catégorisation, par exemple la transivité ou intransivité d'un verbe. Les apprenants doivent savoir situer les mots en relation avec la syntaxe de la phrase. Connaître leur classification aidera à les utiliser correctement. Il sera par exemple utile de pouvoir situer une locution sur le même plan qu'un mot simple : locution adverbiale équivaut à adverbe, locution adjectivale à adjectif, etc (locution adjectivale : sans précédent ; locutions adverbiales : Prép. + Nom : sans doute, d'habitude ; Prép. + inf. : sans désespérer ; Prép. + adj. : en général, à nouveau, A la + adj. féminin : à la légère, etc).

En ce qui concerne la sémantique, nous dirons comme F. Cormon : « *C'est même là l'un des principaux problèmes que rencontrent nos élèves. Il est très difficile pour eux de comprendre que chaque mot de leur langue maternelle ne correspond pas très exactement à un autre mot et un seul de la langue cible. Aussi sont-ils très surpris, voire indignés, lorsqu'ils réalisent qu'un mot qui a l'air tout innocent et qui semble avoir un correspondant exact dans l'autre langue ne se traduit pas toujours de la même façon* »⁶¹. Exemples :

打 *da* 'battre'

打電話 *da dian hua* 'battre téléphone' = téléphoner

打人 *da ren* 'battre personne' = battre

打桌球 *da zhuo qiu* 'battre table balle' = jouer au ping-pong

Il faudra donc leur faire comprendre que, au-delà de l'apprentissage du vocabulaire, ce qui importe, c'est la transmission fidèle du sens d'une langue à une autre, le vocabulaire n'étant qu'un des outils nécessaires à cette transmission.

⁶¹ F. CORMON, *op. cit.*, p. 35.

C) Analyse grammaticale de la langue française

A propos du choix entre l'enseignement explicite ou implicite de la grammaire, nous préférons des activités grammaticalisées explicites en classe du FLE pour les sinophones. Il s'agit, dans le sens de H. Besse et de R. Porquier, « *de l'enseignement/apprentissage d'une description grammaticale de la langue-cible en s'appuyant expressément sur le modèle métalinguistique qui la construit (en utilisant en particulier sa terminologie, sous forme originale ou simplifiée). (...) La démarche peut être déductive (de la règle aux exemples qui l'illustrent), ou inductive (des exemples à la règle qui a présidé à leur sélection). L'une et l'autre postulent que l'apprentissage d'éléments d'une description grammaticale de la langue-cible favorise ou accélère l'intériorisation des régularités décrites* »⁶². Cette intervention sur la forme rendra les structures du français plus accessibles pour les sinophones en les invitant à maîtriser les règles.

En fait, l'intervention grammaticale explicite est inévitable pour les sinophones. Par exemple, au début, sans explication sur des concepts base/terminaison, les sinophones ne peuvent saisir la formation d'un verbe d'une langue souvent flexionnelle comme le français.

Pourtant, expliciter ne veut pas dire pour autant priver les apprenants des exercices de conceptualisation proposés par H. Besse et R. Porquier. Ceux-ci constituent une activité structurante de la part des apprenants, au lieu d'un transfert de données du professeur à l'apprenant. « *La démarche consiste à s'appuyer sur l'intuition qu'implique cette intériorisation afin que les étudiants en élucident eux-mêmes les règles, à partir de leur propre métalangage. Pour ce faire, le professeur demande aux étudiants de produire des phrases incluant la difficulté grammaticale et les aide à regrouper celles qui sont correctes et celles qui ne le sont pas. On constitue ainsi un corpus non présélectionné par le professeur (c'est une différence essentielle avec les démarches de grammaire inductive), et qui correspond à la compétence réellement atteinte par les étudiants dans la langue-cible.* »⁶³.

Outre les exercices de conceptualisation portant sur les mécanismes de la grammaire, il sera favorable d'introduire le « sémantisme » dans son apprentissage. Comme le mentionne G.-D. de Salins⁶⁴ « *Le sémantisme est très certainement le*

⁶² H. BESSE et R. PORQUIER, *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Hatier, 1982, p. 80.

⁶³ H. BESSE et R. PORQUIER, *op. cit.*, p. 114.

⁶⁴ G.-D. DE SALINS, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier, 1996, p. 8.

moyen le plus facile pour aider les apprenants à comprendre le système grammatical d'une langue étrangère, puisqu'il propose des notions d'ordre universel. Un apprenant comprendra mieux à quoi servent les articles définis et indéfinis, les démonstratifs ou les qualificateurs et quelle en est la valeur d'emploi si, au lieu de les séparer arbitrairement, on les regrouperait pour lui montrer de quelle notion générale dépendent tous ces mots grammaticaux ». Nous sommes d'accord avec cet auteur qui estime que « *si les apprenants se trouvent confrontés très tôt à des mini-corpus de conceptualisation, c'est-à-dire des énoncés de grammaire implicite qui mettent en évidence l'existence d'un microsystème, sur lequel ils ont à réfléchir pour en découvrir les règles de fonctionnement et d'emploi, leurs grammaires intermédiaires se stabiliseront d'autant plus vite et, surtout, les erreurs qu'ils commettent en début d'apprentissage ne se fossiliseront pas irrémédiablement* »⁶⁵.

Pourtant, signalons que des explications purement métalinguistiques sur la langue française resteront trop abstraites pour les sinophones, car, comme nous l'avons mentionné, ceux-ci n'ont pas eu de formation métalinguistique en mandarin durant leur scolarité. Pour que les structures du français soient accessibles aux sinophones et que leur enseignement ne risque pas de se transformer en « bourrage de crâne » au lieu de l'apprentissage d'une langue vivante, il faudrait que les professeurs du FLE, en dehors des explications fournies dans les manuels de grammaire, recourent explicitement à des comparaisons, éventuellement contrastives avec le chinois, intervenant comme points de repère pour la prise de conscience du fonctionnement de la langue française. L'étude contrastive des structures de ces deux langues que nous avons menée dans le chapitre 5 pourrait servir à lutter dès le début de l'apprentissage contre les difficultés spécifiques des sinophones.

Ainsi, les manuels de grammaire que les sinophones utilisent en classe ne nous semblent pas adaptés à leurs besoins spécifiques et à leurs difficultés. Ceux qui proviennent de France décrivent toujours la langue française à travers les formes et les catégories grammaticales traditionnelles. Ceux qui sont conçus par les professeurs de français à Taiwan⁶⁶ suivent aussi ce chemin. Les professeurs devraient, au lieu

⁶⁵ G. -D. DE SALINS, *op. cit.*, p. 52.

⁶⁶ Citons à ce propos deux manuels que certaines universités utilisent pour le cours de grammaire française. J. J. YUE 岳家君, *Shi yong fa wen wen fa 實用法文文法 Grammaire chinoise de la langue française. Présentation et application de la grammaire française à l'usage des étudiants sinophones* (il nous semble que la première partie du titre français aurait dû être 'Grammaire de la langue française expliquée en chinois'), Taipei, Guan Tang 冠唐, 1996, 1997. 592p. Sans cahier d'exercice, ce grand livre explique la grammaire française en chinois. Les explications en métalangage sont uniquement en chinois, mais les exemples sont bilingues. Un autre ouvrage *Fa yu ji chu wen fa lian xi 法語基礎文法練習 Pas à pas. Exercices de grammaire*, est conçu par six professeurs M. L. HWANG, K. J. YANG, X. X. HWANG, PH. CHAUBET, R. Y. LEE, J. J. YUE, Taipei,

de rester dans le cadre des explications et exemples présentés dans les manuels de grammaire selon les catégories traditionnelles, les sélectionner, les combiner avec des documents authentiques et se mettre à la place des apprenants pour leur fournir des explications utiles.

Dans le cas où les sinophones apprennent le FLE en milieu exolingue, nous remarquerons l'importance de la forme du message pour l'adéquation à son contenu. En d'autres termes, nous pouvons donner aux apprenants l'occasion de faire attention à la forme du message, qui renvoie souvent aux règles grammaticales. Pourtant, il nous faut à d'autres moments insister sur la communication et le contenu du message. Nous pouvons utiliser un langage riche et varié en français pour remédier à l'absence de communication naturelle. Il faut donner aux apprenants à la fois l'occasion de faire attention à la forme du message et de pratiquer la langue. L'utilisation principale du français avec traduction occasionnelle en chinois devra ainsi s'appliquer tant à l'enseignement des matières qu'au traitement des problèmes dans la classe.

Le genre et le nombre du substantif

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 5 (5.2.1), les classificateurs/spécificatifs chinois pourront être utilisés pour amener aux notions de genre et de nombre. Les enseignants pourraient se servir du nombre élevé (± 400) et de la complexité de classements de ces spécifiques, comme première étape pour libérer les sinophones de l'idée que les marques de nombre et de genre du français sont compliquées et difficiles. Nous considérons cette phase comme un dépassement de l'« ethnocentrisme linguistique » qui aidera les sinophones à considérer les spécificités du français d'un œil plus objectif.

Le professeur pourra par la suite donner - en chinois - quelques échantillons de juxtapositions erronées spécifique-nom, ceci dans le but de mettre les sinophones à la place des francophones qui ressentent un « effet bizarre » ou même une « incompréhension » lors d'une « agrammaticalité » de nombre et de genre. D'où l'importance de bien retenir le genre de chaque mot et de le marquer dans une conversation.

Zhong Yang 中央, 2000, 146p. Contrairement au premier livre qui se veut le plus complet possible, cet ouvrage relève des notions de base suivant les catégories traditionnelles (pourtant les compléments circonstanciels ne sont pas traités). Le principe de ce livre est de fournir d'abord les notions grammaticales en tableau et de proposer des exercices, dont les plus fréquents sont les exercices à trous (l'article, le genre, le nombre, les temps de verbe, etc). Contrairement aux manuels provenant de France, ce livre utilise souvent la traduction (version). Le livre des corrigés intitulé *Pas à pas exercices de grammaire corrigés*, 84p. se vend à part.

Nous donnons ici un exemple pour montrer en chinois une confusion du type de celle qu'on pourrait commettre en français en utilisant les classificateurs erronés.

Pour dire *un livre* en chinois :

(書 *shu* 'livre', 本 *ben* 'volume', classificateur marqueur de livres)

l'expression correcte est — *yi* 'un' 本 *ben* 'volume' 書 *shu* 'livre' : *yi ben shu*

une expression incorrecte serait — *yi* 'un' *頭 *tou* 'tête' 書 *shu* 'livre' : *yi tou shu*

(頭 *tou* 'tête', classificateur destiné au bétail)

Ce type de confusion entre spécificatifs en chinois est aussi étonnant que l'est la confusion de genre, par exemple, dans

« Je cherche *une grande chêne pour en récolter les glands ».

Quant au genre arbitraire d'objets inanimés, nous pourrions recourir à quelques repères. En effet, il n'existe pas de règle infaillible pour connaître les genres des noms en français. Pourtant, certains réducteurs de complexité pourront permettre de prédire le genre de certains noms⁶⁷ :

- Sont féminins à raison de 90-95% des noms simples (pas de suffixe) qui se terminent à l'audition par une consonne, protégée à l'écrit par un « e muet » : ex : porte, fête, pelle, etc ; ou les noms qui comportent un suffixe féminin comme : -ure, -ade, -sion, -tion, -té, -ité, etc ;
- Sont masculins à raison de 70-75% des noms simples (pas de suffixe) qui sont terminés à l'audition par une voyelle : fou, poulet, bas, etc ; ou les noms qui comportent un suffixe masculin : -on, -ment, -age, -isme, etc ;
- Zones floues : consonne + l ou r : livre, lièvre, mètre, fenêtre, etc.

Rappelons que ces règles de repérage devraient être introduites par des activités de conceptualisation pour qu'elles ne se réduisent pas une fois de plus à des règles grammaticales figées.

En effet, nous avons remarqué qu'à part les suffixes masculins ou féminins, le repérage se fait par l'audition. Il importe donc de signaler aux apprenants l'utilité de prononcer les mots pour aider au choix de la marque du genre ; cela exigera un apprentissage à long terme, car le mandarin, avec ses idéogrammes, est par nature une

⁶⁷ Note résumée de l'ouvrage *Enseignement du français langue seconde aux élèves d'origine arabe et turque : propositions pédagogiques destinées à la formation des enseignants*. Recherche commanditée par le Ministère de la Communauté Wallonie-Bruxelles, Administration de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Liège, Cellule d'Education Interculturelle du Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateur de l'Université de Liège, 1999, pp. 109-114. Selon l'auteur D. Crutzen, cette partie du « genre en français » est adaptée des recherches de J. L. Doneux. Quant aux suffixes masculins et féminins, nous proposons de voir également *Le Bon Usage*, pp. 710-712.

langue à visualiser en silence. Il importe d'augmenter la communication orale dans la classe. Les apprenants fixeront ce système de classement en le pratiquant. Les exercices d'application utilisant les objets familiers peuvent se pratiquer tels qu'ils sont proposés dans les manuels classiques.

A côté de ces moyens d'identifier le genre des noms en cours de lecture ou de conversation, il sera recommandé de noter et de mémoriser le nouveau vocabulaire en associant obligatoirement l'article défini et le nom concerné.

La conjugaison du verbe

La conjugaison représente une difficulté majeure chez les sinophones d'autant plus que l'enseignement des verbes à Taiwan se limite souvent à l'écrit, reste décontextualisé (avec des phrases courtes fournies par les cahiers d'exercices grammaticaux), et ne se réfère pas à certains aspects verbaux existant déjà en chinois. De plus, les explications purement métalinguistiques rendent encore plus abstraits et vagues les concepts concernant le temps, le mode et l'aspect qu'un verbe français exprime.

Il nous semble donc important d'enseigner la conjugaison par l'écrit et l'oral simultanément et de bien fixer les points de repères du mandarin aux moments appropriés. Pour bien situer l'action marquée par un verbe français, nous proposons de recourir au contexte (mieux que des phrases isolées) et aux ressemblances des verbes français et chinois (nous les en avons évoquées dans la partie 5.2.2.). Nos propositions seront présentées comme suit.

1) La morphologie des verbes

Il nous paraît primordial d'assurer un va-et-vient entre l'écrit et l'oral pour la prise de conscience de la graphie et du son ; ce dernier ne devrait pas être négligé comme il l'est souvent à Taiwan. Il faudrait d'abord expliquer clairement avec support écrit les composants base/terminaisons puis attirer l'attention des sinophones sur l'audition au moment où ils conjuguent un verbe.

Prenons comme exemple le verbe *chanter* du premier groupe. Les formes conjuguées des trois personnes du singulier se prononcent de la même façon, mais à l'écrit, la 2^e personne prend toujours un –s final. Le fait de sonoriser les terminaisons pourrait en diminuer le nombre à apprendre dans un premier temps, dans la mesure où, à l'oral, on aura trois sons différents au présent (je, tu, il, ils = [],

nous = [], vous = [] ; quant à la plupart des verbes irréguliers, le nombre de terminaisons se limiterait à quatre). Cette « diminution » des variations (à l'oral) constituerait en quelque sorte un encouragement pour les sinophones, qui formés par l'écrit, sont toujours hantés par l'idée de six terminaisons d'après les personnes du singulier et du pluriel (-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent)⁶⁸.

A ce propos, il nous semble intéressant de citer l'analyse de J. L. Doneux⁶⁹, qui ne considère pas le -e des verbes en -er comme une marque de personne, c'est-à-dire un trait grammatical. « *C'est un élément constitutif du thème verbal, et non de la flexion.* »⁷⁰ Il appuie son point de vue sur d'autres exemples et déclare que « *le phénomène n'est pas grammatical, mais phonologique. J'écris je parle, avec un +e exactement comme j'écris la porte; j'écris je charme, comme j'écris le charme, et j'écris je porte comme j'écris la porte. Et pas pour des raisons 'grammaticales'* »⁷¹. Ce linguistique prolonge son hypothèse phonologique dans son étude en proposant que le -s de la deuxième personne du singulier soit marqué à l'impératif des verbes en -er⁷². Nous ne prendrons pas position à ce sujet, mais désirons seulement souligner l'importance des connaissances sur la graphie et la prononciation.

En fait, les désinences distinctes en français sont plus nombreuses à l'écrit qu'à l'oral. Les graphies différentes (je « parle » et tu « parles », je « prendrais » et il « prendrait », etc) pourrait s'apprendre selon un mécanisme semblable à celui du chinois qui distingue les homonymes présentés par caractères à l'écrit. Ce rapprochement pourrait d'une part attirer l'attention des sinophones sur le son, surtout pendant une communication orale, sans qu'ils soient bloqués par les diverses graphies du verbe de l'écrit, et d'autre part, assurer une bonne maîtrise orthographique à l'écrit.

Si l'enseignement du verbe insiste dans la plupart des cas sur les terminaisons, nous trouvons nécessaire d'attirer l'attention des sinophones sur les bases. Ces

⁶⁸ Rappelons qu'il faut signaler les particularités phonético-graphiques, par exemple, le g final de la base est suivi d'un -e- pour garder le son doux [].

⁶⁹ J. L. DONEUX, « OrthoGRAVE mais pas désespérées » in *Echec à l'échec* (écrit périodique bimestriel de la Confédération Générale des Enseignants, Bruxelles), n° 34, janvier 1986, pp. 48-60.

⁷⁰ J. L. DONEUX, *op.cit.*, p. 52.

⁷¹ J. L. DONEUX, *ibid.*

⁷² « Dans mon étude sur l'écriture du français, j'indique que le °s de 2ps devrait être marqué à l'impératif des verbes en -er et qu'on constate qu'il ne l'est pas. Point. C'est un aléa de l'écriture. Et je n'ai nul besoin du concept d'orthographe grammaticale pour en rendre compte. J'ai seulement besoin 1) de la notion de troncation 2) de la règle habituelle de marquage d'une consonne tronquée finale en graphie du français et 3) de la notion de 'verbe à °E' pour délimiter la zone de cet aléa. (ce qui est aussi un appel à la grammaire, mais tout autre que celui qui apparaît dans le concept d'orthographe grammaticale : ici, il s'agit d'une convention arbitraire limitable par un critère grammatical). » J. L. DONEUX, *op. cit.*, p. 53.

dernières, en tant que porteuses de sens que le verbe garde à travers toutes ses formes, pourraient faciliter la compréhension si elles étaient explicitées dans une production écrite ou orale. Il serait idéal que le livre de conjugaison mentionne les bases respectives des verbes, pour que les sinophones sachent mieux les situer par rapport aux désinences.

Pour les bases d'un verbe, les professeurs pourraient se référer au résultat des recherches de C. Germain et de H. Séguin, un *système qui comprend quatre classes flexionnelles* (voir tableau suivant). Il s'agit d'un système de conjugaison qui fonctionne sur la base du classement des radicaux de verbes ; les verbes du troisième groupe traditionnel sont reclassés. D'après ces deux didacticiens, tous les verbes (sauf *être*, *avoir*, *aller*, *faire* et, à la rigueur, *dire*) appartiennent à l'une de ces quatre classes flexionnelles ou conjugaisons. Ces formes de base pourront servir à former d'autres modes-temps tels que l'impératif, le subjonctif, l'imparfait et le participe présent. C. Germain et H. Séguin, avec qui nous sommes d'accord, proposent donc « *aux enseignants de l'expliquer et ainsi d'inviter les apprenants à réfléchir au phénomène et à se créer leur propre « conjugueur » : à grouper eux-mêmes, à partir de leurs connaissances acquises, les verbes qui se conjuguent de la même façon, en les mettant dans l'une des quatre classes (...), qui comprennent au maximum trois radicaux* »⁷³.

LES QUATRE CLASSES DE CONJUGAISONS SELON LE NOMBRE DE RADICAUX REQUIS AU PRESENT			
	CLASSES	DEFINITIONS	EXEMPLES
1	A-A-A	Cette classe comprend les verbes qui se conjuguent avec un seul radical, au singulier, au pluriel <i>ils/elles</i> et au pluriel <i>nous/vous</i> .	<i>cour-ir, march-er</i>
2	A-A-B	Cette classe comprend les verbes qui se conjuguent avec deux radicaux: le même radical est employé au singulier et au pluriel <i>ils/elles</i> , donc devant désinences muettes, mais un deuxième radical sera requis pour recevoir les désinences prononcées du pluriel <i>nous/vous</i> .	<i>mour-ir, crev-er</i>
3	A-B-B	Cette classe comprend les verbes qui se conjuguent avec deux radicaux: le verbe aura un radical court au singulier et un même radical long aux deux pluriels.	<i>fini-r, li-re</i> <i>par-t-ir, ren-d-re</i>
4	A-B-C	Cette classe comprend les verbes qui se conjuguent avec trois radicaux: l'un pour le singulier, un deuxième pour le pluriel <i>ils/elles</i> et un troisième pour le pluriel <i>nous/vous</i> .	<i>boi-re</i> <i>dev-oir</i> <i>pren-d-re</i>
Légende A : symbolise le radical de tous les verbes au singulier du présent de l'indicatif. Le radical A est employé aux trois personnes du singulier : <i>je, tu, il, elle, on, cela, ce, ça</i> (<i>je LI-s, tu VIEN-s, on VOI-t</i>). Ce même radical pourra être repris au pluriel. B : symbolise le deuxième radical de plusieurs verbes, au présent. Le radical B est employé, comme			

⁷³ C. GERMAIN et H. SEGUIN, *Le point sur la grammaire*, Paris, Clé International, 1995/1998, p. 113.

deuxième radical, soit aux deux pluriels (<i>ils LIS-ent/vous LIS-ez</i>), soit au pluriel <i>ils/elles (ils VIENN-ent)</i>, soit au pluriel (<i>nous/vous (vous VOY-ez)</i>). C : symbolise le troisième radical de quelques verbes, au présent. Le radical C est employé, comme troisième radical, au pluriel <i>nous/vous (vous VEN-ez)</i>.

Tableau de C. Germain, H. Séguin, *Le point sur la grammaire*, Paris, Clé Int., 1995/1998, p. 112.

Vu l'invariabilité des verbes en chinois, il semble inévitable que les sinophones mettent beaucoup de temps à conjuguer les verbes français de manière appropriée. Outre le temps considérable consacré aux verbes réguliers (d'après M. Riegel et al.⁷⁴, quatre-vingt dix pour cent des verbes français, soit environ 4,000 sont réguliers, à quelques exceptions près. De plus, les nouveaux verbes, formés à partir de noms, s'inscrivent dans la plupart des cas dans le premier groupe). Il nous semble important que les enseignants introduisent dès le début les verbes dits irréguliers, très fréquents, sans avoir peur que leur complexité risque de bouleverser les apprenants. D'après l'enquête sur le français fondamental, les onze verbes les plus employés sont dans l'ordre décroissant : *être, avoir, faire, dire, aller, voir, savoir, pouvoir, falloir, vouloir, venir*⁷⁵.

Pour remplacer l'immersion en milieu francophone, les sinophones devront recourir à des pratiques fréquentes de l'oral et à un long travail individuel d'intériorisation des règles de conjugaison. D'où l'importance d'outils efficaces. Nous proposons dans cette optique un livre et une petite brochure de conjugaison.

Le premier est le livre *Conjugaison* paru chez Larousse⁷⁶. Comme tous les livres de conjugaison traditionnels, ce livre consacre une page à un verbe conjugué et à un répertoire des infinitifs dont les numéros renvoient le lecteur au tableau de conjugaison du verbe concerné. D'autres caractéristiques de cet ouvrage pourraient aider davantage les sinophones : la prononciation des verbes conjugués, l'indication des bases du verbe, les caractères gras pour attirer l'attention ainsi que les remarques brèves sur la conjugaison. Par ailleurs, la mise en page et les tableaux utilisant le noir et l'orange donnent une lisibilité agréable. Toutes ces qualités feront de ce livre le premier choix des sinophones.

En plus de ce livre de consultation assez complète, nous proposons un outil pratique et facile à emporter. La brochure *Conjugaison* parue chez Nathan⁷⁷ sera le

⁷⁴ Pour plus de détails sur le classement des verbes, voir M. RIEGEL et al., *Grammaire méthodique du français*, 2^e éd., Paris, Quadriga/PUF, 2000, pp. 264-265.

⁷⁵ M. RIEGEL et al., *op. cit.*, p. 264.

⁷⁶ *Conjugaison*, Larousse livre de bord, Paris, Larousse, 1995.

⁷⁷ *Conjugaison, Les 20 modèles principaux pour conjuguer les verbes des trois groupes*. In poche-collège, Paris, Nathan/HER, 1999.

meilleur choix. Il s'agit d'une petite brochure pliable (9,5 x 14 x 0,2) qui présente 20 verbes : *avoir, être, se laver, chanter, lancer, manger, finir, aller, cueillir, devoir, dire, faire, prendre, savoir, valoir, venir, voir, vouloir, falloir, gésir*. C'est un manuel de petite taille et de poids minime permettant aux apprenants de l'emporter en poche pour des consultations fréquentes, même pendant l'attente d'un bus ou dans une file, etc. Le plus avantageux est que ce manuel comporte les 11 verbes les plus fréquents que nous avons mentionnés plus haut. Sa consultation fréquente invite donc les sinophones à s'habituer le plus tôt possible à d'autres verbes qu'à ceux du premier groupe. De plus, le pronom personnel et les modifications graphiques pour les verbes tels *manger* et *lancer* sont inclus.

La conjugaison est plus difficile encore pour les sinophones lorsqu'il s'agit des temps composés. Il faut d'abord bien choisir l'auxiliaire et ensuite bien le conjuguer avant d'introduire le participe passé. Pour les sinophones, ce travail en trois phases est vraiment un casse-tête. Pour faciliter le choix d'auxiliaire *avoir* ou *être*, nous pourrions recourir au moyen mnémotechnique suggéré par L. Collès⁷⁸ : les verbes « de la montagne », qui symbolise le processus de la vie, se conjuguent avec *être*. De plus, il faudrait que, dès le début de l'apprentissage, les conjugaisons des verbes *être* et *avoir* deviennent un mécanisme presque spontané pour faciliter la tâche de la conjugaison des temps composés.

	entrer/demeurer/rester	
	aller/venir	
arriver		sortir
		revenir/retourner
monter		descendre
partir		tomber
apparaître		
naître		mourir

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre 5 (5.2.2.), il vaudrait mieux garder l'appellation française pour les modes subjonctif et indicatif afin d'éviter une approximation due à la traduction chinoise. Il en va de même pour les sous-catégories des verbes français (verbes transitifs et verbes intransitifs), dans la mesure où leur appellation traduite en chinois limite un complément d'objet à une

⁷⁸ Le cours ROM 2315 *Didactique du français langue étrangère*, année académique 1995-1996, Université Catholique de Louvain.

chose, ce qui exclut la possibilité d'une personne. Les dénominations en chinois *ji wu dong ci* 及物動詞 'verbe abordant les choses' et *bu ji wu dong ci* 不及物動詞 'verbe n'abordant pas les choses' renvoient plutôt aux 'choses', ce qui exclut la personne comme objet de l'action.

2) *Compréhension de l'expression du mode et du temps*

Simultanément aux formes de la conjugaison, il est important de faire découvrir aux sinophones le fonctionnement des temps et des modes qu'elles expriment.

En fait, si les explications grammaticales sont primordiales pour la saisie du sens d'une phrase, d'un paragraphe ou d'un texte, nous considérons la phase « après la lecture » (cf. 7.2.2) comme un moment précieux pour l'apprentissage de la grammaire, surtout pour les emplois des différents modes et des temps du verbe. Car, après tous les processus d'analyse, le sens du texte authentique est saisi par les apprenants, qui, grâce à la situation d'énonciation du contexte et de l'intention du locuteur, pourront mieux situer les actions. C'est pourquoi nous proposons que les enseignants laissent après la lecture le temps suffisant à l'examen des temps verbaux employés, en aidant les apprenants à fixer leur attention sur les verbes du texte.

Cette conceptualisation d'après contexte, accompagnée des explications sur l'emploi des verbes, sera beaucoup plus efficace que des explications purement métalinguistiques.

Outre l'apprentissage par le contexte, nous proposons de recourir à des séquences de traduction (du français au chinois) afin de faire remarquer aux sinophones les marques éventuelles se trouvant avant ou après un verbe dans leur propre langue : les particules, les mots supplémentaires, des adverbes de temps et des connecteurs, etc. Nous parlons de l'« éventualité » des marques, car leur présence n'est pas toujours obligatoire. Pourtant, la comparaison une fois établie aidera les sinophones à mieux comprendre la signification des verbes en français.

Les explications grammaticales pourront intervenir après ce relevé des marques et être illustrées par de simples schémas. Les professeurs de FLE pourront utilement exploiter les illustrations données par M. Grevisse dans son *Précis de grammaire française*⁷⁹, pour assurer une meilleure compréhension des temps de l'indicatif.

⁷⁹ M. GREVISSE, *Précis de grammaire française*, 30^e éd., Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot, pp. 188-195.

Il faudra, dès le début de l'apprentissage du verbe, insister sur l'emploi des modes en français, bien que l'étude intensive du subjonctif ne se programme d'habitude qu'au deuxième quadrimestre de la première année universitaire ou au premier quadrimestre de la deuxième année. On pourra attirer l'attention des étudiants sur l'emploi du subjonctif (et sa différence avec l'indicatif) chaque fois qu'il apparaîtra dans un texte, pour le leur rappeler lors de leur initiation active à cet emploi.

En chinois, il n'existe pas spécifiquement de marques du subjonctif. La seule façon serait de l'aborder à partir de son emploi en français. Peut-être une meilleure connaissance des temps de l'indicatif aidera-t-elle à sensibiliser à la fonction du subjonctif, qui signifie surtout que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

L'impératif ne sera pas traité spécialement dans notre travail actuel, car en règle générale il ne pose pas de gros problèmes.

3) *Pratique des temps verbaux*

Pour aider les sinophones à bien choisir le temps et à bien conjuguer le verbe en incluant le temps, les professeurs pourraient proposer des exercices de thèmes juste après la prise de conscience de l'emploi des temps. Rappelons qu'en chinois la temporalité, exprimée par des noms ou des adverbess, est complètement extérieure au verbe ; ce thème grammatical sera donc traité en demandant aux sinophones de faire des phrases où ils abandonnent les mots marqueurs de temps : les sinophones seront obligés de situer le temps et le mode en conjuguant le verbe (même s'il s'agit d'un infinitif, ce sera à la suite d'un choix motivé) . Ces exercices pourraient d'abord être écrits, ce qui permet de réfléchir plus à l'aise, pour ensuite passer à l'oral.

Quant à l'emploi des temps du passé qui constitue un défi pour les sinophones, nous pourrions nous inspirer des propositions didactiques de M. Denyer⁸⁰. Bien que dans cet article, l'auteur propose des exercices spécifiques sur l'enseignement « grammatical » communicatif des temps du passé composé, du passé simple, de l'imparfait, ses principes pourraient s'étendre à l'enseignement des temps en général pour les sinophones. Ses principes sont présentés comme suit⁸¹.

- n'aborder les temps du passé qu'à l'occasion de la nécessité de leur emploi, en compréhension ou en production ;
- rendre sensible les différences entre ces temps par des exercices de

⁸⁰ M. DENYER, «Quid de la grammaire dans l'enseignement communicatif du FLE ? » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIII, n° 4, décembre 1998, pp. 369-392.

⁸¹ M. DENYER, *op. cit.*, pp. 381-382.

conceptualisation reprenant les critères de la théorie de référence choisie pour

rendre compte de l'opposition passé simple / imparfait
passé composé

- choisir des théories de référence prenant en considération le fonctionnement co- et contextuel des temps du passé ;
- viser la systématisation des acquis découverts dans les exercices de conceptualisation et provoquer leur réutilisation dans de nouvelles activités langagières de production ou de compréhension.

Les exercices proposés à l'aide de textes authentiques sont de divers ordres. Citons-en⁸² quelques-uns (autres que les exercices à trous omniprésents dans le système éducatif à Taiwan) que les professeurs pourraient introduire systématiquement pour former les sinophones :

- compléter le texte en conjuguant les verbes présentés à l'infinitif ;
- comparer et justifier (pour ce faire, prendre en considération les caractéristiques des situations d'énonciation des deux discours) ;
- compléter un texte donné et justifier le choix ;
- à partir d'un fait divers, identifier et justifier les verbes au passé simple et au passé composé ;
- à partir des phrases d'un court récit, identifier celles qui font partie du cadre et celle qui constituent l'événement ainsi que les temps verbaux concernés.

La syntaxe

Pour comprendre la langue française et se faire mieux comprendre, les apprenants sinophones doivent non seulement capter les informations contenues dans la conjugaison du verbe, le genre et le nombre, mais aussi faire attention à l'ordre des mots français, différent de celui du chinois.

La phrase française simple est généralement constituée dans l'ordre suivant : groupe nominal (Sujet) + groupe verbal (Prédicat) + Complément circonstanciel (mobile).

1. Groupe nominal : ex : un livre ; un livre de français ; un livre de français très cher ; le livre que Marie propose.

⁸² Résumé des activités à partir des textes proposés par M. DENYER, *op. cit.*, pp. 384-391. La plupart des exercices, d'après l'auteur, sont extraits de CHERDON, DENYER, BRIET, *Pratiques du verbe français* 1/2, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1991.

2. Groupe verbal : ex : Il pleure. Il achète un livre. Il pense à ses parents.
3. Complément circonstanciel : ex : chez un bouquiniste à Paris ; sous la pluie ; en courant.

La phrase simple pose généralement peu de problèmes aux sinophones, si ce n'est que le complément circonstanciel, placé au début de la phrase chinoise et porteur d'informations importantes, est beaucoup plus mobile dans la phrase française. L'apprenant devra s'habituer à trouver dans les flexions du verbe les informations qui lui étaient offertes par le complément circonstanciel chinois : temps, mode, aspect.

A Taiwan, la phrase complexe (comportant plusieurs propositions) est abordée seulement à l'occasion de l'étude des conjonctions. Les exercices de compréhension de ces dernières se présentent sous formes d'exercices à trous. Les explications concernant la forme des propositions reliées par ces conjonctions (coordonnées, subordonnées, etc) ne sont perçues que de manière très superficielle. Les sinophones, habitués à une succession de phrases simples (cf. chapitre 5 et annexe 11), s'attendent à un fonctionnement analogue en français et ne s'attardent pas à la formation de phrases complexes.

Il va donc s'avérer nécessaire d'initier les apprenants à l'analyse des constituants de la phrase complexe, simultanément à l'introduction des conjonctions utilisées et au métalangage qui s'y rapporte. Ceci, loin de rester théorique, leur sera utile au moment de passer à l'apprentissage des différents modes.

Un des moyens d'habituer les apprenants à l'articulation de phrases complexes pourrait être la distribution de segments constituants d'une phrase composée à cette fin ou extraite d'un texte authentique par l'enseignant. Les apprenants seront appelés à reconstituer la phrase originale et à justifier leur(s) reconstitution(s). Dans ce genre d'exercice qui pourrait se présenter sous forme de jeu, l'attention sera portée sur la justification plus que sur la conformité.

D) Interactions culturelles

Encore une fois, nous supposons que le but premier de l'apprentissage d'une langue est la communication avec ceux qui la pratiquent. Selon S. Moirand, « *la compétence de communication relèverait de facteurs cognitifs, psychologiques et socioculturels dépendant étroitement de la structure sociale dans laquelle vit l'individu et reposerait donc, en simplifiant quelque peu, non seulement sur une compétence linguistique (la connaissance des règles grammaticales du système) mais*

aussi sur une compétence psycho-socio-culturelle (la connaissance des règles d'emploi et la capacité de les utiliser) »⁸³.

Nous développerons des savoirs et des savoir-faire dans le domaine socioculturel afin de pouvoir aiguiller utilement les interactions verbales et les interactions non verbales.

Les interactions verbales

Dans le chapitre 4, nous avons évoqué des spécificités de la langue chinoise : la recherche d'harmonie (difficulté de dire non), la hiérarchie s'appliquant aux sexes et à l'âge ainsi que la politesse. Nous avons montré que le chinois, pour exprimer la politesse, procède à un choix lexical (par exemple, les termes de respect accompagnés d'adjectifs, les verbes indiquant un rapport hiérarchique, etc), à la différence du français qui recourt aux flexions (emploi du pluriel de politesse, conditionnel etc.)

Dans cette partie, nous abordons plus en détail quelques points préliminaires que les professeurs devront inculquer afin d'assurer la pertinence dans une communication verbale. Nous spécifions la pragmatique différente dans les salutations, l'usage des souhaits et le sujet de la conversation⁸⁴.

1) Les salutations

« Bonjour », ce mot que l'on emploie en premier lieu lors d'une rencontre est pratiquement équivalent au 你(您)好 *ni (nin) hao* 'toi (vous, vous) bien'. En revanche, « Avez-vous mangé ? », « Où allez-vous ? », « Vous venez aussi faire des courses ? », (au marché, ce sera l'évocation de l'endroit où les locuteurs se rencontrent ; à la Poste, cela devient « Vous venez aussi à la Poste ? »), sont d'autres salutations à la façon chinoise entre les gens qui se connaissent. La réponse à la première question sera en principe positive ; la réponse à la deuxième question pourrait être un mensonge poli ; la troisième question manifeste qu'on remarque l'existence de l'autre. Courantes dans le milieu sinophone, ces trois façons de saluer ne sont pas pertinentes dans le milieu francophone, le 'Tu vas où ?' pourra même être considéré comme une intrusion dans la vie privée.

⁸³ S.MOIRAND, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982, p. 15-16.

⁸⁴ D. ANDRE-LAROCHEBOUVY mène une analyse sur les règles de la conversation française dans son ouvrage *La conversation quotidienne*, Paris, Crédif/Didier, 1984. L'auteur traite sous les catégories « règles stratégiques » l'ouverture, la clôture, le sujet de la conversation, les tours de parole, les signaux d'enchaînement, le jeu mimétique, le petit rire, les signaux de ponctuation, la répétition.

Quant à la question française « Ça va ? », les sinophones devront savoir qu'on ne demande pas vraiment une description de leur état de santé. Nous en citons l'usage expliqué par D. André-Larochebouvy : « *En principe, une question sur la santé du type « Ça va ? » appelle une réponse positive, quelles que soient par ailleurs les circonstances ; mais il arrive que cette réponse positive ne puisse être fournie, soit parce que les ennuis du participant sont connus, soit parce que les relations d'intimité interdisent le mensonge poli.* »⁸⁵.

Signalons également le geste qui accompagne la salutation. Les amis sinophones ne se font pas de bise et ne serrent pas la main (sauf chez les businessmen, sous l'influence des Occidentaux). Le contact du corps semble très réservé chez les sinophones, qui courbent normalement très légèrement la tête pour saluer, un geste si léger qu'il en est presque invisible (au Japon et en Corée, la flexion du corps est proportionnelle au respect que l'on exprime).

Il nous semble nécessaire de faire remarquer aux sinophones la signification du « rituel » de la bise et de les libérer de la « peur » de s'embrasser avec les francophones. On remarque que la plupart des sinophones sont raides au moment de « faire la bise » à des francophones ; pourtant, ce geste constitue un signe d'amitié.

2) *L'usage des souhaits*

Le mot charnière « bon » ne pose pas de gros problèmes aux sinophones pour clore une conversation, car ils trouvent des expressions quelque peu équivalentes en chinois. Pourtant, l'usage des « souhaits de départ » ne leur semble pas si facile. Il nous paraît que les sinophones présentent leurs souhaits à des occasions plus marquées, à savoir un bon anniversaire, la bonne année, de bonnes vacances, un bon voyage, un examen, etc. Les expressions quotidiennes et fréquentes - bon après-midi, bonne soirée, bonne nuit, bon week-end - dont l'emploi est probablement passé de l'anglais au chinois, exigent parfois des efforts pour être prononcées, car elles n'existaient pas à l'origine dans la culture chinoise et demandent de projeter des souhaits dans l'immédiat et pour des événements pas très marqués (car quotidiens).

Deux exemples très simples d'extension formelle : quand un ami francophone éternue, c'est le moment de lui dire « A tes souhaits » ou « A vos souhaits » (au lieu de la façon de dire chinoise « Ça va ? Es (Etes) – tu (vous) enrhumé (e)? ». Si des amis boivent ensemble, au moment de lever leur verre, ils diront « A votre santé ! » ou simplement « Santé ! » en France. Le Chinois se contentant d'un simple *gan bei*

⁸⁵ D. ANDRE-LAROCHEBOUVY, *op. cit.* 71.

‘vider verre’ (c’est-à-dire faire cul sec).

3) *Le sujet de la conversation*

En dehors des formules standard qui aideront les sinophones à évoluer sans handicap dans un milieu nouveau, il sera aussi judicieux de leur signaler que certains sujets de conversation considérés comme polis et mêmes amicaux chez eux, sont plutôt « tabous » dans une société francophone européenne : il est ainsi déconseillé de s’enquérir de l’âge, du poids et surtout du salaire d’une simple connaissance. Et même si on la connaît un peu plus intimement, on ne s’enquerra pas des raisons de son célibat prolongé ou du bouton qu’il a sur le nez !

Les interactions non verbales

Comme E. T. Hall le remarque, « *Il existe un niveau de culture sous-jacent, caché, et très structuré, un ensemble de règles de comportement et de pensée non dites, implicites, qui contrôlent tout ce que nous faisons. Cette grammaire culturelle cachée détermine la manière dont les individus perçoivent leur environnement, définissent leurs valeurs, et établissent leur cadence et leurs rythmes de vie fondamentaux. Nous sommes, pour la plupart, totalement inconscients, ou seulement superficiellement conscients de ce processus.* »⁸⁶

Dans les pages qui suivent, nous attirons l’attention sur quelques différences culturelles franco-chinoises qui pourraient être à l’origine de malentendus. Nos commencerons par le langage du corps et les quatre coordonnées fondamentales de la communication interculturelle évoquées par l’anthropologue américain : l’espace, le temps, le contexte, la chaîne actionnelle⁸⁷.

1) *Le langage du corps*

Quand on parle de la communication, il ne s’agit pas seulement de la langue mais aussi du langage. Il existe un langage du corps à valeur universelle (dont les interlocuteurs ne se rendent pas facilement compte), dès la première vue, avant la conversation. Par exemple, le dos courbé traduit la gêne, le manque de confiance en soi ; le fait de tourner les pouces signifie l’impatience ou l’ennui ; le visage rougi veut dire la gêne, la confusion ou la colère, etc.

⁸⁶ E.T. HALL, *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984, p. 14.

⁸⁷ Nous nous référons aussi à A. BLONDEL et al., *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 1998, pp. 12-20.

Mais, quelques ressemblances mises à part, le langage du corps diffère en fait d'une culture à une autre. Comme L. Collès et al. le signalent « *Le signe gestuel a la particularité de présenter une analogie entre son aspect physique et sa signification, mais un même signe peut avoir plusieurs sens, présenter tel ou tel lien analogique. Ce lien est généralement non conscient et d'autant moins présent à l'esprit des autochtones que le geste est devenu fréquent. Plusieurs de ces rapports analogiques varient d'une culture à l'autre.* »⁸⁸.

Il nous semble que les Occidents parlent souvent avec le corps et les mains, beaucoup plus que les sinophones. Parmi les gestes différents, citons-en quelques-uns :

a) Pour se désigner :

la façon française : l'index se dirige vers la poitrine ;

la façon chinoise : l'index se pose sur le nez.

b) Le geste employé pour signifier à quelqu'un de venir est le même en France et à Taiwan – à ceci près qu'à Taiwan, on l'emploie pour donner un ordre aux chiens et aux enfants. Le geste destiné aux adultes ressemble plutôt à l'au revoir occidental.

c) Pour indiquer les chiffres avec les doigts :

Les Français se servent de deux mains pour compter ; le chiffre 1 commence par le pouce (signalons que si l'on dresse le pouce, il s'agit d'un compliment qui dans le contexte chinois signifie « Très bien! »), 2 ajoute l'index, ainsi de suite.

Pour les sinophones, une seule main suffit pour dire de 1 à 9, seul le nombre 10 demande deux mains. Le principe fait appel à la suite des doigts et à l'écriture des chiffres concernés. Le chiffre 1 commence par l'index ; 2 est désigné par l'index et le majeur (signalons que ce geste veut dire « victoire » en milieu occidental), ainsi de suite jusqu'à 4 ; 5 est identique à la façon française ; 6 est représenté par le pouce et l'auriculaire, car cette forme fait appel à la partie du bas de l'idéogramme concerné *liu* 六 ; 7 est représenté en repartant du pouce et de l'index, un geste signifiant le 2 occidental ; l'ajout du majeur à la forme de 7 veut dire 8 ; 9 est représenté par un demi-rond fait par l'index (par analogie avec la partie haute du 9, probablement) ; 10 se dit en croisant les deux index car cette forme renvoie au caractère chinois *shi* 十 (voir annexe 22).

A ces quelques différences, s'ajoutent encore des gestes qui restent typiques dans chaque culture. Par exemple, les francophones posent l'index sous l'œil, pour dire

⁸⁸ A. BLONDEL et al., *op cit.*, p. 19.

« Mon œil » (ce qui marque l'incrédulité) ou encore haussent les épaules pour montrer leur indifférence (geste énigmatique en Asie). Les sinophones glissent à plusieurs reprises l'index le long de la joue pour dire « Tu n'as pas honte » (gentiment ou méchamment, selon le contexte), car la « face » se dit en chinois *lian pi* 臉皮 'peau de visage' (cf. 4.3.4.).

Vu la fréquence des gestes français utilisés pour une fonction d'expression langagière, nous estimons nécessaire d'incorporer ceux-ci dans le cours pour assurer aux sinophones une meilleure compréhension de l'expression du langage du corps chez les francophones. Parmi des ouvrages traitant les gestes français, l'ouvrage *Des gestes et des mots pour le dire*⁸⁹, nous semble un ouvrage très utile aux enseignants. Les illustrations et la description détaillée permettront aux sinophones de décoder le sens des gestes de leurs interlocuteurs francophones. Les trois index se trouvant à la fin de ce livre (notions, expressions figurées, gestes ou mimiques polysémiques) faciliteront la consultation. Outre les explications du livre, des films ou des vidéocassettes serviront de bonnes illustrations.

Rappelons qu'il est nécessaire d'apprendre à déchiffrer le langage du corps, mais que ce décryptage n'est pas totalement fiable car le langage du corps est moins évident qu'il n'y paraît.

En dehors de langage du corps qui diffère d'un pays à l'autre, des comportements culturellement différents demandent des initiations au cours, sans quoi des malentendus risquent de gêner les partenaires. Citons quelques exemples :

a) Se moucher et renifler

Un francophone se mouche en public avec un mouchoir de tissu qu'il remet ensuite dans sa poche : une réaction jugée peu hygiénique et peu polie pour les sinophones, qui au contraire reniflent, ce qui plonge les francophones dans l'embarras.

b) Le regard

Beaucoup de Chinois ne peuvent pas regarder leurs interlocuteurs directement dans les yeux car leur culture leur impose de les baisser devant des autres ; mais, à l'inverse, cette attitude peut être interprétée par les Occidentaux comme une manifestation d'hypocrisie.

⁸⁹ G. CALBRIS et J. MONTREDON, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé International, 1986.

c) Le sourire

Comme nous l'avons mentionné (4.1.1.), le sourire, considéré comme une vertu dans la culture chinoise, pourra être estimé par les Occidentaux comme un signe d'hypocrisie. C'est à ce même sourire que les sinophones recourent en toutes circonstances : joie, plaisir, refus, gêne, peine, etc. Citons un exemple concret du malentendu de ce genre dans la classe : une élève taiwanaise, très gênée de ne pas savoir répondre à la question de son professeur francophone, sourit à ce dernier. Son professeur, sans connaître encore cette habitude des sinophones, est très frustré (et un peu fâché), car il a l'impression que cette élève se moquait de lui... Habitué à ce sourire, passe-partout, les sinophones pourront trouver les francophones un peu « froids », car ces derniers ne sourient pas très souvent.

2) *L'espace*

E. T. Hall⁹⁰ distingue quatre types de distances pendant les communications interpersonnelles, que nous résumons comme suit:

- Distance intime (de 15 à 45 centimètres) :
La vision (souvent déformée), l'odeur et la chaleur du corps de l'autre, le rythme de sa respiration, l'odeur et le souffle de son haleine constituent les signes irréfutables d'une relation d'engagement avec un autre corps ;
- Distance personnelle (de 45 à 125 centimètres) :
L'individu est entouré par une « bulle » invisible, une petite sphère protectrice qui l'isole des autres. Si quelqu'un pénètre dans cette « bulle » protectrice, cela peut être vécu comme une intrusion dans l'intimité et provoquer un inconfort ;
- Distance sociale (de 1,20 à 3,60 mètres) :
Les détails visuels intimes du visage ne sont plus perçus, et personne ne touche ou n'est supposé toucher autrui, sauf à accomplir un effort particulier ;
- Distance publique (de 3,60 à 7,50 mètres) :
Plusieurs changements sensoriels importants se produisent lorsque l'on passe des distances personnelle et sociale à la distance publique, située hors du cercle où l'individu est directement concerné.

Puisqu'« *un élément défini comme intime dans une culture peut devenir personnel ou même public dans une autre* »⁹¹, nous estimons important de faire observer aux apprenants ces différentes distances afin d'éviter des agressivités du type physique.

Prenons l'exemple de la file. Les sinophones gardent en général une distance

⁹⁰ E. T. HALL, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971, pp. 143-160.

⁹¹ E. T. HALL, *op. cit.*, p. 159.

plus courte entre eux que les Occidentaux ; dans un milieu francophone, ce comportement pourra être considéré comme une pénétration dans l'espace privé.

Rappelons que le contact physique ne se pratique pas pendant la salutation entre les sinophones. Pourtant, il se peut que les Chinoises se promènent la main dans la main dans l'espace public, ce que les francophones font rarement. Les amoureux francophones s'embrassent en public, ce qui est considéré comme impudique dans le milieu sinophone.

Dernier exemple à propos de l'espace : l'invitation à la maison. Il nous semble que les sinophones invitent chez eux les gens qu'ils considèrent comme des amis et avec lesquels ils garderont et approfondiront un lieu d'amitié. L'amitié met longtemps à s'établir, mais une fois nouée et actualisée par l'invitation à la maison, elle est prise au sérieux et il est difficile de la rompre.

Signalons également que l'endroit du dîner a une signification différente d'une culture à l'autre. Pour les francophones, inviter des amis à dîner à la maison semble plus convivial, tandis que les sinophones invitent dans la plupart des cas au restaurant pour exprimer leur sincérité. Les sinophones pensent qu'on mange mieux dans un restaurant ; ainsi la générosité est proportionnelle à l'importance affective que l'on accorde à son invité.

3) *Le temps*

Selon E. T. Hall⁹², il existe deux systèmes : la monochronie et la polychronie. Les gens du système monochrome (les Américains du Nord et les Européens du Nord) ne font qu'une chose à la fois ; les événements sont organisés en tant qu'unités séparées. La vie est généralement conditionnée par un programme, d'où l'importance des rendez-vous, de l'agenda. Les gens du système polychrone (la plupart des autres pays : les Américains du Sud, les Arabes, les Orientaux et les Africains, etc), au contraire, font plusieurs choses à la fois. L'accent est mis sur les relations interpersonnelles plutôt que sur l'adhésion à un horaire préétabli. Rien n'est solide ou ferme, surtout les projets que l'on établit pour le futur ; même des projets importants peuvent être modifiés jusqu'à la minute de leur exécution.

Malgré cette distinction, E. T. Hall signale que le système temporel américain est à la fois monochrome et polychrone : la monochronie domine le domaine des affaires, du gouvernement, du travail, des loisirs et des activités sportives, alors que la

⁹² E. T. HALL, *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984, pp. 56-72.

polychronie structure la vie domestique – en particulier, la vie domestique traditionnelle dont la femme est le centre.

Par conséquent, ce que nous pouvons tirer des recherches de Hall est que ces deux systèmes peuvent coexister dans une même culture. Il importe sans doute de sensibiliser les apprenants de FLE aux différents systèmes dans lesquels les francophones exercent leurs activités.

Parmi les caractéristiques françaises relevées par Hall⁹³, il existe quand même des ressemblances par rapport aux Taiwanais. Par exemple, les dirigeants peuvent décider du temps de travail de leurs subordonnés. Les secrétaires sont censées pouvoir faire des heures supplémentaires et même travailler le week-end si nécessaire.

Citons aussi la prise de rendez-vous, qui se vit différemment dans la culture sinophone et la culture francophone. Pour rendre visite à un ami à son domicile, les sinophones ne prennent généralement pas de rendez-vous ; ils peuvent passer quand ils veulent, même au moment du repas. Si on téléphone pour fixer l'heure, cela aura l'air trop formel (par exemple, comme pour une consultation médicale), ce qui n'est pas « amical » et mettra l'ami dans l'obligation de se mettre en frais spécialement ce jour-là. En réalité, il pourra interrompre son travail pour accueillir à tout moment, ce qui coïncide avec la polychronie de Hall : ce sont les relations interpersonnelles qui comptent. Par conséquent, les sinophones devraient apprendre que, par contre, les francophones préviennent normalement de leur arrivée ; une visite à l'improviste peut se révéler inopportune, sauf si elle a été expressément suscitée.

4) *Le contexte*

Le système monochrome se traduit également par un appauvrissement du contexte. Selon Hall⁹⁴, la richesse ou la pauvreté d'un contexte fait référence à la quantité d'informations contenues dans un message comme fonction du contexte dans lequel il est communiqué. Un mode de communication pauvre en contexte est comparable aux textes de loi, aux ordinateurs ou aux mathématiques : rien ne peut être considéré comme allant de soi, ce qui s'y exprime doit être explicitement énoncé. L'Amérique et les pays germaniques figurent dans cette catégorie. Contrairement à ce pôle, dans le mode de communication riche en contexte, la plus grande partie de

⁹³ E. T. HALL, *op. cit.*, pp. 140-145. Il s'agit des descriptions de différents modèles d'organisation français et allemand dans les domaines tels que pouvoir et contrôle, le pouvoir de décision, information et stratégies, images, les relations personnelles, propagande et publicité, le rôle de la presse et des médias.

⁹⁴ E. T. HALL, *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984, pp. 73-94.

l'information se trouve dans le contexte, et beaucoup moins dans le message transmis explicitement. Les pays latins (y compris la France), le Japon, la Chine, la Corée et les pays africains et arabes font partie de ce groupe, mais à des degrés divers. La France est beaucoup moins riche en contexte que la Chine, ce qui donne parfois naissance à des difficultés de compréhension mutuelle.

Une bonne connaissance du contexte est importante pour une communication interculturelle. Citons les remarques de Hall : « *Tous les individus, selon la culture à laquelle ils appartiennent, communiquent à un certain niveau de l'échelle des contextes, et une des principales stratégies de la communication, que l'on s'adresse à une personne ou à un groupe entier, consiste à définir la teneur adéquate en contexte de ce que l'on communique. Transmettre à des individus des informations dont ils n'ont pas en fait besoin revient à les sous-estimer, et on les trompe en ne leur en transmettant pas suffisamment* »⁹⁵. Il faudra sensibiliser les apprenants sinophones à la différence de contexte et aux ajustements appropriés.

Malgré la place des Français dans les pays riches en contexte, leur mode de communication nous paraît (ainsi qu'à nos compatriotes) similaire à celui des pays pauvres en contexte. Pour situer la façon dont nous percevons l'écart entre leur manière et la nôtre, on pourrait utiliser les remarques que Hall émet pour décrire l'écart entre les Japonais et les Américains et remplacer *Japonais* par *sinophones*. « *Les Japonais appartiennent à une tradition culturelle qui se caractérise par un mode de communication riche en contexte, et ils ne vont pas au fait très rapidement. Ils tournent autour de l'essentiel, et pensent que des individus intelligents devraient être capables de deviner précisément de quoi on parle en fonction du contexte qu'ils s'attachent à définir avec circonspection. (...) La culture occidentale, dont les origines remontent à Platon, Socrate et Aristote, a intégré des postulats selon lesquels le seul moyen naturel et efficace de présenter des idées est une invention grecque appelée « logique ». Les Japonais voient en notre méthode syllogistique et son raisonnement déductif une tentative de pénétrer leur esprit et de penser à leur place* ».⁹⁶

5) *La chaîne actionnelle*

Dans *Au-delà de la culture*, Hall nomme « chaîne actionnelle » une coordonnée importante de toute communication interpersonnelle. « *Une chaîne actionnelle est*

⁹⁵ E. T. HALL, *op. cit.*, p. 76.

⁹⁶ E. T. HALL, *op. cit.*, 77-78. Cette remarque explique aussi les différentes façons dont les sinophones et les francophones organisent l'enchaînement du texte, cf. 6.3.3.

une séquence d'événements dans lesquels en général deux individus ou plus se trouvent impliqués. On peut la comparer à une danse destinée à atteindre un but commun, lequel ne peut être atteint qu'après et non avant l'édification de chaque chaînon de la chaîne (...) »⁹⁷.

Citons à ce propos trois exemples. Premier exemple : ouvrir ou non les cadeaux. Un sinophone n'ouvre pas sur place les cadeaux offerts parce qu'il est supposé aimer tout ce qu'on lui offre et que c'est l'intention qui compte. Une telle attitude peut étonner les occidentaux qui normalement déballent immédiatement le cadeau et expriment directement leur admiration et leurs remerciements à la personne qui l'a offert.

Deuxième exemple : arriver à l'heure ou en retard à une invitation à un repas. Quand un sinophone invite à manger chez lui, les invités, pour être polis et pour montrer leur considération, arrivent à l'heure (ou même en avance). Arriver en retard et faire attendre les hôtes est un manque de politesse. Tandis que, pour un hôte francophone, les invités disposent du « quart d'heure diplomatique », sans cesser d'être polis, et dérangerait l'hôtesse s'ils arrivaient avant qu'elle ait pu se rendre présentable.

Troisième exemple : rester ou non encore un peu de temps après le repas. A Taiwan, un repas où l'on est invité (à la maison) dure à peu près une heure et demie. Après celui-ci et un petit moment de bavardage, les invités s'en vont sans s'attarder. Cette décision de ne pas rester plus de temps semble impolie aux yeux des francophones (« on ne vient pas seulement pour manger », s'interrogent-ils ; pourtant, la coutume chinoise donne cette impression). En fait, un repas français prendra plus de deux heures, de l'apéritif jusqu'au dessert : on se trouve à table pour converser, pour jouir de la convivialité, voir les amis, et pas seulement pour manger. La plupart des sinophones trouvent un repas français fort long, impression accentuée probablement par la façon différente de présenter les plats : en milieu sinophone, tous les plats sont présentés en même temps, contrairement aux Français, qui les présentent l'un après l'autre.

Comme nous l'avons mentionné, les différences culturelles à propos du langage du corps, de l'espace, du temps, du contexte et la chaîne actionnelle sont importantes. Il sera nécessaire au fur et à mesure des rencontres de les relever⁹⁸ et de les expliquer

⁹⁷ E. T. HALL, *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979, p. 141.

⁹⁸ Certains manuels de chinois élaborent systématiquement les caractéristiques de la culture chinoise

très clairement. Par exemple, si, malgré la réticence des Occidentaux à parler de leur âge, ce sujet vient dans la conversation, les professeurs pourront faire remarquer aux sinophones que chez les Occidentaux, l'âge se calcule à partir de l'année de naissance. En milieu sinophone, à côté de cette façon de faire utilisée actuellement pour les documents officiels, il existe une manière traditionnelle de voir les choses selon laquelle le nouveau-né est âgé d'un an lorsqu'il voit le jour, car la conception compte et chaque fois qu'il a passé le Nouvel an chinois, le bébé a un an de plus. Ainsi se distinguent deux sortes d'âge en milieu sinophone : l'âge réel (實歲 *shi sui*) et l'âge calculé à la façon traditionnelle (虛 *xu* littéralement 'vide' 歲 *sui*), la manière occidentale étant considérée comme la plus réaliste.

Dans le cadre d'une séance de conversation, ce que l'enseignant pourra faire est d'introduire des activités qui permettront aux sinophones de prendre conscience de ces différences et d'intégrer les conventions communicatives propres à la culture française.

Le visionnement d'extraits de films francophones sera un bon support pour cette prise de conscience. On pourra attirer l'attention sur les questions de « convenance » (c'est-à-dire « l'adéquation de la parole aux paramètres extra-linguistiques de la communication »), de « compétence » (soit « les moyens mis en œuvre pour respecter la règle de 'convenance' ») et de « pertinence » (c'est-à-dire « les différentes stratégies permettant de prendre la parole à bon escient »)⁹⁹.

Après plusieurs visionnements commentés, et éventuellement discutés de manière comparative, la dramatisation en classe sera un bon exercice d'intégration. A la fin de chaque séquence, le professeur attirera à nouveau l'attention sur les questions de convenance, de compétence et de pertinence, travaillera sur les impropriétés éventuelles survenues pendant la dramatisation, expliquera leur origine et suscitera une nouvelle application « revue et corrigée ».

Il est évident que tous les supports d'information sur la culture cible pourront

partagée à la fin de la leçon. Les professeurs de FLE pourront s'inspirer de ces remarques pour souligner les spécificités françaises. Citons entre autres deux manuels. M. HOA, *C'est du chinois !* (Manuel pour débutant I). Volume « Comprendre et parler », Paris, You-Feng, 2001, 3^e éd. L'auteur rassemble les différences culturelles dans la rubrique « coup d'œil » à la fin de chaque leçon. L'autre livre est celui de YANG Dan, *Communication et culture en chinois moderne* 漢語文化交際百例, Paris, You Feng, 1998. Des remarques sur les coutumes chinoises sont classées dans la « note sur le contexte culturel » à la fin de chaque conversation.

⁹⁹ L. COLLES, « Intégrer la législation communicative du français » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXV, n° 1 (mars 2000), pp. 97-114, reprise et extension des idées de S. BENADAVA.

être exploités. Parmi ceux-ci, celui qui est le plus traditionnel, le plus durable et pourrait être le plus efficace pour l'étude de la langue reste bien entendu la lecture.

7.2.2. La lecture

L'enseignante que nous sommes se voit – ou se croit – bien obligée d'imaginer une méthodologie pour arriver à son but : offrir à ses étudiants les joies d'une lecture sans contrainte. Nous aimerions pouvoir mettre à exécution les idées de D. Pennac, enseignant lui aussi : « *Il faut lire, il faut lire...Et si, au lieu d'exiger la lecture le professeur décidait soudain de partager son propre bonheur de lire ?* » et plus loin « *Une seule condition à cette réconciliation avec la lecture : ne rien demander en échange. Absolument rien. N'élever aucun rempart de connaissances préliminaires autour du livre. Ne pas poser la moindre question. Ne pas donner le plus petit devoir. Ne pas ajouter un seul mot à ceux des pages lues. Pas de jugement de valeur, pas d'explication de vocabulaire, pas d'analyse de textes, pas d'indication biographique...S'interdire absolument de 'parler autour'.* Lecture-cadeau. »¹⁰⁰

Malgré notre désir de communiquer aux étudiants un plaisir sans mélange, il nous semble que leur niveau linguistique ne nous permet pas encore de le leur offrir. C'est pourquoi nous analysons ci-après les différentes facettes de la lecture considérée comme activité dans le cadre de l'éducation.

A) Quelques préliminaires à propos des habitudes de lecture

L'acte de lecture commence par un acte de déchiffrage. Dans le cas de la lecture française à Taiwan, ce stade est facilité par l'apprentissage préalable de l'anglais (en se méfiant néanmoins des analogies dangereuses – « faux amis » et des différences de prononciation, cf. 7.2.1.B).

Nous passons donc immédiatement à l'accès au sens indispensable à toute lecture. Cet accès ne se réalise que par l'interprétation sémantique des mots et l'utilisation des connaissances acquises précédemment.

Dans le domaine de la lecture, il existe des stratégies ; J. P. Cuq et I. Gruca¹⁰¹ citent les plus courantes :

¹⁰⁰ D. PENNAC, *Comme un roman*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 90 et 140.

¹⁰¹ J. P. CUQ et I. GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 2002, p. 163.

- la lecture écrémage qui consiste à parcourir rapidement un texte de manière non linéaire ;
- la lecture balayage qui permet de capter l'essentiel ou une information précise distribuée dans le texte par l'élimination rapide du reste ;
- la lecture critique qui demande une lecture intégrale d'un document et qui s'attache au détail et à la précision ;
- la lecture intensive ou studieuse qui vise à retenir le maximum d'informations et qui peut se transformer en une quasi mémorisation du texte.

D'après ces deux auteurs, le lecteur averti passe inconsciemment d'un type de lecture à un autre d'après ses besoins, ses intérêts, ses intentions et d'après le type de textes. Ces différents types de lecture répondent à des objectifs différents et il est nécessaire de les introduire progressivement dans la classe de langue étrangère, de ne pas se limiter à la lecture globale.

Nous sommes tout à fait d'accord avec ces deux didacticiens. Pour les sinophones en particulier, signalons en outre deux problèmes à considérer. D'une part, une priorité devrait être accordée à la lecture globale, car la façon de lire des sinophones en reste au mot à mot, avec l'aide d'un dictionnaire bilingue ; cette stratégie, proche du déchiffrement, limite trop le développement de la capacité de lire. D'autre part, dans le programme en vigueur à l'université, la lecture littéraire est le mode dominant. Il faudra donc introduire progressivement des textes de genres différents.

Rappelons tout d'abord ce que nous avons constaté dans la partie 7.1. : les sinophones sont convaincus qu'ils ne peuvent pas lire sans l'aide d'un dictionnaire bilingue. Chaque mot inconnu les incite immédiatement à inscrire la traduction chinoise à côté du mot français. Avant que la compréhension du texte ne soit atteinte, les apprenants éprouvent souvent déjà de la fatigue (ils se plaignent du nombre infini des mots inconnus à consulter) et ressentent la frustration due à la rentabilité minime de cette consultation laborieuse, car celle-ci ne contribue pas forcément à la compréhension du texte (rappelons que la traduction du dictionnaire bilingue est parfois obsolète et souvent hors contexte). En fait, la volonté (pas encore le plaisir) de lire se dilue au fur et à mesure, sans compter que le cours des idées est perturbé à chaque arrêt sur un mot inconnu. Même s'ils font l'effort de relire le texte, leur regard se porte facilement sur les caractères mandarins traduisant le sens. En d'autres termes, nous pourrions dire que les sinophones (surtout les débutants) ne relisent pas le texte français lui-même, mais les sens traduits en chinois ; ils « voient »

et « traduisent » beaucoup de textes français tout au long de leur apprentissage, mais ils n'ont presque jamais « lu » en français.

En ce qui concerne les types de textes, il s'agit le plus souvent de textes littéraires, surtout narratifs (romans, nouvelles, etc). On ne leur soumet que très rarement des textes argumentatifs. Leur difficulté d'appréhender un texte français argumentatif est d'autant plus grande que l'argumentation n'existe pas dans leur culture (cf. chapitre 3). Même face à un article de journal de type argumentatif, très court, ils perçoivent de façon confuse la prise de position de telle ou telle personne.

Par conséquent, pour aider les sinophones à lire efficacement, il faudrait, d'une part, les guider le plus tôt possible vers la lecture globale, c'est-à-dire une technique pour saisir le sens global au lieu de s'attarder sur chaque mot et chaque détail (ils rencontrent toujours des mots et des détails incompréhensibles tout au long de leur apprentissage), et, d'autre part, diversifier au fur et à mesure les textes : narratifs, descriptifs, argumentatifs, explicatifs, etc, choisis selon le niveau des apprenants.

Suite aux deux grands problèmes des sinophones (lecture mot à mot, consultation continuelle du dictionnaire bilingue ; puis relecture exclusive des traductions chinoises), il faudrait les soumettre à trois disciplines préliminaires tout en entrant dans le processus de la compréhension d'un texte.

1) *Déduire le sens par le mot ou le contexte*

Le sens d'un nouveau mot peut se déduire du mot lui-même ou de son contexte ; il n'est donc pas nécessaire de consulter le dictionnaire pour chaque mot inconnu. En découle l'importance de la lecture guidée par l'enseignant qui exerce l'apprenant à combiner les différents indices susceptibles de l'amener à découvrir le sens des mots nouveaux.

Nous approuvons les idées de J. Giasson¹⁰² : « *L'enseignant peut inciter les élèves à regarder d'abord 'à l'intérieur du mot' : il les invitera à utiliser la structure du mot (préfixe, racine, suffixe) et à vérifier leur propre connaissance du mot s'il y a lieu (ce que je sais déjà du mot). Il peut les engager ensuite à regarder 'autour du mot' : il s'agira de regarder d'abord l'atmosphère générale de la partie du texte où le mot apparaît, puis de regarder les indices donnés par la phrase dans laquelle se trouve le mot nouveau. Les indices les plus souvent rencontrés dans le contexte de la*

¹⁰² J. GIASSON, « La lecture et l'acquisition du vocabulaire » in *Québec français*, n° 92, hiver 1994, p. 38.

phrase sont les définitions, les synonymes, les mots de synthèse, les comparaisons, les exemples, les oppositions, les antonymes et les regroupements. » (Pour plus de détails sur l'enseignement du vocabulaire français aux sinophones, cf 7.2.1.B).

2) *Choisir le moment pour consulter le dictionnaire*

Si le contexte n'est pas suffisant pour la compréhension du sens d'un mot, les apprenants doivent juger de l'importance de ce mot pour la compréhension du texte. Citons encore J. Giasson qui insiste sur la nécessité d'utiliser le dictionnaire d'une façon stratégique. « *C'est-à-dire reconnaître à quel moment son utilisation est pertinente et à quel moment il est préférable de recourir à d'autres sources. Il n'est pas toujours nécessaire de connaître le sens approfondi d'un mot pour comprendre un texte (...)* »¹⁰³. D'après J. P. Cuq et I. Gruca, l'utilisation même du dictionnaire est utile dans deux cas : « *les cas d'urgence de lecture, comme on donne à l'oral une équivalence pour ne pas bloquer la communication. Mais dans ce cas la trace sera certainement fugace. Ou mieux, en vérification, après que l'apprenant aura fait l'effort de chercher le sens de la lexie d'après les indices morphologiques et textuels.* »¹⁰⁴

Comme nous l'avons mentionné, la traduction fournie par un dictionnaire bilingue est souvent indépendante du contexte ; il faudrait donc demander aux sinophones de vérifier si le sens indiqué convient au texte lui-même.

3) *Ne pas écrire les caractères chinois à côté du mot français*

S'il faut vraiment noter le sens, on peut numéroter les mots inconnus et écrire leur sens en chinois sur une autre feuille, mais aussi copier le mot français avec sa traduction et éventuellement la prononciation. La notation sera avantageuse : elle assurera tout d'abord une relecture en français, favorisera la mémorisation, gardera les pages du texte propres (les annotations en chinois réduisent la lisibilité), et si nécessaire, le chinois rappellera le sens et aidera à la compréhension.

Dans tous les cas, il importe toujours d'encourager les apprenants à lire et à relire le texte français pour construire le sens à l'aide de la morphologie du mot et du contexte.

¹⁰³ J. GIASSON, *op. cit.*, p. 39.

¹⁰⁴ J. P. CUQ et I. GRUCA, *op. cit.*, p. 369.

B) Le choix des textes

Pour aider l'apprenant à éviter une lecture mot à mot et à l'initier à une construction globale du sens sans s'enliser dans les détails, il faudra faire attention au choix des textes et lui donner toute une série d'outils pour l'entraîner à faire appel à sa stratégie de compréhension en langue maternelle, à ses connaissances générales ainsi qu'à ses connaissances de la langue française. La difficulté d'un texte authentique pourra dépasser ses compétences linguistiques en français sans pour autant l'empêcher de développer ses capacités de compréhension globale ; au départ, la familiarité avec le domaine référentiel devra être prise en grande considération.

Signalons également les structures affectives auxquelles nous devons prêter attention dans la compréhension de textes, car elles jouent un rôle aussi important que les structures cognitives. *« Les structures affectives comprennent l'attitude générale face à la lecture et les intérêts développés par le lecteur. En dehors de toute situation concrète de lecture, l'individu possède une attirance, une indifférence ou même une répulsion envers la lecture. Cette attitude générale interviendra chaque fois que l'individu sera confronté à une tâche dont l'enjeu est la compréhension d'un texte. (...) Selon le degré d'affinité entre le thème de ce texte et les intérêts spécifiques du lecteur, ce dernier sera vivement, peu ou pas du tout, intéressé par le texte. »*¹⁰⁵ Il nous semble nécessaire de varier les thèmes et les sources afin de motiver la plupart des apprenants. L'accent devrait être mis sur leurs intérêts, un des repères importants du choix ; parfois, nous remarquons que ce que les enseignants considèrent comme intéressant ne l'est pas du point de vue des apprenants.

Outre l'affectivité des apprenants, la personne de l'enseignant devra être prise en considération. Nous sommes d'accord avec C. Simard¹⁰⁶, qui considère l'enseignant comme « le moteur de la vie de classe », à la condition – importante - d'exploiter des textes qu'il aime. *« C'est souvent grâce à sa passion que se produit l'apprentissage. Il importe que les enseignants exploitent autant que possible des textes qui les rejoignent et qu'ils aiment eux-mêmes. Ils sauront d'autant mieux les faire découvrir et les faire apprécier par leurs élèves. »*¹⁰⁷

Signalons en passant que le texte introduit devra constituer un tout, car selon notre expérience, des extraits trop morcelés seront considérés comme des échantillons

¹⁰⁵ J. GIASSEN, *La compréhension en lecture*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1990, p. 15.

¹⁰⁶ C. SIMARD, « Les choix des textes littéraires. Une question idéologique » in *Québec français*, hiver 1996, n° 100, pp. 44-47.

¹⁰⁷ C. SIMARD, *op. cit.* 47.

de langue tronqués fournis aux fins d'apprentissage, mais pas comme des textes qui transmettent un message. Nous insistons sur cette caractéristique, car l'entité du texte pourrait non seulement servir aux sinophones pour favoriser la compréhension globale, mais aussi les mettre en contact avec l'enchaînement « à la française » (rappelons que l'organisation du texte diffère du français au chinois, cf. 5.3.3). Un bon exercice sera de faire réaliser un résumé oral ou écrit, technique qui n'est même pas enseignée dans l'apprentissage du chinois jusqu'ici (cf. 7.1.6).

Pour la sélection du matériel à proposer en classe, nos idées rejoignent celles de M. De Carlo¹⁰⁸, qui propose trois critères :

- *la pertinence*, pour vérifier s'il contient au moins un élément déjà connu par l'élève, s'il peut lui suggérer quelque chose d'« autre » ou éveiller une connaissance par contiguïté ;
- *la performativité*, pour déterminer les limites de temps imparti, prévoir le degré de participation et la qualité de la réception ;
- *l'exploitabilité*, afin d'établir jusqu'où aller dans la proposition des activités, en tenant compte de la variété des exercices, de l'utilité à l'intérieur du programme, de la motivation des élèves.

Pour profiter de la richesse des différences culturelles, nous envisageons encore d'introduire, dans le programme de lecture, des textes qui pourraient faire ressortir la relativité des valeurs culturelles. Citons à ce propos G. Zarate : « *Le conflit des représentations constitue un outil descriptif efficace. La contradiction qui se dégage d'un jeu de représentations n'est pas le signe d'une incapacité à prendre ses distances par rapport à la réalité décrite. Elle n'est pas non plus un simple hommage à la diversité de la nature humaine. Ce qui fait l'intérêt d'un jeu contradictoire de représentations, c'est le rapport de concurrence entre elles, chacune revendiquant sa légitimité aux dépens des autres. Une description est fiable lorsqu'elle permet de comprendre ce qui différencie des systèmes de valeurs entre eux, quelles sont les règles du jeu dans lesquelles un groupe social donné se reconnaît, pourquoi ce qui serait insignifiant pour ceux qui sont extérieurs à ce groupe, a force de règle pour ceux qui y participent.* »¹⁰⁹

Nous aborderons tout au long de nos propositions d'enseignement la confrontation des représentations culturelles, en essayant cependant de faire admettre leur légitimité dans leur différence. Loin d'être établie « aux dépens des autres »,

¹⁰⁸ M. DE CARLO, *L'interculturel*, Paris, Clé International, 1998, 57.

¹⁰⁹ G. ZARATE, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, 1993, p. 37-38.

cette légitimité peut s'enrichir et s'élargir en fonction des autres. Il ne faut pas oublier que, selon nos traditions chinoises, une chose n'existe pas sans son contraire dont elle contient toujours une trace.

Nous avons mentionné des critères tels que la familiarité, l'affectivité (des apprenants et des enseignants), la cohésion et l'interculturalité, qui faciliteront la compréhension. Ceci ne signifie pas l'exclusion de textes purement littéraires remarquables surtout par l'agrément de leur style.

Depuis longtemps, l'enseignement de la littérature occupe une place primordiale dans le programme taiwanais : histoire de la littérature française, morceaux choisis, prose, sont les objets habituels des leçons de lecture.

Nous ne sommes pas opposée à l'enseignement de la grande littérature, mais nous nous posons des questions sur la manière de l'enseigner. Est-il bien judicieux de passer un quadrimestre de la 2^e année universitaire à la lecture de *La gloire de mon père* (M. Pagnol) ou au *Petit Prince* (A. de Saint-Exupéry), à raison de 2 heures par semaine ? Le niveau de langue des apprenants n'est pas suffisant pour leur procurer du plaisir à la lecture de ces chefs-d'œuvre, et les analyses détaillées risquent de le leur gâcher davantage.

Si nous sommes capable maintenant d'apprécier *Le Petit Prince* pour sa valeur philosophique exprimée de manière simple et pure, c'est malgré le cours de littérature que nous avons subi et non grâce à lui ! Le moment où ce livre nous a été présenté était mal choisi et nous n'avons pu en retirer ni agrément ni élargissement de notre horizon.

Nous nous demandons s'il n'est pas préférable de faire lire un extrait en classe (avec indication précise de la source) et de laisser les intéressés continuer le livre en dehors du cours. Il nous semble important d'étudier divers genres de textes et d'aider les apprenants à en capter le sens général.

De plus, certaines œuvres littéraires sont adaptées en comédies musicales (*Notre Dame de Paris*, *Les Misérables*, *Le Petit Prince*). Les adaptations dramatiques musicalisées seront attractives. Chansons et dialogues constitueront des illustrations supplémentaires ou même une introduction à des activités satellites qui pourront amener à des débats, adaptations, critiques, exposés, et compte-rendus constructifs.

Dans le cadre de la lecture, nous ne nous limiterons pas à la littérature comme telle. Les documents authentiques, journaux, périodiques, pamphlets, publicités même, susciteront plus facilement l'intérêt des apprenants et seront le produit de départ de débats – oraux ou écrits – plus passionnés.

Pour l'argumentation, nous pourrions faire lire des articles des journaux où les controverses sur des sujets d'actualité peuvent concerner les apprenants. Dès le début, les enseignants pourront faire lire des textes authentiques courts, mais à contenu argumentatif, pour passer ensuite à l'étude d'un texte plus long dont la complexité ne dépasse que légèrement le niveau de langue des apprenants : en effet, il ne s'agit pas de les décourager, mais bien de les faire progresser alors qu'ils ont l'attention fixée sur le contenu et non sur leur propre manière de s'exprimer.

Nous préférons les journaux francophones pour adultes comme *Le Monde*, *Libération*, *Le Soir*, *La Libre Belgique*, etc, à la presse enfantine (*Journal des enfants*, par exemple), car celle-ci sera considérée comme « humiliante » par les sinophones adultes ou adolescents, qui se sentiront placés au niveau des « enfants » à cause de leur faible connaissance de la langue française.

Nous pouvons également considérer comme lecture le script du journal parlé ou du journal télévisé de la RTBF. Ces journaux ont l'avantage de combiner la lecture et l'écoute puisque leur transcription complète est affichée l'après-midi même. Leur étude fait intervenir plusieurs sens auditif, visuel, et...critique. Si le professeur choisit bien les passages à travailler, ce sera pour les apprenants une bonne occasion d'étudier l'argumentation en même temps que l'actualité. L'apprentissage du FLE ne sera pas limité à la grammaire, mais leur apparaîtra utile pour s'informer de points de vue nouveaux (différents de ceux des Américains, par exemple).

L'un des critères qui nous dirige dans le choix des textes sera toujours l'attrait que ces derniers présentent pour le lecteur, que cet attrait provienne de l'exotisme ou au contraire des analogies possibles.

C'est dans cette optique que nous pensons au *Dit de Tianyi*¹¹⁰ qui permet à la

¹¹⁰ F. CHENG, *Le Dit de Tianyi*, Paris, Albin Michel, 1998. Lors d'un voyage en Chine, l'auteur retrouve le peintre Tianyi, connu autrefois. Ce dernier lui remet ses confessions écrites, que F. Cheng reconstitue en roman. Tianyi a vécu l'avant-guerre dans une Chine en plein bouillonnement, encore imprégnée de ses traditions. En 1948, muni d'une bourse pour étudier la peinture, il est allé en France, où il a connu la misère, mais aussi découvert une autre vision de la vie et de l'art. A la fin des années cinquante, de retour en Chine, il a voulu retrouver deux êtres chers, Yumei, l'amante, et Haolang, l'ami. Une histoire dramatique mêlée à l'histoire tragique de la Chine à l'époque de la Révolution.

fois l'identification au narrateur et - à travers lui - l'approche des spécificités françaises. Le sentiment que celles-ci suscitent chez un jeune Chinois est évoqué dans une belle langue française par F. Cheng, poète, traducteur, essayiste, spécialiste des arts de Chine (son pays d'origine).

La culture chinoise et surtout, ce qui nous intéresse le plus dans le cadre de l'enseignement du FLE, l'influence des auteurs français (Romain Rolland, André Gide, Rimbaud, Proust) et de leurs œuvres (*Jean-Christophe*, *La vie de Beethoven*, *Nourritures tessestres*, *La symphonie pastorale*, *A la recherche du temps perdu*, etc) sont les moteurs principaux de l'évolution des personnages. Les contrastes culturels franco-chinois (ou Occident-Orient) à propos de la peinture, de la musique, du théâtre, de la langue, de la pâtisserie, etc. sont non seulement décrits mais aussi dénudés de leur pittoresque pour en découvrir le sens profond. C'est ce qui nous incite à nous servir de certains passages pour amener à une connaissance affective de la culture et de la littérature françaises.

Prenons par exemple un extrait concernant la littérature. Le professeur pourra faire lire aux apprenants du FLE (niveau moyen ou avancé) le passage à propos de Romain Rolland et d'André Gide, à l'endroit où leurs œuvres sont évoquées (voir annexe 23). Le professeur pourra apporter des informations sur l'histoire de ces œuvres et les détails lexicaux ou grammaticaux nécessaires pour faire ressentir le plaisir de la lecture sans recherche ardue. Ceux chez qui il aura fait naître l'envie d'en savoir continueront la lecture de ces œuvres hors du cours d'après les sources communiquées par le professeur.

Outre cette « francité » littéraire, ce qui nous semble le plus fructueux, ce sont les passages contrastifs. Nous pouvons par exemple choisir les trois pages où le héros Tianyi est invité à manger (voir annexe 24). La conversation à table lui fait ressentir la différence entre la langue française et la langue chinoise (en français, pas de répétitions, brio et légèreté doivent primer dans les conversations mondaines) et prendre conscience de la réponse à ce que (selon F. Cheng) ses interlocuteurs français « exigent d'un Chinois » :

« Qu'il soit cet être à l'esprit planant, vierge de tourments et dénué d'interrogations, au visage lisse et plat, béatement souriant, fait d'une autre substance que la chair et le sang. Son langage doit être délié, naturel, sans efforts accumulés, sans formes construites, d'une simplicité un peu naïve et son propos doit se ramener à quelque aimable sagesse. Un être primaire en somme, destiné à être maintenu dans sa rusticité native, condamné à être dépourvu de passions et de quêtes plus aventureuses qui le mèneraient vers d'autres

métamorphoses. »¹¹¹.

Après la lecture de ces extraits, nous pourrions prolonger la discussion sur ce à quoi les étudiants s'attendent de la part d'un Français. La séance de discussion, sur la représentation des identités taiwanaise ou française, enrichira d'autant plus les connaissances ou les reconnaissances de chaque groupe ethnique qu'elle se déroulera avec des participants francophones.

Un autre livre écrit en français par un auteur d'origine chinoise, mais de la génération qui succède à F. Cheng, dépeint lui aussi l'influence de la littérature française sur des jeunes Chinois à l'époque troublée de la Révolution Culturelle : il s'agit de *Balzac et la Petite Tailleuse Chinoise* de Dai Sijie¹¹². Les héros, deux jeunes lycéens et une jeune tailleuse quasi illettrée y découvrent la sensualité, l'individualisme et la vengeance à travers l'œuvre de Balzac, de Romain Rolland et Alexandre Dumas. Le plaisir de lire ressenti par la Petite Tailleuse à travers « l'adaptation » de Luo et du narrateur, qui lui racontent le contenu de leur lecture, la transforme par la volonté de Luo en « fille belle et cultivée ». Sa réussite est confirmée par le départ de la Petite Tailleuse vers la grande ville puisque « Balzac lui a fait comprendre une chose : la beauté d'une femme est un trésor qui n'a pas de prix. »

Rappelons que les effets produits par la littérature française décrits dans les œuvres de ces deux auteurs ne seront pas nécessairement constants, car la Chine est vaste. Les différences géographiques et historiques (ces romans se situent pendant la Révolution Culturelle) joueront un rôle important en ce qui concerne l'impact de la culture occidentale. Ces observations seront-elles encore crédibles pour des Taiwanais qui vivent depuis 1949 dans une société capitaliste et – depuis la fin des années 80 – démocratique ? Bien que la Chine Continentale et Taiwan aient partagé la même origine culturelle (cf. Introduction), leurs contextes actuels sont fort différents.

D'autres livres qui seront porteurs de « transmission de civilisation » sont cette fois écrits par des occidentaux réceptifs à la culture chinoise.

La série des récits d'énigmes criminelles rédigée par R. Van Gulik¹¹³ sera une

¹¹¹ F. CHENG, *op.cit.*, p. 214-215.

¹¹² DAI Sijie, *Balzac et la Petite Tailleuse Chinoise*, Paris, Gallimard, 2000.

¹¹³ Sinologue, Robert Van Gulik a écrit des romans policiers sur les enquêtes du juge Ti. Ce dernier est né en 630 à Tai-yuan, dans la province chinoise Chan-si (Shan xi). Après avoir réussi les examens

source intéressante voire motivante pour les apprenants (de niveau moyen ou avancé) :

- 1) le roman policier provoque le désir de savoir la vérité en examinant les moindres indices (les apprenants se transformeront mentalement en magistrats) ;
- 2) ce genre de récit est très familier aux sinophones taiwanais. Une série télévisée *Le Magistrat Pao*¹¹⁴ dont l'histoire se développe de manière quasi identique a connu un grand succès.

Les connaissances antérieures pourront aider l'imagination et la compréhension de l'histoire rédigée en français. En fait, nous pensons à une autre réaction éventuelle chez les apprenants : surpris des connaissances profondes de l'auteur sur la culture chinoise, les apprenants pourraient en réponse avoir envie de faire des efforts pour observer et comprendre la culture des francophones.

Prenons comme exemple *Trafic d'or sous les T'ang*¹¹⁵, où se déroulent principalement deux affaires : un magistrat assassiné et une épouse enlevée. Le professeur pourra choisir des chapitres concernant l'affaire de l'épouse disparue et apprendre à tirer les indications importantes de la lecture, autrement dit, à pratiquer la lecture balayage. À l'aide des questions posées visant à dégager le fil conducteur de l'histoire, les apprenants pourront en quelque sorte se transformer en détectives.

Citons les réactions de trois autres auteurs occidentaux qui pourront intéresser les apprenants sinophones dans la mesure où on leur fournira les outils nécessaires à la compréhension de leurs registres distincts.

Dans *La tentation de l'Occident*¹¹⁶, on voit que Malraux essaie de tracer à travers les lettres d'A.D., le Français, et de Ling, le Chinois, les mouvements de deux sensibilités et de deux cultures différentes et de faire réfléchir, sur leur sens et leur esprit, chacune pouvant sembler singulière à l'autre. Par exemple, dans une lettre de

littéraires provinciaux et supérieurs, il est nommé Magistrat en 663 et affecté au poste de Pen-lai. Les affaires criminelles qu'il débrouille sont contées dans des romans rédigés en anglais, dont la version française est publiée pour la plus grande part dans les Editions 10/18.

¹¹⁴ Pao Cheng était homme politique et juge. Il était célèbre pour son impartialité et est mort en 1062 P.C. (dynastie Sung). On ignore le degré d'authenticité des histoires racontées dans *Le Magistrat Pao*, mais elles sont toujours attrayantes pour les Taiwanais de tous les âges.

¹¹⁵ R. VAN GULIK, *Trafic d'or sous les T'ang*, Editions 10/18, dépôt légal 1984, nouveau tirage 2000. Titre original : *The Chinese Gold Murders*.

¹¹⁶ A. MALRAUX, *La tentation de l'Occident*, Paris, Grasset, 1926. Ce livre est composé de lettres écrites par deux personnages MM. A. D., Français, âgé de vingt-cinq ans, ayant quelque connaissance des ouvrages de la Chine, et Ling, Chinois, vingt-trois ans, atteint par la curieuse culture occidentale dont souffrent nombre de ses compatriotes, culture uniquement livresque. Ces correspondances sont échangées au cours des voyages qu'ils font, le premier en Chine, le second en Europe.

Ling, Malraux distingue comme suit l'esprit oriental et l'esprit occidental :

« Entre l'esprit oriental et l'esprit occidental s'appliquant à penser, je crois saisir d'abord une différence de direction, je dirais presque de démarche. Celui-ci veut dresser un plan de l'univers, en donner une image intelligible, c'est-à-dire établir entre des choses ignorées et des choses connues une suite de rapports susceptibles de faire connaître celles qui étaient jusque-là obscures. Il veut se soumettre le monde, et trouve dans son action une fierté d'autant plus grande qu'il croit le posséder davantage. Son univers est un mythe cohérent. L'esprit oriental, au contraire, n'accorde aucune valeur à l'homme lui-même ; il s'ingénie à trouver dans les mouvements du monde les pensées qui lui permettront de rompre les attaches humaines. L'une veut apporter le monde à l'homme, l'autre propose l'homme en offrande au monde... »¹¹⁷

Faire lire un passage ou une lettre complète aux apprenants (de niveau avancé) leur permettra, d'une part, d'observer et de discuter les différences de cultures et, d'autre part, de se familiariser avec l'argumentation.

Dans le domaine des contes, qui traite souvent de thèmes sérieux sous une forme agréable, M. Yourcenar a réadapté, sous le titre de *Comment Wang-Fô fut sauvé*¹¹⁸, une histoire extraite des *Nouvelles orientales* qu'elle a rédigées en s'inspirant de vieux contes chinois. Cette histoire, simple et pleine d'imagination, aborde la culture chinoise (surtout la peinture du paysage) et donne envie de connaître le sort du héros. De plus, la belle langue de Yourcenar pourra plonger les lecteurs dans un plaisir de lecture. Nous proposons ce livre aux apprenants de niveau moyen.

Les récits de voyage seront tout indiqués pour mettre le doigt sur la différence culturelle. Prenons-en un : *Ma famille chinoise* de M. Boulet¹¹⁹. Sous forme de journal, Boulet montre un regard français sur la culture chinoise. Par exemple, dans le journal du 26 novembre, l'auteur a visité le marché de la Quiétude (à Canton) où il a vu diverses sortes d'animaux que les Chinois vont consommer. Il a également mangé dans un restaurant qui fête ce jour-là son inauguration. Pendant le voyage, l'auteur communique ses impressions ou le regard des Occidentaux sur la cuisine

¹¹⁷ A. MALRAUX, *op. cit.*, pp. 112-113.

¹¹⁸ M. YOURCENAR, *Comment Wang-Fô fut sauvé*, (illustré par G. Lemoine), Paris, Gallimard (folio cadet), 1984. Il s'agit de l'histoire du vieux peintre Wang-Fô, sous la dynastie des Han. Personne ne peint mieux que lui les montagnes sortant du brouillard, les lacs avec des vols de libellules, et les grandes houles du Pacifique vues des côtes, ce qui lui vaut d'être un jour enlevé par les soldats de l'Empereur pour le faire bénéficier de son talent. A la fin, il réussit à s'enfuir à travers la paysage peint par lui-même.

¹¹⁹ M. BOULET, *Ma famille chinoise. A Pékin, dix ans après...*, Paris, Seuil, 1998. Textes rédigés sous forme de journal d'après le voyage en Chine en compagnie de sa femme pékinoise et de leur fille de trois ans. L'auteur décrit ses observations et ses réflexions durant son voyage effectué du 25 novembre 1996 au 25 février 1997.

chinoise, par exemple :

« J'ai lu, en France, que la cuisine chinoise était à la fois exquise et une cuisine de famine. Son inventivité serait stimulée par la misère, par la nécessité de ne rien gâcher et d'accommoder pattes de poulet, têtes de poisson, et caetera. J'ai sursauté. »¹²⁰.

Mais plus loin, il ajoute son observation sur place :

« Ce n'est pas la famine, mais la curiosité et la richesse qui poussent les Chinois à tout goûter, blasés qu'ils sont des viandes ordinaires. »¹²¹

L'auteur est étonné par les corbeilles de roses sur le trottoir, offertes par des fournisseurs à ce restaurant. Il s'interroge donc :

« Est-ce encore une nouvelle mode d'offrir des fleurs, à l'occidentale ? Dans l'esprit des Chinois, les fleurs sont un cadeau inutile, qui ne se mange même pas. »¹²²

Des observations et des interrogations qui pourraient motiver les apprenants (de niveau moyen ou avancé) et susciter des réponses possibles, oralement ou par écrit, dans le cours de FLE.

Une fois amorcée l'habitude de la lecture, le professeur devra l'ancrer chez les apprenants en leur fournissant des ouvrages répondant à leur attente. Il est clair qu'il leur transmettra une connaissance « classique » de la littérature française. Pourtant, il choisira toujours en priorité des ouvrages anciens ou contemporains dont la réalité correspond par un ou plusieurs côtés à celle des apprenants. Cette correspondance ne signifiera pas toujours similitude ; parfois même, il s'agira de contraste vivifiant.

Voici quelques titres que nous aimerions soumettre à des lecteurs apprenants.

1) A. Daudet

- « La dernière leçon » (amour pour la langue française) in *Contes du lundi*, Paris, Presses Pocket, 1991.

- « Le secret de Maître Cornille » (industrie traditionnelle menacée par l'industrie moderne) in *Lettres de mon moulin*, Paris, Larousse/VUEF, 2002.

2) M. Pagnol

- *La trilogie de Marseille (Marius, Fanny, César)* (Marseille à l'époque où la naissance d'un bébé avant le mariage était mal vue), Paris, Editions de Fallois, 1988.

3) E. Orsenna

- *La grammaire est une chanson douce* (amour pour la langue française sous forme de roman), Paris, Stock, 2001.

¹²⁰ M. BOULET, *op. cit.*, p. 15.

¹²¹ M. BOULET, *ibid.*

¹²² M. BOULET, *op. cit.*, p. 16.

4) M. Aymé

- « Le passe-muraille » (description des Parisiens, des gens de la capitale).
- « Le Proverbe » (critique des gens prétentieux) in *Le passe-muraille*, Paris, Gallimard, 1943.

5) C. Arnothy

- *J'ai 15 ans et je ne veux pas mourir* (comment une adolescente voit et vit la guerre), Paris, Le livre de poche, 1964.

6) A. Jacquard

- *A toi qui n'es pas encore né(e)* (observations sociales sous forme de lettre), Paris, Calmann-Lévy, 2000.

7) Ph. Delerm

- *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* (de petits plaisirs du quotidien), Paris, Gallimard, 1997.

Il est clair que cette énumération est loin d'être exhaustive. Nous voudrions simplement que la littérature lue au cours offre la possibilité d'acquérir une perception de la culture française. Nous tenterons donc de commencer par des textes où les étudiants trouveront des repères déjà connus, pour ensuite passer à une connaissance plus complète des différents aspects culturels vus par les auteurs.

La poésie et les chansons sont également matière à études littéraires dans la mesure où les sinophones sont enthousiasmés par ces deux formes d'expression. Le langage concis, rimé et presque intraduisible dans une autre langue donne une bonne occasion aux apprenants d'apprécier la version intégrale. Par exemple, on mettra à profit l'analogie avec les thèmes familiers de la poésie chinoise (l'amour, l'automne, la séparation, le mal du pays, le talent malconnu, etc). Ainsi *Chanson d'automne* de P. Verlaine sera apprécié par les sinophones. Le poème de Ronsard (*Mignonne, allons voir si la rose...*) les intéressera pour sa manière de faire une déclaration d'amour totalement inédite dans la poésie chinoise classique.

Les chansons qui ajoutent aux avantages du poème ceux de la musique – soit la mélodie, le rythme, plaisirs plus “physiques” – accrocheront encore plus les Taiwanais et leur permettront une communion chaleureuse et immédiate avec les jeunes Français qu'ils pourront rencontrer. Notre choix se portera dans un premier temps sur des chansons dont un élément au moins est familier aux apprenants : des mélodies qui ont fait le tour du monde, des chansons d'amour...pour passer ensuite à des thèmes, ou à la manière de traiter ceux-ci, plus spécifiques à la chanson française : démystification de la mort, chansons de marginaux (cf. F. Villon, *Complainte du Mandrin*).

Les chansons seront néanmoins sélectionnées en vertu de la qualité, de leur texte. Nous les considérons comme un vecteur particulièrement efficace d'agents culturels. C'est pourquoi nous essaierons d'offrir en annexe paroles et musiques de plusieurs chansons que nous estimons particulièrement attrayantes.

Le théâtre occupe une place à part dans la littérature. Les fabliaux, Molière, les grands Romantiques, Jules Romains, Giraudoux, Sartre pour ne citer que ceux-là, appartiennent certainement à l'histoire de la littérature française. Cependant, leurs écrits sont faits pour être joués, vus et entendus. C'est pourquoi, nous ne traiterons pas du théâtre à cet endroit, tout en lui réservant un statut privilégié parmi les outils de transmission culturelle.

Enfin, dans le choix de « textes », que nous préconisons, il en est un qui nous tient particulièrement à cœur, parce que particulièrement porteur de spécificité culturelle ; il s'agit des proverbes.

Comme l'observe L. Collès, « *Pour ce qui a plus spécifiquement trait à la mémorisation d'un proverbe, il est intéressant de bien percevoir les mécanismes formels sur lesquels il repose. (...) Métaphores et métonymies sont très fréquents dans ce genre de formule. (...) Quand l'image est absente, d'autres éléments interviennent pour donner à l'expression la 'frappe' proverbiale, pour transformer la phrase en une formule. (...) D'une manière générale, les proverbes sont brefs, recourent volontiers à la rime, au rythme, à l'allitération et à l'assonance ainsi qu'à la répétition. (...) Fréquemment aussi, les proverbes présentent une structure symétrique qui est presque toujours binaire. (...) Il peut être intéressant de montrer que ces caractéristiques formelles se retrouvent également dans les proverbes de la culture de l'apprenant. (...) En définitive, si les proverbes sont universels, c'est peut-être avant tout en raison de ces mécanismes formels.* »¹²³

Nous retrouvons en effet l'utilisation de ces mécanismes dans une langue aussi lointaine que le chinois, mais nous pensons qu'une part de l'universalité des proverbes est le résultat du fait qu'ils répondent à des préoccupations également universelles.

En annexe 25, nous présenterons un choix de proverbes français en regard de

¹²³ L. COLLES, « Connotations associatives et expressions imagées en classe de FLE » in *Enjeux* n° 26, Namur, juin 1992, pp. 93-103, repris par A. BLONDEL, G. BRIET, L. COLLES, L. DESTERCKE et A. SEKHAVAT, *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactique*, guide pédagogique, Bruxelles, Duculot, 1998, p. 46.

leurs correspondants chinois. Nous les classerons en deux catégories :

a) La première comporte des proverbes qui utilisent presque les mêmes mots pour exprimer les idées tant en français qu'en chinois. La ressemblance résulte peut-être de la traduction (passant souvent par une étape anglaise). Dans ce cas, la formule chinoise (la colonne de droite du tableau) sera traduite littéralement ;

b) La deuxième catégorie est composée de proverbes qui expriment les mêmes idées dans les deux langues mais à l'aide de mots différents. Cette différence est un bon exemple de contrastivité de langue-culture, due aux diverses circonstances religieuses (par exemple, 'Dieu' en français, 'ciel' en chinois), historiques ou littéraires ('loup' en français, 'Cao Cao'¹²⁴, un personnage historique en chinois), etc. Les traductions des proverbes chinois de cette catégorie rendront le sens général.

Les mots clés de chaque paire de proverbes seront indiqués en caractères gras dans la colonne de gauche.

Dans le cadre de cours de lecture, les proverbes pourront par leur concision procurer un moment de délasserment. La lecture à voix haute sera prétexte à des discussions, comparaisons, et même à des exercices de prononciation suivis de mémorisation. Des activités ludiques succéderont à l'assimilation du proverbe et de sa signification, par exemple, des mimes, l'élaboration de fables explicatives, et même la création de nouveaux proverbes¹²⁵.

En résumé, notre choix de textes - quels qu'ils soient - s'effectuera toujours en fonction des lecteurs auxquels ils sont destinés, et ils seront sélectionnés d'après les niveaux des apprenants de manière à garder un attrait pour ceux-ci tout en leur permettant de progresser dans la « francité ».

C) Les étapes de la lecture

D'après S. Moirand, l'introduction de la lecture globale vise à transférer en langue étrangère des habitudes et des stratégies qu'un lecteur possède dans sa langue maternelle. L'hypothèse de départ de l'auteur est que : *« Le 'sens' d'un texte serait perçu au travers de son organisation linguistique et les articulateurs, les mots-clés, les relations anaphoriques sont alors autant de repères pour le lecteur, repères qui surgissent du contexte linguistique mais que viendront éclairer le savoir antérieur du lecteur et ses connaissances extra-linguistiques. Après une première perception, très*

¹²⁴ Cao Cao 曹操 (155-220), chef militaire et poète. Il est également un des héros du roman *Trois Royaumes*.

¹²⁵ Cf. L. COLLES, *op. cit.*, pp. 46-47.

globale, réalisant un balayage de l'aire du texte, le lecteur mobiliserait donc d'une part les données de son expérience du monde, de son vécu quotidien et d'autre part sa connaissance des modèles syntactico-sémantiques de la langue. »¹²⁶

Nous pouvons classer comme suit les étapes de la lecture en général :

1) *Prélecture*

Il s'agit d'une étape essentielle pour faciliter l'entrée dans le texte et la formulation d'hypothèses. On pourrait mobiliser les connaissances déjà acquises par l'apprenant et créer un horizon d'attente par une activité de « remue-méninges » qui peut consister à répondre à une question, à pratiquer un jeu lexical, à réagir par rapport à une image, etc. On pourrait aussi situer directement le contexte du texte à lire.

2) *Explication du nouveau vocabulaire indispensable à une première lecture*

Il sert à faire connaître (ou faire déduire) le sens de certains mots ou expressions nouveaux afin de faciliter la lecture sans l'aide d'un dictionnaire et à en fixer l'acquisition.

3) *Observation extérieure du texte*

Il s'agit d'une lecture-balayage pour observer la présentation typographique, le titre, les sous-titres, les intertitres, les dessins, les photos, etc, et conduire l'apprenant à préciser encore ses hypothèses.

4) *Lecture silencieuse*

C'est une étape de la compréhension approfondie du texte dans sa totalité. Les sinophones sont habitués à une lecture individuelle ; l'enseignant pourra par la suite recourir à la répartition en petits groupes de discussion, ce qui est avantageux pour encourager les échanges entre les apprenants dont les connaissances individuelles contribuent à l'établissement du sens. Les activités proposées peuvent demander plusieurs lectures successives et être conduites de manières différentes selon la densité du texte. Le professeur se tiendra à disposition des apprenants comme auxiliaire (informations grammaticales, lexicales).

5) *Lecture à voix haute par le professeur ou à l'aide de cassettes*

Il s'agit de sonoriser le texte ; le son, le texte et le travail sur le sens activent tout en même temps.

6) *Lecture à voix haute par les apprenants*

¹²⁶ S. MOIRAND, *Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*, Paris, Clé International, 1979, p. 23.

Le professeur pourrait les faire relire après lui (ou après les cassettes, s'il y en a) tout en sensibilisant à la prononciation, à l'enchaînement, à l'intonation du français (voir D ci-après). Cette lecture, après la saisie de la signification, aura plus d'efficacité qu'avant que le texte ne soit compris tout au début. Si le temps ne permet pas de relire tout, au moins un extrait important devra être lu. L'entière d'un texte pourrait répartir ces deux étapes sur plusieurs heures de cours.

7) *Discussion et travail sur le texte*

Les apprenants devraient en général être capables de répondre aux questions de base éventuelles (qui parle à qui ? de quoi ? quand ? comment ? où ? pourquoi ?). L'enseignant pourra demander aux étudiants de faire un court résumé, oral ou écrit, et provoquera des réactions en leur donnant sa version. Cet entraînement les conduira à long terme à saisir le sens essentiel après une lecture (ou même une écoute). Il serait important d'offrir des méthodes qui facilitent le résumé : éliminer l'information secondaire, remplacer les éléments par un terme englobant, choisir la phrase qui contient l'idée principale, marquer les mots clés au lieu de tout le paragraphe, apprendre par les mots clés et reformuler dans son propre langage, au lieu de mémoriser toute la phrase extraite du texte, etc. En tout cas, il faudrait apprendre aux sinophones à oser s'exprimer avec leurs propres mots sans suivre le modèle qu'ils croient devoir imiter et à se rendre compte qu'ils ont une liberté de formulation même en langue étrangère.

8) *Relecture silencieuse*

Elle devrait intervenir dans la classe si le temps le permet, sinon à la maison. Cette relecture a lieu pour que les apprenants communiquent eux-mêmes avec le texte sans l'intervention du professeur, sans analyses ou dictionnaire. Il s'agit d'un face-à-face entre les apprenants et les textes. Par cette communication unique entre les lecteurs et le texte français, les apprenants auront plus de chances de réaliser la compréhension et l'émotion, qui sont souvent limitées par la lecture des traductions chinoises qu'ils ont coutume de noter en marge. En fait, cette étape est importante pour les sinophones, car, conditionnés par les caractères chinois (et aussi par les occasions peu fréquentes de lire un texte authentiquement français), ils se soumettent à l'idée qu'un texte en langue alphabétique reste incompréhensible.

9) *Lecture critique*

Un examen du message transmis par la lecture est indispensable et pourra se faire sous forme de débat. Cette mise en question de la crédibilité du message aidera les apprenants à devenir des lecteurs dotés un œil critique.

10) *Éléments tirés de la lecture*

Les activités post-lecture seront favorables à l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire ainsi qu'à la production orale et écrite. D'une part, ce sera une bonne occasion d'étendre les connaissances des mots et des points grammaticaux (surtout les verbes) qui s'apprennent par le contexte. D'autre part, le professeur pourra faire réagir le lecteur aux diverses informations délivrées par le texte dans sa forme ou son contenu. La production orale consistera en discussions ou en dramatisations, voire en exposés devant la classe. La production écrite fixera une dictée, un résumé, un commentaire ou une écriture de dialogues, ou toute autre activité de nature à élargir les connaissances antérieures et à fixer les nouvelles.

D) Les corollaires de la lecture

Outre l'importance accordée à la phonétique, en fait à la prononciation correcte des sons, il faut tenir compte du rôle primordial du rythme de la phrase et de l'intonation, d'où la nécessité de ne pas limiter l'apprentissage à des mots isolés. H. Walter¹²⁷ parle d'une « priorité à la prosodie » dans l'enseignement du français, « *car c'est surtout par le caractère particulier de sa prosodie que la langue française se caractérise par rapport à la plupart des autres langues de l'Europe* »¹²⁸.

Cet enseignement de la prosodie est d'autant plus important pour les sinophones que le chinois est une langue où tous les caractères se prononcent en une syllabe et sont pourvus d'un ton adéquat (cf. ch 2 et ch 6). Ceci amène les sinophones à parler le français de façon hachée. Pour remédier à cette formulation saccadée, il faudrait leur faire comprendre que cela résulte du monosyllabisme et du ton propre à chaque syllabe de la langue chinoise alors qu'en français, accent tonique, intonations et rythme fonctionnent différemment. « *La syllabe tonique n'est pas mise très fortement en évidence : elle est simplement prononcée avec un peu plus d'intensité et un peu plus de durée que les autres syllabes. En outre, l'accent tonique n'affecte pas chaque mot, mais seulement la dernière syllabe du groupe rythmique (dont la longueur dépend souvent du débit lui-même). Cette caractéristique a comme conséquence que les limites des mots ne sont pas marquées dans la prononciation. (...)* »

¹²⁷ H. WALTER, « Suggestions pour l'enseignement de la prononciation française aux étrangers » in *Verbum*, Tome XIV, 1991, Fascicule 2-3-4, *Texte et parole. Mélanges en hommage au professeur Carton*, Presses universitaires de Nancy, pp. 379-398.

¹²⁸ H. WALTER, *op. cit.*, p. 384. Pour l'auteur, si un mot est identifiable, quel qu'il soit, en allemand ou en anglais, en italien, en espagnol ou en portugais, en russe ou en serbo-croate, il faut qu'une de ses syllabes reçoive un accent d'intensité, les autres syllabes pouvant de ce fait, en perdant de la vigueur, perdre également une partie de leur timbre. Un tel phénomène ne peut se produire en français.

*Le rythme français se caractérise par la régularité des syllabes, la dernière du groupe étant légèrement mise en évidence ; toutes les voyelles restent donc pleines et claires. ».*¹²⁹

En d'autres termes, les apprenants sinophones doivent d'abord apprendre comment situer les groupes rythmiques, c'est-à-dire les grandes unités syntaxiques qui suivent une même ligne mélodique à l'intérieur d'une même phrase. Par exemple, pour la phrase « Il écoute la radio / tous les jours (/) à huit heures moins le quart du matin », le découpage (avec le symbole /) ne peut pas se faire entre « écouter » et « la radio » ou entre « tous » et « les jours », etc., puisque ces groupes de mots forment une unité de sens et qu'il faut garder l'enchaînement (verbe + C. O. D. pour le premier cas, et adj. + Nom formant un adv. pour le deuxième cas). Pourtant, un découpage éventuel peut se faire après « jours » (fin d'un bloc adverbial avant un commencement d'un autre bloc, qui en l'occurrence est encore un adverbial).

Par conséquent, une bonne intonation ne peut pas en français se passer totalement d'une bonne connaissance grammaticale. Rappelons qu'en chinois, par contre, on ne se préoccupe pas d'utiliser les mots conformément à leur catégorisation (d'ailleurs absente des cours de langue maternelle ou première), mais qu'il suffit de les juxtaposer en se conformant à la coutume. Les enseignants doivent donc travailler sur la bonne intonation à mesure que le niveau de français des apprenants progresse. Plus leur niveau est avancé, plus les apprenants doivent acquérir la capacité de situer les groupes rythmiques du français tant à la compréhension à l'audition qu'à l'expression orale.

Aux sinophones, nous proposons également de travailler sur la liaison en français. En fait, à cause d'un manque de « fusion » dans leur langue (à l'écrit, les caractères chinois s'écrivent l'un après l'autre ; à l'oral, les syllabes se prononcent l'une après l'autre), les sinophones perçoivent mal qu'« *élision, enchaînement et liaison sont des phénomènes de nature assez semblable qui se passent à la frontière des mots, à l'intérieur d'un groupe phonétique (...)* »¹³⁰. Ce « passage à la frontière des mots » fonctionne à l'oral, mais occasionnellement à l'écrit¹³¹. Cet entraînement à la liaison, dès le début de l'apprentissage pour les sinophones, n'est donc pas tout simplement

¹²⁹ J. -M., PIERRET, *op. cit.*, 1996, p. 65.

¹³⁰ J. -M. PIERRET, *op. cit.*, 1996, p. 39.

¹³¹ A l'écrit aussi en fait, par exemple, « Chez zelle » (comme nom d'une maison de jeunes à Louvain-la-Neuve) ou « Les Z'amours » (comme nom d'une émission de jeu sur la chaîne Fr2 à 11h 40 sauf le dimanche) transcrivent le son résultant de la liaison. Sans connaissance du phénomène de la liaison, les apprenants ne sauront pas pourquoi « zelle » et « z'amour » ne se trouvent pas dans les dictionnaires de langue.

une question de niveau de connaissance de la langue française ; cela les aide aussi à se libérer de leurs propres habitudes linguistiques et à devenir plus sensibles aux caractéristiques du français. Nous comptons sur l'enseignement de la liaison pour modifier les habitudes de perception des sons des sinophones ou leur façon de les prononcer.

Des exemples serviront à sensibiliser les sinophones aux phénomènes d'élision ou de la liaison (ou même à la prononciation de certains sons). Nous proposons de leur donner des exemples courants mais simples, qu'ils puissent retenir facilement. Ceci peut se faire sous forme de slogans publicitaires, proverbes, comptines ou chansons, etc. D'après les formules que les apprenants ont enregistrées à l'oreille, les enseignants peuvent expliquer qu'on écrit en général ce qu'on entend en français même si la graphie révèle d'importantes dissymétries (ainsi, on peut prendre l'exemple « elle t'aime » mais expliquer en écrivant que la façon correspond à une élision pour « elle, te, aime »). Dernière étape, les explications théoriques. Nous tenons toujours à la postériorité des explications théoriques pour éviter de surcharger les cerveaux des apprenants. Quant à l'évaluation, la dictée sera une bonne épreuve, tant pour l'enseignant que pour l'apprenant, afin de juger les connaissances orthographiques et la compréhension des formes.

Comme nous l'avons dit, les slogans publicitaires, proverbes ou extraits de chansons ou comptines peuvent servir d'exemples pour l'enseignement de la prononciation, ainsi que le note J. -M. Pierret : « *Rythme, mélodie et affectivité sont des supports précieux de la mémoire auditive (voir les messages publicitaires souvent présentés sous forme chantée ou rythmée). D'où l'intérêt, pour la didactique des langues, des chansons et des comptines (et sans doute aussi de l'éducation musicale en général, qui développe l'oreille)* »¹³². Nous avons cité quelques exemples de proverbes (ou d'expressions) qui pourraient servir dès le début de l'enseignement (voir annexe 25). Les quelques proverbes susceptibles de servir à l'apprentissage de la phonétique sont avant tout ceux qui trouvent déjà un sens similaire dans la culture et la langue chinoises ; cette sélection permettra aux sinophones de retenir plus facilement le sens et les sons. Rappelons que cette liste n'est sûrement pas exhaustive.

On montrera aussi que l'intonation a plusieurs fonctions. Par exemple, en français comme en chinois, à la fin d'une phrase affirmative, la voix descend ; si on

¹³² J. -M. PIERRET, Notes pour le cours ROM 2462 « Phonétique contrastive et corrective du français », Louvain-la-Neuve, Département d'études romanes, 1996, p. 55.

fait monter la voix, on peut marquer l'interrogation. L'intonation ajoute du sens à un énoncé : on peut insister sur certains mots grâce à la courbe mélodique, ce qui donnera un sens différent à une phrase telle que « Paul a conduit Colette à la gare ». Enfin, l'intonation sert à marquer les émotions : « Tu viens ? » ne se dit pas de la même façon avec colère, impatience, tendresse, surprise ou fatigue, etc. On doit donc bien faire prendre conscience que « *la relation entre les facteurs prosodiques et les aspects affectifs de la situation de communication est étroite* »¹³³.

En dehors de la lecture de textes longs ou brefs, on aura peut-être intérêt à pratiquer la lecture de dialogues ou même la composition de dialogues, suivie de lecture à voix haute. Les situations affectives dans les scénarios de conversation des méthodes de FLE facilitent l'imitation de l'intonation et du rythme et les dialogues inventés par les apprenants eux-mêmes pourront les aider d'une façon beaucoup plus directe à l'expression de leurs « propres sentiments et pensées », à travers leur « propre français ».

7.2.3. La production

Dans la classe de FLE, la production pourra être considérée comme une suite à la compréhension. Notre idée sur la formation à l'expression sera donc basée sur les matières fournies dans les cours, c'est-à-dire que les apprenants seront invités à exprimer oralement ou par écrit ce qu'ils ont ressenti ou compris ou encore à formuler des objections.

Nous avons évoqué des points spécifiques auxquels les enseignants et les apprenants devront accorder une attention spéciale, afin d'assurer la compréhension et rendre possible une meilleure communication. Dans les paragraphes qui suivent, nous attirons l'attention sur certains points préliminaires à l'enseignement de la production orale et écrite.

Rappelons que la barrière entre ces deux types de production n'est pas stricte ; les deux pourront être complémentaires. Les élèves pourront, par exemple, écrire une conversation et la dramatiser ensuite. L'important est de donner des occasions fréquentes de s'exprimer.

A) Production orale

¹³³ R. RENARD, *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, 3^e éd., Paris-Mons, Didier-Centre de Phonétique Appliquée, 1989, p. 61.

Prononciation

Une bonne prononciation encourage toujours l'apprenant sinophone à avoir confiance en soi et à oser parler publiquement, car il peut alors se faire comprendre et mieux comprendre ce que dit l'autre. Si un apprenant chinois ne peut pas se faire comprendre à cause de sa mauvaise prononciation, il aura la sensation de « perdre la face ». C'est pourquoi presque tous les phonèmes sont présentés aux apprenants dès les premiers cours de FLE.

Le déroulement de la séance de phonétique peut se faire selon les indications des manuels. Pourtant, pour éviter les malentendus éventuels résultant de sons mal prononcés, nous insistons sur la nécessité d'apprendre aux sinophones à entendre et à articuler correctement les consonnes sourdes-sonores [b]/[p], [d]/[t], [g]/[k], les voyelles nasales et l'aperture des voyelles.

Commençons par la perception de sons. Il semble que très tôt déjà, le bébé soit capable de distinguer un grand nombre de sons, beaucoup plus que l'adulte. En grandissant et en apprenant sa langue, l'enfant fige des valeurs phonologiques et perd petit à petit la faculté de faire des distinctions qui ne lui sont pas utiles dans sa langue. *« Chez les enfants, le système phonologique de la langue maternelle n'est pas assez développé pour s'opposer à l'acquisition du système phonologique d'une langue étrangère. Par contre, chez les adultes, le système phonologique de la langue maternelle est tellement automatisé qu'il est devenu partie intégrante de l'individu. C'est pourquoi, lorsqu'à l'âge adulte, nous apprenons une langue étrangère, nous avons tendance à entendre et à articuler les sons de cette langue sur la base du système phonologique de notre langue maternelle. Les fautes que nous commettons ne sont pas dues au hasard ; elles sont conditionnées par le système phonologique de notre langue maternelle »*¹³⁴.

Une mauvaise reproduction résulte en fait d'une mauvaise perception, comme l'explique Renard : *« Ainsi s'expliquent nos erreurs de prononciation lorsque nous voulons reproduire un message en langue étrangère. Nous le reproduisons mal parce que nous le percevons mal : cette mauvaise perception résulte d'une structuration des éléments informationnels inadéquate, car dictée par des habitudes sélectives propres à la perception de notre langue maternelle »*¹³⁵. L'observation de

¹³⁴ J. -M PIERRET, *op. cit.*, p. 53.

¹³⁵ R. RENARD, *op. cit.*, p. 24.

Renard expliquerait que, lorsqu'un adulte apprend une langue étrangère, il a tendance à entendre et à articuler les sons de celle-ci sur la base du système phonologique de sa langue maternelle.

Il faut par conséquent donner la priorité à l'éducation de la perception chez les apprenants sinophones pour qu'ils articulent correctement les sons français. Autrement dit, si les enseignants réussissent à sensibiliser les apprenants et à mieux percevoir les sons, ils pourront les prononcer plus correctement. Une bonne prononciation ne s'assure donc pas tout simplement par un entraînement répétitif ou des exercices intensifs sur les phonèmes français.

Le rapprochement avec des distinctions phonologiques provenant du dialecte taiwanais peut aider les sinophones à bien prononcer les phonèmes français difficiles : [b]/[p], [d]/[t], [g]/[k], car le taiwanais, contrairement au mandarin, pratique l'opposition sourde-sonore (ex : [b]/[p]), et dispose aussi d'un son aspiré (ex : [p^h], cf. annexe 26 : 22 sons initiaux du taiwanais). Il est normal que nous soyons sensible aux différences. Pourtant, nous devons aussi nous rendre compte que le simple fait de posséder notre langue maternelle peut nous aider à en acquérir une autre. Ajoutons que ce dialecte taiwanais n'étant pas enseigné, c'est le fonctionnement du mandarin, enseigné à l'école, qui risque d'influencer surtout les apprenants. Or le taiwanais présente des caractéristiques dont nous pouvons tirer profit.

Nous sommes d'autre part convaincue que la langue maternelle devrait faire partie intégrante de la didactique des langues étrangères. Nous proposons dans les tableaux ci-dessous l'utilisation du taiwanais (langue maternelle de la plupart des Taiwanais, cf. Introduction) pour la sensibilisation à l'écoute et à l'articulation.

En taiwanais, comme en mandarin, chaque syllabe a un sens ([b] + [a] = [ba] 'viande' ; [b] + [o] = [bo] 'femme'), mais en outre, nous retrouvons dans le tableau des sons consonantiques tous les phonèmes dont nous avons besoin pour identifier correctement cinq consonnes françaises problématiques sur six (le [d] n'existe pas en taiwanais).

Nous mettons donc ces phonèmes au commencement du mot (avant l'une des cinq voyelles principales) pour qu'ils puissent être plus facilement identifiés que lorsqu'ils sont au milieu ou à la fin d'une syllabe¹³⁶.

¹³⁶ Pour plus de détails sur les combinatoires optimales, voir R. RENARD, *op. cit.*, p. 50.

Sensibilisation aux phonèmes français à l'aide du taiwanais

	[a]	[ɛ]	[i]	[o]	[u]
[b]	[ba] Viande 肉	[bɛ] Cheval 馬	[bi] Riz 米	[bo] Femme 某	[bu] Mère 母
[p]	[pa] Rassasié 飽	[pɛ] Oncle 伯	[pi] Comparer 比	[po] Fortifiant 補	[pu] Se dégager 冒
[p ^h]	[p ^h a] Battre 打	[p ^h ɛ] Peau 皮	[p ^h i] Sécher 晾衣	[p ^h o] Partition 譜	[p ^h u] Gris 灰

	[a]	[ɛ]	[i]	[o]	[u]
[g]	[ga] Dessin animé ¹	[gɛ] Se moquer 揶	[gi] Justice 義	[go] Cinq 五	[gu] Bœuf 牛
[k]	[ka] Mordre 咬	[kɛ] Ajouter 加	[ki] Machine 機	[ko] Tante 姑	[ku] Tortue 龜
[k ^h]	[k ^h a] Pied 腳	[k ^h ɛ] Clientèle 客	[k ^h i] Penché 傾	[k ^h o] Balle 元	[k ^h u] Accroupi 蹲

¹: Man 'ga' 卡通

	[a]	[ɛ]	[i]	[o]	[u]
[d]	-	-	-	-	-
[t]	[ta] Coller 貼	[tɛ] Presser 壓	[ti] Cochon 豬	[to] Ventre 肚	[tu] Pousser 推
[t ^h]	[t ^h a] Superposer 疊	[t ^h ɛ] Prendre 拿	[t ^h i] Bavarder 喋	[t ^h o] Vomir 吐	[t ^h u] Soudain ²

²: '突然'

Notre démarche pour l'enseignement de l'opposition des consonnes sonores-sourdes se déroule en trois étapes, comme suit :

- 1) rendre sensible la perception des sons à partir du taiwanais ;
- 2) garder les sons taiwanais adéquats pour l'articulation du français et rendre sensible la vibration des cordes vocales pour les consonnes sonores ;
- 3) expliquer des règles techniques et présenter le son [d].

1) *Rendre sensible la perception des sons à partir du taiwanais*

Tout d'abord, nous invitons les apprenants à répéter une série de trois mots avec la même voyelle (ex : [bo] 'femme', [po] 'fortifiant', [p^ho] 'partition'). Pendant l'articulation, nous invitons les apprenants à écouter le son et à penser au sens de chaque syllabe pour qu'ils perçoivent le trait phonologique [b], [p] ou [p^h] qui mène à une autre signification, d'où l'importance de bien articuler les phonèmes pour transmettre correctement le message.

Pour que les apprenants perçoivent suffisamment les différences entre phonèmes, nous pouvons les souligner d'une autre façon afin qu'ils sélectionnent les phonèmes adéquats à articuler. Nous pouvons donc pousser la sensibilisation aux écarts dans des syntagmes en taiwanais en ajoutant un verbe à ces noms. Prenons le verbe *jia* 'manger'. Nous pourrions utiliser *jia po* (*jia* = 'manger' et *po* = 'fortifiant') qui

signifie « manger le fortifiant », une tradition culinaire importante pour donner des forces, surtout pendant l'hiver et après un accouchement. Si l'apprenant prononce erronément *jia bo*, il obtient « manger » « femme », avec *jia p^ho*, il a « manger » « partition ». Cet exercice de perception auditive réussit si les apprenants visualisent l'image normale (manger le fortifiant) et les images comiques ou anormales (manger femme, manger partition). Cela leur permet de se mettre à la place des francophones qui ne sauront peut-être pas si un interlocuteur sinophone veut parler d'une « bière » ou d'une « pierre ».

Comme l'indique Renard, « *Pour la correction, il faut toujours partir de l'erreur [sans la répéter, n.d.l.r.] et, comparant l'émission fautive au modèle, arriver à une appréciation objective de la différence entre les deux états phoniques qui sont confondus par l'élève. Le principe du conditionnement en vue de la correction est simple : pour rendre sensible à l'élève une différence qui n'est pas suffisante pour être perçue, il y a lieu de l'exagérer en modifiant le modèle de telle sorte qu'on s'éloigne de la faute.* »¹³⁷

2) Garder les sons taiwanais adéquats pour l'articulation du français et rendre sensible la vibration des cordes vocales pour les consonnes sonores

Après cette insistance sur la perception auditive, nous demandons aux apprenants de prendre garde à la consonne aspirée [p^h], qui ressemble à [p] en anglais et n'existe pas en français. Nous leur demandons de renoncer à la prononciation anglaise pendant l'articulation du français. Puis l'enseignant fait répéter plusieurs fois *po* 'fortifiant' et *bo* 'femme' et fait sentir le fonctionnement différent des cordes vocales entre les articulations de [p] et [b]. Un conseil pratique consiste à demander de vérifier le phénomène en mettant les doigts sur la pomme d'Adam (pour les filles, ce sera à l'endroit correspondant). Les cordes vocales vibrent pour le son [b] et elles ne vibrent pas pour le [p].

Une fois obtenue la bonne perception des consonnes [p] et [b], nous pouvons utiliser des exemples français faciles : peau/beau (puisque nous commençons par le taiwanais *po* et *bo*, une cohérence avec les sons de départ assure un taux de perception plus favorable), pas/bas, pou/bout, etc. A ce stade des exemples français, les livres d'exercices de prononciation fournissent de bons exemples avec une bonne progression ; on pourrait faire pratiquer la consonne concernée placée aux différentes positions, d'abord en initiale, ensuite en intervocalique et enfin dans la position finale (passer/taper/tape). Il suffit aux enseignants de bien adapter les exemples à leur

¹³⁷ R. RENARD, *op. cit.*, p. 66.

enseignement, mais nous n'entrerons pas dans le détail ici.

Signalons que, si la perception des sons sourds ou sonores ne se fait pas facilement pour les mots français polysyllabiques, les exemples monosyllabiques taiwanais pourraient servir à aider à la réaliser. Il suffit d'insérer les monosyllabes dans les mots français. Par exemple pour *bâtiment*, on peut utiliser le son *ba* 'viande' à repérer ou à insérer dans *bâtiment*. Signalons que ce repérage à travers le taiwanais a pour but de sensibiliser la perception ou la prononciation des oppositions sourdes-sonores, mais évidemment pas d'intégrer le sens taiwanais (ex : 'viande') dans le mot français *bâtiment* ni d'encourager les apprenants à prononcer « beau » à la façon du taiwanais *bo* qui signifie 'femme'.

3) *Expliquer des règles techniques et présenter le son [d]*

Dès que les apprenants auront réussi à capter les oppositions phonologiques consonnes sourdes-sonores [b]/[p] et [g]/[k], les enseignants pourront éventuellement leur expliquer la théorie articulatoire qui sous-tend ces deux paires opposées. Par exemple, [p] est « *une consonne sourde. Les cordes vocales ne vibrent pas. On n'entend que le bruit de l'explosion (quand les lèvres se détachent l'une de l'autre)* ». [b] « *est une consonne sonore. Les cordes vocales vibrent pendant que lèvres sont fermées (on entend les vibrations, puis l'explosion)* »¹³⁸. En d'autres termes, pour la consonne [b], les cordes vocales ont commencé à vibrer bien avant que les lèvres ne soient ouvertes pour laisser passer l'air.

Il faut veiller à ne fournir cette explication théorique qu'une fois que les apprenants auront réussi à identifier les sourdes et les sonores. La postériorité des explications théoriques, à la perception, a pour but d'épargner aux apprenants les règles abstraites. D'ailleurs, nous comptons sur cette description explicite de la pratique pour réaliser une autre tâche : la prononciation de [d]. En fait, le taiwanais ne pratique que l'opposition entre [b]/[p], [g]/[k] et ne possède pas le phonème [d]. Nous proposons donc d'articuler [d]/[t] en suivant un mode de différenciation analogue à celui mis en œuvre pour [b] et [g].

Quant aux exercices destinés à la prononciation de [d], nous pourrions nous référer à ceux proposés par G. Zhang¹³⁹ : utiliser la position intervocalique ou finale

¹³⁸ Explications de M. LEON, *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris, Hachette Livre, 2003, p. 71.

¹³⁹ G. ZHANG, *Contribution à la correction phonétique des Chinois qui apprennent le français*, Mémoire inédit, Faculté des sciences psychopédagogiques, Université de Mons-Hainaut, 1982, p. 167. Ce mémoire analyse de manière très détaillée les erreurs de phonèmes commises par les apprenants

pour réduire la tension de [d] par rapport à [t] et faire saisir le voisement de [d] (ex : cadeau/judo). Les enseignants pourront travailler dans cette optique, jouer sur les positions et chercher dans les livres d'exercices de prononciation française de bons exemples avec une bonne progression.

Outre ces difficultés d'articulation des consonnes sourdes-sonores, il en existe d'autres plus courantes chez les sinophones : les paires d'opposition d'aperture [ɛ] de [e], et [ɔ] de [o] ainsi que les voyelles nasales [ɑ], [ɛ̃], [ɔ̃] et [œ̃]. Nous proposons de recourir, d'une part, à des exercices correctifs et, d'autre part, à des rappels liés au chinois ou au taiwanais.

Dans la première optique, nous tirons profit de ce que P. Intravaia nomme « la combinatoire phonétique », il s'agit de « l'entourage syllabique, (qui) modifie les conditions de perception et de reproduction des voyelles et des consonnes. » « En d'autre termes, les sons s'influencent les uns les autres. On voit d'emblée le parti que le professeur peut tirer du voisinage d'éléments présentant des similitudes phono-acoustiques »¹⁴⁰.

Selon le second point de vue, le recours aux langues de l'apprenant a pour but de sensibiliser et d'assurer des corrections efficaces et rapides, mais pas du tout de conduire à la confusion des prononciations française et sino-taiwanaise. Citons P. et M. Léon : « Un Espagnol prendra mieux conscience de la différence qui existe en français entre les deux é, [e] et [ɛ], si on lui montre que cette différence existe, dans certains cas en espagnol, où le [e] de que est nettement plus fermé que celui de perro »¹⁴¹. Nous espérons qu'il en ira de même pour les Taiwanais.

Les sinophones ont tendance à prononcer trop ouvertes les voyelles [e] et [o]. Nous pourrions partir de la voyelle plus fermée dans la même classe vocalique pour arriver au son désiré¹⁴², ex : de [i] à [e], de [u] à [o]. On pourrait aussi placer le

sinophones et l'auteur propose pour chacune des exercices de correction basés sur les principes du système verbo-tonal. L'analyse se base sur l'enquête statistique par G. Zhang auprès de 20 sujets provenant de diverses régions de Chine continentale et corrobore les observations que nous avons pu faire nous-même à propos de consonnes sourdes-sonores et de voyelles nasales dont la correction est également proposée par Ph. Chaubet, *op. cit.* Nous n'avons cependant pas remarqué fréquemment le dévoisement des consonnes [v], [z], [ʃ] chez nos quelque 80 débutants. Peut-être ceci est-il dû à l'homogénéité de leur origine (Kaohsiung, Sud de Taiwan) ou à leur connaissance préalable de l'anglais.

¹⁴⁰ P. INTRAIA, *Formation des professeurs de langue en phonétique corrective. Le système verbo-tonal*, Paris-Mons, Didier Erudition-Centre International de Phonétique Appliquée, 2000, p. 229.

¹⁴¹ P. et M. LEON, *Introduction à la phonétique corrective*, 2^e éd., Paris, Librairies Hachette et Larousse, 1979, p. 23.

¹⁴² P. et M. LEON, *op. cit.*, p. 22.

phonème après des constrictives sourdes [s] et [f] pour obtenir une prononciation plus fermée¹⁴³, ex : ses [se], fée [fe].

Le chinois possède le son [e] dans la syllabe [ye] qui signifie ‘grand-père’ (ceci coïncide avec l’observation de P. et M. Léon qui constatent qu’il est plus facile de dire yé avec un é fermé qu’avec un ê ouvert¹⁴⁴). Le taiwanais possède [ɛ] (morphème qui signifie ‘de très petite taille’). À partir de cette distinction de base entre [e] et [ɛ], les sinophones pourront faire attention au degré d’aperture de français. À l’aide des exercices qui font remarquer la différence, les sons [o] et [ɔ], ne devraient pas poser beaucoup de problème.

Pour la prononciation des voyelle nasales, on pourra faire prendre conscience de la nasalité à l’aide des consonnes nasales *m*, *n*, et *gn*¹⁴⁵ : ex : mignon, monter, demander, mince, etc. « *Partir de la voyelle orale correspondant à la nasale à obtenir. Par exemple, de o pour obtenir [o]([ɔ]). Faire prolonger sur une même note la voyelle orale et en la continuant baisser d’un ou deux tons. L’abaissement du ton dans le grave favorise la nasalisation* »¹⁴⁶ : ex : de ma [m] à maman [m m]. La nasalité d’une voyelle peut également s’obtenir par une tension très haute, en utilisant l’intonation montante¹⁴⁷, ex : Tu le tiens ? Ça fait longtemps ? C’est ta maman ?, etc.

Pour la prononciation des voyelles nasales [ɑ] et [ɔ], nous pouvons recourir au chinois, puisque le chinois possède des finales composées de « voyelles + consonne nasale ». Ainsi, [ɑ] est proche de *ang* [ɑ ɲ] ‘prix élevé’ (mais sans insister sur le son nasal [ɲ]), [ɔ] se prononce comme le son *ong* [ɔ ɲ] ‘la jarre’ (mais sans insister sur le [ɲ]). Pour éviter d’articuler les deux voyelles nasales françaises à la façon chinoise (en ajoutant le son [ɲ]), nous pourrions appliquer les exercices de phonétique combinatoire proposés par G. Zhang¹⁴⁸. Il s’agit de placer un [m] ou un [n] immédiatement après la voyelle nasale concernée : ex : emménager, en marchant, on nage, on nettoie.

Le son [ɛ] existe en taiwanais. En fait, ce son français correspond à celui que

¹⁴³ G. ZHANG, *op. cit.*, p. 158.

¹⁴⁴ P. et M. LEON, *op. cit.*, p. 22.

¹⁴⁵ P. et M. LEON, *op. cit.*, p. 21.

¹⁴⁶ P. et M. LEON, *ibid.*

¹⁴⁷ P. GUBERINA, Y. GOSPODNETIC, M. POZOJEVIC, J. SKARIC, B. VULETIC, « Correction de la prononciation des élèves qui apprennent le français » in *Revue de Phonétique Appliquée*, Mons, n° 1, 1965, p. 87, cité par G. ZHANG, *op. cit.*, p. 159.

¹⁴⁸ G. ZHANG, *op. cit.*, pp. 161 et 163.

les gens émettent pour attirer l'attention des autres. Par exemple, au moment de rendre le livre à un ami, on dit : « [ε], c'est le livre que tu m'as prêté.... ». Nous espérons que cette similitude aidera la perception et la prononciation de la voyelle nasale [ε].

Bien que le son [R] n'existe ni en chinois ni en taiwanais, sa prononciation ne pose pas de grand problème pour les sinophones, qui s'amuse probablement de la nécessité de faire rouler la langue (il se fait aussi qu'aucun son proche ne vient interférer). Nous estimons cependant que les amusements (jouer avec de l'eau) proposés aux apprenants pour s'entraîner jouent un rôle très important. Dès le début d'apprentissage, les apprenants sont invités à gargariser avec une grande gorgée d'eau pour faire rouler la langue (cet exercice se fait au cours avec un verre d'eau ou à la maison pendant qu'ils se brossent les dents ainsi qu'avant de boire).

Apprendre en s'amusant sera toujours efficace (cf. le cas réussi de la prononciation de [R]). Pour les difficultés de prononciation des sinophones, les professeurs auront donc tout avantage à chercher ou à créer des activités intéressantes en dehors des explications théoriques et des exercices structuraux. Ainsi, les virelangues peuvent frapper efficacement par leur humour saugrenu.

Signalons aussi la nécessité de ne pas allonger les séances de prononciation ou de correction de la prononciation. Il vaut mieux avoir recours à des séances courtes, mais nombreuses, avec des tâches précises, intéressantes et stimulantes pour les apprenants.

Nous savons que l'enfant baigne dans un environnement linguistique très riche qui lui permet petit à petit de construire son système de perception dans sa langue maternelle. Personne ne s'attend à ce que l'enfant puisse comprendre tout parfaitement du jour au lendemain, il faudra, de manière analogue, faire preuve de patience envers les apprenants sinophones de FLE qui ne bénéficient pas d'un environnement aussi favorable et les entraîner à bien articuler et à bien entendre tout au long de leur apprentissage.

« La correction d'un son ne peut en effet être tenue pour terminée dès qu'elle a donné lieu à un résultat satisfaisant lors de son insertion dans une structure optimale. Ce résultat est appréciable, certes, mais il n'est qu'un jalon dans le processus d'intégration. Il va falloir peu à peu enrichir ce processus en présentant à l'élève des contextes sonores différents, de moins en moins optimaux. (...) Et ce n'est que

lorsque l'élève parviendra à reproduire parfaitement et automatiquement le son dans le cas le plus difficile que la correction pourra être considérée comme réussie. »¹⁴⁹

Si nous commençons donc par des corrections spécifiques, c'est-à-dire insérer dans une *structure optimale* (dans le cas des Taiwanais, nous insisterons par exemple sur la production du son [d], qui est non seulement sonore, mais aussi alvéolaire et moins articulé que son correspondant [t]), le son une fois acquis, nous le placerons dans des mots de plus en plus complexes, pour l'utiliser enfin dans des phrases complètes.

Jusqu'ici, nous avons pu considérer les exercices de prononciation comme purement oraux, mais il nous semble indispensable de traiter le rapport entre la graphie et la prononciation, de lier l'oral à l'écrit. A l'oral, c'est une suite de sons ; mais à l'écrit, il y a des règles que les apprenants doivent respecter, qui en plus des notions graphiques demandent souvent des connaissances grammaticales et sémantiques. Par exemple, le s final ne se prononce pas dans la plupart des cas ; mais, il se prononce et se modifie en cas de liaison (très [z] avantageux) ; le son [ɑ] peut se transcrire à l'aide de diverses graphies (ample, trembler¹⁵⁰, dans, dent) ; Je lis et Il lit se prononcent de la même façon, alors qu'à l'écrit, il faut différencier les marques de personne s ou t, etc.

Signalons encore que l'entraînement à la graphie et à la prononciation devrait s'étendre au décodage des mots écrits au tableau, surtout en écriture cursive. En fait, très dépendants des caractères d'imprimerie utilisés par les manuels de langue, les apprenants sinophones écrivent lettre par lettre et se posent des questions face aux écritures cursives. Même si les professeurs écrivent très lisiblement en prononçant une phrase, les apprenants se plaignent de la difficulté de décoder de nouveaux mots ou même des mots qu'ils connaissent déjà. Ces réactions très fréquentes dans la classe prouvent que les apprenants font rarement appel à un décodage phonético-graphique. Par exemple, face au mot (conducteur), ils demandent de quoi il s'agit après la lettre o, un u, un n, ou un v... Il faudra donc attirer leur attention sur la correspondance son-graphie, puis dans les cas d'hésitation, les amener à reconstruire d'après le sens. Ceci pourrait, au début, s'avérer difficile parce que contraire à leurs habitudes (importance de l'écrit, consultation du dictionnaire et des manuels imprimés). La prise de notes manuelles et leur vérification parviendraient peut-être à leur inculquer une autre démarche.

¹⁴⁹ R. RENARD, *op. cit.*, p. 104.

¹⁵⁰ L'enseignant pourrait également signaler que généralement, un b ou un p ne suivent un n.

D'autre part, nous ne devons pas perdre de vue les autres moyens de fixer une prononciation efficace : comme le dit R. Renard, « *La représentation gestuelle* [des phrases énoncées, n.d.l.r.], *la dramatisation, si aisées, si naturelles lorsque les situations requièrent de l'expressivité, favorisent l'imitation de la prosodie et, d'un point de vue psycho-pédagogique, se révèlent très motivantes.* »¹⁵¹

Rappelons que l'enseignement de la phonétique devrait être accompagné de l'enseignement de la ponctuation et de l'orthographe lorsqu'il s'agit de documents écrits, la ponctuation étant la marque de la respiration et du rythme, et l'orthographe, celle des normes d'écriture. Nous avons déjà traité de ceci dans les paragraphes consacrés à la lecture à voix haute.

La dictée sera pour les apprenants un excellent exercice de liaison entre l'oral et l'écrit. Dès le début de l'apprentissage, les enseignants pourront dicter chaque jour une ou deux phrases (adaptées aux niveaux des apprenants). Ceci fera le pendant à la lecture à voix haute, qui est un passage de l'écrit à l'oral. Les apprenants habitués à la discipline de l'écriture en viendront de plus en plus facilement à fixer leur attention sur la précision de l'écrit et continueront sur cette voie au moment de passer à la rédaction de leurs propres textes.

Stratégies de communication

Après avoir pallié la peur de parler, il nous semble important de donner l'envie de s'exprimer aux apprenants ; il faut donc donner des sujets suscitant l'expression, stimulant l'intérêt et incitant à la discussion. De plus, donner des tâches précises à accomplir en langue française semble plus efficace que l'étude théorique des règles grammaticales de la langue.

En règle générale, une certaine quantité de vocabulaire est toujours nécessaire en début de production. De plus, vu que l'approche communicative reste encore inhabituelle pour le public taiwanais, les apprenants ont besoin d'un temps de préparation supérieur à celui qu'on accorde aux Occidentaux.

Selon les expériences de Sh. I. Liu¹⁵², les activités interactives entre apprenants

¹⁵¹ R. RENARD, *op. cit.*, p. 66.

¹⁵² Sh. I. LIU, « Cours de conversation et prise de parole à Taiwan : un casse-tête chinois » in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 126, avril-juin, 2002, pp. 211-221.

seront un bon moyen à utiliser dans un cours de conversation. « *Une pédagogie centrée sur l'interaction entre les apprenants, concrétisée par la mise en œuvre d'activités interactives, permet aux apprenants taiwanais d'être beaucoup plus expressifs et créatifs, car, franchissant les obstacles psychologiques qui les inhibent pour s'exprimer en français, ils se sentent plus à l'aise lorsqu'ils sont ainsi amenés à s'exprimer dans cette langue qu'ils maîtrisent imparfaitement. L'ambiance est beaucoup plus chaleureuse et il est possible d'instaurer une dynamique de groupe* »¹⁵³.

Dans la classe, les jeux nous semblent un bon stimulant ; les interviews, les situations quotidiennes (à table, au téléphone, etc) sont des sujets à explorer. Nous insistons également sur la « sanction » infligée aux perdants, un gage qui sera lui aussi prétexte à détente. Dans cette optique, l'enseignant peut diviser la classe en de petits groupes de deux et faire jouer le « jeu de bavard » en donnant pour objectif de s'exprimer : vendre une série de vêtements, par exemple (soit des sujets qui peuvent susciter le désir de s'exprimer d'après l'âge et le niveau des apprenants). Les deux partenaires, le vendeur et l'acheteur, doivent défendre leur point de vue en français seulement, celui qui s'arrête perd la partie et doit donner un gage : pour le récupérer, il devra subir une petite épreuve amusante.

La conversation pourra prendre forme de débat, car celui-ci fait appel à l'argumentation qui mérite toujours une attention spéciale, puisque peu familière aux sinophones ; il sera toujours nécessaire d'en enseigner les techniques.

En ce qui concerne les erreurs grammaticales survenant au cours d'activités ludiques, le professeur devra les relever discrètement (ceci pour ne pas interrompre le cours des pensées des interlocuteurs) et les noter. Nous suggérons de terminer la leçon par le jeu. Au début de la leçon suivante, le professeur organisera une synthèse en commun et remettra en mémoire des erreurs importantes à signaler. En plus de ces remarques morpho-syntaxiques, les professeurs devront, dans la mise en commun, évoquer et corriger des impropriétés culturelles apparues dans les conversations.

Outre les jeux en classe, il faut aussi tenir compte de la situation réelle dans laquelle un sinophone se trouvera dans une communication française avec un francophone. Le débutant qui cherche à s'exprimer se trouve devant une tâche fort difficile et souvent frustrante. D'une part, en tant qu'adolescent ou adulte, il a des

¹⁵³ Sh. I. LIU, *op. cit.*, p. 218.

idées plus complexes qu'un enfant. D'autre part, pour les exprimer, il ne possède qu'un vocabulaire restreint et un nombre de tournures fort restreint. F. Cheng témoigne de ce sentiment en tant que débutant ; bien que ce soit un portrait d'un exilé en France, il décrit fidèlement un débutant apprenant une langue étrangère : « *N'ayant qu'une connaissance rudimentaire de la langue de son pays d'adoption, il se voit réduit à un être primaire aux yeux de tous. Baragouinant des mots ou des phrases parfois approximatifs, incapable d'un récit clair et cohérent, il donne l'impression d'être dépourvu de pensées, voire de sentiments.* »¹⁵⁴

C'est ce que certains auteurs ont identifié sous le nom de « *personnalité réduite* »¹⁵⁵. Comment donc un débutant peut-il s'exprimer vraiment, malgré la pauvreté de ses moyens ? Ou, plus généralement, comment s'exprimer en langue étrangère quel que soit le niveau de langue qu'on a atteint ? Pour résoudre ce problème on peut avoir recours à un certain nombre de stratégies de communication auxquelles les enseignants devront familiariser les apprenants :

- 1) La première chose à faire dans une conversation est de s'assurer de ce qui n'a pas besoin d'être dit. Et puis, dire clairement ce qui doit être mentionné.
- 2) Une stratégie rentable consiste à reprendre une partie du stimulus : pendant une conversation française, il est rare que ce soit le débutant qui prenne l'initiative. Très souvent, il ne fait que répondre à un stimulus. En règle générale, il y a beaucoup de renseignements à tirer du stimulus qui vient d'être fourni au débutant. Par exemple, le temps du verbe dans une réponse est presque toujours le même que celui de la question. Il y a aussi un vocabulaire utile à reproduire. Quant à la prononciation, il est plus facile de répéter un mot immédiatement après l'avoir entendu.
- 3) L'apprenant peut tout simplement demander de l'aide, soit en faisant répéter, soit en demandant les mots ou les tournures qui lui manquent. Nous attirons également l'attention des apprenants sur le fond de l'expression orale courante, d'où l'importance du feed-back et de la transmission exacte du message. Ainsi selon Tagliante, « *Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire, au détriment de la communication, des énoncés neutres mais parfaits. Un mot qui manque peut être demandé à l'interlocuteur, qui sera ravi de le donner* »¹⁵⁶.

¹⁵⁴ F. CHENG, *op. cit.*, pp. 28-29.

¹⁵⁵ W.T. LITTLEWOOD, *Foreign and second language learning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 59.

¹⁵⁶ Un des paramètres pour maîtriser la compétence de communication orale cité par Ch. TAGLIANTE,

Le « feed-back » servira à vérifier si ce qui a été dit est compris comme tel.

Il ne faut pas renoncer à demander des explications de détails ; mais, ce qui importe dans une conversation est la compréhension globale sans s'accrocher à un mot isolé. En d'autres termes, les professeurs pourront former les apprenants à considérer le message dans la situation globale et à regrouper les détails pour des explications ultérieures.

4) Pour aider les apprenants à reproduire le plus fidèlement possible ce qu'ils pensent vraiment, il faudrait les encourager à utiliser des synonymes et des paraphrases au cas où ils ne connaissent pas encore le vocabulaire en français. Par exemple, pour *porte-fenêtre*, ils pourront utiliser « une grande vitre qui descend jusqu'au sol et qu'on peut l'ouvrir » ; pour *homosexuel*, ils pourront dire « un garçon qui aime un garçon, une fille qui aime une fille ». En tout cas, par l'emploi de tournures à partir d'éléments connus (voire la traduction littérale), ils doivent oser utiliser le vocabulaire dont ils disposent pour transmettre leurs idées. Si les apprenants sont accoutumés à découvrir les mots nouveaux à travers les périphrases utilisées par leurs professeurs, ils adopteront ce moyen tout naturellement.

Les paraphrases ou les périphrases aideront leurs interlocuteurs francophones à avoir des repères pour les comprendre et leur fournir (normalement par la suite dans la conversation) le mot français adéquat, que les sinophones pourront enregistrer. Si les élèves craignent trop de faire des fautes en utilisant des tournures qu'ils n'ont pas encore parfaitement maîtrisées, cela vient probablement du système d'évaluation qui pénalise les erreurs et ne récompense pas les risques pris.

B) Production écrite

On aura pu le voir, nous lions la composition à la lecture. Les sujets donnés comme travail d'écriture relèveront de divers genres, et devront correspondre aux textes lus en classe. En d'autres termes, pour former les sinophones à une écriture narrative par exemple, il faudra d'abord lire avec eux des textes du genre narratif et leur en faire remarquer les spécificités.

Cependant, dans le système éducatif actuel à Taiwan, un cours spécifique est consacré à la composition dès la deuxième année universitaire, mais ce sujet y a été traité de manière fort limitée jusqu'ici.

Nous nous proposons donc de prendre en considération, dès le début de ce cours (2h par semaine), les différents genres de textes qui pourront être abordés graduellement et selon le niveau des apprenants pendant les trois années qui suivent.

D'après J.-M. Adam¹⁵⁷, les différents « types » de textes peuvent se diviser comme suit : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogique. D'autres linguistes dégagent d'autres critères pour définir d'autres bases typologiques telles que les types prédictif, injonctif, etc. Pour les sinophones, nos préférences iront aux textes narratifs, descriptifs et argumentatifs même si les textes ne sont pas délimités de manière aussi stricte : un récit de voyage ressortira au genre narratif et descriptif ; un roman peut participer simultanément des trois genres. L'argumentation fera – de manière profitable – partie du programme des étudiants plus avancés (3^e et sûrement 4^e année universitaire). Ceux-ci disposeront d'« armes » plus efficaces dans leurs tournois verbaux (oraux ou écrits). Nous aurons soin de développer la créativité parallèlement aux diverses qualités reprises par chacun de ces genres.

Pour donner un sens à l'acte d'écriture, il importe de situer celui-ci dans une communication réelle ou un contexte interculturel. Par exemple, les enseignants pourront inviter les sinophones à écrire une lettre pour se présenter à un correspondant français¹⁵⁸ ; ou bien, après avoir lu un passage de l'histoire de France ou vu un extrait de vidéo traitant de la France sous l'occupation allemande, les inviter à décrire à leurs amis francophones l'histoire de Taiwan sous l'occupation japonaise. A l'occasion d'une fête de Noël, on pourrait demander aux élèves de raconter ce qu'on fait pendant le nouvel an chinois et comparer les différentes coutumes.

Si nous encourageons les étudiants à prendre contact avec des natifs francophones par courriel, les moyens actuels de l'université taiwanaise ne nous permettent pas d'utiliser méthodiquement et efficacement l'internet de la façon suggérée par exemple dans l'article de L. Canautte¹⁵⁹.

Nous considérons la production écrite et la lecture comme étroitement liées : l'une est à exercer en fonction de l'autre. La lecture choisie devra être faite en classe de composition ou en classe de lecture–analyse de texte, cela demandera, une fois de plus, de veiller à ce que les différents cours restent en corrélation.

¹⁵⁷ J. -M. ADAM, *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan Université, 1992.

¹⁵⁸ La coopération entre les départements de français à Taiwan et les classes de chinois destinées aux francophones (dans les diverses parties de la Francophonie) pourrait être envisagée pour une communication plus authentique en français (ou en chinois).

¹⁵⁹ L. CANAUTTE, «La production et l'évaluation de l'écrit par courriels selon la méthode TANDEM » in *Le Langage et L'homme*, XXXVII.1, 2002, pp. 9-36.

La complexité des tâches d'écriture pourra toujours dépasser un peu le niveau des apprenants, sans pour autant les décourager. Si les débutants ne sont pas encore capables d'écrire un texte assez long, il faudra au moins leur donner des occasions d'expression, par exemple, imaginer un court message électronique, etc.

Lors de la lecture d'un texte du genre que les apprenants auront à produire à l'écrit, nous proposons les étapes suivantes :

1) Relevé des indices caractéristiques :

Le professeur fera remarquer les événements, l'atmosphère et les traits particuliers... Dans la narration, les événements se déroulent-ils dans une suite chronologique ? si non, pourquoi ? Pour plus de détails sur les caractéristiques des textes narratif, descriptif et argumentatif, nous proposons de se référer au relevé de Cuq et Gruca¹⁶⁰ à propos des trois genres préférenciels.

2) Relevé et extension du vocabulaire et des expressions justes pour que les étudiants puissent en bénéficier dans leurs écrits corollaires.

Après ce stade de lecture « expliquée », l'on pourra passer aux étapes suivantes :

3) Ecriture individuelle à domicile, du moins après le dépassement du stade initial (lors des deux ou trois premières leçons, les textes – pas trop longs – pourront être rédigés en commun).

4) Correction par le professeur :

Le professeur pourra citer les passages intéressants en classe et en distribuer des photocopies, ce qui valorise leurs auteurs. Les erreurs de langue les plus fréquentes seront relevées sans que ne soient nommés leurs auteurs. L'enseignant insistera sur la manière de dire correcte, sans répéter les fautes, pour éviter que celles-ci ne se reproduisent, par exemple :

Il faut dire « je me sers d'une cuillère pour manger », « se servir de »
(face à une faute telle que *« Je me sers la cuillère pour manger »)

Toujours dans le cadre de la correction, au contraire de ce qui se passe lors de la production orale, où les professeurs doivent corriger les fautes grammaticales à la fin des échanges pour ne pas interrompre (ou décourager) les interlocuteurs, dans la production écrite où toutes les fautes sont repérées explicitement, il est très difficile de

¹⁶⁰ J. P. CUQ et I. GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 2002, pp. 166-171.

ne pas les corriger les unes après les autres. Mais, souvent, les élèves sont déçus devant un texte ‘tout rouge’ corrigé par l’enseignant.

En fait, si l’on se contente de pénaliser les fautes, les apprenants oseront moins utiliser un lexique nouveau ou des tournures peu familières, ce qui bloquera leur désir d’expression.

Une évaluation plus encourageante sera, à notre avis, basée non seulement sur « l’exactitude de la grammaire », mais aussi sur « la créativité ». Si les apprenants sont au courant de ces deux critères, ils essaieront de faire des efforts pour chercher des idées et vérifieront peut-être grammaire et orthographe pour bien faire passer leurs points de vue.

Pour développer la créativité, les professeurs pourront entre autres recourir au poème lu : par exemple, après avoir fait lire le poème de J. Prévert, *Paris at night* (in *Paroles*), on demanderait aux élèves (débutants ou moyens) d’élaborer un poème en utilisant la même structure :

Trois allumettes une à une allumées dans la nuit
 La première pour voir ton visage tout entier
 La seconde pour voir tes yeux
 La dernière pour voir ta bouche
 Et l’obscurité tout entière pour me rappeler tout cela
 En te serrant dans mes bras.

Trois allumettes une à une allumées dans la nuit
 La première ...
 La seconde ...
 La dernière ...
 Et l’obscurité tout entière pour ...

En fait, pour le travail de rédaction, il faudra, au début, étudier en commun le vocabulaire concerné, le faire noter et apprendre systématiquement aux sinophones à faire un plan, ce qu’ils ont appris normalement pour le chinois (et qu’ils oublient souvent d’employer dans la rédaction d’un texte français, leur connaissance limitée de la langue cible constituant peut-être un handicap lorsqu’il s’agit d’une élaboration exacte des idées) : bien rassembler les éléments nécessaires à l’élaboration du texte, les classer, les structurer en les hiérarchisant, les développer dans des paragraphes. Après avoir une idée générale de ce qu’on va écrire, il importe de rédiger des phrases courtes ou moyennes avec un vocabulaire simple et précis.

Si nous devons porter notre attention sur ces points quel que soit le type de texte travaillé, nous devons nous y attacher plus encore lorsqu'il s'agira d'un texte argumentatif. La manière française d'enchaîner les idées selon un plan dialectique (thèse, antithèse, synthèse) est encore inhabituelle aux sinophones ; pire encore, ceux-ci n'ont pas l'exercice de la rhétorique au programme du mandarin (étant entendu que « *la rhétorique est l'art de se défendre, de convaincre, d'agir sur autrui, en argumentant dans les situations où la démonstration n'est pas possible* »¹⁶¹).

La discussion d'un sujet, quasi évidente pour un francophone qui la pratiquera parfois même pour montrer son intérêt à l'interlocuteur, cette discussion va à contre-courant de l'éducation traditionnelle chinoise. Nous avons évoqué ce trait au chapitre 4 : dans sa recherche d'harmonie, le Chinois s'évertuera à trouver les points de convergences entre les opinions et à les exposer.

D'autre part, le droit d'exercer et d'exprimer la critique sociale et politique n'a été reconnu à Taiwan qu'en 1987 (ne parlons pas de la Chine Continentale). Cette « liberté » d'expression a donné lieu au départ à une foison de textes parfois hors de propos. Si la mentalité générale est devenue plus « mûre », le contact avec une culture réputée rationnelle, comme celle des francophones, ne pourra que bénéficier aux sinophones.

Puisque les jeunes sinophones n'ont qu'une expérience minimale de l'écrit argumenté, l'on s'efforcera de leur présenter des textes argumentatifs aussi clairs, concis et attrayants que possible : extraits de magazines polémiques, de pamphlets, éditoriaux, critiques, etc. Ceci pourrait même amener à la lecture de certains textes classiques tels que le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, les *Essais* de Montaigne (en version française modernisée), etc.

Nous soumettrons ces textes à une lecture et à une analyse sémantique minutieuses, puis à un relevé soigneux des procédés permettant la progression des idées avancées. Ensuite, nous demanderons aux étudiants de résumer brièvement les idées du texte, et pour finir, de rédiger à partir de leur résumé un nouveau texte cohérent, en accord avec le premier texte donné.

Le stade suivant sera la rédaction d'un texte prenant le contre-pied du texte de

¹⁶¹ F. THYRION, "Lorsque la langue devient culture: la tradition française de l'argumentation scolaire (écrite)" in *Langues et cultures. Le japonais et le français, deux manières d'habiter le monde. Regards croisés*. Actes du colloque organisé par l'Université de Fukuoka et l'Université de Louvain, Fukuoka, Japon, 28 avril – 1^{er} mai 1999, p. (7) / 2673.

départ ; les idées reprises dans les compositions remises seront discutées en classe et le professeur cherchera à faire observer aux étudiants l'emploi – judicieux ou non – des procédés rhétoriques.

Si nous nous permettons de prôner une manière aussi directive pour faire travailler les étudiants, malgré tout notre désir de susciter une utilisation spontanée et créative de la langue française, c'est que nous pensons illusoire d'espérer une quelconque créativité dans le domaine de l'argumentation chez les étudiants sinophones. Demander à ceux-ci de prendre leur morale à revers, puis les laisser libres d'exprimer des idées qu'ils réprouvent, équivaldrait à les condamner à la torture du cerveau vide devant la page blanche !

A propos des moyens techniques, nous nous permettons de signaler *Comment dire ?*¹⁶². Il s'agit d'une « *étude approfondie et systématique des moyens que le Français emploie pour bâtir son raisonnement, pour être mieux compris et pour mieux convaincre, suivant les circonstances* »¹⁶³ (six grands chapitres : cause, conséquence, but, condition-hypothèse, comparaison, opposition-concession). Sont indiqués les moyens d'articulations appartenant à la syntaxe et ceux qui relèvent du lexique.

Rappelons que l'organisation du texte quel qu'il soit n'est généralement pas la même en chinois qu'en français (cf. chapitre 5.3.3.). Nous devons évidemment demander un petit effort d'adaptation aux étudiants pour aller dans le sens de la logique française. Pour rendre cet effort moins pénible, nous essaierons de trouver des sujets qui les intéressent assez directement. Par exemple : « Vous êtes inspecteur de l'enseignement ; vous désirez convaincre les professeurs de renoncer aux questions à choix multiples lors des évaluations ».

Pour conclure ce chapitre, nous rappelons que nous n'avons parlé que des points qui nous semblaient déficients dans l'enseignement actuel taiwanais. Il ne s'agit en aucun cas d'une proposition structurée d'une méthode nouvelle et complète. Il est clair que de nombreux éléments de l'éducation taiwanaise se sont avérés positifs. Les jeunes licenciés taiwanais qui saisissent l'occasion d'approfondir leurs connaissances en milieu francophone ne sont ni totalement dépayés ni totalement

¹⁶² M. RUQUET et J.-L. QUOY-BODIN, *Comment dire ? Raisonner à la française*, Paris, Clé International, 1988. Ce manuel est accompagné de deux cahiers d'exercices.

¹⁶³ M. RUQUET et J.-L. QUOY-BODIN, *op. cit.*, p. 3.

incompréhensibles !

Nous voulions seulement élargir l'éventail langagier et culturel qui leur est offert et étendre leur registre d'expression. Nous espérons avoir quelque peu contribué à cette ouverture.

CONCLUSION

Reprenons pour conclure les traits principaux relevés dans notre travail et sur lesquels nous nous sommes basée pour établir nos hypothèses pédagogiques.

Nous avons constaté que les difficultés que les sinophones éprouvaient dans l'apprentissage du français provenaient non seulement des complications intrinsèques de la langue mais aussi, et surtout, des différences entre les deux cultures. Ces différences sont d'autant plus « dangereuses » qu'elles sont implicites. Nul ne songe à expliquer les évidences, puisque leur caractère ressort - ou devrait ressortir - automatiquement.

Nous nous sommes donc efforcée de souligner les différences qui pouvaient influencer l'impact d'une langue sur l'autre, que ces différences soient purement linguistiques ou culturelles. Dans ce dernier cas, certains exemples pourraient paraître exagérés au lecteur originaire de la culture dont il est question. Si nous les avons mis en évidence, c'est parce qu'il nous semble que de leur occultation résultent des malentendus. Nous pensons, par exemple, aux hiérarchies familiales (ch. 4) subsistant à Taiwan, et même en Chine continentale, dont la complexité - insoupçonnée des Occidentaux - influence l'expression orale et le comportement à l'égard des étrangers auxquels on pense devoir le respect.

Après une présentation générale de la langue chinoise, présentation quasi « technique », nous avons, dans le même chapitre 2, explicité le lien entre la langue et la culture et détaillé les possibilités de communication.

C'est ce qui nous a amenée à nous étendre un peu plus longuement (ch. 3) sur les concepts philosophiques qui sous-tendent la culture chinoise dans tous ses aspects. Nous avons surtout présenté les concepts taoïstes, bouddhistes et confucianistes. Ces derniers, cohabitant avec les précédents, ont imprégné et imprègnent encore l'Asie entière de leur influence. Les manifestations de ces concepts sont variées, que ce soit dans la culture populaire, la culture lettrée, ou les relations sociales et interpersonnelles.

Ces concepts philosophiques ont implanté dans la culture, et, partant dans la langue chinoise, des éléments dont nous avons relevé ceux qui nous paraissent primordiaux : la recherche de l'harmonie, les rapports hiérarchiques, la politesse et les superstitions liées à la valeur des mots.

Notre quatrième chapitre explicite l'impact de ces notions sur la langue chinoise. Nous pensons que certaines réactions des sinophones par rapport à leur interlocuteur étranger trouveront leur explication dans notre description des coutumes et des raisons de ces dernières : un refus qui n'est jamais nettement exprimé, un « oui » à une question négative, un « quatre » inexistant (parce que le prononcer en chinois a une connotation mortuaire), etc.

Nous avons ensuite mené une étude contrastive entre les structures des langues française et chinoise (ch. 5), dans le but d'évoquer les grandes pistes grammaticales qui devront être intégrées dans l'enseignement du FLE : systèmes graphique et phonétique, langue flexionnelle et langue non flexionnelle, ordre des mots.

L'écriture, élément primordial chez les sinophones, s'appréhende de manière totalement différente dans l'enseignement du français. Il s'agira donc d'observer l'influence des habitudes respectives pour pouvoir en transposer utilement les éléments positifs. Les systèmes graphiques et phonétiques et leurs influences réciproques doivent être mis en évidence pour que les enseignants puissent éviter à leurs apprenants les écueils qui pourraient en résulter : par exemple, sous l'influence des idéogrammes, les sinophones visualisent globalement les mots français plutôt que de les décomposer en lettres, ce qui entraîne parfois des confusions lors de la lecture ou de l'écriture ou même de la restitution orale.

L'utilité de la grammaire et le concept même de grammaire diffèrent totalement d'une langue à l'autre : le contexte qui compte énormément dans la langue chinoise ne suffit pas au français qui exige des marques de genre, de nombre, de temps, etc ; bref, la langue française exprime par les flexions, les variations que le chinois détaillera dans les compléments circonstanciels et non dans les modifications morphosyntaxiques. Parfois, la langue non flexionnelle amène les sinophones à supprimer les données qui ne leur paraissent pas essentielles. Parle-t-on d'un livre ou de livres ? Le traducteur francophone ne le découvrira peut-être que tout à la fin du texte... et devra alors revoir tous les accords verbaux. L'apprenant sinophone, lui, devra porter toute son attention sur les indications portées par les terminaisons qui, en elles-mêmes, ne lui paraissent pas du tout significatives.

L'ordre des mots, lui aussi, paraît problématique. Le fait que le déterminant précède le déterminé en langue chinoise va à l'encontre de l'usage français. Le chinois a l'habitude de mentionner les circonstances avant le verbe principal tandis que le français considère celui-ci comme un pivot avant d'aborder les détails

circonstanciels.

La syntaxe et l'organisation du texte contrastent donc. Certains de ces contrastes devront être relevés par les étudiants mêmes, d'autres considérés simplement par les enseignants pour éviter des surprises désagréables à des apprenants habitués à travailler de manière très dirigée. C'est à souligner ces différences que nous nous sommes employée dans le chapitre 5.

Il ne suffira pas de relever les contrastes. Les coutumes linguistiques divergentes devront être prises en considération et pratiquées dans la classe, car toutes ces dissemblances peuvent modifier les capacités perceptives d'un individu. La qualité de sa production linguistique s'en ressentira.

Pour pallier les difficultés et les peurs des sinophones devant l'apprentissage du français, nous proposons avec insistance d'intégrer des éléments de langue chinoise ou taiwanaise ; ceci afin de relativiser les problèmes que leur posent les explications métalinguistiques auxquelles ils ne sont pas habitués et de leur faire voir que le chinois présente lui aussi des complications pour les non-sinophones, mais également afin de mettre en parallèle les divers procédés de précisions (par exemple les articles opposés aux spécifiques).

Si l'on désire que l'étudiant profite de ces remarques comparatives, l'on sera amené à lui proposer des méthodes d'étude se distinguant de sa formation originelle et le conduisant progressivement à l'autonomie intellectuelle. Notre section 7.1. a été écrite dans cette optique. Nous pensons qu'un apprenant autonome sera plus ouvert à des cultures jusque-là inconnues, et que, dépourvu de préjugés et de craintes, il sera plus apte à assimiler langue et coutumes cibles. Il est évident que l'ouverture ne signifie pas une acceptation inconditionnelle et que le sens critique fait partie de l'autonomie.

Notre étudiant autonome exigera de nous plus qu'un relevé de problèmes et de spécificités. Il ne sera pas suffisant de lui dire que dans la culture A, on fait cela tandis que dans la culture B, on fait ceci ; il faudra remonter jusqu'aux raisons des manifestations comportementales dans chaque culture. C'est pourquoi nous avons étudié les interactions culturelles (7.2.1.D.) pour assurer une meilleure compréhension des interlocuteurs des différentes cultures.

Ce contraste culturel devrait aussi être un point important dans le choix des

textes à lire (cf. 7.2.2.B.). Au moyen de documents authentiques dans lesquels le contraste culturel s'avère évident et de textes littéraires ou d'œuvres d'art, nous aiderons les sinophones à comprendre les autres et à se comprendre à travers le miroir des autres.

Notre approche pédagogique devrait préparer les apprenants aux méthodes communicatives, que les enseignants de FLE utilisent parfois ; nos collègues francophones sont formés à ces méthodes, qui ont fait leurs preuves, et ressentent souvent un certain étonnement devant les réactions timorées voire négatives de leurs étudiants taiwanais. Ceci est dû au fait que les approches communicatives n'ont pas tenu compte des spécificités propres aux sinophones.

Nous avons évoqué ces spécificités dans les chapitres précédents ; rappelons en outre que la priorité accordée à l'écrit pendant l'apprentissage du chinois et que la méthode grammaire-traduction utilisée pour aborder l'anglais (ch. 6) forment les sinophones, qui, dès le début reportent ces contraintes sur l'apprentissage du FLE. L'écrit et les exercices structuraux grammaticaux sont omniprésents.

Même en chinois, l'expression orale est un tourment pour les sinophones : la peur de perdre la face en s'exprimant de manière inappropriée, d'être ridicule en émettant une idée jusque-là inédite, ou d'empiéter sur le terrain du spécialiste attiré paralyse la plupart de nos compatriotes habitués au respect parfois excessif de la hiérarchie et des formes.

Nous aurons donc à surmonter les difficultés techniques inhérentes au passage du chinois au français, mais, de plus, nous devons introduire les approches communicatives avec toutes les précautions psychologiques possibles. Nous désirons en effet faire profiter les apprenants taiwanais de toutes les richesses de la communication interculturelle.

En fait, quand nous parlons des approches communicatives tout en insistant sur la négociation du sens avec l'interlocuteur, nous n'avons pas l'intention de rejeter l'ancienne méthodologie structurale, ni l'apprentissage systématique de la grammaire et du vocabulaire. Il faut, au contraire, tenir compte de tous ces aspects, mais il ne faut pas oublier que la langue est un tout et que l'on ne gagne jamais à isoler l'une de ses composantes. Nous considérons le vocabulaire comme un des accès principaux à une langue étrangère et la grammaire comme un point indispensable à la compréhension ; l'apprentissage du vocabulaire et de l'analyse grammaticale (7.2.1.)

constituent des outils et non une fin en soi.

Pour favoriser la communication orale, il faut développer la bonne prononciation et les stratégies de communication (7.2.3.A.). En ce qui concerne la phonétique, nous avons intégré des phonèmes taiwanais pour remédier à la confusion des consonnes sourdes-sonores qui est le grand problème des sinophones.

Pour assurer une communication aisée mais surtout fidèle, les uns et les autres doivent vérifier la façon dont leur « parole » (parlée ou écrite) a été entendue. Il ne s'agira donc pas seulement de s'exprimer de la manière la plus exacte possible, mais de contrôler la compréhension de l'interlocuteur selon ses réactions ; c'est ce qu'on a coutume d'appeler « feedback ». Ce feedback à son tour devra être compris et il y a donc avantage à habituer les apprenants à poser sans honte toutes les questions nécessaires à la clarté du sujet.

L'attention accordée à l'orthographe et à la ponctuation dans notre thèse a été atténuée par la priorité que nous avons donnée à l'objectif communicatif et l'introduction de l'oralité dans l'enseignement du FLE. Cependant, leur rôle est lui aussi important pour la clarté, puisque la ponctuation, généralement négligée, est porteuse de signification dans l'écrit au même titre que le groupe rythmique dans la communication orale et qu'une orthographe déficiente peut déformer dangereusement l'information. Nous nous appliquerons donc à rechercher des moyens efficaces pour donner aux Taiwanais une certaine assurance dans ce domaine.

Nous n'avons pas non plus accordé au style l'attention qu'il mérite. Comme nous l'avons dit, les sinophones ne s'en soucient guère en dehors de leurs règles poétiques. S'ils lisent, c'est pour savoir ce qui arrive aux protagonistes de l'action et non pour savourer les qualités de style, ceci dans leur propre langue. Il est donc d'autant plus difficile de pouvoir leur faire appréhender le plaisir de la forme dans une langue dont le premier abord leur est laborieux. Or nous avons été initiée à ce plaisir lors de notre séjour en Belgique et aimerions le partager. Nous allons donc nous atteler à cette tâche.

C'est ainsi que nous aurons recours à des textes originaux, courts au début, et de niveau approprié à celui de nos apprenants, pour amener ceux-ci à une réflexion sur les raisons et les formes de l'écriture. Nous serons amenée à des explications de textes portant sur le fond et la forme et insisterons sur la relation entre cette dernière et les idées que les auteurs désirent exprimer. Ces observations seront, bien entendu,

suscitées chez des apprenants de niveau avancé éprouvant déjà un sentiment de liberté et d'aisance vis-à-vis des règles grammaticales.

Nous avons donc établi les liens entre les langues et les cultures française et chinoise. L'étude contrastive de ces dernières nous a amenée à désirer la formation d'étudiants autonomes capables de profiter au maximum des avantages d'une approche linguistique nouvelle et parfois perturbante. Nos collègues formés aux méthodes communicatives devraient eux aussi apprécier l'ouverture de ces apprenants.

En dernier lieu, nous voudrions souligner qu'une bonne formation en chinois contribuera certainement à l'apprentissage d'une langue étrangère telle que le français. Il est important de maîtriser sa propre langue pour l'intégrer dans l'apprentissage d'une autre.

Si les sinophones ne peuvent pas résumer un texte écrit dans leur langue, comment peut-on espérer qu'ils dégagent bien les idées principales dans la langue française ? Si l'écriture argumentative n'est pas tellement habituelle dans la langue chinoise, il faut les initier davantage à ce type d'écriture pour développer cette capacité dans l'apprentissage du FLE. Si, en chinois, le fait de contredire n'est pas très apprécié dans une relation hiérarchique (par exemple enseignant-apprenant), comment apprendre à mener une négociation de sens en français où contredire est considéré comme un enrichissement grâce au choc des idées ?

De plus, l'approfondissement de l'étude des concepts philosophiques qui sous-tendent la langue et la culture chinoises aidera les étudiants à s'ouvrir à d'autres formes de pensée et d'expression. Ainsi l'apprentissage du FLE ne sera plus réduit à un apprentissage des règles grammaticales comme il l'est depuis longtemps, mais deviendra une ouverture mentale. Comme on le dit souvent « apprendre une nouvelle langue, c'est acquérir une nouvelle âme. » (J.R. JIMENEZ).

Si nous n'avons peut-être pas réussi à proposer des réponses complètes et satisfaisantes à toutes les questions qui peuvent se poser, nous avons l'intention d'approfondir nos hypothèses sur le terrain et nous espérons que ces idées contribueront à l'amélioration de l'enseignement du français langue étrangère à Taiwan.

BIBLIOGRAPHIE

A) Langue, culture et littérature (sinophones)

- ALLETON V., *Grammaire du chinois*, 3^e éd., Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1997.
- BRUNEL H., *Contes zen*, Paris, Editions Calmann-Lévy, 1999 et 2000.
- CABESTAN J.-P., *Le système politique de Taiwan*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1999.
- CAPRA F., *Le tao de la physique*, Paris, Sand, 1989. Titre original : *The Tao of Physics*.
- CHANG J. -Y. 常敬宇, *Ha yu zi hui yu wen hua* 漢語詞彙與文化 *Le vocabulaire et la culture de la langue chinoise*, Taipei, Wen Qiao 文橋, 2000 (1^{re} édition 1993, Pekin, Bei jin da xue chu ban she 北京大學出版社).
- CHANG M. G. 張茂桂, *Zhong guo ren de zhong zu yi shi* 中國人的種族意識 « Les concepts des peuples et des races » in WEN Ch. Y. et XIAO X. H. (éd.) 文崇一&蕭新煌主編, *Zhong guo ren : guan nian yu xing wei* 中國人：觀念與行為 *Les Chinois : leurs idées et leurs comportements*, Taipei, Ju Liu 巨流, 1988, 1999, pp. 243-261.
- CHARBONNIER R.P.J., « Dynamisme des religions » in *Géopolitique*, n° 46, été 1994, pp. 15-20.
- CHENG A., *Les Entretiens de Confucius*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 1981.
- CHENG A., *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997.
- Cheng Chung xing yin yi da ci dian 正中形音義大辭典 *Le Grand Dictionnaire de forme, son et signification Cheng Chung*, Taipei, Cheng Chung 正中, 1998.
- CHENG F., *Le Dialogue. Une passion pour la langue française*, Paris, Desclée de Brouwer et Presses artistiques et littéraires de Shanghai, 2002.
- CHENG F., *L'écriture poétique chinoise*, Paris, Seuil, 1996, nouv. éd. refondue et corrigée par l'auteur.
- CHENG F., *Vide et plein. Le langage pictural chinois*, Paris, Seuil, 1991.
- Ci Yuan* 辭源 *Origines des termes chinois*, Taipei, Yuan Liu 遠流, 1988, 1990.
- COUVREUR S., *Les quatre livres*, avec un commentaire abrégé en chinois, une double traduction en français et en latin et un vocabulaire des lettres et des noms propres, Taichung (Taiwan), Kuangchi Press 光啓, 1972.
- DARROBERS R., *Proverbes chinois*, Paris, Seuil, 1996.
- DAVID-NEEL A., *Le bouddhisme du Bouddha*, Editions du Rocher, 1994.
- DELVOO E. 羅秉鐸 C.I.C.M., *An Etymological Chinese-English Dictionary*, Taipei, Hua Ming Press, 1969.
- Dictionnaire de la Civilisation chinoise*, Paris, Encyclopaedia Universalis et Albin

- Michel, 1998.
- Dictionnaire Ricci de caractères chinois*, préparé par les Instituts Ricci, Paris, Instituts Ricci (Paris-Taïpei) - Desclée de Brouwer, 1999.
- DRAGUET M., *Gao Xingjian. Le goût de l'encre*. Hazan, 2002. Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Gao Xingjian. Le goût de l'encre » organisé au Musée de Beaux-Arts de Mons (Belgique) du 14 janvier au 31 mars 2003.
- DUTRAIT N. (dir.), *Littérature chinoise. État des lieux et mode d'emploi*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998.
- EDDE G., *Feng Shui harmonie des lieux*, Paris, La Table Ronde, 1998.
- Fa han ci dian 法漢詞典 Dictionnaire chinois-français*, Paris-Pékin, You Feng-Shan Wu 商務, 1990.
- FOURNIER M., entretien avec JULLIEN F. intitulé « Le sage et le philosophe » in *Sciences Humaines*, n° 125, mars 2002, pp. 40-43.
- GAO Xingjian, «Le chinois moderne et l'écriture littéraire» in DUTRAIT N. (dir.), *Littérature chinoise. État des lieux et mode d'emploi*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, pp. 75-93, traduit par DUTRAIT N.
- Géopolitique*, n°46, été 1994.
- GERNET J., *Le monde chinois. Destins du monde*, Paris, Armand Colin, 1972.
- GRANET M., *La pensée chinoise*, Paris, Albin Michel, 1988, 1999.
- GRANT B., *Dictionnaire of Chinese Characters*, Séoul, Hollym Press, 1979.
- GRIGORIEFF V., *Philo de base, tome 2 : l'Inde et la Chine*, Allier (Belgique), Marabout, 1998.
- Ha fa zong he ci dian 漢法綜合辭典 Dictionnaire français de la langue chinoise* préparé par l'Institut Ricci, Paris-Taïpei, Institut Ricci-Kuangchi Press 光啓, 1990.
- HAGEGE C., *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise*, Louvain, Peeters, 1975.
- HE Qing 河清, *L'eau d'un puits ancien*. Anthologie de poèmes de paysage en Chine (bilingue), Paris, You Feng, 1996.
- JIANG Jian-wen 蔣建文, *Cong zhuo wen yuan ze tan zhuo wen fang fa 從作文原則談作文方法 Façons de composer abordées par les principes de composition*, 3^e éd., Taipei, Taiwan Shang Wu 台灣商務, 1995 (1^{re} éd. 1965).
- JULLIEN F., *Eloge de la fadeur. A partir de la pensée et de l'esthétique de la Chine*, Paris, Philippe Picquier, 1991.
- LAGERWEY J., *Le continent des esprits*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1993.
- LARRE C., «Aperception empirique du temps et conception de l'histoire dans la pensée chinoise » in *Les culture et le temps*, Paris, Payot, 1975, pp. 43-71.

- LARRE C., *Les Chinois, esprit et comportement des Chinois comme ils se révèlent par leurs livres et dans la vie des origines à la fin de la dynastie Ming, 1644*, Paris, Lidis, 1981.
- LEYS S., *L'ange et le cachalot*, Paris, Seuil, 1998.
- LEYS S., *La forêt en feu*, Paris, Hermann, 1983.
- LEYS S., *L'humeur, l'honneur, l'horreur. Essais sur la culture et la politique chinoises*, Paris, Robert Laffont, 1991.
- LI Ch. N. et THOMPSON S. A., *Mandarin Chinese. A Functional Reference Grammar*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1981.
- LI D. et CHENG M., *Grammaire de chinois pratique*, Beijing, Sinolingua, 1991.
- LIN Yutang, *La Chine et les Chinois*, Paris, Payot et Rivages, 1997 (1^{re} édition 1937).
- LONG L., *La porte des bienséances*, Paris, You Feng, 1997.
- MALHERBE M., *Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- MIDOUX M., *Vocabulaire usuel du chinois moderne*, Paris, Publications orientalistes de France, 1971.
- MIGOT A., *Le Bouddha*, Paris, Le club français du livre, 1969.
- MOTTE J., *Proverbes et dictons chinois, traduits et commentés en français*, Paris-Taichung (Taiwan), Institut Ricci-Kuangchi Press 光啓, 1981.
- MUROWCHICK R.E. (dir.), *Chine. Terre de civilisation*, Paris, Bordas, 1996, adaptation française de V. Surio.
- PARIS M.-C., *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France, Institut des hautes études chinoise, 1981.
- Premiers rudiments de la langue chinoise*, à l'usage des élèves de l'Ecole des Langues Orientales, Paris, Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut de la bibliothèque royale et de la société asiatique de Londres, 1844.
- QIAO Z. -Q. 喬志強 (éd.), *Zhong guo jin dai she hui shi 中國近代社會史 L'histoire sociale de la Chine contemporaine*, Taipei, Nan Tian 南天, 1998.
- ROY C., *Clefs pour la Chine*, Paris, Gallimard, 1953.
- RYGALOFF A., *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris, PUF, 1973.
- SASO M., *A la table d'un cuisinier taoïste*, Paris, Philippe Picquier, 2001. Titre original : *A Taoist Cookbook*, published by Charles E. Tuttle Company, Inc. of Rutland, Vermont and Tokyo, Japon, 1994.
- SERRES P., *Le grand livre des proverbes chinois. Lao Zi, Confucius, Mao Ze Dong, Xun Zi, Han Fei Zi*, Paris, Presses du Châtelet, 1999.
- VANDIER-NICOLAS, *Peinture chinoise et tradition lettrée*, Fribourg (Suisse), Office du Livre, 1983.
- WIEGER P. L., *Caractères chinois, étymologie, graphies, lexique*, Taichung (Taiwan),

- Kuangchi Press 光啓, 1978.
- Xian dai fa han ci dian* 現代法漢詞典 *Dictionnaire moderne français-chinois*, Taipei, Wen Qiao 文橋, 1990.
- Xian dai han yu yong fa ci dian* 現代漢語用法詞典 *Dictionnaire (monolingue) du chinois contemporain* (des caractères chinois simplifiés), Taipei, Wen Qiao 文橋, 1997, maison d'édition originale (en Chine continentale) : Jiang su shao nian er ton chu ban she 江蘇少年兒童出版社.
- XU Jidun 許極燉, *Tai wan yu gai lun* 台灣語概論 *Introduction à la langue taiwanaise*, Taipei, Qian Wei 前衛, 1998.
- Wu Tao Mei, « La non-grammaticalisation du temps en chinois » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIII, n° 2-3, sep. 1998, pp. 215-226.
- YANG Dan, *Communication et culture en chinois moderne*, Paris, You Feng, 1998.

B) Linguistique, didactique des langues et ouvrages divers

- ADAM J-M., *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan Université, 1992.
- ANDRE-LAROCHEBOUVY D., *La conversation quotidienne*, Paris, Crédif/Didier, 1984.
- BAL W., GERMAIN J., KLEIN J. -R. et SWIGGERS P., *Bibliographie sélective de linguistique française et romaine*, 2^e éd., Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.
- BESSE H., « La culture des calembours » in *Le français dans le monde*, février-mars 1989, pp. 32-39.
- BESSE H. et PORQUIER R., *Grammaires et didactique des langues*, Paris, Hatier, 1982.
- BLONDEL A., BRIET G., COLLES L., DESTERCKE L. et SEKHAVAT A., *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, Bruxelles, Duculot, 1998.
- BOGAARDS P., *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Didier, 1994.
- BOULET M., *Ma famille chinoise. A Pékin, dix ans après...*, Paris, Seuil, 1998.
- BYRAM M., *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris, Didier, 1992.
- CALBRIS G. et MONTREDON J., *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé International, 1986.
- CANAUTTE L., « La production et l'évaluation de l'écrit par courriels selon la méthode TANDEM » in *Le Langage et L'homme*, XXXVII, n° 1, 2002, pp. 9-36.
- CHAMBERLAIN A., STEELE R., *Guide pratique de la communication*, Paris, Didier, 1991.
- CHANG Y. C., interview, in *Le français à Taiwan*, bulletin de l'Association des

- Professeurs de Français à Taiwan, n° 2, Printemps 2000, pp. 32-33.
- CHAUBET Ph., *Sens et sons 2 : sept grands pièges de la prononciation du français*, Taipei, Zhong Yang 中央, 2001.
- CHEN Ch. -M. et al., *Français graduel – fa yu shi yong jin jie jiao cai* 法語實用進階教材 *Méthode pratique et progressive de français*, méthode conçue par l'Université des langues étrangères de Beijing et publiée en 1992 par The Commercial Press Ltd. de Beijing. En 1994, cette méthode conçue spécialement pour les Chinois a été publiée à Taiwan par la maison d'édition Tian Ken 天肯, avec la version re-rédigée en chinois classique par CHEN Ch. -M., CHEN Y. -Q., SUN S. -E. et ZHONG Y. -I.
- CHEN Y. -Ch., *L'enseignement du FLE à Taiwan*, mémoire inédit, Département d'études romanes, Université catholique de Louvain, 1997.
- CHENG F., *Le Dit de Tianyi*, Paris, Albin Michel, 1998.
- CHI LEE P. -W., « Les caractéristiques intonatives chez les Chinois parlant le français » in *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, sous la direction de A. A. OBADIA, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990, pp. 185-194.
- CHU X. -Q., « Des apprenants de culture écrite : l'exemple chinois » in *Le français dans le monde*, n° spécial : *Des pratiques de l'écrit*, fév.-mars 1993, pp. 54-61.
- COCULA B. et PEYROUTET C., *Didactique de l'expression de la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave, 1978.
- COLLES L., « Connotations associatives et expressions imagées en classe de FLE » in *Enjeux* n° 26, Namur, juin 1992, pp. 93-103.
- COLLES L., « Intégrer la législation communicative du français » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXV, n° 1, mars 2000, pp. 97-114.
- COLLES L., *Littérature comparée et reconnaissance interculturelle*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1994.
- CORMON F., *L'enseignement des langues. Théorie et exercices pratiques*. Lyon, Chronique sociale, 1992.
- COUZEREAU B., *Auf ein Sprichwort! In a byword! En un proverbe! 333 Sprichwörter in drei Sprachen*, Hamburg, Rowohlt, 1997.
- CRUTZEN D., *Enseignement du français langue seconde aux élèves d'origine arabe et turque : propositions pédagogiques destinées à la formation des enseignants*. Recherche commanditée par le Ministère de la Communauté Wallonie-Bruxelles, Administration de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Liège, Cellule d'Education Interculturelle du Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateur de l'Université de Liège, 1999.
- CUQ J. P. et GRUCA I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*,

- Grenoble, PUG, 2002.
- DAI Sijie, *Balzac et la Petite Tailleuse Chinoise*, Paris, Gallimard, 2000.
- DARROBERS R. et XIAO PLANES X., *Eléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris, You Feng, 1998.
- De CARLO M., *L'interculturel*, Paris, Clé International, 1998.
- DEMORGON J. et LIPIANSKY E. M. (dir.), *Guide de l'interculturel en formation*, Paris, Metz, 1999.
- DENIS D. et SANCIER-CHATEAU A., *Grammaire du français*, Pairs, Librairie Générale Française, 1994.
- DENYER M., « Quid de la grammaire dans l'enseignement communicatif du FLE ? » in *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXIII, n° 4, décembre 1998, pp. 369-392.
- Dictionnaire de l'agriculture et de la vie rurale*, Paris, Larousse, 1984.
- DONEUX J. L., « OrthoGRAVE mais pas désespérées » in *Echec à l'échec* (écrit périodique bimestriel de la Confédération Générale des Enseignants, Bruxelles), n° 34, janvier 1986, pp. 48-60.
- Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1996.
- FONG Ch. -Y. 逢塵瑩, *Fa wen jie gou fen xi* 法文結構分析 *Analyse structurale du français*, 4^e éd., Taipei, Han Wei 漢威, 1993.
- GALISSON R., *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé International, 1991.
- GALISSON R., « La pragmatique lexiculturelle, pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique », in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 116, 1999, pp. 477-496.
- GALISSON R. et COSTE D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.
- GAONAC'H D., *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier, 1991.
- GELUCK Ph., *Le chat à Malibu*, Tournai (Belgique), Casterman, 1997.
- GELUCK Ph., *Entrechats*, Tournai (Belgique), Casterman, 1999.
- GERMAIN C. et SEGUIN H., *Le point sur la grammaire*, Paris, Clé International, 1995/1998.
- GIASSON J., *La compréhension en lecture*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1990.
- GIASSON J., « La lecture et l'acquisition du vocabulaire » in *Québec français*, n° 92, hiver 1994.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.
- GREENBERG J. H., « Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements », in GREENBERG J. H. (éd.), *Universals in Language*, 1966, Cambridge (Massachusetts), The M.I.T. Press, pp. 73-113.
- GREVISSE M., *Le Bon Usage*, 13^e éd. refondue par GOOSSE A., Louvain-la-Neuve,

- De Boeck-Duculot, 1993.
- GREVISSE M., *Précis de grammaire française*, 30^e éd., Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- GUBERINA P., GOSPODNETIC Y., POZOJEVIC M., SKARIC J. et VULETIC B., « Correction de la prononciation des élèves qui apprennent le français » in *Revue de Phonétique Appliquée*, Mons, n° 1, 1965, pp. 81-94.
- HALL E. T., *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979.
- HALL E. T., *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984.
- HALL E. T., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971.
- HANSE-BLAMPAIN, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 4^e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2000.
- HOA M., *C'est du chinois !* (Manuel pour débutant I). Volume « Comprendre et parler », 3^e éd., Paris, You-Feng, 2001.
- HOLEC H., « Apprendre à apprendre et apprentissage hétéro-dirigé », in *Le Français dans le monde*, n° spécial, *Les autoapprentissages*, février 1992, p. 46-52.
- HWANG M. L., YANG K. J., HWANG X. X., CHAUBET Ph., LEE R. Y. et YUE J. J., *Fa yu ji chu wen fa lian xi 法語基礎文法練習 Pas à pas. Exercices de grammaire*, Taipei, Zhong Yang 中央, 2000.
- INTRAVAIA P., *Formation des professeurs de langue en phonétique corrective. Le système verbo-tonal*, Paris-Mons, Didier Erudition-Centre International de Phonétique Appliquée, 2000.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., « Théorie de faces et analyse conversationnelle » in *Le parler frais d'Erving Goffman*, recueil d'articles de Joseph Isaac, Castel Robert, Quéré Louis, e.a., Paris, Minuit, 1989, pp. 155-181.
- KLEIN J. -R., « La dynamique lexicale du français, facteur d'angoisse ou de progrès ? » in *Langues et cultures. Le japonais et le français, deux manières d'habiter le monde. Regards croisés*. Actes du colloque organisé par l'Université de Fukuoka et l'Université de Louvain, Fukuoka, Japon, 28 avril – 1^{er} mai 1999, p. (9) / 2697.
- LEON M., *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris, Hachette Livre, 2003.
- LEON P. et M., *Introduction à la phonétique corrective*, 2^e éd., Paris, Librairies Hachette et Larousse, 1979.
- LIN P. -Y., interview à propos de l'enseignement de l'anglais, publié dans *Jiao yu yan jiu shuang yue kan 教育研究雙月刊 Revue bimestrielle des recherches éducatives*, n° 23, février 1992, Taiwan, pp. 4-9.
- LITTLEWOOD W. T., *Foreign and second language learning*, Cambridge,

- Cambridge University Press, 1998.
- LIU Li, « Les erreurs des étudiants chinois dans l'apprentissage du français » in *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, sous la direction de A. A. OBADIA, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990, pp. 355-364.
- LIU Sh. I., « Cours de conversation et prise de parole à Taiwan : un casse-tête chinois » in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 126, avril-juin, 2002, pp. 211-221.
- MALRAUX A., *La tentation de l'Occident*, Paris, Grasset, 1926.
- MOIRAND S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982.
- MOIRAND S., *Situations d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*, Paris, Clé International, 1979.
- MONIER A., *Chemins d'écriture*, Taipei, Han Wei 漢威, 2001.
- OBADIA A. A. (dir.), *Premier colloque international sur l'enseignement du français en Chine : communications choisies*, Canada, Les presses de l'Université Simon Fraser, 1990.
- PENNAC D., *Comme un roman*, Paris, Gallimard, 1992.
- PIAGET J., *Psychologie et pédagogie*, Paris, Denoël, 1969.
- PIERRET J. -M., Notes pour le cours ROM 2462 « Phonétique contrastive et corrective du français », Louvain-la-Neuve, Département d'études romanes, 1996.
- PIERRET J. -M., *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, nouv. éd., Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994.
- PORCHER L., « Apprentissages linguistiques et compétences interculturelles » in *Guide de l'interculturel en formation*, sous la direction de DEMORGON J. et LIPIANSKY E. M., Paris, Metz, 1999, pp. 245-254.
- PORCHER P., « Programme, progrès, progressions, projets dans l'enseignement / apprentissage d'une culture étrangère » in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 69, 1988, pp. 91-100.
- RENARD R., *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, 3^e éd., Paris-Mons, Didier-Centre de Phonétique Appliquée, 1989.
- REY-DEBOVE J. et REY A. (sous la direction de), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993.
- REY-DEBOVE J. (sous la direction de), *Dictionnaire du français. Référence. Apprentissage*, Paris, Clé International, 1999.
- REY-DEBOVE J., *Le Robert méthodique: dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris, Le Robert, 1986, nouv. éd. revue et corrigée.
- RIEGEL M., PELLAT J. -Ch. et RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, 2^e éd., Paris, Quadrige/PUF, 2002 (1^{re} éd. 1994).

- ROBERT J. -M., « Sensibilisation au public asiatique. L'exemple chinois », in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 126, avril-juin 2002, pp. 135-143.
- Le Robert Micro. Dictionnaire de la langue française*, nouv. éd., Paris, Dictionnaires le Robert, 1998.
- RUQUET M. et QUOY-BODIN J. -L., *Comment dire ? Raisonner à la française*, Paris, Clé International, 1988.
- SALINS G. -D. de, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier, 1996.
- SIMARD C., « Les choix des textes littéraires. Une question idéologique » in *Québec français*, hiver 1996, n° 100, pp. 44-47.
- SIMARD C., *Eléments de didactique du français langue première*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1997.
- SINGLETON D., « Activités métalinguistiques et apprentissage des langues étrangères : la dimension lexicale », in *Lidil*, n° 9, 1993, pp. 161-173.
- TAGLIANTE Ch., *La classe de langue*, Paris, Clé International, 1994.
- THYRION F., *La dissertation*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- THYRION F. et ROSIER L., (avec et sous la coordination de DENYER M.), *Référentiel, Français 3^e/6^e secondaire*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- THYRION F., « Lorsque la langue devient culture: la tradition française de l'argumentation scolaire (écrite) » in *Langues et cultures. Le japonais et le français, deux manières d'habiter le monde. Regards croisés*. Actes du colloque organisé par l'Université de Fukuoka et l'Université de Louvain, Fukuoka, Japon, 28 avril – 1^{er} mai 1999, p. (7) / 2673.
- TODOROV T., *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989.
- TOMATIS A., *L'oreille et le langage*, Paris, Seuil, 1991 (éd. précédentes 1963, 1978).
- VAN OVERBEKE M., « Chevaux de trait et chevaux de Troie. Remarques comparatives et contrastives sur le composé lexical », in *CILL (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain)*, 10.1-3 (1984), pp. 265-286.
- VAN GULIK R., *Trafic d'or sous les T'ang*, Editions 10/18, dépôt légal 1984, nouveau tirage 2000. Titre original : The Chinese Gold Murders.
- WALTER H., « Suggestions pour l'enseignement de la prononciation française aux étrangers » in *Verbum*, Tome XIV, 1991, Fascicule 2-3-4, *Texte et parole. Mélanges en hommage au professeur Carton*, Presses universitaires de Nancy, pp. 379-398.
- WANG L. -H., *Culture et apprentissage des langues à l'école belge et à l'école chinoise en Belgique*, mémoire inédit de Licence en sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain, 2001.

- WANG P., « L'apprentissage du français chez les immigrants d'origine chinoise. Les difficultés d'apprentissage d'ordre culturel. » in *Québec français*, n° 90, été 1993, pp. 48-50.
- WHORF B. L., *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, p. 143. Titre original : *Language, Thought and Reality*, Cambridge (Mass), The Massachusetts Institutes of Technology, 1956.
- XU Z. Z. 許章真, *Fa wen zi hui jie gou fen xi – zi shou yu zi gen* 法文字彙結構分析 – 字首與字根 *Les préfixes et les racines de la langue française*, Taipei, Shu Lin 書林, 1988, 1996.
- YANG K. -J., « L'apprenant chinois face au métalangage grammatical. Synthèse d'une étude sur l'enseignement du métalangage grammatical en mandarin et perspectives pour l'enseignement du français en milieu sinophone à Taiwan », in *Lidil*, n° 5, février 1992, pp. 109-123.
- YOURCENAR M., *Comment Wang-Fô fut sauvé*, (illustré par G. Lemoine), Paris, Gallimard (folio cadet), 1984.
- YU Sh. -M., CHIAO L.-M. et CHEN H. -Ch. (éd.), *Fa yu ru men* 法語入門 *Au Seuil de la langue française*, Taipei, Lycée privé Kai-Ping 開平中學, 1998. Ce manuel est conçu à l'invitation du Ministère de l'Education pour l'enseignement du français au Secondaire supérieur.
- YUE J. J. 岳家君, *Shi yong fa wen wen fa* 實用法文文法, *Grammaire chinoise de la langue française. Présentation et application de la grammaire française à l'usage des étudiants sinophones* (il nous semble que la première partie du titre français aurait dû être 'Grammaire de la langue française expliquée en chinois'), Taipei, Guan Tang 冠唐, 1996, 1997.
- YURI N., *L'enseignement du français aux Japonais : quelques préliminaires indispensables*, mémoire inédit, Département d'études romanes, Université catholique de Louvain, 1977.
- ZARATE G., *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, 1993.
- ZHANG G., *Contribution à la correction phonétique des Chinois qui apprennent le français*, mémoire inédit, Faculté des sciences psychopédagogiques, Université de Mons-Hainaut, 1982.
- ZHANG G., *Contribution à la didactique du chinois et à l'enseignement de cette langue aux francophones*, thèse de doctorat inédite, Faculté des sciences psychopédagogiques, Université de Mons-Hainaut, 1991.

法語教學在台灣 語言分析與實務教學建議

在台灣念完法文系及從事法語教學後，本人繼續到比利時法語區攻讀碩博士學位，親身體驗到台灣法語教學的不足之處，於是著手研究語言與文化的相關教學主題。

來自法語區的外籍教師可能有時感到相當不解，為何許多研究學者認定的優良語文教學法卻無法適用在台灣學生身上；本人從語言與文化的密切關聯角度切入，試圖探究中華文化中儒釋道三個思想主軸，以期能為法語外籍教師找到解答。

本人亦針對書寫符號、語音、形態句法、文章架構等項目將中文與法文進行對比分析，並就語言中文化成份加以反思，在文化與語言的交互關係上，解釋中文強調和諧勻稱、階級關係、禮貌、面子、迷信等特性。對文化的不了解往往容易造成誤解，在仔細分析了中法文化的差異後，本人以為溝通教學法應較適用於文化傳遞。

論文中所提出的教學建議主要是將溝通教學法在台灣的教育環境下做有效應用，以期在課堂上一方面增進學生聽說讀寫的語言能力，一方面能啟發培養其在異國文化交流中保有開放的心胸，並引導學生將課堂經驗學以致用，做個獨立自主的學生。

個人經驗 – 台灣比利時的求學經驗 – 台灣法語教師
誤解的主因常是文化層面而非文法層面 – 語言與文化交互關係

中華文化 – 儒學 – 道家 – 佛家 – 民間信仰
文化風俗 – 和諧勻稱 – 階級關係 – 禮貌 – 面子 – 迷信
中文的文化成份 – 肢體語言 – 字彙

中法文對比分析 – 書寫符號 – 語音 – 形態句法
文章架構 – 溝通教學法 – 教學建議
聽說讀寫能力 – 文化交流與開放的心胸 – 獨立自主的學生

L'enseignement du français langue étrangère à Taiwan

Analyse linguistique et praxéologique

C'est l'expérience qui nous a incitée à choisir le sujet de notre travail : en tant qu'étudiante en littérature française et enseignante de FLE à Taiwan et en tant qu'étudiante et doctorante en milieu francophone belge, nous avons pu constater les carences du système éducatif taiwanais tel que nous y avons participé.

La réalisation de l'interdépendance étroite entre langue et culture a été le point de départ d'un approfondissement des concepts culturels sinophones (provenant du confucianisme, du taoïsme et du bouddhisme) et de leur explication destinée aux collègues francophones qui s'étonnaient parfois du peu de succès de méthodes pourtant éprouvées jusqu'alors.

Nous avons été amenée à l'étude contrastive des langues française et chinoise (systèmes graphique et phonétique, morphosyntaxe, organisation du texte, etc) tant dans leurs aspects « techniques » que dans les manifestations de l'impact culturel sur celles-ci (harmonie, hiérarchie, politesse, face, superstitions). Après avoir exposé de manière détaillée les différences parfois insoupçonnées et d'autant plus « dangereuses » (puisque les malentendus résultent souvent de l'innocence culturelle), nous avons opté pour les approches communicatives qui nous paraissent plus propices à la transmission culturelle.

Nos propositions didactiques tendent donc à l'introduction de cette méthodologie de manière plus appropriée au milieu taiwanais, tout en développant les quatre compétences langagières en vue de l'ouverture et de la communication interculturelles. Leur but sera enfin de former un apprenant autonome, capable d'utiliser avec profit les notions que nous lui aurons inculquées.

*Expérience personnelle - Etudiante Taiwan-Belgique - Enseignante FLE à Taiwan
Malentendus plus culturels que « techniques » - Interdépendance langue-culture*

*Concepts culture chinoise - Confucianisme - Taoïsme - Bouddhisme - 'Shenisme'
Impact sur la culture partagée - Harmonie - Hiérarchie - Politesse - Face - Superstitions
Impact sur la langue chinoise - Langage du corps - Vocabulaire*

*Etude contrastive français-chinois.- Systèmes graphique et phonétique - Morphosyntaxe
Organisation du texte - Approches communicatives - Propositions didactiques
Quatre compétences - Ouverture et communication interculturelles - Autonomie de l'apprenant*

Teaching French as a Foreign Language in the Taiwanese Educational System

Linguistic and Praxeologic Analysis

As a student in French Literature and teacher of French Foreign Language in Taiwan, and during the preparation of the Ph. D. in the french speaking part of Belgium, I could ascertain the gaps in the taiwanese educational system. This twofold experience was the incentive to my choice of this subject.

From noticing the narrow interdependence between language and culture, arose the necessity to ponder about the Chinese cultural concepts (coming from Confucianism, Taoïsm and Buddhism) and to explain them to my french fellowteachers, who wondered why their elsewhere well tried methods sometimes met unfavourable issues.

This lead me up to study the contrast between french and chinese languages (graphic and phonetic systems, morphosyntax, text organization, aso.) in their 'technical' aspects as well as in the cultural impact on them (harmony, hierarchy, politeness, face, superstitions). After a detailed explanation of the pointed differences - sometimes all the more dangerous for being unsuspected (as misunderstanding very often results of cultural innocence)-, I chosed the communicative approaches which seem to fit better cultural transference.

Our didactic proposals aim thus at introducing this methodology, better adjusted to the Taiwanese milieu, as well at improving the four language skills keeping in sight the cultural open mind and communication. Last but not least, their objective will be to mould autonomous learners, able to turn the notions we taught them into the best account.

Personal experience - Student Taiwan-Belgium - Teacher of french in Taiwan

Misunderstanding: more cultural than 'technical' - Language-culture interdependence

Chinese cultural concepts - Confucianism - Taoïsm - Buddhism - 'Shenism'

Impact on the 'culture partagée' (customs) - Harmony - Hierarchy - Politeness - Face - Superstitions

Impact on the chinese language - Body language - Vocabulary

Contrast between fr:/ch. - Graphic and phonetic systems - Morphosyntax

Text organization - Communicative approaches - Didactic proposals

Four skills - Cultural open mind and communication - Autonomy of the learners

Annexe 1		Correspondances phonétiques API de l'alphabet Pinyin
Annexe 2		Différents traits et Evolution historique de quelques idéogrammes
Annexe 3		Différentes façons de placer le radical
Annexe 4		Liste des radicaux
Annexe 5		Le cercle symbole de l'éternel recommencement
Annexe 6		Les huit caractères et le mariage
Annexe 7		Restant assis seul devant le mont Jingting - Poème de Li Bai
Annexe 8		Temple taoïste dans les montagnes – Peinture classique chinoise
Annexe 9		L'Angoisse - Peinture de Gao Xingjian
Annexe 10	4 p.	Le guan xi dans la société contemporaine
Annexe 11	4 p.	Pierre Merveilleuse – Article tiré du journal <i>Lien He</i>
Annexe 12		L'imagerie populaire
Annexe 13	2 p.	Hunan Embroidery Research Institute (Introduction)
Annexe 14		Zhu yin fu hao – Signes phonétiques utilisés à Taiwan
Annexe 15		Verbes – formes conjuguées - infinitifs
Annexe 16		Comparaison de dictionnaires (fr.-coréen, fr.-chinois)
Annexe 17		Dictionnaire chinois unilingue (Taiwan)
Annexe 18		Dictionnaire chinois unilingue (Chine continentale)
Annexe 19		Les préfixes et les racines de la langue fr. – Extrait
Annexe 20		Mise en page traditionnelle du livre chinois
Annexe 21		Calembours illustrés (Geluck)
Annexe 22		Compter sur les doigts à la taiwanaise
Annexe 23		Le Dit de Tianyi – Extrait : Effets de la littérature française
Annexe 24		Le Dit de Tianyi – Extrait : Choc identitaire
Annexe 25	3 p.	Proverbes en français et en chinois
Annexe 26		22 sons initiaux du taiwanais

Il est possible de consulter les annexes à cette thèse à la Bibliothèque Générale des Sciences Humaines (BGSH) de l'UCL à Louvain-la-Neuve. Les photocopies peuvent être autorisées par l'auteur.

Yu-chun CHEN

Adresse: 14F-1, 315 Wen Chuan Road, 81346 Kaohsiung, TAIWAN

Téléphone: + 886 - 7 - 348 92 09 (heure belge + 7h)

Courriel : whj99025@ms56.hinet.net